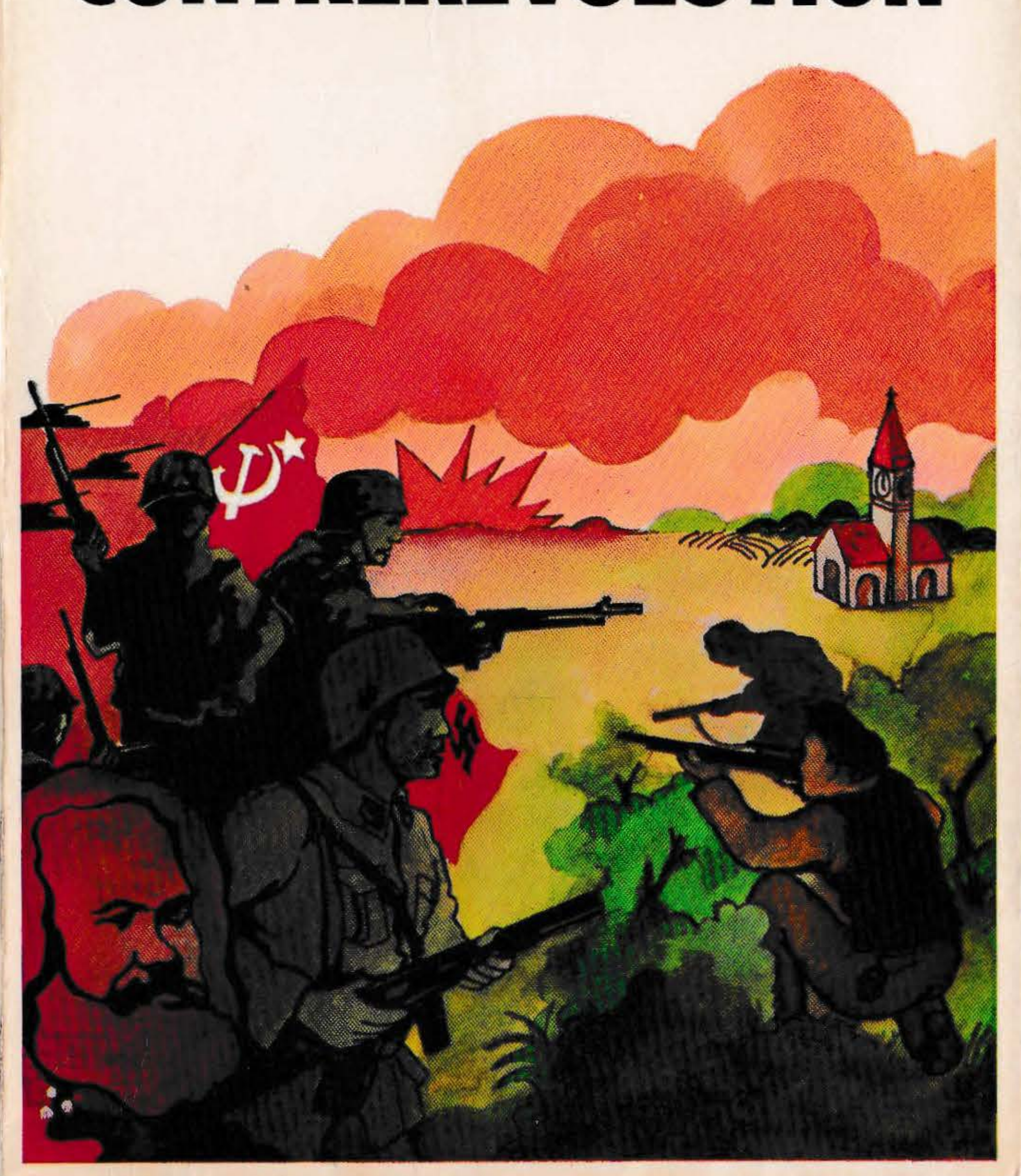
COLONEL CHATEAU-JOBERT

LA CONFRONTATION
REVOLUTION CONTREREVOLUTION



Ouvrages du même auteur
chez le même éditeur

MANIFESTE POLITIQUE ET SOCIAL (2e éd.).
DOCTRINE D'ACTION CONTRERÉVOLUTIONNAIRE.

PIERRE CHATEAU-JOBERT

La Confrontation Révolution Contrerévolution

Diffusion de la Pensée Française
Chiré-en-Montreuil, 86190 Vouillé

PRÉFACE

Quand les femmes réclament une certaine égalité avec les hommes, quand des jeunes gens réclament d'être reconnus comme coresponsables des affaires de la Cité avant même qu'ils aient atteint dix-huit ans, on peut se demander si ce genre de revendication ne leur a pas été inspiré avec quelque trouble arrière-pensée. Quoi qu'il en soit, on veut espérer qu'au moins ces jeunes gens comme ces femmes s'apprêtent à leurs responsabilités au même titre que devraient s'en soucier les hommes. Il est donc logique que tous se préoccupent de ce qui peut se passer dans le futur, pour savoir ce à quoi ils doivent dès maintenant se préparer.



Nous refusons le joug de la Révolution ; mais la *Confrontation Révolution-Contrerévolution* dépasse de beaucoup le simple aspect d'un affrontement par la force. L'adversaire est à l'intérieur même du pays comme il est à l'extérieur ; la guerre qu'il nous fait est « révolutionnaire » parce qu'elle est illimitée dans le domaine psychologique et moral ; illimitée au point que cet adversaire se donne le droit d'user de tous les moyens, aussi illicites, inhumains, immoraux qu'ils soient.

Ici apparaît donc la confrontation aiguë entre deux idéologies fondamentalement opposées car, de notre côté, nous n'avons pas le droit d'user de ces moyens qui soulèvent l'indignation quand ils sont employés par les révolutionnaires.

S'il semblait à quelques-uns que, par ce fait même, nous

fussions vaincus d'avance, ce livre prouvera le contraire. Dans cette confrontation, en effet, nous avons la puissance du plus faible ; mais c'est celle qui finit par triompher de forces matérielles écrasantes, parce qu'elle est fondée sur une supériorité psychologique, morale qui a ses racines dans les idéaux humains et spirituels les plus forts : des idéaux qui dépassent l'homme dans une recherche qui parfois l'amène du côté de Dieu. Et, par surcroît, nous possédons une *doctrine d'action* bien plus solide que celle de l'adversaire.

⁂

L'hypothèse d'une ère de violences pourrait paraître tellement improbable qu'il serait inutile de s'en préoccuper ; mais en réalité elle devient d'autant plus plausible que l'impréparation du peuple à y faire face incitera d'autant l'adversaire à en profiter.

La Yougoslavie, la Suisse ont très bien compris ce danger. En 1969 le gouvernement de la Confédération helvétique transmettait à *chaque* famille suisse l'opuscule « Défense civile » dans lequel on peut lire : « ... Voulons-nous survivre ? Voulons-nous sauver l'essentiel de nos biens ? La protection du pays ne dépend plus de l'armée seulement : nous sommes tous appelés à des tâches nouvelles. Il faut nous y préparer dès maintenant. Qui que nous soyons, hommes et femmes, jeunes et vieux, ce livre nous concerne. Il avertit, conseille, instruit, stimule. Nous voudrions aussi qu'il puisse rassurer... » Et la brochure s'achève par une évocation du combat libérant le pays d'un ennemi qui aurait réussi à le pourrir par l'intérieur et même à l'envahir de l'extérieur.

Sur un thème semblable, en 1971, les Yougoslaves ont effectué des manœuvres auxquelles toute la population a pris part. Selon M. *Dennison Rusinow,* « les manœuvres " Liberté 71 " ont montré qu'un petit pays peut en principe assurer seul sa défense [1] » « ... Les Yougoslaves arguënt donc que si la seule défense qui puisse être efficace dans leur cas est la " défense populaire générale ", en planifiant ce genre de

1. L'étude de M. D. Rusinow a paru dans *Le Monde Diplomatique* de novembre 1971.

défense et en s'y entraînant, ils se dotent aussi de la seule force de dissuasion qu'ils puissent posséder. »

Les Yougoslaves, cependant, espèrent pouvoir « miser sur l'armée régulière dès le début du conflit » alors que les Suisses envisagent le pire : « ... l'armée a été démobilisée. Le pays est livré au bon vouloir de l'ennemi, ... glissant peu à peu à la division, à la faiblesse, pour finir dans une trahison abjecte et la servitude » et cependant : « Même si l'ennemi devait occuper notre territoire pendant un temps assez long, les patriotes ne devraient pas désespérer. »

Grâce à ces références de caractère militaire, le lecteur pourra constater que la nouveauté de cette conception de défense n'est nullement utopique [2].

⁂

Si, avec les Suisses, nous pensons qu' « il faut imaginer le pire afin de pouvoir l'éviter », il ne faut cependant pas se braquer sur cette seule hypothèse au point d'en arriver à la considérer comme certaine et, de là, jouer les *Cassandre* en se réjouissant presque de prédire des catastrophes à ceux qui n'y croient pas. Peut-être peut-on encore éviter le pire, mais à condition de savoir agir, et d'agir dès aujourd'hui.

C'est urgent ! Si, en quelque pays, un gouvernement socialiste s'appuyant sur les communistes arrive au pouvoir — et le délai qui reste ne sera peut-être pas long — on peut être sûr que la *Confrontation Révolution-Contrerévolution* y aura sa diffusion très entravée. C'est là un exemple caractéristique des « libertés » qui nous attendent quand la Révolution aura classé la notion de patrie dans le lot des pensées interdites. N'importe quel gouvernement national se réjouirait d'un livre

2. Le texte de *La Confrontation Révolution-Contrerévolution* était achevé en 1968. Déjà à la fin de 1962 la partie qui a trait à la défense active avait fait le sujet d'un opuscule publié sous forme artisanale dans la clandestinité sous le titre : « *Les Forces armées du combat contrerévolutionnaire* » et cet opuscule avait lui-même en partie pour origine une étude antérieurement faite par l'auteur et reprise au *Centre des Hautes Etudes Militaires* en mai 1960 sur « les Forces de Résistance Intérieure ».

exaltant *l'esprit de défense* ; mais un gouvernement révolutionnaire l'interdira.

Ceci ne blanchit pas pour autant ces autres gouvernements qui laissent un peuple dériver vers le collectivisme marxiste. Eux aussi, mais selon d'autres conceptions et par d'autres moyens, sont des révolutionnaires et, qu'ils le veuillent ou non, c'est bien leur « libéralisme » qui aura fait le lit du communisme.



Ce livre est un peu comme une sorte de *fortification* ; c'est un ouvrage « à la Vauban » où les places d'armes, les réduits, les redoutes, les saillants et rentrants contribuent tous à une défense réciproque et à un renfort mutuel. Ainsi doit-il en être de la structuration contrerévolutionnaire. Sur les remparts, la place des hommes d'armes est prévue selon leurs spécialités ; mais tout le monde ne porte pas les armes et cependant, dans l'enceinte fortifiée, tout le monde participe à l'action d'ordre et à la sauvegarde des personnes et des biens ; et jusque dans les campagnes environnantes, chacun sait ce qu'il doit faire contre l'ennemi.

Mais Vauban a maintes fois rappelé qu'un ouvrage est inutile s'il n'est pas entre les mains d'individus instruits, entraînés, et au moral élevé. « Hommes et femmes, jeunes et vieux »... chacun est concerné par la défense aux remparts de la Cité, pour sauver les valeurs d'une civilisation en grand péril.

CHAPITRE PREMIER

NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA RÉVOLUTION ET DE LA CONTRERÉVOLUTION

A. Ce qu'est la Révolution

1 Il faut bien se résigner à rappeler parfois ce qui a déjà été dit. Les hommes d'action le font systématiquement, paraît-il, pour mieux ancrer les idées maîtresses ; et aussi pour donner aux derniers arrivants la possibilité d'attraper au vol le fil conducteur de la pensée exprimée.

C'est dans cet esprit que ces quelques premières pages sont consacrées à ceux qui, sans autre préparation, entreraient dans un domaine qui ne leur serait pas familier. Les autres, qui savent ce que sont Révolution et Contrerévolution, pourront s'en plaindre, comme ont droit de se plaindre les clients de ces salles de spectacle où l'on attend deux ou trois retardataires, en indisposant des centaines de personnes qui, elles, ont fait l'effort d'arriver à l'heure.

Quelques-uns de ces retardataires ont cependant une excuse : c'est qu'ils ignoraient cette confrontation Révolution-Contrerévolution déjà engagée.

Rien de bien étonnant à cette ignorance : la Révolution, si elle s'exprime parfois en tant que telle, dissimule soigneusement son jeu. Moins on parlera d'elle et de ses fins réelles, plus facilement elle poursuivra ses desseins. D'autre part, ceux qui pourraient la combattre, ceux qui *devraient* la combattre, agissent souvent comme des vaincus à son égard ; alors ils feignent de l'ignorer...

Il n'est pourtant pas possible de comprendre quelque chose aux événements sociaux ou aux démêlés politiques, sans

avoir quelque notion de ce qu'est la Révolution, phénomène humain, social, politique, économique, idéologique qui est la dominante des temps modernes depuis les révolutions qui furent ses premières manifestations publiques. Mais la Révolution n'est pas une suite de révolutions ; c'est la cause et le mobile de tout ce qui se rebelle contre l'ordre naturel. C'est le rejet systématique des seules bases solides sur lesquelles peut s'établir un véritable ordre social, quel que soit le régime d'Etat. Les révolutions furent seulement des déchaînements momentanés, qui amenèrent quelques hommes à rechercher l'origine d'un acharnement à détruire dont ils ne comprenaient pas les raisons.

La Révolution est la révolte permanente contre l'ordre naturel qui, sur terre, met l'homme à la première place (*avant* la société, laquelle est faite *pour l'homme*), lui impose ses devoirs et ses droits, lui donne les moyens d'atteindre au mieux ses fins temporelles et spirituelles, naturelles et surnaturelles.

La Révolution est la rébellion contre le Principe même de la création. Elle nie le principe d'être ; elle nie la morale. Elle est une force du mal.

Lorsqu'on personnifie la Révolution, ce vocable désigne l'ensemble des hommes qui agissent au bénéfice de cette volonté malfaisante. Même quand il s'agit d'êtres qui sont inconscients de leurs responsabilité en la matière, le terme de Révolution qui les englobe cependant, exprime les influences qui les font agir contre l'ordre naturel, influences qu'ils subissent directement, à partir d'hommes conscients de servir le mal, ou indirectement, ne serait-ce que par un entourage déjà déformé ou corrompu par les idées révolutionnaires.

Il y aura bien des hommes pour se douter que les théories politico-sociales qu'ils suivent, ne respectent pas les principes de justice et de charité sociales à l'égard d'autres hommes. Ils sont donc, à un certain degré, des révolutionnaires. Dès lors, qu'ils ne s'étonnent pas que les attaques menées contre la Révolution soient également dirigées contre eux en tant que révolutionnaires : leur responsabilité est entière quand ils agissent en ennemis de leurs semblables, même si jusqu'à présent ils ignoraient que leur comportement pût se rattacher

— dans le domaine politique et social notamment — à un nom précis : la Révolution [1].

2 Refuser un seul point de l'ordre naturel revient à rejeter celui-ci dans son ensemble. Ainsi, à titre d'exemple, si l'on se permet de nier l'égalité *fondamentale* des hommes ou le légitime droit de propriété, du même coup l'on porte atteinte à la dignité de la personne humaine et à la justice ; ou bien encore si l'on admet avec les libéraux que l'homme a droit à « la plus grande liberté », en passant sous silence la question essentielle des limites de cette liberté, c'est reconnaître que chacun pourra décider de ce qui est *sa* « vérité », et c'est aussi justifier la loi du plus fort... Accepter un principe révolutionnaire, c'est accepter le principe de la Révolution. Pour celle-ci il n'y a ni bon ni mauvais, ni vrai ni faux. Tous les moyens lui sont bons. Elle ne cherche que l'asservissement de l'homme en l'arrachant à l'ordre naturel.

Pour assurer sa domination elle sait manœuvrer les hommes politiques, les financiers, les gouvernements. Elle sait proposer aux ambitieux le tremplin collectiviste ou capitaliste qui leur conviendra le mieux. Elle sait tenter les faibles, les inconscients, les ignorants par la perspective d'avantages sociaux ou matériels. Elle sait corrompre et compromettre.

Elle n'a pas une doctrine ; elle en a plusieurs ; la Révolution, ce n'est pas le seul communisme, ou le seul libéralisme, ni seulement les progressismes. Ce ne sont là que les formes diverses d'une subversion mondiale ; et si le marxisme-léninisme en est la théorie la plus immédiatement dangereuse, la Révolution n'y est nullement attachée ; le jour où cette théorie ne serait plus le support efficace des idées révolutionnaires, elle serait vite remplacée par autre chose.

1. Dans le domaine idéologique, Révolution et Subversion sont des synonymes.

Quand un pouvoir révolutionnaire désigne comme « subversif » ce qui s'oppose à lui, il entretient une confusion de sens comme on en verra tant d'autres. Il voudrait faire croire que ce qui agit contre son gouvernement est, par ce fait même, *illégitime* ; mais quand le pouvoir agit en opposition avec les vrais droits des hommes, tels qu'ils découlent de l'ordre naturel, c'est lui qui perd sa *légitimité*. Il ne lui reste que la *légalité* (puisque c'est lui qui fait la loi). Mais des lois immorales n'obligent pas moralement les hommes.

C'est pourquoi il est bien vain de vouloir défendre l'homme, de vouloir instaurer un ordre social vraiment soucieux du bien commun des hommes, tout en ne luttant que contre l'une des formes de la Subversion. Pour gagner contre la Révolution, il faut lui tenir tête partout, lui résister de front.

3 Comment appeler cet esprit maléfique qui anime ceux qui s'opposent à l'ordre naturel ? Comment caractériser ces pressions psychologiques, financières, matérielles, — qu'elles soient communautaires ou technocratiques — qui arrivent à faire de l'homme l'esclave d'une société ? Comment désigner ces situations où l'homme ne compte plus face à un parti, une synarchie, ou l'orgueil d'un tyran ? Comment qualifier ce parti pris de minimiser les impératifs de la loi morale, de contester le droit naturel pour le remplacer par des lois iniques ?

A cette volonté de renverser les vraies valeurs, les soviets, les communistes chinois, les libéralistes, les socialistes d'une part et, d'autre part, les plus hautes autorités spirituelles — laïques aussi bien que religieuses — de la chrétienté, tous donnent le même nom : la Révolution [2].

2. Entre mille autres citations possibles, rappelons celles-ci : « La victoire de la Révolution dans un seul pays (...) est le commencement et les prémices de la Révolution mondiale. » STALINE, *Les questions du Léninisme*, t. I, p. 111.

« Pour le prolétariat, la libération et la victoire politique signifient seulement le commencement de la Révolution. » LIOU CHAO-TCHI, *Pour être un bon communiste*, p. 49.

De CLEMENCEAU (radical et franc-maçon) : « La Révolution est un bloc dont on ne peut rien distraire... », 29 janvier 1897 à la Chambre des députés.

Du côté libéral le *Pacte synarchiste révolutionnaire de l'Empire français* note : « ... le besoin de définir par la pensée, par l'expérience et par l'action le sens de l'actuelle Révolution mondiale. »

MICHELET — un « libéral » — posait la question : « Les démocrates-chrétiens ne tentent-ils pas de monter dans (les) deux trains à la fois en unissant les principes de la Révolution et ceux du Catholicisme ? » (Cité par *Cavalier et de Cheyssac* dans *Mon curé à sa place*). En quoi cette remarque rejoint maintes déclarations des papes quand ils dénoncent l'incohérence des catholiques-libéraux qui voudraient « *concilier les maximes* de l'Evangile avec celles de la Révolution » (LÉON XIII).

C'est André MALRAUX qui a écrit un jour une courte phrase qui explique toute notre époque. La voici : « La Révolution joue aujourd'hui le rôle que joua la vie éternelle » (Jean de FABRÈGUES, *La Révolution ou la foi*, p. 64).

La Révolution dépasse un Khrouchtchev ou un Staline, un Mao Tsé-toung, un De Gaulle ou un Roosevelt, tous acteurs conscients de cette coalition permanente inspirée par l'esprit du mal. Ces hommes passent, mais la Révolution, qui existait avant eux, continue après eux.

La Révolution est un phénomène d'ordre *mondial*. On ne comprend parfois toutes ses machinations que si on les considère sous cette optique. La Révolution, ce n'est pas seulement le gouvernement révolutionnaire ou les manifestations de forces révolutionnaires qui sévissent dans tel pays auquel on s'intéresse particulièrement. Ces expressions révolutionnaires limitées à une nation ne sont que les éléments d'un ensemble qui concerne directement tout ce qui est révolutionnaire de par le monde. Pour la Révolution, ce qui compte, ce n'est pas tel gouvernement révolutionnaire à maintenir en place quelque part ; ce qui compte, c'est uniquement le triomphe et la pérennité de la Révolution.

Tant que les hommes ne prêtent pas attention au problème, ils gardent quelque réticence à admettre que sur l'ensemble de l'humanité plane une sorte de conspiration du mal ; que le genre humain est en butte à une volonté malveillante contre laquelle, leur semble-t-il, on ne pourrait rien faire tant elle s'exercerait partout, à tout moment et de la façon la plus habile.

Ils considèrent que ce révolutionnaire dont on parle, est un homme comme les autres, et ils ne voient pas quel intérêt il aurait à rechercher le malheur de ses semblables. Mais ils peuvent être éclairés s'ils font connaissance avec les textes des doctrinaires de la Révolution. Certes ils n'y trouveront pas que la Révolution recherche le malheur de l'homme, mais ils découvriront que, ce qu'elle veut — et cela revient au même — c'est arracher les hommes à l'ordre de la création et les asservir à sa propre loi ; et pour cela il n'y a ni justice ni charité qui tienne.

C'est ainsi ; il n'y a qu'à lire... Mais la plupart des hommes ne cherchent guère à comprendre ; il leur est plus facile de suivre telles personnes auxquelles ils attribuent expérience et sens politique. Et voilà comment les révolutionnaires conscients de ce qu'est la Révolution, exploitent une clientèle servile qui a renoncé, en leur faveur, à la réflexion et à la

recherche de la vérité. Clientèle de ce qu'on appelle parfois des « braves gens » et qui, souvent, ne sont que des paresseux intellectuels, des imbéciles ou des « combinards » — la palme étant à décerner, évidemment, à ceux qui, de surcroît, osent se dire chrétiens.

La Révolution recrute ou introduit ses agents dans toutes les causes qui revêtent un caractère national, humanitaire ou philanthropique. Plus ces gens seront d'apparence honorable, plus leur rang social les rendra insoupçonnables, mieux elle trompera les hommes sur les desseins qu'elle poursuit.

Il est très fréquent que de tels personnages, en dépit de leur position sociale élevée, ne soient que des fantoches entre les mains d'un pouvoir occulte. Mais leur rôle dans le pourrissement de la société leur est bien facilité par la crédulité sans borne d'une foule de « bien-pensants », car l'ignorance de ceux-ci a trop souvent pour cause la lâcheté devant tout effort.

Au niveau de l'action, la Révolution profite des structures des diverses formes ou mouvements révolutionnaires. La coordination s'opère d'elle-même puisque les organismes révolutionnaires tirent dans le même sens. Mais on ne décèle aucune structure fortement charpentée qui, aux échelons les plus élevés, puisse concrétiser la Révolution. Cette structuration la rendrait d'ailleurs vulnérable en désignant les têtes de cette conspiration mondiale. Probablement peu nombreux sont les subalternes réellement conscients de ce complot contre l'Homme ; mais, quand rien ne s'oppose à eux, quelques individus *bien placés*, qui agissent contre la loi morale et l'ordre naturel, suffisent pour saper le fondement de la société et pour égarer les hommes ; et il leur est assez facile de se bien placer puisque aucun scrupule ne les retient, puisque pour eux la seule règle est « de se montrer le plus efficace, c'est-à-dire le plus fort [3] ».

4 Il existe bien un complot contre l'homme en général et la société chrétienne en particulier. Pour que ce complot poursuive son déroulement à travers les siècles, il n'est pas besoin de beaucoup de monde, ni besoin de personnages qui apparaissent aux premiers plans. En 1876 Disraeli précisait déjà : « Les gouvernements de ce siècle n'ont pas affaire seulement aux gouvernements, aux rois et aux ministres, mais encore aux sociétés secrètes... qui, jusqu'au dernier moment, peuvent réduire à néant tous les arrangements, qui ont des agents partout, des agents sans scrupules qui poussent à l'assassinat et peuvent, s'il le faut, amener un massacre. »

Cette puissance des sectes s'était déjà manifestée en France un siècle plus tôt : « Le renversement de la monarchie absolue a été une action préparée jusqu'en ses plus minces détails », a écrit Gaston Martin, agrégé d'histoire et maçon de haut grade, dans son livre sur *La Franc-maçonnerie française et la préparation de la Révolution.*

Le cerveau qui dirige la conspiration contre les vraies valeurs humaines a beau jeu pour utiliser une structuration et des rouages qui se chargent de la besogne pratique : dès 1789 plus de la moitié des députés français appartenaient à des loges maçonniques et il ne faut pas s'étonner que l'on ait pu dénombrer un minimum de 477 francs-maçons à l'Assemblée constituante précédant la *Convention* qui donna à la France sa première république.

On entend souvent dire que « la Franc-Maçonnerie n'est plus ce qu'elle était ; elle se cache moins ; la presse donne les comptes rendus de ses réunions et les noms des notables portés aux honneurs ; on fait état des soucis humanitaires des hauts dignitaires... » Mais n'est-ce pas la meilleure façon d'agir que de donner de soi une « image de marque » rassurante ? Et c'est pourquoi nombre de jeunes se précipitent dans les rangs maçonniques pour faire plus facilement carrière, renforçant ainsi l'empire de la F.˙.M.˙. sur la société.

Le mal est pire à l'heure présente et le danger plus redoutable, car il se voile souvent sous une apparence bon enfant à laquelle contribuent ces millions d'inconscients qui, de par le monde, ignorent à peu près tout des sociétés auxquelles ils apportent leur tribut, leurs voix, leurs forces. Ils constituent les innombrables petits nerfs qui s'insèrent dans la communauté humaine et font manœuvrer les hommes comme le ferait un cerveau du Mal.

3. « Rien n'étant vrai ni faux, bon ou mauvais, la règle sera de se montrer le plus efficace, c'est-à-dire le plus fort. Le monde, alors, ne sera plus partagé en justes et en injustes, mais en maîtres et en esclaves » (Albert CAMUS, *L'homme révolté*).

Jusqu'à l'Eglise elle-même, qui se trouve ainsi minée par l'intérieur ! En sorte que le travail de sape contre la doctrine chrétienne se fait désormais d'une façon beaucoup plus sûre que par des attaques fracassantes qui inquiéteraient les honnêtes gens.

Cependant, si la franc-maçonnerie se reconnaît elle-même comme « le bras droit de la Révolution [4] », ses sectes ne sont pas seules à entretenir la révolte contre l'ordre naturel. Une fraction du monde judaïque fournit également un support tout particulièrement efficace à la Révolution.

Si le judaïsme se définit comme la religion des juifs et, comme telle, n'est nullement pris à partie ici, non plus que l'ethnie israélite ou la nation israélienne, en revanche il existe un judaïsme révolutionnaire que l'on pourrait brièvement définir comme une conception philosophico-économique qui veut concentrer toute la puissance entre les mains des juifs. Ce judaïsme-là se caractérise par son manque de scrupule, son habileté dans l'intrigue. Il envahit la radio, la télévision, les avenues du pouvoir ; il domine la presse et la haute finance ; il saisit les leviers de commande économiques et politiques ; et l'autorité de fait tombe entre les mains d'hommes qui — parce que déracinés peut-être — n'ont aucun souci des impératifs moraux ni du bien commun de la nation qui a accueilli leurs ascendants.

Apparemment moins préoccupé d'idéologie que de puissance matérielle, ce judaïsme révolutionnaire constitue la liaison la plus sûre entre les diverses subversions, libéralisme, technocratie, synarchie, communisme, etc. Il joue un rôle important dans la collusion entre les subversions « blanche » et « rouge ».

Les racines du marxisme et du communisme sont sorties du cerveau de juifs, mais aussi celles du libéralisme et du capitalisme « américain ». Les influences juives et notamment

4. Bulletin de la Grande-Loge Symbolique Ecossaise, répondant à l'encyclique *Humanum genus* : « Léon XIII, avec une autorité incomparable et un grand luxe de preuves, vient de démontrer une fois de plus qu'il existe un abîme infranchissable entre l'Eglise dont il est le représentant et la Révolution dont la Franc-Maçonnerie est le bras droit. »

l'apport des banques se rerouvent partout où furent fomentées des révolutions, y compris la bolchevique [5].

Personne ne saurait s'étonner que la majeure partie de la presse — dont nombre de périodiques catholiques — soit sous le contrôle des juifs.

Ce n'est là qu'un fait — entre tant d'autres — qui montre comment la Révolution se manifeste partout et sous les formes les plus habiles pour poursuivre son complot selon ce qu'elle appelle « le sens (révolutionnaire) de l'histoire ».

B. Sens révolutionnaire et « machiavélisme » des révolutionnaires

5 Le sens révolutionnaire est facile à définir ; mais bien des hommes qui ont pourtant des responsabilités politico-sociales, n'ont jamais pris la peine de le connaître avant d'afficher leurs convictions ou leurs programmes [6].

Tout ce qui va à l'encontre de l'ordre naturel est de sens révolutionnaire : la dislocation des liens sociaux naturels, la paralysie des corps sociaux intermédiaires, les antagonismes érigés en système, le « droit » à l'erreur, le rejet de l'égalité

5. Karl Marx, qui était juif, a écrit dans ses *Œuvres philosophiques* : « Le Juif s'est émancipé à la façon juive, non seulement en se rendant maître du marché financier, mais parce que grâce à lui et par lui, l'argent est devenu une puissance mondiale. »

« ... Par l'argent qu'ils ont réussi à soumettre à leur domination, les juifs sont devenus les maîtres du monde. » *Les juifs et la vie économique*, de Werner Sombart (juif).

« A la tête de toutes les sociétés secrètes qui forment des gouvernements provisoires se trouvent des hommes de race juive ». — Disraeli, dans *The life of sir Georges Bentinck*.

« La maçonnerie est basée sur le judaïsme », *The Jewish Tribune*, New York, 28 octobre 1927.

6. Le *Manifeste Politique et Social* s'est donné pour mission essentielle de rappeler ce que sont, au regard de l'ordre naturel,
— les droits fondamentaux de la personne humaine,
— une conception de la communauté humaine,
— les éléments constitutifs essentiels de la société,
— les facteurs fondamentaux d'une politique internationale.

Il rappelle en outre les erreurs des théories révolutionnaires, communistes, libéralistes, etc., et donne un tableau de « La Révolution peinte par elle-même ».

fondamentale des hommes, l'atteinte au légitime droit de propriété, le mensonge à l'égard du peuple par la démagogie et la démocratie mal comprise, l'opposition systématique à une organisation professionnelle corporative, etc.

Il suffit d'assortir le tout de quelques touches flattant la liberté des mœurs, déconsidérant les vertus fondamentales, morales ou patriotiques, et de laisser glisser l'ensemble dans les écoles d'instituteurs et les séminaires, dans les syndicats et les organismes culturels, dans les réformes administratives et les décisions ministérielles. Pour peu qu'en outre les hommes en place, les magistrats, les policiers, les fonctionnaires, les professeurs aient été choisis en raison d'une orientation d'esprit favorable à la Subversion et, dans le pays, tout découle alors de cause à effet : il suffit qu'au niveau du gouvernement, d'une université, d'un journal, une décision soit prise, une information soit donnée dans le sens révolutionnaire, pour qu'elles soient reprises par des milliers d'hommes à l'esprit faussé par la Subversion et qu'elles entraînent d'innombrables répercussions nouvelles dans le sens révolutionnaire.

Non, vraiment, il n'y a pas lieu d'aller chercher ailleurs le secret de l'avance rapide de la Révolution, pas plus qu'il n'est utile d'invoquer un châtiment spécial envoyé par le Ciel dans le fait, par exemple, que tel homme qui pouvait sauver sa patrie l'amène droit au communisme. C'est la conséquence naturelle des lâchetés morales et politiques d'une nation qui, face à la Révolution, se contente de subir sans réagir.

Les hommes ne peuvent tout de même pas espérer qu'un miracle — qu'ils ne méritent pas — les mettra à l'abri des effets de leurs capitulations devant l'ENNEMI[7] !

7. L'ENNEMI, au sens idéologique, est celui qui fait obstacle à la THESE, et celui qui colporte l'ERREUR.

Les gens qui se laissent ballotter entre la vérité et l'erreur, peuvent souvent être classés dans l'une des deux catégories suivantes, précisées antérieurement dans la *Doctrine d'action Contrerévolutionnaire* (§ 208, n. 1).

1. Le *contrerévolutionnaire potentiel* est de tendance contrerévolutionnaire, mais peut commettre des erreurs dans le sens révolutionnaire. Eclairé et instruit il adopte la Contrerévolution.

2. Le *quasi-révolutionnaire* est de tendance révolutionnaire mais peut, en certaines occasions, avoir une réaction dans le sens contrerévolutionnaire. Cependant, même éclairé et instruit, il persiste à jouer son jeu du côté de la Révolution. (Ce qui se traduit généralement, sur le plan politique et social, par une collaboration et des compromis avec l'ennemi, par des illusions quant à la possibilité de faire du constructif en jouant au plus malin avec les révolutionnaires, par l'obstination dans l'emploi de méthodes révolutionnaires, etc.).

6 Il est certain que quelques esprits supérieurement intelligents se consacrent sciemment au service du mal[8]. Quand ces maîtres de la Révolution, quand ces hommes qui pensent pour elle, ont une influence politique, sociale ou intellectuelle, ils n'ont qu'à imprimer le sens révolutionnaire au déroulement des événements qui dépendent d'eux, et ils n'ont plus qu'à laisser faire : Il suffit que d'autres, des ambitieux, des inconscients ou des imbéciles emboîtent le pas, pour que la Révolution y gagne de toute façon. Point n'est donc besoin d'évoquer en permanence un certain machiavélisme pour expliquer les avances « inéluctables » des révolutionnaires. On en oublie trop facilement la raison la plus simple : la méconnais-

8. A elle seule l'histoire des sectes prouverait surabondamment que des hommes se mettent délibérément au service du mal. Ainsi la franc-maçonnerie a toujours mobilisé les ressources de certaines intelligences pour poursuivre impitoyablement ses desseins contre l'esprit chrétien : « ... Il y a une inspiration dominante, un plan arrêté et méthodique qui se déroule avec plus ou moins d'ordre, de retard, mais avec une logique invincible ». (Déclaration d'un chef de la majorité franc-maçonne de la Chambre des Députés au *Journal de Genève*, 15 janvier 1881, citée par M. H. DELASSUS dans *La Conjuration antichrétienne*.)

Le soutien de la franc-maçonnerie à toutes les formes de la subversion mondiale est un fait historique qui n'est plus à prouver (à ce sujet on pourrait utilement se référer aux remarquables ouvrages de L. de PONCINS et P. H. COSTON).

Bien que ces conjurations soient souvent décidées et menées secrètement par quelques hommes, elles arrivent à la longue à être connues. C'est ainsi, par exemple, que plus rien n'est ignoré des tactiques retorses tentées par les progressistes polonais pour faire des catholiques les instruments du communisme mondial (Cf. l'ouvrage de M. Claude NAUROIS, « *Dieu contre Dieu ?* »).

Par ailleurs les ouvrages de Crétineau-Joly et de Barruel demeurent des documents d'une valeur extraordinaire par les témoignages qu'ils apportent sur « le zèle de la Révolution pour le mal ».

Les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* de BARRUEL, qui étaient devenus pratiquement introuvables, viennent heureusement d'être réédités par *Diffusion de la Pensée française*, Chiré-en-Montreuil, 86190 Vouillé.

sance de l'Ennemie, la passivité générale devant la Révolution.

Les hommes ne parlent bien souvent du « machiavélisme » révolutionnaire, que pour se donner des raisons de justifier leur impuissance à réagir ; mais il n'est pas besoin d'être « machiavélique » pour faire parler, au nom de la « morale », des gens inscrits dans des partis ou des sectes qui refusent la morale, ou bien pour faire défendre des catholiques et des patriotes par de grands maîtres d'une internationale antichrétienne et apatride. Pour la Révolution il n'y a là aucune contradiction. Que lui importe, que les accusés à défendre soient idéologiquement ses adversaires ? Elle pourrait se réjouir de les voir condamner ; mais elle peut se réjouir bien plus car, en contribuant à défendre *un seul* d'entre eux, ce sont *des millions* de chrétiens et de patriotes qu'elle réussit à tromper en se donnant à peu de frais un visage humanitaire et rassurant.

Autre exemple de ce que l'on prend facilement pour du machiavélisme : on constate souvent que des révolutionnaires se battent entre eux pour des solutions divergentes, et l'on a tendance à croire que leur antagonisme n'est qu'astucieusement stimulé, dans le but de mieux tromper leurs adversaires. En réalité, à l'échelon de la Révolution, peu importent les divergences de vue entre révolutionnaires puisque, leurs solutions ayant toutes la marque révolutionnaire, celle qui l'emportera agira de toute manière dans le sens révolutionnaire.

C'est ce qui se passe fréquemment à l'occasion d'élections, et ce n'est pas le fait d'une habileté tactique particulière de la part des révolutionnaires que d'offrir aux votants, non pas un seul candidat qui serait le plus pur révolutionnaire, mais un assortiment de candidats de nuances diverses — mais tous inspirés par la Révolution. Les naïfs s'y laissent prendre et croient avoir fait œuvre positive en choisissant « le meilleur ». Or, en l'absence de tout candidat de valeur, un vote qui fait élire *le moins mauvais* — mais mauvais quand même — est de toute façon un succès pour la Révolution.

Parfois on évoque également ces pièges dans lesquels se trouvent subitement saisis des hommes ou des organismes — voire des établissements scolaires — qui ont commis la stupidité de troquer leur liberté contre une aide quelconque d'un gouvernement révolutionnaire, et qui, du jour au lendemain, se trouvent à la merci des séides de la Subversion...

A ces occasions une araignée révolutionnaire a-t-elle tissé une toile spéciale dans laquelle devaient tomber ces irréfléchis ? Nullement ; la toile d'araignée n'est faite que pour attendre une proie quelconque. Pour ne pas tomber dans le piège, il suffisait de ne pas aller du côté de la Révolution. Il fallait donc avoir un candidat, une solution à soi ; ou il suffisait de ne pas croire qu'un soutien pût être consenti sans arrière-pensée par un système qui ne ratera certainement pas une occasion de vous *tenir* sous le prétexte de vous *aider*.

Plus de neuf fois sur dix le « machiavélisme » révolutionnaire ne consiste tout bonnement qu'à mettre à profit l'inconséquence des « bons », et à exploiter la suite logique (de cause à effet) de leurs incohérences.

7 Si la Révolution apparaît comme satanique à l'échelon le plus élevé, si elle se montre souvent machiavélique chez les hommes qui usent consciemment de l'astuce, de la compromission, de la vénalité dans l'élaboration de leurs plans contre l'ordre naturel et la loi morale, par contre il n'est pas besoin, dans la vie courante, de faire constamment appel à des tactiques diaboliques pour expliquer comment des hommes en si grand nombre se font les complices de la Révolution.

Ce qu'on taxe de machiavélisme se découvre dans les directives révolutionnaires et les procédés suggérés pour pousser à la désagrégation de la famille, à la corruption des jeunes, à la perversion des mœurs, à la subversion du clergé. On le reconnaît dans les manœuvres à très longue échéance, parfaitement combinées pour augmenter la masse des prolétaires ou pour imposer un système d'habitat concentrationnaire qui contribue à la dépersonnalisation des hommes et à l'emprise de la Subversion ; on le voit dans les tactiques prévues très à l'avance pour dresser des catégories humaines les unes contre les autres ou pour aboutir à ce qu'une presse, que l'on pourrait croire antirévolutionnaire — voire catholique — distille pernicieusement la Révolution dans les milieux encore sains.

Le seul machiavélisme que l'on puisse reconnaître comme tel, est celui qui donne sciemment aux hommes des raisons « morales » d'agir mal en leur faisant croire qu'ils agissent bien. Et encore, si ce machiavélisme réussit, c'est bien parce que la plupart des « bons » sont incapables de s'organiser pour informer et instruire leurs semblables en vue de dénoncer la manœuvre de la Subversion, et incapables de mener une action qui soit à la mesure du péril.

Non... en réalité ils n'en seraient pas incapables, mais ils sont trop veules pour le faire.

C. Le paravent de la Révolution : Les avocats de l'Erreur et la fausse opposition

— *Les avocats de l'Erreur*

8 La Révolution reçoit une aide aussi puissante que subtile de la part de ceux qui ne parlent des révolutionnaires — sans jamais nommer la Révolution — que pour trouver des excuses ou des explications à leurs erreurs. Ils agissent exactement comme le feraient des avocats de l'Erreur.

Il s'en trouve dans tous les milieux et ils opèrent sous des formes variées. Etant admis — par eux tout au moins — qu'ils sont du côté de l'ordre et de la morale, ils adoptent, à l'égard de l'ordre et de la morale, un parti pris de non-conformisme qui les amène à un *dénigrement systématique* n'épargnant que ce qui est du côté de la Révolution.

Ainsi, pour prendre un exemple bien simple, ils critiqueront avec un mépris indulgent l'incitation à la « b.a. » du scoutisme, cette bonne action supplémentaire sollicitée chaque jour comme un réflexe, mais ils feindront d'ignorer l'éducation marxiste inculquée aux enfants dans les troupes communistes. Et si on leur demande de préciser leurs griefs contre certains organismes s'intéressant à la formation morale et humaine des jeunes, ils ressortent les arguments les plus partiaux que la Révolution s'est chargée de découvrir et de propager dans « la bonne société ».

Des exemples aussi courants peuvent être taxés d'erreurs

bénignes, mais leur répétition en fait un instrument très efficace de la campagne révolutionnaire. Celle-ci exploite tout ; l'essentiel, pour elle, est de semer le doute de façon que les hommes ne discernent plus quel est le côté de la vérité.

La Révolution n'a pas grand mal à trouver des hommes qui se chargent de créer la confusion qui lui est utile : Pour se faire avocat de l'Erreur, il suffit de trahir les vraies valeurs et, par exemple, de considérer comme normal que l'intelligence, l'art d'écrire ou la simple bonhomie relèguent au second plan le souci de la vérité et donnent un droit à encourager l'erreur ou l'immoralité. Et l'on entend alors des appréciations sur tel ou tel révolutionnaire : « Oui, mais à part cela (cela, c'est le côté révolutionnaire du personnage), c'est une si belle intelligence !... » — « Bien sûr, tout ce que dit cet écrivain n'est pas acceptable, mais c'est si bien écrit !... » — « C'est un socialiste sectaire ; il vote pour la Révolution « les yeux fermés », mais c'est un homme si honnête !... »

Qui n'a pas entendu ces phrases écœurantes ? et souvent prononcées par ceux-là mêmes qui portent la responsabilité de n'avoir pas nettement éclairé, averti, inquiété ces gens si « intelligents », si « cultivés », si « honnêtes »...

Ces défenseurs des révolutionnaires font preuve de tant d'incohérence — sinon de duplicité — qu'ils prennent en considération une intelligence qui est malhonnête, et qu'ils oublient que la première honnêteté est un effort pour connaître et respecter ce qui est *vrai*.

On les voit se pâmer d'émerveillement devant une littérature de pervertis ou quelque scénario d'invertis. Ils croient faire preuve d'un esprit « large », d'un esprit « éclairé », parce qu'ils admettent une pourriture mentale souvent enrobée d'un prix littéraire ou d'une appartenance à telle « académie ». De ces gens-là le bon sens rabelaisien s'esclaffait : « Ils " en " mangeraient si on " la " leur présentait dans un pot doré ! »

Toutes les occasions leur sont bonnes pour marquer leur délectation de ce qui leur est mis sous le nez par le clan de la Subversion. Ainsi en fut-il, par exemple, lors de l'interprétation que les révolutionnaires leur présentèrent de l'en-

cyclique *Pacem in terris* : Ils ont fait chorus avec les marxistes, les libéraux et les « chrétiens » progressistes réunis, tous ceux-là qui ont brandi *une* phrase de l'encyclique en oubliant les autres dont, par exemple, la toute première : « La Paix sur la terre (...) ne peut se fonder ni s'affermir que *dans le respect de l'ordre établi par Dieu* » et : « La paix n'est qu'un mot vide de sens si elle n'est pas fondée sur l'ordre (...) qui repose sur la vérité, se construit sur la justice, reçoit de la charité sa vie et sa plénitude et enfin s'exprime efficacement dans la liberté. »

Et parce que les plus grands chefs de la Révolution ont bruyamment applaudi la parution de cette encyclique, eux qui nient l'âme et Dieu, eux qui refusent à l'homme la vérité, la liberté, la justice sociale, il s'est trouvé, entre autres avocats de l'Erreur, quelques chrétiens notoires, parfaits imbéciles ou parfaits révolutionnaires, pour laisser entendre que le Pape faisait un pas vers la « paix » révolutionnaire [9] !

Souvent ces hommes ont tout appris sur l'Ennemie, mais dans une optique faussée par l'oubli du danger permanent qu'elle représente. Fréquemment ils parlent d'elle comme au passé — argument que la Révolution elle-même leur souffle — ; ils disent que l'on dramatise en considérant les révolutionnaires d'aujourd'hui (ceux qu'ils voient souvent sous une forme empâtée ou apathique) comme des éléments dangereux pour l'homme et la société. Et pourtant, s'ils réfléchissaient, ils le découvriraient aisément, ce véritable Révolutionnaire : Ce peut être tel chef du personnel, tel contremaître, tel « P.D.G. » ou petit patron imposant un rendement de travail dans une optique où le profit a priorité sur la condition de l'homme ; ou bien tel professeur champion d'une éducation sexuelle corruptrice de la jeunesse...

Même devant le danger révolutionnaire le plus flagrant, devant le péril marxiste, on découvrira des avocats de l'erreur pour vouloir ignorer que partout dans le monde, et lors de tous les déchaînements sanglants, les éléments perturbateurs, les pillards et incendiaires, les groupes de tueurs ne sont jamais ces calmes imbéciles à teinture révolutionnaire qu'ils connaissent personnellement. Ceux qui ont subi la violence révolutionnaire racontent tous la même chose, dans le plus petit hameau d'Espagne comme, en d'autres temps, en France, en Russie, en Extrême-Orient, en Algérie : « Un jour " ils " sont passés, venant on ne sait d'où. Ils ont convoqué les " rouges " d'ici, les ont traités de traîtres, les ont menacés, ont exigé des noms de " condamnés " ; et ils ont fait tuer des notables, des prêtres, des religieuses ; ils ont fusillé des jeunes gens et fait violence à des jeunes femmes qui n'avaient pu fuir. Ils sont passés dans les maisons pour piller les objets de valeur, casser ceux qu'ils ne pouvaient emporter, exiger l'argent ; ils ont jeté des récalcitrants par la fenêtre... » Malheureusement il existe des aveugles volontaires, qui s'imaginent qu'ils n'auront affaire qu'à ces « bons petits communistes » qu'ils côtoient dans leur quartier ; qu'ils n'auront affaire qu'à des gens qu'ils pourront raisonner !

Ils sont tellement déformés par l'orientation de leurs études, qu'ils en arrivent à perdre de vue qu'il s'agit d'une *révolte permanente* qui, à chaque moment, aura ses théories, ses hommes, ses artifices pour *s'acharner au mal.*

Ils dissimulent le vrai visage de la Révolution derrière un masque qu'ils façonnent pour qu'il n'effraie pas.

9. Les interprétations de certains journaux — parfois sous étiquette catholique — furent tellement tendancieuses, sinon scandaleuses que, quelques jours seulement après la parution de l'*Encyclique*, Radio-Vatican devait rappeler « le sens profondément différent que catholiques et communistes donnent au mot *paix* ».

9 Certains, parmi les avocats de l'Erreur, sont particulièrement habiles à susciter quelque *complexe d'infériorité* qui puisse jouer en faveur de la Subversion. Ils exposeront, par exemple, qu'une étude complète des diverses idéologies est devenue si difficile, qu'émettre une opinion est imprudent, à moins d'une véritable érudition sur le sujet. (Ce qui est évidemment leur cas, et c'est bien en cela que réside leur grave responsabilité, car leur érudition, qui devrait servir à la vérité, ne cherche nullement à rappeler celle-ci, mais à intercéder pour le côté de l'erreur.)

A les entendre un homme honnête ne peut guère proclamer sa foi en une vérité s'il n'a pas passé quarante ans de sa vie à chercher où sont le vrai et le faux. Ils trouvent donc raisonnable que les hommes de bonne foi se taisent... mais

ils admettent très bien que les mauvais parlent ; et ils ne voient même plus ce qui est anormal en ce qu'eux-mêmes, qui se proclament « défenseurs de la vérité », soient devenus, contre la vérité, des intercesseurs en faveur de causes insoutenables.

Ils vous montreront combien il faut être réservé avant de condamner : S'appuyant sur quelques rappels historiques, ils « justifieront » l'essor du marxisme en évoquant la misère des masses du XIX[e] siècle et l'attitude « ponce-pilate » des possédants ; ils parleront de l'inaptitude du clergé à conserver ses fidèles, de sa naïveté en croyant que le style imprécatoire et l'anathème suffiraient à s'opposer à la déchristianisation. Ils tenteront de réduire les dimensions de l'erreur marxiste en la rendant explicable par d'autres erreurs, et, de là, ils la prétendront acceptable. Ils citeront des phrases de Karl Marx, qu'ils utiliseront comme des arguments pour faire admettre que « tout le marxisme n'est pas à rejeter ». Partant d'une phrase qui, extraite de son contexte, est inoffensive, ils donnent l'impression — et c'est bien ce qu'ils veulent — que l'on peut rechercher une vérité du côté de l'erreur, c'est-à-dire hors de la vérité totale.

Qu'ils prennent Marx pour un génie, qu'ils lui trouvent des tas d'excuses, qu'ils expliquent que Marx n'a abouti à des extrêmes que par réaction contre Hegel, quelle importance cela a-t-il au regard des erreurs et des horreurs que le marxisme a entraînées ? L'intérêt purement spéculatif de leurs études leur fait oublier le drame humain où des millions d'hommes ont perdu la liberté, la vie, le droit de croire ; et cela est infiniment plus important que Marx lui-même et que tout ce qu'il a bien pu écrire [10].

10. Lorsqu'on évoque la Révolution dressée contre le christianisme, c'est le plus fréquemment le marxisme qui vient à l'esprit. Pour bien des raisons, en effet, il aura représenté pendant longtemps l'expression la plus brutale de la Révolution. Le marxisme s'attaque initialement et fondamentalement à la Vérité. Il prétend arracher l'homme à l'ordre naturel et surnaturel. Le libéralisme en arrive au même point de révolte mais par contrecoup, pourrait-on dire. Pour justifier sa loi du plus puissant, il s'appuie sur une fausse conception de la liberté et, de ce fait, il se trouve aussitôt en contradiction totale avec l'ordre naturel (Annexe 1, § 130, 131).

Le Marxisme-Léninisme aura été le vecteur le plus efficace, le virus le plus mortel de la Révolution, il aura disparu, sera remplacé par une autre théorie subversive, que ces érudits en seront encore à rechercher le bon petit texte inédit qui pourrait remettre en question la responsabilité de Hegel, de Marx ou de Staline. Celle-ci conserve un intérêt historique, littéraire et philosophique, mais elle n'a pratiquement plus aucune importance par elle-même : Marx pourrait bien être réhabilité, que ce qu'on appelle le marxisme n'en aura pas moins été une calamité sans précédent dans l'histoire du monde.

La plupart du temps il n'est pas besoin de bien longues explications pour s'apercevoir que telles conceptions révolutionnaires sont fondamentalement erronées au regard de l'ordre naturel, de la loi morale, du bien commun de l'humanité. Dès que l'on a bien retenu en quoi ces théories sont fausses, on est en droit de s'arrêter là dans leur étude et de se préoccuper immédiatement de choses plus concrètes pour opposer une construction sociale positive aux effets destructeurs de ces théories de la Subversion.

Précisément parce que toute une vie serait insuffisante pour déterminer le contour exact des erreurs, il est indispensable que tout le monde ne perde pas son temps à devenir spécialiste de telle ou telle « philosophie » subversive. Si quelques spécialistes sont nécessaires, c'est bien pour que les autres hommes soient rapidement instruits contre les théories de l'Erreur, et soient affermis sur les principes de vérité qui guideront leur action. Sinon l'étude de l'ennemi dégénère en la recherche exclusive d'une satisfaction intellectuelle personnelle, en oubliant le côté positif qui la justifiait.

10 Si certains avocats de l'Erreur mettaient autant d'acharnement à expliquer concrètement où est le bien qu'ils en mettent à humer l'odeur de l'erreur, la Révolution ne bénéficierait pas de l'extraordinaire propagande que lui font leurs écrits.

Les théories révolutionnaires seraient beaucoup moins connues et beaucoup moins dangereuses si les spécialistes de leur étude ne se délectaient parfois à répandre le fruit de

leurs cogitations dans un public qui n'a reçu aucune formation lui permettant un jugement exact sur le sujet [10bis].

Faire étalage de nuances à propos de ce qui est mauvais, est souvent dangereux, car les hommes non prémunis en arrivent à croire qu'il est bien difficile de cerner l'erreur, donc que l'erreur n'est pas si évidente, donc que la vérité n'est pas si certaine. En dissertant sur les points marginaux d'une théorie, les avocats de l'Erreur finissent par escamoter, dans l'esprit des hommes, le fait que la théorie est *fondamentalement* fausse.

Les auteurs de ces imprudences verbales ou écrites auront beau dire que leurs raisonnements sont inattaquables, il n'en reste pas moins que — par orgueil bien souvent — ils auront contribué à servir l'Erreur : Ils auront pu éclairer un homme déjà averti sur ces questions, mais, pendant le même temps, ils auront peut-être égaré cent personnes de bonne volonté.

11 L'arme la plus sournoise employée par les avocats de l'Erreur est *l'omission* dans l'argumentation : Ils s'élèvent contre ce qui est imparfait d'un côté, mais leur silence couvre ce qui est mauvais de l'autre. Ou bien, sous le prétexte de faire le point sur les erreurs de certaines personnes, ils en arrivent à rapetisser la vision exacte des conséquences des fausses doctrines, et à minimiser la responsabilité de ceux qui les propagent. Ils commettent ainsi la lourde faute d'introduire dans le cerveau des hommes l'idée qu'on peut « s'arranger » avec l'erreur et le compromis tout en conservant la conscience tranquille. Et quand on le leur reproche, ils se retranchent derrière la nécessité de limiter leur sujet, en prétendant qu'il appartient à d'autres d'ouvrir le volet qu'ils ont laissé fermé. Ils ne se préoccupent pas de l'impression forcément erronée que fait naître leur raisonnement ; ce n'est pas la vérité qu'ils essaient de faire découvrir, c'est l'erreur qu'ils essaient de rendre acceptable.

10 bis. La Vérité, le Bien existent, même si parfois il n'est pas commode de déterminer la meilleure façon de les servir. (Ce sujet a été fréquemment évoqué dans la *Doctrine d'action contrerévolutionnaire*). Pour ce qui nous concerne, quand nous parlons de *notre* vérité et de ce que nous reconnaissons comme *bien*, ce ne sont pas des notions que nous aurions arbitrairement admises à titre personnel ; ce sont celles qui s'imposent pour permettre aux hommes de s'accomplir au mieux dans leur vie terrestre et leur destinée spirituelle selon l'ordre naturel et divin.

Ainsi certaines « élites » — dont des religieux au talent oratoire reconnu ou à la plume très sollicitée — se réjouiront publiquement de telle déclaration d'une secte maçonnique. Ils parleront aussitôt d' « une franc-maçonnerie retournant à ses sources spirituelles d'origine » (?) ; ils crieront leurs vœux pour un rapprochement... Et, une fois encore, ces hommes auront « oublié » de rappeler, en regard de la déclaration qu'ils propagent, la volonté maléfique de la franc-maçonnerie.

D'autres encore, partis pour convertir des communistes, auront fait un tel effort pour se rapprocher d'eux que leurs interlocuteurs leur seront devenus sympathiques — ce qui n'est pas exclu de ceux qui se réclament du communisme sans savoir ce que c'est — et ils iront proclamer partout leur attachement à ces communistes « honnêtes »... Alors qu'ils devraient parler d'hommes honnêtes égarés dans le communisme, ils donnent à penser que le communisme peut être honnête.

Ils diront peut-être qu'ils « jettent des ponts » pour sauver des *hommes*, mais ils ne veulent pas voir que ces hommes passent ces ponts sans se débarrasser des erreurs colportées antérieurement. Alors qu'ils devraient couper les ponts devant l'Erreur, ils lui donnent l'occasion de venir perdre des hommes en plus grand nombre !

Tantôt c'est Marx que l'on défend, tantôt des francs-maçons qui sont dépeints comme inoffensifs, tantôt des « communistes » qui deviennent de braves gens ; mais tout cela qui serait possible, est présenté de façon telle qu'aussitôt c'est le marxisme qui n'est pas à rejeter, c'est la franc-maçonnerie qui n'est plus l'ennemie de toute société chrétienne, c'est le communisme qui devient admissible.

Conclusions fausses et que leurs responsables pourront bien se défendre d'avoir voulues : en omettant de procéder à un rappel qui rétablisse l'équilibre en condamnant l'erreur, en omettant de fustiger ceux qui colportent l'Erreur ou qui l'exploitent, ils acceptaient à l'avance que la confusion soit faite.

C'est jeter la suspicion sur la vérité que d'estomper, dans les esprits, l'idée bien nette que l'erreur, même réduite à sa vraie dimension, n'en reste pas moins l'Erreur, et qu'elle est fondamentalement inconciliable avec la vérité.

Faire naître de simples impressions qui soient favorables à l'erreur, c'est faire glisser les hommes vers l'erreur [11].

2. *La fausse opposition*

12 Dès le moment où la Révolution est identifiée, il semblerait facile que chacun pût la déceler et se dresser contre elle en contre-attaquant les positions des révolutionnaires et leurs gouvernements. Il pourrait en être ainsi. Malheureusement certains hommes, en feignant d'attaquer le système révolutionnaire, constituent en réalité un écran protecteur grâce auquel la Révolution échappe aux coups. Leur opposition à la Révolution est fausse ; elle ne vise que des personnages, des procédés, des actes du clan de la Subversion, mais en se gardant de désigner la Révolution comme l'ennemie. En sorte qu'aucun résultat positif n'est à attendre puisque jamais la cause déterminante du mal n'est affaiblie. L'opposition ainsi marquée contre le régime dénigré dégénère en polémiques politiques n'abordant jamais le fond du problème, et elle tourne finalement à l'avantage de la Révolution en dirigeant de nombreuses tendances contrerévolutionnaires vers des voies sans issue.

Cette fausse opposition n'est pas le seul fait d'inconscients ou d'ignorants ; elle est bien souvent menée par des Révolutionnaires qui sont très conscients de l'être. Ainsi verra-t-on la presse aux mains des puissances de la haute finance jouer de l' « opposition » — car ce jeu lui assure une bonne clientèle —, mais elle se garde bien d'aller trop loin ! Il ne faudrait pas croire que M. Y., directeur de tel grand périodique, en veuille le moins du monde à un Système qui lui convient tellement bien. Il suffit de décortiquer ses attaches politiques, maçonniques et bancaires pour être édifié.

11. L'Annexe I sur « La Révolution dans les esprits et dans les termes » donnera maints exemples sur la façon dont procèdent les révolutionnaires pour engendrer le doute et répandre l'erreur.

Nombreux sont les opportunistes de l'opposition, qui alimentent livres et gazettes de leurs écrits. Les hommes simples et honnêtes font parfois preuve, vis-à-vis de leur littérature, d'une naïveté qui frise la bêtise car, lorsqu'un organisme ou un journal se dit d'esprit « révolutionnaire et socialiste » par exemple, il affiche publiquement le caractère factice de son opposition au Système. Les hommes, malheureusement, se contentent souvent de la satisfaction d'articles qui leur permettent d'épancher leur bile ; et leur énergie potentielle se trouve déviée en un simple assouvissement de leur ire.

C'est encore cette fausse opposition qui garantit le plus sûrement la relève révolutionnaire, par l'intermédiaire de tous les organismes, journaux, hommes politiques dont on se demande toujours comment il se fait que leurs paroles ou écrits ne soient pas interdits tant ils vitupèrent les gouvernements. Ils s'acharnent contre les hommes au pouvoir, mais non contre les idées révolutionnaires. Que les gouvernements soient renversés ou les ministres remplacés... et de nouveaux révolutionnaires arrivent au pouvoir avec le préjugé favorable que leur vaut leur agressivité antérieure contre les hommes qui étaient en place. Les courriers de la colère se transforment alors en courriers de la servilité et l'esprit public d'opposition (fausse) hisse sur le pavois des hommes qui perpétuent la Révolution.

La fausse opposition, dans les milieux politiques officiels ou journalistiques, est faite de ces gens qui, dans l'antichambre du Système [12], font grand tapage jusqu'à ce qu'on leur ouvre la porte et qu'ils soient invités à assurer, non un changement, mais... la relève.

13 Il est bien des ignorants sincères qui sont trompés par une fausse opposition qu'ils contribuent eux-mêmes à entretenir. Beaucoup d'entre eux se tiennent parfaitement au courant de l'actualité. Ils connaissent le dédale politique, les inten-

12. Système : Expression qui, en France notamment, ne désigne pas autre chose que la Révolution dans les mœurs de ses politiciens, et particulièrement dans leur étonnante faculté de toujours refaire surface. Le pouvoir se passe de mains révolutionnaires en mains révolutionnaires, et rien n'est changé.

tions cachées et le déroulement des combinaisons qui vont se faire jour ; ils savent — disent-ils — ce qu'il faut faire et les urgences...

Par une accumulation de détails ils croient connaître les raisons profondes ou les motifs inavoués qui conduisent les hommes, mais ils ignorent tout de ce qu'est la Révolution. Ils sont tellement occupés par des problèmes *d'importance secondaire* qu'ils affirment, sans plaisanter, n'avoir pas le temps d'étudier *l'essentiel*, à savoir les causes profondes et l'orientation de l'action nécessaire.

Ce sont eux, pourtant, qui se permettent d'abreuver de conseils et d'exhorter à aller vite... alors que leur science étonnante ne leur a pas fait dépasser le stade des manœuvres des partis politiques.

Quelques-uns se font illusion à eux-mêmes : Ils se diront chrétiens, ils afficheront leur hostilité au marxisme, ils arboreront une morale et des sentiments nationaux. Ils prétendront qu'ils s'opposent à la Révolution. Mais ils oublieront de reconnaître qu'ils prônent le libéralisme, ou bien qu'ils ont admis, de la démocratie, tous les principes révolutionnaires qui la faussent [13].

Ils s'indigneraient de pouvoir être placés, dans l'échelle de la Subversion, avec les ennemis déclarés de l'humanité ; mais ils sont pourtant à mettre dans le même panier, car toutes les subversions sont unies entre elles : elles font cause commune dans leur refus de se soumettre à l'ordre naturel.

Sur le seul plan temporel dont généralement ils se préoccupent, leur attitude à l'égard de la Révolution trahit les vrais droits de l'homme, la sauvegarde de la patrie, le bien commun du peuple.

Et pourtant il ne faudrait souvent que peu de choses pour que certains de ces hommes mènent un combat contre-révolutionnaire. Il suffirait parfois qu'ils aient seulement une notion exacte de ce qu'est la Contrerévolution.

13. L'Annexe I expose certaines attitudes de « vrais et faux révolutionnaires » (§ 139 à 142) et, à propos des « inconscients au service de la Révolution », rappelle certaines notions concernant la démocratie (§ 135 à 138).

D. Contrerévolution et doctrine d'action contre-révolutionnaire

14 « La Révolution est debout (...) elle marche, elle court (...) [14]. » Mais sa victoire n'est pas inéluctable, même si une confrontation aiguë entre Révolution et Contrerévolution paraît à peu près inévitable en certains pays.

C'est un lieu commun de dire que le succès de la Révolution est surtout dû à la fainéantise de ceux qui devraient la combattre. Les révolutionnaires sont des hommes qui n'ont pas de moyens qui ne soient connus. Aux échelons les plus élevés aussi bien que dans les détails d'application pratique, ils commettent également des erreurs et des fautes de tactique. Ils sont d'ailleurs prisonniers, dans une certaine mesure, des apparences qu'ils doivent respecter pour ne pas effrayer les hommes.

Mais leur audace est de plus en plus grande, évidemment, à proportion de la soumission de leurs futurs esclaves. C'est ainsi qu'ils en arrivent, par exemple, sans que le peuple s'insurge, à substituer à la magistrature leurs tribunaux révolutionnaire « d'exception » — ce qui dit assez bien que la simple justice y est exceptée — et à remplacer les décisions incombant normalement à des juges par d'arbitraires mesures de police. Ce sont autant d'occasions qu'ont les hommes pour comprendre le péril que courent les institutions qui devraient sauvegarder leurs droits naturels. Toutes les atteintes aux fondements de la société, corps intermédiaires, responsabilités et prérogatives légitimes des corporations, provinces, etc., sont autant de motifs qui devraient normalement suffire pour que les hommes se dressent contre la Révolution [15].

Malheureusement les hommes se contentent le plus sou-

14. Joseph de Maistre, 1753-1821, *Œuvres*, t. XIV, p. 156.

15. Dans *Das Gesetz Christi* (La Loi du Christ) le R. P. Rédemptoriste B. Häring, en traitant du droit de résistance active au pouvoir, et du droit d'insurrection des citoyens contre l'Etat, cite M. Pribilla (An den Grenzen der Staatsgewalt) : « Principiis obsta ! Résistez dès le début aux dérèglements du pouvoir ! Sinon le salut viendra trop tard ! »

Et il rappelle que : « ... C'est à temps que le chrétien doit s'occuper de politique. »

vent de protestations passives et, en fin de compte, ils se résignent à subir la loi du plus fort : exemple de châtiment naturel par lequel un peuple se trouve puni par les effets mêmes de la bassesse à laquelle il a consenti.

Cependant le système révolutionnaire, parce que contraire à l'équilibre social de l'ordre naturel, contient en lui-même les germes de sa propre destruction : quand l'arbitraire fait loi, tout arbitraire opposé peut prétendre à devenir la loi. Mais en revanche l'ordre naturel — précisément parce qu'il est naturel — tend toujours à se rétablir. Et c'est pourquoi, même après les pires excès, on voit de nouveau s'amorcer un retour aux normes de l'ordre vrai. Encore faut-il vouloir activer cette orientation vers le bien, et s'opposer aux efforts incessants que fait la Révolution pour se perpétuer sous des formes nouvelles.

D'où la nécessité d'une action contrerévolutionnaire.

15 La Contrerévolution s'oppose à la Révolution, et elle contre-attaque.

Le *Manifeste politique et social* et la *Doctrine d'action contrerévolutionnaire* ont, antérieurement, présenté la Contrerévolution et l'action contrerévolutionnaire[16].

Le M.P.S. s'est proposé de rappeler les bases de l'ordre social que tout homme honnête à la recherche d'une vérité sociale, peut reconnaître comme éminemment souhaitable, quelles que puissent être initialement ses croyances.

La D.A. a rappelé les caractéristiques et les principes d'une action conforme à sa fin. Les règles de cette action s'imposent pour établir l'ordre social voulu, mais elles sont aussi

16. Pour abréger on désignera parfois le *Manifeste Politique et Social* par les initiales M.P.S., la *Doctrine d'action Contrerévolutionnaire* par les initiales D.A., les termes Contrerévolution et Contrerévolutionnaire par C.r., c.r., et enfin *La Confrontation Révolution-Contrerévolution* par C.R.-Cr.

La D.A., en particulier, s'est attachée à montrer la cohérence et l'efficacité de l'action c.r., à montrer la vanité des objections opposées à la contrerévolution et, pour commencer, à ce nom lui-même. On trouvera ultérieurement en Annexe I, un commentaire se rapportant en partie à ce dernier sujet (§ 139 à 142).

nécessaires pour toute autre activité humaine si l'on veut qu'elle atteigne sa plus grande efficacité.

En quelques dizaines de lignes — qui malheureusement ne pourront être marquées de la progressivité avec laquelle les ouvrages antérieurs ont voulu procéder — on définira brièvement la Contrerévolution :

La Contrerévolution est à la fois une doctrine, un ordre social et un principe d'action.

La civilisation chrétienne qu'une « civilisation » matérialiste cherche à désagréger, découle de l'acceptation de l'ordre naturel et divin hors duquel il n'y a que contradiction avec la finalité humaine. On ne peut défendre cette civilisation *chrétienne* et assurer un ordre social *vrai* — ce qui est l'une des fins temporelles de la Contrerévolution — tout en voulant méconnaître l'enseignement du Christ[17].

La doctrine de la Contrerévolution est donc la doctrine chrétienne. Celle-ci est *actuelle*, et c'est un grand étonnement chez certains hommes que de constater combien elle va audevant des questions sociales et politiques pour donner le sens dans lequel elles doivent être résolues.

Cette doctrine commande à l'homme d'agir pour que la société humaine soit en conformité avec l'ordre naturel et divin. L'ordre contrerévolutionnaire est donc un ordre social chrétien.

Cet ordre définit la place de l'homme dans la création et les rapports humains dans la société. Il est celui qui répond exactement aux aspirations naturelles de l'homme, à ses légitimes préoccupations matérielles autant qu'à ses devoirs spirituels.

Enfin, le respect absolu des principes doctrinaux, la juste appréciation de moyens *en conformité avec la fin* mettent à la disposition des hommes une doctrine pour agir sainement, justement, efficacement.

Le but de l'action, l'ordre d'agir et la façon d'agir établissent le principe de l'action. Le champ d'action est universel, mais l'effort contrerévolutionnaire est particulièrement appliqué au domaine social et politique.

17. Il est nécessaire que cela soit bien précisé quand le qualificatif chrétien est outrageusement employé par quelques démocrates qui se disent chrétiens alors qu'ils pensent en révolutionnaires dès qu'il s'agit de politique et de social.

Cette action est *contrerévolutionnaire*. Les clercs sont les gardiens de la doctrine, mais c'est essentiellement aux laïcs qu'il revient d'assurer l'application pratique de la doctrine dans le domaine politique, social, économique, qui est particulièrement le leur. Or on ne peut réaliser du positif en ce domaine que dans la mesure où l'on chasse la Révolution des positions qu'elle y tient.

Cette nécessité d'une action *contrerévolutionnaire* a été trop méconnue par des hommes qui connaissent le bien, le vrai, mais n'ont pas compris que, pour le faire triompher, il fallait combattre activement et inlassablement la Révolution.

16 L'action contrerévolutionnaire est *constructive* ; elle diffère totalement de l'activisme négatif qui ne consiste qu'à détruire — avec l'illusion que d'autres activistes, pendant ce temps, font un travail plus positif.

L'action se développe progressivement si elle cherche d'abord à gagner les esprits ; elle doit donc tendre à *éclairer, informer, instruire* les hommes. Elle poursuit *la formation* des plus aptes et notamment des *chefs naturels*. Elle unit les Contrerévolutionnaires dans leurs *réseaux sociaux naturels*, et arrive ainsi à *structurer* les ensemble contrerévolutionnaires — et la société — par une trame de réseaux et une hiérarchie naturelle qui s'établit entre les cadres.

Mais simultanément, dans tous les milieux, sous toutes les formes, l'action se traduit par des *réalisation* : « Réaliser, c'est substituer du contrerévolutionnaire à ce qui est révolutionnaire », qu'il s'agisse de remplacer des influences subversives par une orientation contrerévolutionnaire, ou de transformer des dispositions inspirées d'un esprit révolutionnaire, ou de faire évoluer des institutions vers une conception plus juste de l'homme dans la société, ou tout simplement de mettre des Contrerévolutionnaires à la place de Révolutionnaires. Tout cela est *agir*.

Ces réalisations se poursuivent du haut en bas de l'échelle sociale, dans tous les groupements humains, sous tous les aspects de l'activité des hommes. Par capillarité l'action ainsi menée arrive à vivifier le pays jusque dans ses fibres les plus profondes.

Chaque réalisation, si minime soit-elle, marque un rapprochement vers l'ordre social à instaurer.

La participation de toutes les vraies bonnes volontés — même non chrétiennes, et ceci a été rappelé maintes fois par les plus hautes autorités spirituelles de la chrétienté — est désirable pour assurer un ordre qui a le plus vrai souci de la justice sociale et du bien commun des hommes.

E. Présentation de « La confrontation Révolution-Contrerévolution »

17 Il n'est pas possible de reprendre plus longuement ce qui a déjà été écrit sur la Contrerévolution et l'action contrerévolutionnaire ; non pas qu'il ne serait souhaitable de le faire pour rendre service au lecteur, mais les inconvénients — outre celui de se répéter — en sont trop grands : résumer en quelques pages ces textes antérieurs amènerait à passer sous silence nombre d'arguments, à ne pas réfuter toutes les objections, bref à mettre le lecteur dans le cas de se poser mille questions sur ce qu'il croirait oublié, ou inexpliqué, ou non réfuté.

Il ne faut pas en conclure que le texte qui se propose ici soit inaccessible avant la lecture des précédents. Cela dépend surtout du lecteur : S'il s'agit d'un mécréant, il serait normal qu'il cherche à connaître d'abord les bases de l'ordre social chrétien à l'instauration duquel ses efforts sont sollicités — bien que mécréant [18].

Il ne fait pas de doute que certains auraient gagné à lire d'abord le M.P.S., puis la *D.A.*, tant ils risquent de s'interroger sur des points dont ils auraient déjà connu les réponses ; tant, aussi, ils auraient bénéficié de la progressivité avec

18. Mécréant : le terme est pris dans son sens étymologique (mal croyant ou mauvais croyant) et non dans le sens péjoratif que lui donne souvent le langage courant.

L'emploi du terme d'*incroyant* (qui n'a pas la foi) n'aurait pas aussi bien précisé cette catégorie de personnes qui ont *une certaine foi* : cela va des athées de circonstance (et non de conviction) aux chrétiens qui ne conforment pas leurs actes à leurs croyances. Parmi ceux-ci le type le plus courant est celui du chrétien *qui n'agit pas* contre la Révolution alors qu'il en a le devoir, en tant qu'être social notamment.

laquelle ces deux ouvrages ont voulu les amener à *La Confrontation Révolution-Contrerévolution.* Celle-ci doit être considérée comme une suite de la *D.A.* Elle précise comment se présente l'application de la doctrine d'action dans la conjoncture la plus courante actuellement : celle des pays directement menacés par la Révolution.

Ce n'est pas sans inquiétude non plus, que l'on verrait quelques jeunes esprits dévorer ce qui a trait, dans ce texte, à l'action de combat, si l'on savait qu'ils ignorent tout de ce qu'est véritablement l'action contrerévolutionnaire ; car ils pourraient être tentés de prendre ce que l'on appelle ici l'insurrection généralisée, pour une provocation à l'émeute, alors que le fait de s'insurger contre le mal, contre le désordre moral et social, est l'un des droits que l'on ne peut pas enlever à l'homme, et, pour l'exercer, il n'est pas toujours utile — ni toujours souhaitable — de recourir à une action de force.

Quoi qu'il en soit, quand la lecture du *M.P.S.* se proposait à un mécréant, elle ne lui demandait pas de se convertir *d'abord,* et *ensuite* seulement de se préoccuper de l'ordre social à établir. De même à ceux qui, par hasard, ont eu la *D.A.* entre les mains avant le *M.P.S.,* il n'a pas été demandé d'adhérer d'abord à l'ordre social proposé et ensuite seulement de se préoccuper de la façon d'agir. Car agir selon la doctrine — même si l'on ne connaît pas toute la grandeur des fins auxquelles elle permet de parvenir — a déjà sa valeur ; de même que participer, même si l'on n'est pas chrétien, à l'instauration d'un ordre social chrétien reconnu comme désirable.

C'est pourquoi l'on peut aussi, maintenant, proposer au lecteur de bonne foi de poursuivre la lecture de *La Confrontation Révolution-Contrerévolution,* car il y a bien des chances que sa réaction soit d'admettre que tout ce qui y est exposé, est acceptable. Peut-être même trouvera-t-il, suivant une expression entendue, que « c'est trop beau tant cela change des *à-peu-près* auxquels on est habitué », et s'étonnera-t-il de tout ce qu'il prendra — à tort — pour des exclusives gratuites à l'égard de personnes ou de procédés ; et doutera-t-il, par conséquent, de l'efficacité des méthodes employées. La lecture de la *D.A.* lui paraîtra alors indispensable ; il y verra

que l'action contrerévolutionnaire a des raisons impératives pour écarter tels hommes ou refuser telles formules, et que, malgré cela, il lui reste encore bien assez de moyens pour atteindre ses fins.

C'est à toutes les pages, et plusieurs fois par page, qu'il faudrait marquer en référence les renvois reportant aux documents précédemment cités. On a voulu éviter cet inconvénient très gênant dans la lecture ; mais, en compensation, il est ardemment souhaité que le lecteur, avant de passer à une critique, veuille bien rechercher dans les textes antérieurs les explications qui lui manqueraient.

Bien des hommes, évidemment, n'auront nullement besoin d'en arriver là, pour peu qu'ils aient poursuivi leur formation politique dans un sens chrétien. Pour les autres, si *La Confrontation Révolution-Contrerévolution* leur fait comprendre la nécessité d'une *action* allant jusqu'à prévoir une épreuve de force, il serait assez illogique qu'ils ne veuillent pas alors se pénétrer des principes utiles pour agir au mieux, et qu'ils ne cherchent pas à connaître les bases de l'ordre politique et social qui est l'une des fins de cette action [19].

19. Rappelons ce qui suit, pour permettre à certains lecteurs de bien saisir immédiatement ce qu'est l'ordre naturel :

L'ordre naturel est celui qui découle de la nature des choses telles qu'elles ont été créées.

Cet ordre s'exprime par des relations de cause à effet, se définit par des *lois naturelles,* astronomiques, physiques, humaines, intellectuelles, sociales, morales. Tout cela se tient : la gravitation universelle, la physique nucléaire, les phénomènes biologiques ou psychiques, le mécanisme du raisonnement, la conscience humaine, le bien et le mal (et aussi la recherche du bonheur, la tendance de l'homme à vivre en société), l'âme, le concept de Dieu créateur de toutes choses, tout cela est de l'ordre naturel.

L'ordre naturel constitue un tout logique et harmonieux qui est accessible à l'intelligence humaine. Il situe l'homme dans la création, lui fait sa place exacte, lui dicte ses devoirs et ses droits. Il est le fondement de la seule société qui soit respectueuse de toutes les prérogatives de l'homme.

C'est seulement en observant cet ordre que l'homme est assuré de vivre en conformité avec la volonté du Créateur, est assuré de ne pas agir en ennemi de ses semblables, et de n'être pas en contradiction avec lui-même.

« L'ordre naturel, c'est l'état auquel doit tendre le monde pour assurer à l'homme le développement le meilleur, le plus ample et le

18 *La Confrontation Révolution-Contrerévolution* évite de philosopher sur l'antagonisme permanent entre le Bien et le Mal. Elle ne s'est pas non plus donné pour but de rappeler les raisons naturelles et surnaturelles qui commandent aux hommes d'agir pour faire triompher le Bien. D'autres ouvrages — nombreux et vraiment inspirés — se proposent aux hommes sur ces sujets.

Cet écrit se contente d'apporter sa pierre au même édifice, pour construire le Bien et détruire le Mal. Il cherche notamment à éclairer, aux yeux des hommes, certains aspects qui paraissent parfois négligeables tant ils sont évidents. Ils sont évidents... mais on les oublie. *La Confrontation R - Cr.* expose donc les raisons humaines, les motifs courants, les moyens pratiques pour l'action de combat à mener contre la Révolution, en insistant sur les arguments naturels et de simple logique qui permettent d'entreprendre et d'espérer.

Tous ces arguments sont mille fois renforcés quand on les considère sur le plan surnaturel ; et il faut bien savoir que, même si le côté surnaturel échappe à certains, il n'est pas dissociable des raisons terrestres, naturelles, simplement humaines de bien agir. Ainsi l'amour dû à Dieu pourrait suffire à guider l'action des hommes ; mais si cet amour est méconnu, l'amour du prochain n'est pas négligeable pour tenter de motiver les actes humains. Et si cet amour du prochain n'est pas bien compris, peut-être sera-ce seulement le sentiment d'un devoir social, l'impression que chaque homme a une place à tenir dans la société, et qu'il est souhaitable que les efforts des hommes soient coordonnés pour aboutir à un ordre social attribuant à tout sa place et son importance exactes, peut-être seront-ce seulement ces raisons qui donneront la première impulsion à certains hommes de bonne volonté. Alors ils se mettront en marche vers un *mieux* qui

plus facile de ses facultés, de ses aspirations légitimes, de ses intérêts temporels et spirituels » (M.P.S. chap. I-C, chap. VIII et XII).

L'ordre naturel, enfin, est celui dans lequel la nature est en accord avec sa finalité. Il est indissociable de son élément surnaturel qui, par la Révélation, amène au Christ ; et « ce tout indissociable, ordre naturel et surnaturel, établit seul une base doctrinale irréfutable et absolue » (*D.A.* § 10, 238 et 239).

leur fera découvrir, plus loin, des horizons encore plus dignes d'être atteints.

Dans le même temps ceux qui ont compris le plein sens de la lutte à poursuivre, pourront trouver dans *La Confrontation R - Cr.* le moyen de raccorder la doctrine spéculative qui les anime, aux considérations d'application — parfois même aux principes techniques ou aux tactiques — qui peut-être leur ont fait défaut pour concevoir leur action pratique et préparer le futur dans la perspective d'un confrontation aiguë entre la Révolution et la Contrerévolution [20].

20. C'est particulièrement à l'intention des lecteurs qui regretteraient de n'avoir pu lire d'abord le *M.P.S.* ou la *D.A.*, que l'Annexe I sur « la Révolution dans les esprits et dans les termes » a été ajoutée au texte principal de la *C.R.C.* Cette Annexe pourra contribuer, pour quelques-uns, à une meilleure formation contrerévolutionnaire en leur précisant bien des notions pratiques sur des sujets d'intérêt courant. Certains trouveront avantage à couper la lecture de la *C.R.C.* par quelques paragraphes de cette Annexe.

CHAPITRE II

SOUS LA MENACE DIRECTE DE LA RÉVOLUTION

A. L'INÉVITABLE CONFRONTATION

19 Sur le plan idéologique la Confrontation Révolution-Contrerévolution est un fait. Cette confrontation se traduit, sur le plan personnel, par la prise de conscience de deux idéologies fondamentalement opposées, inconciliables, entre lesquelles on se détermine en faveur de l'une ou de l'autre.

Le seul fait, pour un homme, de se refuser au choix « pour » ou « contre », c'est laisser à la Révolution sa liberté d'action. En effet, dans la plupart des pays le temps qui s'écoule marque un progrès croissant de l'immixtion de la Révolution dans les sphères culturelles, dans le domaine politique et social des Etats, dans les gouvernements des peuples, dans les institutions internationales. Cette évolution se poursuivra dans le sens favorable à la Révolution tant que les hommes n'auront pas amorcé un renversement du courant idéologique dans lequel le monde se laisse glisser. Etre « neutre » à l'égard de la Révolution, cela consiste donc, en réalité, à lui laisser renforcer les prémices de sa victoire.

En matière idéologique il n'y a pas de neutralité. Ou bien on accomplit contre la Révolution ce qui pour tout homme est un devoir (et notamment un devoir social), ou bien on abandonne et l'on devient complice de la Révolution.

Ne pas se décider pour le côté du bien, c'est accepter que le mal triomphe.

20 Si les hommes ne reconnaissent pas la confrontation Révolution-Contrerévolution en leur for intérieur, s'ils n'en

tirent pas les conséquences en se ralliant à l'action contre-révolutionnaire, alors la Révolution a beau jeu pour parler et agir ; elle s'immisce dans les institutions, elle y prend le pas facilement ; et c'est bientôt à l'échelon de la nation que la confrontation se situe, dans un engagement de forces humaines et matérielles entre deux adversaires irréductibles qui se disputent les hommes.

Or il en est au niveau d'un gouvernement ou d'un Etat comme au niveau des hommes. Celui qui ne se détermine pas *pour* la Contrerévolution, travaille en fait *pour* la Révolution. Lorsqu'on sait que celle-ci ne recule devant aucun moyen pour réussir, on peut évidemment s'attendre à ce que cette confrontation ouvre à un peuple une ère de terribles violences révolutionnaires.

On ne peut présager l'acuité du conflit, mais il faut remarquer que pour certains pays — tels le Portugal ou l'Espagne — une telle confrontation a déjà eu lieu dans un passé encore proche, et le choix qui en a résulté à l'échelon national, peut pour un temps préserver ces peuples d'autres confrontations plus violentes. Mais tout dépend de la force réellement contrerévolutionnaire que leurs gouvernements peuvent opposer aux progrès insidieux de la Subversion [1]...

En quelques pays qui ont déjà connu la Révolution, la carence des hommes rendra inévitable une *nouvelle* confrontation,

— parce qu'elle est recherchée par la Révolution, et celle-ci n'attend que son heure pour relancer une phase de violences partout où elle n'a pas totalement triomphé [1bis],

— parce que, même si les forces qui pourraient s'opposer

1. On se souviendra que ce texte était achevé en 1968. A cette époque, le Portugal apparaissait comme l'un des derniers bastions défendant les valeurs de la civilisation chrétienne. Qui aurait pu se douter que la Révolution y poursuivait un travail de sape si efficace qu'il allait permettre l'explosion révolutionnaire de 1975 ? Quel Pays oserait prétendre qu'il est à l'abri d'une pareille menace ?

1 bis. De Lénine : « Dissimuler aux masses la nécessité d'une guerre acharnée, sanglante et exterminatrice, comme but immédiat de l'attaque future, c'est se tromper soi-même et tromper le peuple » (Cité par M. L. de PONCINS dans *L'Enigme communiste*).

à la Révolution se rendaient sans combattre, il faut à celle-ci sa victoire *sanglante* [2].

Les « neutres » et même les opportunistes qui auront cru que l'on pouvait bourgeoisement flatter la Révolution, pourront alors déplorer de ne pas s'être déterminés quand il en était encore temps : Ils n'échapperont pas aux griffes des extrémistes révolutionnaires.

21 La confrontation Révolution-Contrerévolution dépasse, et de beaucoup, les problèmes de petite politique qui se jouent dans le cadre de chacune des nations. Ces problèmes secondaires seront balayés par la tourmente idéologique au cours de laquelle tous, nationalistes, socialistes, indépendants, etc., seront forcés de se déterminer pour un camp ou pour l'autre.

Beaucoup ne considèrent pas cet événement comme probable à brève échéance ; mais qu'en savent-ils, et qui le sait ? Ils pourraient peut-être admettre, cependant, que le temps passé à la résolution apparente et toute provisoire des problèmes du jour (par le changement d'un gouvernement par exemple), n'avance guère l'aboutissement d'une vraie solution. C'est donc faire preuve de réalisme et de sagesse que de travailler aux problèmes actuels en les situant dans le contexte global de l'évolution des événements qui mènent à cette confrontation Révolution-Contrerévolution.

D'autres hésitent à croire à une généralisation de cette confrontation, et cependant ils la reconnaîtront peut-être comme plus que vraisemblable à une époque où tout ce qui se dit et se fait à New York, Rome ou Madrid entraîne une réaction à Moscou et Pékin dans les vingt-quatre heures ; où tout ce qui se passe dans les plus petits Etats, tel Cuba, entraîne, de la part des Etats les plus puissants du monde, une prise de position assortie de menaces.

Ceci ne veut pas dire qu'aucune partie du monde n'échappera à un embrasement général, mais simplement qu'aucun pays ne doit se bercer d'illusions quant à ses chances d'éviter à un moment quelconque une phase de violences qui

2. Du dictateur turc Mustapha KEMAL : « Les révolutions doivent être fondées dans le sang. Une révolution qui n'est pas fondée dans le sang ne sera jamais permanente... » (Discours devant la Grande Assemblée nationale d'Ankara, 8 août 1926.)

peuvent être terribles, même si elles se bornent à être une affaire intérieure.

Il se peut que la Révolution concentre initialement ses efforts sur un pays seulement ; mais, en imaginant par exemple que la France succombe, qu'est-ce qui empêcherait la Révolution, après une victoire qui aurait encore accru ses forces, de faire succomber l'Espagne ou l'Italie ? La Révolution ne s'arrêtera sûrement pas en chemin, et elle ne demandera pas leur avis à ceux qui perdent leur temps à prêcher une neutralité impossible, en conservant le secret espoir que leur pays au moins pourra rester hors des hostilités.

Inversement, la confrontation Révolution-Contrerévolution en un pays ne verra pas un début de succès de l'action contrerévolutionnaire sans qu'un appui considérable — dissimulé ou non — puisse être apporté, de l'étranger, aux forces révolutionnaires. C'est ainsi que l'insurrection hongroise, qui était un danger pour la Révolution, a été écrasée par les chars soviétiques.

Une nouvelle guerre d'Espagne, non plus, n'aurait de chances de se cantonner temporairement au territoire espagnol que si la Révolution était assurée d'y triompher sans avoir besoin d'un soutien venant de l'extérieur. Mais aussitôt qu'une aide paraîtrait nécessaire aux révolutionnaires espagnols, elle peut arriver de France sans qu'aucune réaction nationale puisse s'y opposer si ce pays souffre d'une dégradation morale généralisée et d'une mise en condition des masses populaires.

Quant aux formes que pourront prendre les réactions révolutionnaires, il ne faut garder aucun espoir sur leur humanité : En certains pays les hommes auront à subir tout l'appareil d'un « système » qui a tous pouvoirs, d'une Révolution qui est chez elle dans toutes les représentations de l'autorité — Administration, Chambres, Gouvernement, Etat —, qui dispose des services de toutes les polices, des forces dites de l'ordre, qui a l'argent, la presse et la radio, qui s'appuiera sur le haut capital aussi bien que sur les brigades communistes, qui humiliera, calomniera, traquera, « interrogera », condamnera impitoyablement, qui utilisera tous les procédés que l'action contrerévolutionnaire se refuse

à employer, qui osera faire appel au sentiment « national » pour combattre les patriotes insurgés contre la Révolution...

La détermination révolutionnaire sera impitoyable [3].

B. Des hypothèses

22 Beaucoup considèrent comme du parti pris de voir le futur en noir. Or ce n'est pas être pessimiste que d'envisager

3. a) Quand rien ne limite les pouvoirs de la Révolution, c'est par millions qu'elle peut faire périr les hommes.

Les camps sibériens de la mort n'en sont qu'un exemple : treize millions de personnes (le quart de la population française) y étaient détenues en 1948 (Réf. Kenneth Royal, secrétaire américain à la guerre). Mais déjà en 1793 le révolutionnaire Carrier faisait périr en quelques mois plus de 32 000 innocents. Massacres analogues à Lyon, à Toulouse, en Vendée. En 1796, Hoche, évoquant la « pacification » de la Vendée, écrivait au ministre de l'Intérieur : « Il ne reste qu'un homme sur vingt de la population de 1789. »

Taine, historien de la Révolution, cite « 10 000 personnes tuées sans jugement en Anjou (...) 500 000 morts dans les onze départements de l'Ouest. »

Même tueries en Espagne où, en 33 mois, il y eut « cinq cent mille Espagnols massacrés uniquement en haine de la foi, et dans des tortures que ni fauves ni cannibales ne sauraient imaginer. En quelques mois (...) furent massacrés en Espagne seize mille sept cent cinquante prêtres et onze évêques ». (*J. d'Arnoux, L'Heure des Héros*).

Les victimes des méthodes d'extermination nazies se chiffrent par millions. La révolution chinoise fit quelques dizaines de millions de victimes ; la révolution russe dépassa les soixante millions. Et comme la terreur est nécessaire pour asseoir le triomphe de la Révolution, à la mort s'ajoutent les pires raffinements d'une épouvantable cruauté.

b) Les exemples proposés plus haut ne sont ni « trop vieux », ni « d'un autre siècle », ou « trop récents pour être confirmés dans leur authenticité et leur importance ». Ce sont là parfois des sortes d' « arguments » à l'aide de quoi des gens élèvent systématiquement un doute sur les preuves fournies, en prétextant, naturellement, qu'il leur en faudrait d'autres ... ou d'un autre genre...

Les preuves contre la Révolution sont surabondantes ; elles couvrent toutes les époques de l'histoire moderne et, à toutes les époques, elles ne furent pas le seul fruit de quelques religieux tels Mgr de Ségur, l'abbé Barruel, Mgr Delassus, mais aussi bien de laïcs — et souvent même de laïcs non chrétiens —, d'historiens, d'académiciens... On se bornera à rappeler les noms de Nesta H. Webster, Crétineau-Joly, L. de Poncins, H. Coston, Bainville, Lévis Mirepoix, P. Gaxotte... pour ne citer que des noms bien connus en France.

objectivement, à partir des faits, ce qui peut arriver. Chacun peut en tirer les conclusions, optimistes ou pessimistes, qu'il voudra.

Une étude des différentes hypothèses possibles pourrait, aux yeux de certains, présenter le défaut de s'appuyer sur une situation particulière à un moment donné. Et pourtant, quand on veut y voir clair, ce sont les mêmes points d'interrogation qu'il faut poser, quelle que soit l'époque :

Le marxisme pourra être remplacé par une autre théorie révolutionnaire, le libéralisme pourra avoir lancé une conception économico-sociale d'appellation nouvelle, l'une et l'autre pourront se battre ou s'entendre, peu importe ; en étudiant les forces qui peuvent s'affronter, en pesant leur volonté d'aller jusqu'au bout, on en revient toujours à la même constatation : l'impossibilité d'éluder l'hypothèse de la confrontation Révolution-Contrerévolution.

Trois forces principales sont en présence ; d'une part la Contrerévolution, d'autre part la subversion « rouge » qui draine tout le côté marxiste, communiste, progressiste, et la subversion « blanche » qui rassemble le libéralisme, la synarchie, la technocratie, etc.

La Contrerévolution n'abdiquera jamais ; mais la Révolution non plus et, chez elle, les deux subversions « blanche » et « rouge » se disputent l'hégémonie mondiale. Il ne sert pas à grand-chose de tenter de prophétiser l'avenir : Voit-on le clan soviétique vaincu par le clan libéraliste, ou, au contraire, le libéralisme « atlantique » rallié au communisme ? Que ce soit l'un ou que ce soit l'autre qui l'emporte, ou que leurs cerveaux opèrent une *synthèse* pour arriver à ce gouvernement mondial qui est le rêve satanique du triomphe total de la Révolution sur la terre, de toute façon l'une ou l'autre de ces hypothèses marquerait la mise en esclavage de l'homme [4].

4. Quant à imaginer que communistes et libéralistes s'accordent pour rechercher une vraie paix soucieuse du bien commun des hommes, ceci est malheureusement bien osé, car il faudrait supposer que les chefs de la Subversion en fussent venus à rejeter leurs fausses théories pour se rallier à la doctrine chrétienne.

On ne peut croire que les extrémistes révolutionnaires qui, presque partout dans le monde, ont le contrôle sur le pouvoir établi, ne lutte-

La Contrerévolution peut donc avoir à combattre ici telle subversion, là telle autre, ou à s'opposer à un amalgame révolutionnaire quelconque.

On ne peut sortir de là ; et les annonces de « paix », de « coexistence pacifique », ou d'antagonisme au sein même des forces de la Subversion, ne sont qu'illusions qui rassurent les hommes et leur cachent la poursuite inlassable des plans de la Révolution [5].

Il se peut que le péril rouge paraisse s'éloigner quand on fait état de cette « coexistence pacifique » ou de l'éventualité d'une conflagration Chine-U.R.S.S., mais le danger révolutionnaire ne s'en trouve pas amoindri, car le Libéralisme perpétue ses méfaits et, de toute façon, la désagréagation sociale et morale voulue par la Révolution se poursuit *par l'intérieur.*

Quels que soient les événements envisagés, aucun indice favorable n'apparaît si la Révolution n'est pas affaiblie, c'est-à-

raient pas jusqu'au bout et par les pires procédés contre cette conversion.

Il n'est donc guère possible, humainement, de concevoir qu'une telle conversion puisse se généraliser sans que se déclenchent par endroits des conflits particulièrement violents au cours de cette confrontation Révolution-Contrerévolution.

Il reste l'hypothèse d'une conversion quasi miraculeuse méritée par les hommes. On se rapproche là du domaine surnaturel dont certaines données seront évoquées avec prudence dans l'Annexe II, *A la recherche de la vérité.*

5. Le terme de *coexistence* n'a fait qu'habiller de neuf l'une des idées permanentes de la stratégie révolutionnaire : savoir dissimuler et attendre jusqu'au moment où la phase ultime de l'agression sera certainement en mesure d'emporter le morceau.

Staline, reprenant une idée de Lénine, déclarait en 1927 — au moment où il ne pouvait prévoir que les guerres déclenchées par Hitler dérangeraient ses plans : « (...) la construction du socialisme dans notre pays, dépend en grande partie de la mesure où nous réussirons à retarder la guerre avec les pays capitalistes. Cette guerre est inévitable, mais elle peut être retardée jusqu'à ce que la révolution prolétarienne mûrisse en Europe ou jusqu'à ce que des révolutions coloniales éclatent... Voilà pourquoi le maintien des relations pacifiques avec les pays capitalistes est une tâche obligatoire pour nous » (15e Congrès du parti bolchevik).

On trouvera, en Annexe I, un développement plus long sur le sens révolutionnaire de la « coexistence pacifique » (§ 129).

dire si la thèse contrerévolutionnaire n'est pas en progrès parmi les hommes.

23 Maintes hypothèses peuvent être envisagées à propos de la confrontation Révolution-Contrerévolution :

L'hypothèse la plus favorable, et qui n'est pas hors de portée, réside en un progrès contrerévolutionnaire à la fois général et étendu, qui transforme peu à peu la conscience des hommes et des peuples, et dont les effets réels et profonds n'apparaissent à la Révolution que trop tard pour qu'elle puisse s'y opposer efficacement.

Cette hypothèse est la plus favorable, mais nullement la plus probable : Il n'est pas dit que les événements laisseront à l'action contrerévolutionnaire la possibilité de réussir ainsi en évitant le pire.

A l'opposé, on n'a pas le droit d'éliminer l'hypothèse d'une intervention étrangère, officielle ou non, et ce serait la preuve que la Révolution considère le moment comme crucial : Dès lors qu'elle sentirait que la victoire peut lui échapper sur un territoire vital pour la révolution mondiale, on peut logiquement penser qu'elle n'hésiterait pas à écraser par toutes ses forces la résistance du pays [6].

De ces hypothèses extrêmes s'en déduisent bien d'autres, telle une action politique — victoire électorale ou coup de force — appuyée ou non par des forces révolutionnaires de l'extérieur.

6. Dans sa progression la Révolution peut s'imposer des ralentissements tactiques, mais elle ne recule jamais devant les moyens à employer pour assurer sa victoire ou la conservation de ce qu'elle a déjà conquis. Se souvenir de la Hongrie dont la résistance a dû s'agenouiller devant les chars soviétiques en 1956 ; se souvenir de Prague !

Même à supposer les situations temporairement les plus difficiles, ce ne serait pas la Contrerévolution qui serait vaincue ; les seuls vaincus seraient ceux qui auraient dû se dévouer à sa cause. Ce serait la faute des hommes et le malheur qu'ils subiraient — eux ou leurs descendants — ne serait que la conséquence de leur lâcheté.

Les fils pourront faire remarquer qu'ils ne sont pas responsables de la situation que leur vaut la carence de leurs pères. Ils affirmeront par là même que leurs ascendants avaient une responsabilité à l'égard de leurs héritiers, et par conséquent qu'eux-mêmes en ont une à l'égard des générations suivantes.

Quelle que soit l'hypothèse qui doive se confirmer, l'action contrerévolutionnaire doit se préparer à faire face à l'hypothèse du pire, tout en étant en mesure d'affronter simultanément toutes autres situations qui puissent se présenter.

C. Les indices de la menace

24 Tous les pays sont menacés par la Révolution. Certains, cependant, lui opposent officiellement une résistance telle que les progrès de la Subversion ne paraissent pas évidents. Chez d'autres l'avance que marque la Révolution dans les institutions est partiellement compensée par un réveil de forces contrerévolutionnaires jusque là non manifestées. Par contre en quelques pays on peut aisément constater le succès d'une violente poussée révolutionnaire.

Un indice de la gravité de la situation se découvre dans la propagation des théories révolutionnaires et dans *l'aide apportée à la Révolution par ceux-là mêmes qui devraient la combattre avec le plus d'acharnement*[7].

Il est bien imprudent de prétendre à évaluer les délais qui restent à un pays avant une rupture de son équilibre social. Si l'on pouvait la tracer, la courbe qui indiquerait les progrès de la Révolution serait sinueuse, voire en dents de scie, car il suffit souvent de l'influence d'un homme pour que s'opèrent de grands changements en bien ou en mal, et la rapidité même de l'avance révolutionnaire peut être la cause de réactions heureuses.

L'absence de réactions constitue précisément un avertissement très net de la menace : Quand un pouvoir révolutionnaire a si habilement mené son jeu que les hommes ont perdu non seulement la liberté de réagir, mais encore la volonté de réagir pour sauver leurs droits, alors la Révolution est bien près de triompher.

7. Joseph de Maistre écrivait déjà en 1811 qu'on « ne doit pas douter un instant de l'existence d'une grande et formidable secte qui a juré depuis longtemps le renversement de tous les trônes ; et c'est des princes mêmes dont elle se sert avec une habileté infernale, pour les renverser... Le talent de cette secte pour " enchanter " les gouvernements est un des plus terribles et des plus extraordinaires phénomènes qu'on ait vus dans le monde » (*Œuvres complètes*, t. XII, p. 42).

C'est le cas en certains pays non encore officiellement révolutionnaires, et l'on peut dès à présent y envisager le pire : une époque de persécution peut-être suivie ou précédée d'une ère de particulières violences. A l'approche de ce temps les indices ne peuvent échapper, pour peu que l'on y prête attention. A cet effet il convient de se représenter quelle est l'ambiance d'un pays vivant sous la menace d'une emprise totale de la Révolution :

L'ennemi est beaucoup trop avisé pour dévoiler ouvertement son jeu, au moins au début. Mais la persécution sournoise a des effets aussi destructeurs qu'un régime d'exactions avouées. Au moins, dans ce dernier cas, on évite les imprudences, car elles sont immédiatement sanctionnées.

Sous un régime apparemment neutre, tout ce qui présente une tendance contrerévolutionnaire est d'abord traqué sous des prétextes d'ordre purement civique. La Révolution s'attaque insidieusement aux notions de l'ordre naturel ; et toutes les manifestations d'une opposition sont représentées par le gouvernement comme des complots contre le régime. La liberté d'expression de la vérité disparaît en fait. Les procès d'opinion succèdent aux procès d'intention. La Révolution s'en prend aux grands corps de l'Etat dont l'échine ne serait pas assez souple (magistrature, cadres supérieurs de l'administration, armée, etc.).

Elle a l'habileté de n'apparaître elle-même nulle part, laissant ou faisant agir dans son sens des hommes que l'on ne pourrait prendre pour des révolutionnaires. Elle pousse même la ruse à opérer par le truchement de catholiques.

Une justice qui devrait s'opposer aux attaques, d'où qu'elles viennent, contre les biens supérieurs de la nation, devient un instrument de police au profit d'un gouvernement. La loi est oubliée quand elle pourrait se dresser contre l'abandon des « buts fondamentaux et permanents de la politique nationale », mais elle est réclamée pour châtier les adversaires de la politique gouvernementale.

Pour comble d'illusion, le pays se croit encore libre. Il ne vient pas à l'esprit du peuple que les moyens d'information sont devenus des instruments asservis au pouvoir établi. Les

pressions sont telles sur les esprits que ceux-ci ne peuvent plus réfléchir librement et juger en connaissance de cause. Et ils sont d'autant mieux trompés que sont plus soigneusement entretenues la fiction de la « libre discussion » et celle de la « réclamation toujours possible par les voies légales ».

Tout est fait pour maintenir ces apparences, et les hommes sont reconnaissants à un « Système » qui leur ôte toute raison de s'interroger, en leur rabâchant que tout va pour le mieux.

Souvent l'absence de soucis économiques graves suffira à estomper l'affaiblissement du niveau moral, marque certaine de la décadence d'une nation. Quand les notions de loi morale et de patrie seront attaquées et déconsidérées par les voix officielles elles-mêmes, il sera urgent de se préparer au pire, quelles que soient les apparences de prospérité matérielle qui puissent voiler l'imminence de la menace.

D. L'effort de la Subversion au sein même de l'Action contrerévolutionnaire

25 A mesure que la Révolution exercera une menace plus directe, son effort se portera spécialement contre ce qui s'oppose fondamentalement et efficacement à elle. Elle tentera de pénétrer au cœur même de l'Action contrerévolutionnaire [8].

Elle emploiera des agents qui deviendront de faux cadres contrerévolutionnaires. Elle exploitera surtout les nombreux inconscients et activistes qui, parce qu'ils seront actifs et entreprenants, voudront avoir *leur* place dans cette Action.

On rencontrera des hommes quelconques qui s'affirmeront contrerévolutionnaires et qui réclameront des accréditifs ; comme si les Contrerévolutionnaires en avaient besoin, quand ils sont des chefs naturels et travaillent dans leur milieu naturel ! Ces hommes se diront chefs de ceci ou de cela, représentants départementaux, responsables régionaux, envoyés directs d'un « patron », membres d'un « état-major » quelconque ! L'affabulation ne les gênera pas. Mais en général leur niveau intellectuel, spirituel, ou leurs réelles possibilités de rayonnement social seront si réduits qu'aucun homme sérieux ne pourrait consentir à l'action proposée par ces gens. Beaucoup de personnes trop crédules seront cependant leurs dupes.

8. Action contrerévolutionnaire, avec A majuscule, pour désigner particulièrement ici, outre l'action proprement dite avec sa doctrine et ses méthodes, la communauté humaine — hommes et réseaux — qui participe à cette action.

Il est facile d'imaginer comment, par de tels intermédiaires, pourrait s'introduire dans l'Action une foule d'éléments incontrôlables et dont le nombre, à l'affût de n'importe quel mot d'ordre habilement lancé par la Révolution, déborderait toutes directives.

Il serait alors aisé de bâtir la réputation de l'Action contrerévolutionnaire sur les données les plus fausses. De toute façon la Révolution s'y efforcera : Elle présentera les Contrerévolutionnaires — et particulièrement les personnalités marquantes — comme étant en contradiction avec leur doctrine. Elle leur imputera toutes les manifestations d'activisme, tous les actes de violence susceptibles de soulever l'indignation ; elle exploitera les méfaits commis de leur seule initiative par des hommes qui diront qu'ils appartiennent à un mouvement contrerévolutionnaire ; elle sera capable de commettre des crimes pour les mettre sur le compte de ses adversaires.

Les journaux feront état de déclarations ou d'intentions opposées à celles que les autorités contrerévolutionnaires auraient pu exprimer. Suivant un procédé familier aux journalistes dépourvus de scrupules, leurs articles mêleront les Contrerévolutionnaires aux activités de révolutionnaires, de truands, de trafiquants. (Une photo ou un entrefilet astucieusement mis en liaison avec un autre texte suffisent à établir une relation — en réalité inexistante — entre l'ensemble.) Tout sera bon pour propager perfidement la calomnie auprès de millions de lecteurs.

A cette campagne d'intoxication, qui s'attaquera jusqu'aux vies privées, s'ajoutera l'action des « polices parallèles » et autres services spéciaux s'appuyant sur l'argent, les « témoignages » provoqués, les documents truqués.

Ces manœuvres révolutionnaires atteindraient leur but si

les Contrevolutionnaires eux-mêmes en arrivaient à douter... alors que, au contraire, on doit attendre d'eux qu'ils raffermissent les confiances en dénonçant les machinations de la Révolution, et en renforçant les dispositions de sécurité de leur action.

E. Le temps de la grande confusion

26 Parmi les hommes qui devraient combattre la Révolution avec le plus d'acharnement, on devrait reconnaître tous ceux qui se réclament directement de la doctrine chrétienne. Et pourtant le plus grand drame de ce conflit idéologique viendra peut-être de la confusion et du désordre parmi les membres de l'Eglise elle-même.

La Révolution s'est toujours efforcée de jouer son jeu *dans* l'Eglise, et par des membres de l'Eglise. Et elle trouve des hommes pour l'y servir. « La Révolution dans l'Eglise, c'est la Révolution en permanence [9]. »

Le clergé, les évêques font partie de la société, et quand cette société est rongée par la gangrène, il n'est pas une seule catégorie de citoyens, prêtres, magistrats, militaires ou autres, qui n'en soit partiellement atteinte. Les papes Pie IX et Pie X dénonçaient déjà le mal : « Les artisans d'erreur, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisses très vives, dans le sein même et au cœur de l'Eglise, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement... Ils vont leur route, réprimandés et condamnés : ils vont toujours, dissimulant sous des dehors menteurs de soumission, une audace sans bornes... Ils poursuivent plus audacieusement que jamais le plan tracé... Il leur importe de rester au sein même de l'Eglise pour y travailler et modifier peu à peu la conscience commune... » [10].

9. Piccolo Tigre, lettre du 18 janvier 1822, citée par Crétineau-Joly dans *L'Eglise romaine face à la Révolution*.

10. Encyclique *Pascendi*, par. 2, par. 82.

Le mal sévissait déjà plus d'un siècle avant qu'il ne soit ainsi dénoncé par les papes : en 1789 l'évêque Talleyrand appartenait à la loge maçonnique des Illuminés, l'abbé Siéyès à celle des Vingt-Deux. L'abbé Vermondans, aumônier de Louis XVI, appartenait au Grand-Orient de France.

Autres révolutionnaires bien connus : Mgr de Brienne, les abbés Grégoire, Gavazzi, Gioberti, Spola.

La mort du prêtre Lanz (frappé par la foudre), acolyte de Weishaupt, chef de la secte des Illuminés, permit de mettre la main sur les archives de la secte entière, dans lesquelles on découvrit l'appartenance d'un évêque, un professeur de théologie, cinq ecclésiastiques.

Dix ans avant 1789, dans les couvents de Guise, de Fécamp, chez les Cordeliers, existaient des loges maçonniques.

Mgr Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New York, révéla en 1936, à propos de l'implantation des forces communistes au sein des communautés religieuses : « Un appel fut lancé à des volontaires pour entrer dans les ordres et faire des études, au prix de grands sacrifices, dans les séminaires. » (Cf. *L'Ancre des jeunes*, n° 9). « ...Le nombre de ces prêtres actuellement en Occident serait d'un millier » (Cité dans *Paternité*).

Parmi tant d'autres faits plus actuels on peut encore rappeler l'activité toute spéciale des progressistes polonais au sein du clergé, l'organisation de la presse « catholique », la discipline de formation des cadres progressistes et les directives pour que... « les transformations idéo-politiques du clergé s'expriment de plus en plus nettement dans l'atmosphère des différentes institutions catholiques et dans la formation des séminaristes ». (M. Micewski, cité par M. Naurois dans *Dieu contre Dieu ?* »).

Le livre de M. Pierre Virion, *Mystère d'Iniquité*, présente des documents frappants concernant l'action perpétrée dans le temps présent par les sectes maçonniques, au sein même de l'Eglise, par l'intermédiaire d'un certain clergé bien conscient du rôle qu'il joue.

Aujourd'hui plus encore — puisque la Révolution est toujours en progrès — il se trouve, dans l'Eglise, de ces hommes qui sont parfaitement conscients d'en être les ennemis. Et l'on verra des évêques et des prêtres prêcher les théories de la Révolution. Quoi d'étonnant à cela dès le moment où ils ne se cachent plus d'être libéralistes ou progressistes, donc révolutionnaires ?

Il est même des publications de caractère religieux qui contribueront sciemment à jeter les hommes dans la confusion et l'erreur.

« Tout se passe, écrivait en 1953 le cardinal Saliège, comme s'il y avait une action orchestrée par une certaine presse plus ou moins périodique (...) tendant à préparer au sein du catholicisme un mouvement d'accueil au com-

munisme. Il y a les meneurs qui savent. Il y a les suiveurs inconscients et qui marchent. »

La manœuvre depuis longtemps prévue a porté ses fruits. La revue maçonnique *l'Acacia* (mars 1908, page 235) en donnait une idée sous la forme suivante : « Pourquoi, quand *La Croix* aura le monopole incontesté de la direction des catholiques, ne nous en emparerions-nous pas, avec le concours des Juifs, des protestants et du gouvernement, en achetant les actions ? On balayerait alors toute la rédaction cléricale pour en substituer une de libres penseurs malins, qui conserveraient d'abord le ton de la maison, puis le changeraient peu à peu. Faire évoluer un journal sans que les lecteurs s'en doutent, comme un fabricant de chocolat change son cacao, c'est l'enfance de l'art. »

Dans tout cela l'imagination n'entre pour aucune part et, pour n'être pas surpris par les événements futurs il faut, d'une façon réaliste, tenir compte des faits.

L'évolution vers la confrontation aiguë Révolution-Action révolutionnaire, oblige à considérer comme l'hypothèse la plus certaine cette révolution totale qui chavirera les esprits et armera les hommes les uns contre les autres.

Le cardinal Pie, qui pendant presque toute sa vie eut foi dans le retour proche d'un ordre social chrétien, avouait en 1875 : « J'ignore jusqu'où Dieu permettra que le mal triomphe ; il peut entrer dans ses desseins de pousser loin l'épreuve qui nous est réservée et dont l'expérience seule, peut-être, dessillera les yeux de toute une catégorie d'hommes aujourd'hui encore satisfaits d'eux-mêmes et de leurs déplorables systèmes. »

Il se peut, en effet, que les hommes aient actuellement besoin de souffrir pour comprendre.

F. Prévoir l'ère de la persécution — Envisager la résistance — Seule l'action actuelle prépare l'action future

27 La menace que la Révolution fait peser sur la plupart des pays est directe et immédiate. Certains hommes s'imaginent qu'ils « s'arrangeront » avec les révolutionnaires, et qu'ils connaîtront, par exemple, un bon petit communiste qui aura des égards pour leurs biens, pour leurs personnes, pour leurs croyances. Mais voilà qui est démenti par les faits autant que par les textes des doctrinaires de la Subversion.

Aucun pays n'évitera ce qui se passe dans tout pays tombé aux mains de la Révolution : les répressions sanglantes, les exterminations systématiques. La surenchère au « révolutionnaire » écartera brutalement les modérés, car ils seront taxés de déviationnisme. Les gages que certains croiraient avoir donnés à la Révolution ne les protégeront pas, car on n'a jamais vu que celle-ci se trouvât liée par un contrat, une parole, une morale à respecter, et encore moins par des services passés ou des compromissions successives avec les gens du « Système ».

Une fausse dénonciation, une simple supposition prise pour prétexte, ou le seul désir de faire du mal suffiront à des bandes révolutionnaires pour enfoncer les portes, pour piller et tuer [11].

C'est maintenant qu'il faut parer à la menace ; et c'est maintenant qu'il faut prévoir l'heure de la persécution déclarée, si l'on n'a pas agi *avant* pour l'éviter.

L'action contrerévolutionnaire de tous les jours doit donc être prévue et préparée, de manière qu'elle puisse en permanence être adaptée aux événements qui viendront s'imposer.

Aussi, autant il serait déraisonnable de ne se préoccuper que de la « légitime action de force » en laissant de côté ce qui est utile dans l'immédiat — à savoir dans ce temps qui vit sous la menace révolutionnaire —, autant il ne serait pas réaliste de se désintéresser de ce qui peut se passer plus tard, et notamment de cette action de combat au cours de laquelle chacun, qu'il le veuille ou non, aura une mission à remplir.

Tout le monde ne portera pas les armes, mais tout le monde devra connaître les conditions du combat à mener, les devoirs réciproques des combattants et des résistants, les erreurs grossières à éviter dès qu'il pourra s'agir de maquis de résistance par exemple.

11. « La violence joue un rôle dans l'histoire, un rôle révolutionnaire » (Engels, *P.B.L.* 7, p. 23).
De Engels encore : « Le parti qui a vaincu est dans la nécessité de maintenir sa domination au moyen de la terreur. »

Le père de famille qui devra conseiller ses fils, la fermière qui aidera la résistance locale, le secrétaire de la petite mairie, l'employé de la grande ville, le parlementaire et le gros industriel, tous auront quelque chose à faire à ce moment-là comme tous ont *maintenant* une action contrérévolutionnaire à mener.

Il n'y a pas un homme qui ne puisse *aider*, sous une forme quelconque, la résistance contrérévolutionnaire :

Ce peut être des cheminots passant des renseignements sur les déplacements des révolutionnaires, des fonctionnaires fournissant des pièces d'état civil, des employés de la voirie transmettant des mots d'ordre ou des armes, des commerçants organisant des « boîtes aux lettres » ou des rencontres, des médecins assurant des « planques », des gendarmes facilitant des déplacements, etc.

Ils agiront mal, lors de la crise aiguë entre la Révolution et la Contrerévolution, s'ils ignorent comment, dans la pratique, ils doivent contribuer à l'action d'ordre et à l'action de combat.

Ce n'est pas un détail, de savoir ce que doit être un *vrai* maquis, même si l'on n'a pas à y fourrer les pieds — ce qui sera le cas général. L'action *de combat* doit intéresser *aussi* ceux qui, à l'avance, peuvent croire que leur mission se situera particulièrement dans l'action *d'ordre*. L'une et l'autre sont liées et, en dehors de toute considération pratique, le caractère humain et moral que doit présenter la résistance armée, aura ses répercussions directes sur l'action d'ordre qui se mènera dans le même temps. D'ailleurs aucune victoire ne serait acquise tant que chacune — action d'ordre d'une part, action de combat d'autre part — n'aurait pas gagné sa partie.

Pour que les Contrerévolutionnaires réagissent de la même façon, ils doivent tous s'imprégner de l'esprit commun qui guidera — diversement mais uniment — l'action des uns et des autres.

Ce serait bien la meilleure façon de se laisser surprendre par les événements que d'attendre le temps de l'épreuve pour se renseigner sur les dispositions pratiques qui auraient dû être préparées à l'avance.

Demain les conditions seront plus défavorables ; les hommes seront emprisonnés dans un filet d'interdictions ; les Révolutionnaires seront plus assurés de leur puissance. C'est aujourd'hui que la Contrerévolution doit être prise par tous comme la raison qui s'impose à toutes les vraies bonnes volontés pour une action nationale — et aussi internationale.

28 C'est bien de l'action contrerévolutionnaire de tous les jours qu'il s'agit ; de celle dont traite la doctrine ; car il n'y a pas deux façons de mener l'action, l'une qui serait bonne pour la vie courante, et l'autre qui serait valable en période extraordinaire.

Certains disent qu'ils se préparent pour l'heure d'une action de force s'opposant aux communistes... C'est faux s'ils ne font rien, à l'heure présente, contre la Révolution. Pour rendre possible l'action de demain, c'est aujourd'hui même qu'il faut :

— trouver et former des Contrerévolutionnaires,
— les mettre tous au travail (et, évidemment, il faut se préoccuper de savoir en quoi consiste ce *travail* simple de tous les jours, cette *action capillaire* à mener autour de soi ; et il faut comprendre comment un progrès contrerévolutionnaire se matérialise par des *réalisations* substituant — dans tous les esprits, dans tous les milieux, dans tous les domaines — du contrerévolutionnaire à ce qui est révolutionnaire),
— appliquer la manœuvre contrerévolutionnaire [12].

Il ne faut pas croire ceux qui prétendent que demain ils affronteront la Révolution par les armes, alors qu'aujourd'hui ils ne sont même pas capables de lui opposer les parades

12. La manœuvre contrerévolutionnaire pourrait se définir succinctement par les titres des articles du chapitre XVIII de la *D.A.* :
— brandir la Contrerévolution,
— démasquer la Révolution officielle en fait,
— sortir du milieu révolutionnaire les Contrerévolutionnaires qui s'y trouvent,
— faire bloc, écarter les révolutionnaires et les neutres.
Il est évident qu'à moins de n'être qu'un activiste — ou un quasi-révolutionnaire — on ne peut pas « brandir la Contrerévolution » sans bien savoir en quoi cela consiste et comment il faut opérer.

qui sont indispensables autant dans le futur que dans le présent, à savoir :
— une formation doctrinale des hommes.
— une structuration saine (forgeant des liens contrerévolutionnaires entre les hommes et permettant une action sûre à partir de leurs *réseaux sociaux naturels*),
— le refus de toute collaboration d'action avec des hommes qui ne sont pas des Contrerévolutionnaires formés.

Les individualistes qui voudraient se dispenser d'appliquer ces règles sous le prétexte qu'elles ne sont pas utiles pour faire le coup de feu, doivent se garder d'offrir leurs services à la Contrerévolution, car ce n'est pas le coup de feu qui compte — il y aura toujours beaucoup trop de gens pour ne penser qu'à cela ! — mais l'action constructive qu'il permet. Il n'y a pas de force contrerévolutionnaire qui ne se plie à ces impératifs et aucune ne peut recevoir dans ses rangs des hommes dont les actes ne seraient pas en conformité avec la fin poursuivie par tous.

Même pour ceux qui devront agir les armes à la main, l'époque des combats ne sera que la continuation de l'action de tous les jours. Pour que cette action reste toujours possible et efficace, il faut seulement savoir l'adapter aux circonstances. La neutralisation de l'ennemi par les armes n'est alors qu'un aspect particulier de l'action, auquel on n'a recours que quand il n'y a plus la possibilité de faire autrement.

Ce n'est pas parce qu'un homme sait viser correctement et appuyer sur la détente au bon moment, qu'il peut se croire utile à l'action contrerévolutionnaire. Il faut qu'il sache que, même en période critique, il a le devoir d'exprimer la Contrerévolution sur le plan général, pour éclairer et instruire les autres (et s'il n'est pas en mesure de le faire, il doit au moins aider le travail de ceux qui en sont capables), et il doit aussi rendre sa propre action insaisissable dans ses dispositions pratiques, de manière à échapper aux révolutionnaires.

Ce sont les règles pour bien agir en temps de paix, qui forment des hommes capables de bien combattre. Combattre, ce n'est pas seulement utiliser de la poudre et des balles ; et même s'il ne s'agissait que de gestes aussi élémentaires, pour les exécuter au mieux il faut encore appliquer les règles

de la doctrine d'action : « prévoir », « essayer de plusieurs côtés à la fois », « avoir le souci constant de l'invulnérabilité », « oser et non risquer », etc.

LA VRAIE PRÉPARATION À L'ACTION DE FORCE, C'EST L'ACTION CONTRERÉVOLUTIONNAIRE DE TOUS LES JOURS.

29 Si les incrédules rejettent souvent, dans leurs prévisions sur le futur, tout ce qui ne s'accroche pas à des considérations matérielles, à l'inverse certains hommes s'appuient sur des arguments d'ordre surnaturel pour s'abandonner à une sorte de quiétisme en attendant le futur. Bien qu'ils se défendent de considérer la confrontation Révolution-Contrerévolution comme une sorte de châtiment qui serait *inéluctable,* ils ne veulent chercher un recours que dans une forme d'action surnaturelle : parce que la balance des forces matérielles penche en faveur de la Révolution, pour eux ce serait l'heure de la prière et il serait *trop tard* pour l'action des hommes !

Ils sont un petit nombre, déjà montés sur une arche de Noé, et ils attendent le cataclysme qui engloutira les autres. Ils en oublient jusqu'au devoir de charité envers le prochain.

Pour comble d'illogisme ils admettent pourtant l'hypothèse du combat « l'arme au poing ». Cette éventualité, cependant, exige une préparation soutenue, profonde, donc urgente, à la fois humaine et matérielle, bref une action intense. Or cette préparation ne peut réellement se faire que dans l'exercice de l'action courante. On ne peut s'apprêter à ce futur qu'en habituant *maintenant* les Contrerévolutionnaires à une action commune, en employant dès à présent les moyens sur lesquels on compte, en organisant les liaisons et les appuis, etc. Cette préparation n'est pas un exercice fictif ; elle s'essaie, se perfectionne, s'applique en vraie grandeur dans l'action de tous les jours, et à plus ou moins grande échelle suivant les circonstances.

IL N'Y PAS DE PRÉPARATION CONCRÈTE DE L'ACTION FUTURE, TANT QU'IL N'Y A PAS D'ACTION ACTUELLE.

Pourquoi ceux qui trouvent des prétextes à esquiver l'action simple d'aujourd'hui, n'en trouveraient-ils pas de plus grands encore pour éviter les sacrifices qu'exigera l'action de force ? N'attendront-ils pas, pour passer à ce qu'ils appelle-

ront « l'action », d'y être obligés pour sauver leur seule peau ? (Confondant alors cette « action » avec un réflexe physique de défense, qui ne leur conférera guère de mérite puisque leurs actes n'auront pas été inspirés par une cause qui dépasse leur personne.)

En outre, croient-ils qu'au lendemain des épreuves qu'ils attendent, quelqu'un se substituera aux hommes pour faire le travail à leur place ? Ce sont bien les hommes qui devront s'occuper de remonter correctement leurs affaires terrestres. Et l'esprit du mal, qui n'aura pas abdiqué chez certains, sera déjà là pour essayer de saboter la victoire.

Mais ces hommes qui estiment aujourd'hui qu'il est *trop tard* pour faire du concret avant l'épreuve, ne vont-ils pas, cette fois, trouver qu'il est *trop tôt* pour songer au concret d'après l'épreuve ?

Il n'est pas d'époque où il ne soit possible de déployer une activité et de manifester une énergie contre la Révolution. Avant l'épreuve, pendant et après... et même au temps de la clandestinité forcée l'action doit se poursuivre ; mais il faut alors, pour l'adapter à cette circonstance, qu'une *discipline d'action* soit observée avec une rigueur toute particulière.

CHAPITRE III

LA DISCIPLINE D'ACTION CONTRERÉVOLUTIONNAIRE EN PÉRIODE DE CLANDESTINITÉ FORCÉE

NOTE PRÉLIMINAIRE

Tout ce chapitre est un chapitre de *doctrine d'action,* mais *dans l'hypothèse du pire.*

Il ne pouvait être placé dans l'ouvrage *Doctrine d'action contrerévolutionnaire* qui traite de l'action *courante.* Certains, en effet, auraient pu penser que les recommandations qui suivent s'appliquent à l'action de tous les jours, s'imaginer que l'action clandestine est nécessaire — alors qu'elle n'est qu'un pis-aller en période exceptionnelle — croire que les réseaux sociaux naturels doivent devenir le support d'une action secrète — alors qu'ils ne contribuent, en temps normal, qu'à une action efficace et discrète.

Il est certain qu'un lecteur connaissant bien sa doctrine d'action trouverait, de lui-même, à force de réflexion et d'expériences, les mesures de sécurité les meilleures ; mais ce chapitre reste indispensable, précisément, pour éviter les pertes de temps, les tâtonnements, les erreurs pratiques. Il doit pallier un manque d'expérience tout à fait naturel mais qui a des effets désastreux en situation critique.

A. NE PAS CONFONDRE CLANDESTINITÉ AVEC SOCIÉTÉ SECRÈTE

30 Dans l'éventualité de la persécution se pose le problème de la clandestinité, car les circonstances peuvent être telles

que l'action contrerévolutionnaire ne puisse continuer à s'exercer qu'en se cachant de plus en plus.

La Révolution est dans la place. Pour s'imposer elle utilisera les ramifications qu'elle a poussées partout. Aucun milieu n'y échappera. Aucune famille ne sera isolée de contacts avec des agents conscients ou inconscients de la Révolution. L'autorité sera inquisitrice. La moindre rencontre devra pouvoir justifier de son objet. Les réunions entre Contrerévolutionnaires deviendront systématiquement suspectes et rapidement seront considérées par un gouvernement révolutionnaire comme « complots contre la sûreté de l'Etat ».

Or les Contrerévolutionnaires auront d'autant moins tendance à se méfier, que l'adversaire sera de leur village, de leur quartier. L'agent d'information, souvent involontaire, sera ce sympathique voisin qui aura innocemment raconté à une oreille très attentive que M. X ,Y, et Z se sont réunis chez un tel.

Le recours à la clandestinité serait-il le remède adapté à cette situation difficile ?

Ce n'est qu'un pis aller.

En effet, si la clandestinité prend la forme de « société secrète », *a priori* elle est une erreur. Par contre, on peut être obligé d'avoir recours à la seule clandestinité pour survivre et agir.

Ce problème n'échappe pas à la doctrine : « Toutes les sociétés occultes sont atteintes par les prohibitions de l'Eglise, qu'elles exigent ou non un serment, parce que ce sont des sociétés contraires au droit naturel. Il n'existe en effet, d'après le droit naturel et révélé, que deux sociétés indépendantes et parfaites : l'Eglise et l'Etat. Toutes les autres sociétés doivent se rattacher à l'une ou à l'autre...[1] »

1. Instruction du Saint Office aux évêques, 18 mai 1884.

On notera que l'Eglise prend la défense de l'Etat, mais il ne faudrait pas commettre l'erreur de conclure :

a) que l'Eglise accorderait sa caution à un Etat quel qu'il soit. L'Etat dont l'Eglise prend la défense sur le plan général, ne saurait être opposé aux principes chrétiens, que ce soit officiellement ou dans les faits.

b) qu'une société, association, corporation, etc., ne serait légitime que si l'Etat l'a fondée et la contrôle. En effet, « leur droit à l'existence leur a été octroyé par la nature elle-même, et la société civile a été instituée pour protéger le droit civil, non pour l'anéantir » (Léon XIII, *Rerum Novarum*).

L'interdiction vise en outre « les associations qui professent ne rien comploter contre la religion ou l'Etat, et néanmoins forment une société occulte confirmée par le serment[2] », et également « celles qui exigent de leurs adeptes un secret qu'ils ne peuvent révéler à personne et une obéissance absolue à des chefs occultes[1] ».

Le secret considéré comme une sorte d'obligation morale à l'égard d'une fin elle-même dissimulée et voilée, arrive rapidement à fausser les consciences. L'esprit prend le pli de cacher, mentir, sous-entendre à l'aide de formules confuses ou équivoques, jouer double jeu, intriguer, calomnier, compromettre.

Mais les buts de l'action contrerévolutionnaire n'ont rien de secret, et si les mesures de prudence, de discrétion, de silence deviennent une obligation pour que l'action puisse s'exercer, ce ne sera nullement parce que cette action veut devenir secrète.

Les interdictions de l'Eglise ne s'appliquent pas à cette clandestinité. D'ailleurs c'est celle à laquelle furent forcés les premiers chrétiens, celle aussi qui s'imposa en Vendée, en Espagne, en Hongrie, etc., celle enfin des hommes qui, en pays marxistes, sont fidèles aux devoirs que leur commandent leurs croyances.

Il est évident qu'un gouvernement révolutionnaire présentera cette clandestinité sous un aspect qu'il qualifiera de « subversif ». En d'autres circonstances cette prétention serait assez comique. La réponse est simple : Quand les gouvernements ne laisseront plus la Subversion faire la loi, les hommes auront beaucoup moins d'initiatives personnelles à prendre en fait d'action contrerévolutionnaire, et ils n'en auront plus aucune à prendre en fait de clandestinité.

31 Non seulement l'action contrerévolutionnaire ne recherche pas la clandestinité mais elle doit s'efforcer d'en éviter les graves inconvénients. Et, en particulier, l'action qui doit devenir clandestine n'exige aucunement que des hommes entrent

2. Déclaration de la Sacrée Pénitencerie, 21 septembre 1830.

de leur personne dans la clandestinité. Car tout devient alors très difficile. Il faut multiplier par dix ou vingt le temps ou les frais que peut demander la moindre action. Les liaisons entre les hommes s'espacent et les plus simples rencontres — et *a fortiori* les déplacements, hébergements, transports — exigent des dispositions de prudence qui consomment une part d'énergie considérable.

Même ceux qui ont été choisis pour un travail permanent dans le cadre de l'action, n'ont aucune raison de devenir par là même des personnes clandestines [3].

Il faut absolument refuser le concours de ceux qui, sous le prétexte de rallier l'action contrerévolutionnaire, voudraient lui imposer leur présence clandestine et l'encombrer d'un personnel qui devient particulièrement inefficace par le fait même qu'il devient clandestin : L'action est à mener par chacun *dans son propre milieu.* (Et la D.A. explique suffisamment comment, si l'expression contrerévolutionnaire doit rester publique, l'action, par contre, doit être *insaisissable*, ne s'appuyer que sur des proches sûrs, s'étendre par capillarité, etc.)

La clandestinité des personnels ne se conçoit que dans des cas exceptionnels, et sa généralisation ne peut s'envisager, *avec bien des réserves,* que dans une phase armée du combat contrerévolutionnaire.

3. Chez les Français l'esprit de l'action clandestine restera longtemps déformé par une première période (de 1940 à 1944) où le pays a dû vivre sous une occupation étrangère, et une autre période (1959-1961) où, en Algérie, la quasi-totalité de la population de souche européenne militait en faveur des activités secrètement menées pour garder l'Algérie française.

Ceux qui ne perdraient pas les habitudes de facilité engendrées par ces circonstances favorables à l'action clandestine, paieraient très cher leurs imprudences et seraient un danger pour tout leur entourage : La Révolution ne sera pas dirigée par des étrangers faciles à déceler à leurs uniformes ou à leur langage. Elle est déjà organisée et, en France, par des Français dont quelques-uns auront toujours un aspect inoffensif ; et elle sera poursuivie par des Français ennemis mortels de leurs compatriotes.

B. LA DISCIPLINE DE RÉSEAU

32 Entre l'action qui peut être menée à ciel ouvert aussi longtemps que possible et l'action telle qu'elle est imposée par une clandestinité forcée, il n'y a aucune délimitation précise ni dans le temps ni dans la forme de l'action.

On s'aperçoit un jour — et c'est déjà bien tard — que les plus grandes dispositions de prudence sont devenues indispensables parce que les méfaits révolutionnaires s'exercent sournoisement, sans prendre officiellement de mesures contre l'action contrerévolutionnaire. Quelques brimades, quelques interdictions générales, quelques décisions particulières se couvrant d'un prétexte officiel quelconque, sont alors à même de compromettre tous les effets de l'action antérieurement poursuivie.

Et l'on déplore que les mesures de survie n'aient pas été adoptées bien avant que le danger se soit manifesté.

Les dispositions de clandestinité résident essentiellement en l'application de mesures simples tendant à réduire la vulnérabilité des gestes les plus indispensables. Il s'agit d'une discipline à observer pour permettre à l'action de se poursuivre. Or, quand la liberté d'expression de la vérité n'existe plus (ni même la liberté d'opinion), le minimum que l'on puisse considérer comme liberté d'action qui reste, se réduit à la possibilité de se déplacer et de se contacter. De ces gestes élémentaires dépend la liberté des rencontres : rencontres en vue d'informer, rencontres pour étudier tel problème, prévoir telles mesures, etc.

L'effort doit porter sur la préservation de cette dernière liberté à l'usage de laquelle il faut assurer la plus grande sécurité. Une seule méthode peut être efficace si elle est scrupuleusement observée : réaliser, dans les liaisons entre les hommes, un compartimentage dont le cloisonnement soit autant de barrières à la curiosité inquisitrice, aux recherches et aux enquêtes ; compartimentage qui, en outre, contient dans des limites minima les effets des exactions révolutionnaires quand celles-ci se déclenchent.

Dans le domaine des relations humaines ce compartimentage se traduit par un choix et une limitation des contacts ;

dans le domaine des actes, par la suppression de tout « fil conducteur ».

Ce procédé est naturel parce que ce compartimentage est en effet une situation de fait, une nécessité d'expérience à laquelle on est contraint par la force des choses quand sévit la persécution ; mais on n'y arrive souvent qu'*après* avoir subi de lourdes pertes. Pour éviter ces dommages graves il faut adopter cette méthode préventivement et, dans les réseaux, en exiger l'application de plus en plus stricte en fonction de l'évolution des événements *et en devançant ceux-ci*.

Un cloisonnement naturel s'opère en évitant d'actionner les liaisons ou d'informer les personnes qui ne sont pas indispensables pour mener telle action prévue. Pour le réaliser on est donc amené à apprécier les dispositions qui restent nécessaires pour une action et, parmi celles-ci, à accorder une priorité aux dispositions de sécurité qui doivent rendre cette action invulnérable.

Cette notion de restriction des liaisons et de compartimentage des activités est donc bien éloignée de la caricature de la « troïka » révolutionnaire, où chaque homme est rivé, vers le haut, à un intermédiaire qui lui transmet des ordres, vers le bas à trois individus qui lui obéissent. Dans ce système où la confiance n'est pas l'une des bases normales des relations entre hommes, la structuration ainsi créée est artificielle et a besoin d'être soutenue par un encadrement arbitraire contribuant à une centralisation rigidement hiérarchisée. Il n'y a rien qui soit plus éloigné de la discipline des réseaux contrerévolutionnaires.

33 Théoriquement les *réseaux sociaux naturels* sur lesquels s'appuie l'action contrerévolutionnaire, ne devraient rien avoir à craindre, car ils ne représentent que des liens personnels entre individus socialement en contact pour les raisons les plus naturelles qui soient [4].

Mais l'adversaire ne se laissera pas arrêter par de telles considérations, puisque ça ne le gêne en rien d'outrager le droit naturel.

4. La *D.A.* traite longuement de ces *réseaux sociaux naturels.* Il ne faut surtout pas les confondre avec ce qu'on appelle parfois des « réseaux » dans telle organisation politique, ou organisme d'information, ou quadrillage artificiel quelconque.

L'observation d'une discipline est donc indispensable pour que ces réseaux soient préservés, et elle exigera souvent le sacrifice de satisfactions très légitimes.

Il faut bien se persuader qu'on ne s'abrite d'un grand danger que par une grande discipline.

34 L'action contrerévolutionnaire est chose très sérieuse qui engage à fond des personnes en ayant bien compris la gravité et les risques temporels. Mais, autant il faut prévoir le pire pour n'être pas surpris par lui, autant le climat de travail, de difficultés, voire d'incertitudes, ne doit pas tourner à l'idée fixe et à la dépression : la discipline de réseau doit savoir rester souriante.

Rire de ses préoccupations est un bon moyen d'en minimiser les inconvénients. L'inquiet, le pessimiste ne peuvent pas avoir de rayonnement.

Malgré les soucis l'effort doit rester attrayant. Les animateurs seront d'autant mieux suivis qu'ils trouveront de bonnes recettes pour maintenir le moral et entretenir une confiance qui doit triompher de tous les mauvais coups.

C. Choix et limitation des contacts : Compartimenter pour « limiter les dégâts »

35 Puisqu'il sera impossible d'éviter que des agents — même inconscients — de la Révolution soient en contact avec les militants acquis à l'idée contrerévolutionnaire, ceux-ci devront prendre toutes dispositions pour que leur action ne soit pas détectée. Mais personne autour d'eux ne doit non plus, par imprudence ou légèreté, risquer de mettre ces Contrerévolutionnaires dans une situation difficile. Il y a là, indépendamment du préjudice dont souffrirait la Cause, un devoir de charité élémentaire dont la méconnaissance friserait la mauvaise action.

Les plus grandes précautions doivent être prises car, en dehors de ce que les services et agents de l'adversaire peuvent apprendre directement, les procédés révolutionnaires, qu'ils

soient physiques, psychologiques ou pseudo-médicaux, vont jusqu'aux dernières extrémités pour réussir à faire parler les gens.

La prudence est indispensable, mais il faut la contrôler pour qu'elle ne tourne pas à une systématisation de la méfiance (réf. D.A. § 120-121 et nota). Ainsi, lorsqu'on a affaire à un homme qui se réclame de la Contrerévolution mais dont l'ignorance doctrinale surprend, il peut s'agir d'un homme honnête mais non formé ; mais si l'on craint d'être en présence d'un imposteur se faisant passer pour contrerévolutionnaire, une bonne formule consiste à l'amener adroitement à parler de doctrine. Ses appréciations sur le suffrage universel, sur l'avortement, le libéralisme, la franc-maçonnerie, la « fin justifiant les moyens », etc., suffiront le plus souvent pour être fixé.

Cependant il faudra parfois pousser l'investigation plus profondément en raison de la formation toute spéciale donnée à certains révolutionnaires particulièrement choisis pour s'introduire — et même comme prêtres — dans les milieux qu'ils veulent saper.

De toute façon une recherche sur le comportement de l'individu dans le passé, sur ses fréquentations courantes, pourront également donner un renseignement utile, mais sous réserve d'une grande objectivité (réf. *D.A.*, § 191).

A cet égard il convient de se rappeler que la valeur d'un renseignement dépend :

a) de la qualité de l'informateur (degré de sérieux, d'impartialité, de compétence, etc.) que l'on peut coter régressivement de A à E,

b) de la nature de l'information (constatation personnelle directement faite, témoignage de seconde main, propos de salon, etc.) que l'on peut coter de 1 à 5.

Exemple, valeur A-1 : homme absolument sûr rapportant une constatation personnelle.

Valeur D-5 : informateur de capacité moyenne rapportant une conversation saisie dans un café.

Valeur E-1 : agent double apportant une pièce authentique.

1. Des réserves vis-à-vis des tièdes, des inconscients, des imprudents, des « contagieux ».

36 Si le temps de paix permet d'utiliser des tièdes dans l'action, le temps de guerre — et nous y sommes contre la Révolution — exige un choix très rigoureux parmi les hommes. Les tièdes, alors, ont toutes chances d'abandonner. Autant toutes les bonnes volontés doivent être accueillies, autant les simples velléitaires devront-ils être laissés à un échelon assez bas pour que leur responsabilité n'ait pas à s'engager [5].

Le choix des liaisons à conserver en priorité ou au contraire à dénouer, devrait être fait au moment où l'on s'apercevra que les mesures de police forcent à limiter les déplacements et rencontres. Les tièdes, d'eux-mêmes, se feront oublier, à moins qu'ils ne soient des inconscients, donc, de ce fait, des êtres dangereux qu'il faudra résolument écarter au même titre que les imprudents. Ceux-ci, souvent parce qu'ils n'ont rien à se reprocher, ne peuvent ou ne veulent pas comprendre le danger. Ils ont tendance à s'extérioriser, pour ne pas dire à fanfaronner, jusqu'au jour où, se faisant prendre, ils mettent tout un réseau en péril.

Les bavards, ces dangereux inconscients, sont aussi à écarter. Bavardage et commérage sont des travers pratiquement incorrigibles car ils n'apparaissent, en temps normal, que comme des défauts mineurs ; mais en période critique leurs conséquences s'appellent : indiscrétion, divulgation de renseignements confidentiels, non-conservation du secret ; fautes d'autant plus graves qu'elles sont à l'origine de fuites permanentes et incontrôlables.

Ce sera le moment, fût-ce au prix d'injustices *apparentes*, de mettre fermement certains hommes de côté [6].

5. Les tièdes lâcheront. Ceux qui ont pris la Contrerévolution comme tremplin politique, lâcheront aussi ; les activistes qui ne sont que cela, également. La décantation des personnels, rapide au début, est cependant longue. Les Contrerévolutionnaires « complets » ne lâcheront jamais. Entre les premiers et ces derniers, les uns abandonneront aux premières difficultés, et d'autres à la phase ultime. Chacun ne donne que ce qu'il est capable de donner... Prévoir les défections, c'est s'éviter des déceptions.

6. Injustice *apparente* seulement, car si tel personnage, jugé d'après son comportement et ses actes (et non d'après ce qu'il prétend être),

Il y a des hommes qui veulent bien se taire, mais à la condition que tout le monde sache bien qu'ils en connaissent long... Leurs sous-entendus maladroits, leurs sourires réprimés sont plus évocateurs qu'une parole imprudente. La mimique de ces vantards muets est révélatrice d'un état d'esprit moins orienté vers le sérieux du travail contrerévolutionnaire qu'attiré par « la concupiscence de l'action ».

Il est même des hommes auxquels rien n'est à reprocher... si ce n'est leurs amis ; et il faudra, pour ce seul motif, être extrêmement prudent vis-à-vis de ceux dont l'entourage, les relations, le milieu professionnel sont révolutionnaires. Ils auront beau certifier qu'ils ne parlent jamais de leur activité contrerévolutionnaire, il n'empêche que leurs amis n'ignorent pas leurs opinions. Et ce serait mal connaître la Révolution que de s'imaginer qu'elle n'a pas pensé aux intermédiaires inconscients pour être renseignée [7].

37 Sans qu'il faille parler de réserve réelle à leur égard, il est cependant des hommes vis-à-vis desquels une prudence particulière devra être observée : il s'agit de ceux qui peuvent avoir été étiquetés par les forces révolutionnaires avant même l'ère de persécution ouverte. Ces hommes doivent être considérés comme des contagieux, d'une maladie peut-être tout à leur honneur, mais comme des contagieux quand même. Par le fait qu'ils sont surveillés, ou que, tout au moins, leurs faits et gestes intéressent particulièrement certaines autorités, on doit tenir compte, avant de les rencontrer, des risques que des contacts mal préparés pourraient entraîner.

n'est pas satisfait de l'opinion que l'on a de lui, il en est pourtant le principal responsable. Personne n'est obligé de faire confiance à quelqu'un qui, malgré ses dires, donne des raisons d'inspirer la défiance.

7. On ne saurait trop attirer l'attention sur le cas des individus apartenant à divers *services spéciaux*. Ces gens sont « manipulés » par d'autres et ils ne savent jamais exactement eux-mêmes où commence et où finit leur « mission ». Ils ne savent pas plus à quelles fins servent les activités qui leurs sont commandées. Ces services, d'ailleurs, ont souvent les caractéristiques des sociétés secrètes. La méfiance s'impose donc, même à l'égard des hommes honnêtes qui peuvent s'y trouver.

2. *La manie de vouloir tout savoir*

38 Il est une manie qu'il convient de combatre vivement : celle qui consiste à vouloir être au courant de tout, et à prouver que l'on n'ignore rien de ce qui se passe autour de soi. Certains croient ainsi se donner de l'importance.

Il est naturel que chacun souhaite connaître, dans son entourage, l'ensemble des personnes ayant les mêmes aspirations, et savoir de quelle façon elles contribuent à l'action commune. Mais, en période d'oppression, il devient dangereux que chacun connaisse tout et tout le monde.

Aussi, sauf si l'on estime à quelque moment que des manifestations de groupes deviennent nécessaires, les rassemblements même peu nombreux doivent être évités, car ils amènent à découvrir des personnes et des dispositions qui mériteraient que l'on conserve la plus grande discrétion à leur égard.

Certes, il faudra toujours tenter de gagner des sympathisants ; et ceci suppose la diffusion d'un minimum d'informations et de renseignements. Mais pour inspirer confiance à un sympathisant possible, il n'est pas forcément utile de le mettre au courant des liens existant entre les hommes qui, autour de lui, sont animés d'une foi agissante. On voit le danger si ce sympathisant éventuel devenait un informateur certain au bénéfice de la Révolution. Le but à atteindre n'est pas de faire entrer une personne de plus dans un réseau contrerévolutionnaire ; il s'agit de *gagner cette personne à la Contrerévolution* ; quand elle est acquise à la doctrine, elle se raccroche par là même au réseau.

C'est une erreur, encore, que de faire état, en période incertaine, de l'adhésion d'une personnalité à l'action contre-révolutionnaire, sauf évidemment s'il se trouve que l'action de cette personne *doive* être publique. Cette adhésion peut alors être une sorte de caution morale, sur le plan humain, vis-à-vis de sympathisants que l'on voudrait amener à la Contrerévolution. Mais la véritable et seule caution est LA DOCTRINE. C'est sur la doctrine que doit se faire le ralliement et sur elle seule [8].

8. Certains hommes ont besoin d'un *drapeau*... mais certains ne cherchent qu'un porte-drapeau auquel ils ne demandent que de faire bonne figure et surtout de s'abstenir d'agir, se réservant de pousser

39 Quelques-uns, comme d'habitude, bougonneront qu'il n'est pas possible de travailler si l'on ne peut faire confiance à personne... et, éventuellement, ils s'excuseront d'avoir mis leur épouse au courant... « Mais ne craignez rien, c'est un vrai tombeau ! »

Dès lors que la femme n'avait pas besoin d'être mise dans la confidence, c'est une erreur que de susciter une occasion, pour elle, de contrevenir par imprudence ou légèreté aux règles de sécurité. Elle aussi pourra très bien parler à une amie qui est un autre « tombeau », lequel « tombeau » aura encore plus de facilités pour en parler plus loin puisqu'il est moins directement intéressé à la garde de la confidence.

C'est précisément pour pouvoir travailler dans un vrai climat de confiance, qu'il faut écarter ceux qui compromettent la possibilité de cette confiance. Celle-ci ne peut pas exister quand les uns et les autres racontent à leurs femmes ou à leurs meilleurs amis ce qu'ils auraient dû strictement garder pour eux.

Le souci de plaire ou de déplaire ne doit pas entrer en ligne de compte en regard de ce qui est à faire ou à éviter. Si l'épouse, comme il serait souhaitable, est instruite sur les impératifs de l'action, elle doit en comprendre les règles. Sinon, c'est une raison de plus de ne rien lui dire de ce qu'elle n'a pas à connaître.

SI L'ON VEUT QU'UN SECRET SOIT GARDÉ,
COMMENCER PAR LE GARDER SOI-MÊME !

3. *La règle d'or du silence*

40 En bien des circonstances ce qui peut le mieux préserver une personne, une disposition, une occasion, c'est une ignorance générale sur tout ce qui s'y rapporte. Ceux qui, par

eux-mêmes derrière lui une action *à leur manière* c'est-à-dire bien souvent désordonnée et inconséquente. Or pour ce qui concerne l'action contrerévolutionnaire, le seul drapeau est la Contrerévolution, et ce pavillon ne peut se prêter à couvrir une marchandise qui soit quelconque.

nécessité ou par hasard, en ont appris quelque chose, ne doivent pas en dévoiler la moindre partie. Ils n'ont aucun droit à disposer d'une chose — un secret — qui ne leur appartient pas. Ils n'ont même pas le droit de laisser supposer qu'ils « sont au courant ». Ce n'est que si, *après réflexion,* cette attitude se présentait comme nécessaire à l'action — c'est-à-dire conforme au bien commun — qu'elle devrait être adoptée avec une mesure calculée, et seulement à l'intention de personnes bien précises.

Enfin, quand l'action nécessite que quelqu'un soit mis dans une confidence, il ne faut le faire qu'*au dernier moment* utile, et non pas plus tôt sous le prétexte qu'il faudra bien le faire un jour. C'est autant de risques qui seront ainsi évités ; et d'ailleurs, bien souvent les circonstances changent, et telle disposition qui paraissait indispensable, peut fortuitement devenir inopportune.

Autant que la limitation des contacts, cette prudence dans le verbe suppose une confiance mutuelle ; grâce à celle-ci, et à elle seule, il est possible d'obtenir assez aisément qu'un homme consente à ignorer ce qui ne lui est pas nécessaire de connaître. En période de clandestinité, c'est la condition *sine qua non* de la tranquillité d'esprit.

Chaque militant contrerévolutionnaire a la chance de détenir la pensée de ses chefs puisqu'il a été formé à la même doctrine et qu'il tient pour vrai aujourd'hui ce qui était vrai hier. Qu'il s'interdise donc les questions suscitées par une curiosité inutile. Qu'il fasse sienne la règle d'or du silence :

NE DIRE QUE L'INDISPENSABLE ;
SE REFUSER À ÉCOUTER CE QU'IL N'EST PAS UTILE
DE CONNAÎTRE

D. SUPPRESSION DES « FILS CONDUCTEURS »

1. *Les fils conducteurs des réseaux*

41 Dans le domaine des actes il faut prendre toutes dispositions pour qu'il ne puisse pas arriver qu'un ami, même très sûr, tende involontairement à un agent extérieur, le bout du

fil qui permettrait de remonter jusqu'aux militants contrerévolutionnaires. Nulle part il ne faut laisser traîner de « fil conducteur » qui puisse guider les agents de la Révolution.

Tout indice, aussi peu valable qu'il soit, deviendra prétexte suffisant pour l'ennemi : Il se trouve que vous connaissez, pour les raisons les plus normales, telle personne recherchée ? Vous la connaissez ; c'est suffisant ; vous êtes suspect ! Un tract reçu par la poste est découvert chez vous ? Donc vous êtes en relation avec l'organisme qui le diffuse ! Vous appartenez au « réseau » X ? Donc vous êtes complice, avec tout le réseau, des agissements de telle personne qui en fait partie !

Le seul nom d'un réseau est un fil conducteur qui permet beaucoup plus facilement d'en découvrir l'existence, de l'identifier et de le définir. Aussi faut-il lutter contre cette tendance particulariste qui consiste à vouloir absolument baptiser *son* réseau. On veut parfois justifier cette tendance par l'apparente nécessité d'un « mot de reconnaissance ». Mais on n'a besoin de « se reconnaître » que lorsqu'on ne se connaît pas ; ce qui n'est pas le cas dans les réseaux sociaux naturels.

Le terme lui-même de « réseau » est à éviter, quand il peut attirer l'attention de personnes malveillantes ou bavardes, ou être colporté par des inconscients jusqu'à l'adversaire. Cette prudence paraîtra bien stricte à certains, et cependant elle est nécessaire : quand le terme de « réseau » ne s'entend nulle part, il est tout de même plus difficile d'arrêter quelqu'un pour la seule raison qu'il travaille dans la même société ou habite le même lotissement qu'une personne déjà appréhendée [9].

Un réseau, ensemble de liens naturels qui a une per-

9. Quand un mot de reconnaissance devient nécessaire, c'est que l'on a affaire à un groupement humain artificiel, soit qu'il n'ait pas de caractéristique sociale, soit que, dans une même grande catégorie sociale, les hommes de ce groupement n'aient pas de contacts suivis entre eux.

Pour un réseau social naturel les dénominations les plus simples offrent la meilleure protection : Le « groupe » du club, les « collègues » de l'usine, les « amis », « notre équipe », ou toute autre désignation familière, suffisent dans la vie courante pour faire allusion entre soi au réseau commun.

sonnalité *morale,* ne peut avoir d'existence même officieuse sans risquer de prendre, aux yeux d'un adversaire sans scrupules, l'apparence d'une association de caractère secret. Ce point est important : de même que les cellules d'un réseau ne sont pas officielles car elles doivent être seulement l'expression naturelle d'un lien unissant quelques personnes très proches les unes des autres et ayant des aspirations semblables, de même le réseau dans son ensemble doit tenir son invulnérabilité de son caractère absolument naturel qui doit le soustraire à toute codification. C'est en cela qu'il trouve sa sécurité la meilleure.

2. *Les fils conducteur des rencontres*

42 Les rencontres risqueront d'autant moins une suspicion maladivement policière, que les personnes se contactant auront, pour ce faire, les raisons les plus naturelles qui soient sur le plan social ou professionnel.

Aussi les hommes qui n'ont pas habituellement des raisons de se joindre et qui cependant y seraient obligés, auront tout intérêt à faire entrer réellement leurs relations dans un cadre qui, naturellement et effectivement, puisse servir de mode de contact normal.

Les militaires disent parfois qu'il n'est pas de meilleur moyen de régler certaines questions de service, qu'en dehors du service. Il est en effet reconnu que l'on se comprend mieux lorsqu'on a la possibilité de se rencontrer sous les aspects les plus divers de l'activité humaine. C'est l'occasion de mettre cette remarque à profit : puisque les intéressés appartiennent à des réseaux différents qui ne leur donnent pas de raisons communes de se retrouver, ils ont à susciter entre eux un motif de contact normal par le jeu d'un réseau supplémentaire choisi en fonction d'une affinité partagée. Ainsi, même si initialement les contacts à prendre ne sont dus qu'au caractère exceptionnel des circonstances, ils deviennent naturels et contribuent à une meilleure compréhension mutuelle [10].

10. Pour certains cela s'appellerait : se créer un alibi. Le terme pourrait paraître péjoratif et il est en tout cas inexact : puisqu'aux yeux des révolutionnaires le seul fait de se rencontrer devient louche,

43 Même lorsqu'un cercle ou un club se crée sous une inspiration contrerévolutionnaire, il ne peut être considéré en bloc comme un réseau social naturel dont la personnalité morale serait contrerévolutionnaire (Voir *D.A.* § 159-b).

Tout membre du cercle est, par lui-même, un « fil conducteur » qu'une personne malintentionnée peut toujours essayer d'utiliser. Aussi les membres « quelconques » du cercle — ceux qui n'ont qu'une *tendance* contrerévolutionnaire, sans réelle formation — n'ont pas à savoir de quelle façon exacte leur collectivité parvient à contribuer au rayonnement de la Contrerévolution.

Le cercle ne sert que de plate-forme permettant facilement les rencontres entre hommes et, par là, une certaine diffusion de la doctrine. Mais c'est *au sein du club* que peut agir, en privé, un réseau contrerévolutionnaire. La Contrerévolution trouve alors des facilités pour s'exprimer, mais sans que les rouages de l'action se dévoilent : les « fils conducteurs » qui pourraient traîner à portée de la main du premier venu, ne constituent plus un danger.

3. *Les fils conducteurs de la vie courante*

44 Si les services du pouvoir établi utilisent des procédés tels que l'immixtion d'informateurs glissés partout, l'ouverture du courrier, les tables d'écoute téléphoniques, le jeu des provocateurs, l'emploi dissimulé de microphones et de magnétophones, les perquisitions motivées par la seule expression d'opinions cependant légitimes, les incarcérations arbitraires, etc., les Contrerévolutionnaires seraient coupables de faire leur jeu en ne se préservant pas contre ces mesures.

Comme les dispositions à prendre ont pour but de déjouer une surveillance qui peut s'exercer demain mais peut aussi bien être déjà effective, chacun doit agir comme il le ferait se sachant surveillé.

Deux règles doivent alors guider le comportement des Contrerévolutionnaires :

il s'agit en réalité de susciter une raison naturelle et vraie d'expliquer ces rencontres, et non pas une raison artificielle permettant de les nier.

— S'efforcer de découvrir les solutions conservant un caractère naturel. (Et pour cela il faut parfois faire preuve d'imagination.)

— Ne jamais céder à la tentation de la facilité.

Il faut AVOIR LE SOUCI CONSTANT DE L'INVULNÉRABILITÉ.

Aussi est-il dangereux, pour tous les gestes intéressant spécialement l'action, de prendre des habitudes de contacts de lieux, de trajets, de transports, etc. Les mêmes dispositions, si elles sont prises deux fois, peuvent déjà suffire à attirer l'attention ; et à la troisième fois elles permettent un recoupement.

Par ailleurs le cloisonnement sera renforcé en utilisant, pour le courrier postal et les rencontres en particulier, des intermédiaires respectant rigidement les consignes qui leur sont données.

Enfin une rigueur toute particulière doit être marquée quant à la conservation de documents : en période critique le Contrerévolutionnaire qui se veut homme d'action, n'a pas le droit de conserver auprès de lui des archives destinées à la rédaction ultérieure de ses Mémoires, pas plus que des papiers dont il n'a pas un besoin immédiat [11].

11. Et combien font l'erreur de croire que leur carnet d'adresses ne serait pas exploitable en raison même de la multitude de noms qui s'y trouvent ? Les agents de la Révolution ont tout leur temps pour reproduire, sous forme de toiles d'araignées, les liens épistolaires ou téléphoniques qui unissent les membres d'une même communauté spirituelle. Si le cloisonnement n'a pas été observé, si les fils conducteurs traînent, il suffit de découvrir les nœuds unissant le plus grand nombre de liens, pour connaître les gens les mieux au courant, avant qu'ils ne soient décrétés les plus responsables, puis les plus « séditieux ».

Et que dire des inconscients qui ne peuvent rien faire sans le consigner sur un agenda ou dans un journal intime ?

On serait tenté de s'excuser de tellement insister sur ces exemples de détail.

Les uns, qui connaissent la question, trouveront que voilà rappelées bien des évidences. Mais il en est d'autres qui souriront, se croyant beaucoup plus forts, parce que en fait toute leur expérience est encore à faire... et peut-être au prix de quel gâchis ! Leur attitude rappelle celle de ces gens dépourvus de sérieux, qui ne prennent aucune disposition de prudence par crainte que leurs voisins puissent s'imaginer qu'ils ont peur !

Certains hommes se refusent à envisager que les ennuis graves qui

Mais la faute la plus grave est encore de dresser des listes spéciales et de s'imaginer qu'un travail cohérent exige toujours des organigrammes avec noms en regard de fonctions..., alors que quelques Contrerévolutionnaires, tout au plus, ont à conserver *dans la tête* un schéma de quelques liaisons.

Il est encore bien des dispositions pratiques à envisager pour « tenir » au mieux, malgré la persécution : le déplacement des personnes, les régions favorables, le recueil, l'embauche, l'entraide sociale, le perfectionnement des cadres contrerévolutionnaires, les moyens de diffusion, les liaisons, les filières d'évasion... etc.

La sécurité et la survie ne sont assurées que dans la mesure où la résolution de ces mille questions n'est pas laissée à l'improvisation.

La moindre imprudence est redoutable. Les heures et parfois les jours que l'on aurait l'impression de perdre à assurer cette sécurité, n'entrent pas en ligne de compte si, pour simplement gagner du temps, on risquait de compromettre une équipe ou un ensemble de réseaux que l'on aura mis des mois ou des années à instruire et à former.

Il sera trop tard pour pleurer quand, pour avoir failli à la prudence élémentaire, un ami sera entre les mains d'un organisme judiciaire ou policier qui saura probablement le faire parler [12].

4. *Les fils conducteurs de l'arrestation toujours possible*

45 Dans le cas d'une arrestation l'attitude la plus prudente sera toujours le silence. Certes, il est bien facile de recommander le silence ; et l'on sait fort bien que la plupart des gens tenteront, à force d'explications, d'éviter une détention

arrivent à quelques-uns, puissent aussi les surprendre fortuitement. Ils misent stupidement sur la chance, comme si la malchance ne jouait pas à égalité avec la chance quand on ne fait pas tout pour mettre cette dernière de son côté !

L'action contrerévolutionnaire est chose trop sérieuse pour que l'on permette aux fanfarons d'y toucher.

12. On trouvera, en Annexe III (« Un exemple concret de dispositions de sécurité ») un rappel de notions élémentaires (§ 156) que tout le monde doit connaître sans attendre d'en être arrivé à une période de clandestinité forcée.

immédiate. Mais, pour ceux qui auraient à préserver la sécurité d'un réseau ou d'une activité contrerévolutionnaire, le fait de parler risque fort de les amener à s'enferrer de plus en plus. Aussi, dès que l'on s'aperçoit que l'interrogatoire dépasse le simple contrôle d'identité ou la justification rapide de tel déplacement ou rencontre, une solution généralement sûre consiste à répondre à l'enquêteur en se haussant au plan des principes : « Vous recherchez quelque chose et je ne sais pas quoi. Je me refuse donc à parler, afin que mes paroles ne puissent être utilisées contre moi, ou être à l'origine de tracasseries pour mes amis. »

En outre, dans les pays où un interrogatoire s'accompagne d'une *signature* demandée pour sauver les apparences de la légalité, il faut essayer de préserver ses droits par une déclaration rappelant que la responsabilité des représentants de l'autorité est engagée. Elle peut, par exemple, se formuler ainsi : « Devant l'abus de pouvoir de l'autorité qui viole les droits les plus légitimes du citoyen, je me refuse à répondre aux questions qui me sont posées. J'exige, de plus, que le motif de l'atteinte faite à ma liberté soit consigné, sinon je ne signe même pas. »

Beaucoup ne veulent pas croire que c'est très fréquemment dans ce qu'ils auront pu dire, et à plus forte raison dans les déclarations qu'ils auront signées, que leurs adversaires trouveront, *après coup,* une « justification » à un contrôle de routine ou à une arrestation sur simples suppositions ; et l'inculpation qui les frappera par la suite aura été bâtie à partir de leurs propres paroles. Combien il aurait mieux valu qu'ils se taisent [13] !

Si l'on commet l'erreur de se prêter à l'interrogatoire, aussi insignifiantes que paraîtront les questions posées, l'enquêteur finira toujours par en retirer quelque chose ; il y mettra du temps peut-être, mais il sait qu'à force de limer la résistance de la personne détenue, l'usure nerveuse viendra à bout de

13. On connaît la tournure d'esprit de certains qui pensent, en parlant trop et en citant beaucoup de noms, égarer les recherches et minimiser les responsabilités qu'on pourrait leur imputer. C'est là un bien mauvais calcul car cette attitude peut faire croire à la découverte d'une ample organisation antigouvernementale, ce qui inquiètera d'autant le pouvoir révolutionnaire et motivera son inquisition.

celui qui s'empêtre dans des réponses de plus en plus difficiles à coordonner.

Le policier qui vous interroge se moque bien de savoir, par exemple, où vous avez acheté tel vêtement que vous portez. Mais s'il vous le demande, c'est que votre réponse entraînera une nouvelle question... : « Vous l'avez acheté en telle ville ? Il y a longtemps ? Qu'y faisiez-vous ? Vous y avez des amis ?... » Il est plus facile de justifier son mutisme en en faisant une question de principe dès le début, que de buter subitement, après avoir répondu aux questions anodines par lesquelles commence tout interrogatoire, sur des questions dont la réponse pose un cas de conscience. Dans ce cas l'observation du silence, à propos de tel point particulier, est déjà un indice précieux pour l'adversaire.

Ce n'est pas sans raison que la réglementation militaire ordonne aux prisonniers de ne donner que leurs noms et grades à l'exclusion de tout autre renseignement, si bénin qu'il apparaisse à première vue.

Dans le cas général le risque que l'on prend — et que l'on fait courir aux autres — en parlant, est beaucoup plus grave que le risque encouru en observant le silence [14].

14. Une trouvaille révolutionnaire a consisté, lors d'instructions policières ou judiciaires, à demander à certains hommes leur parole d'honneur sur certains points de leurs déclarations. Or, seul un *Tribunal* peut demander un serment à un *témoin*, et encore faut-il que celui-ci ait été *régulièrement cité.*

C'est ainsi que des hommes d'honneur, n'ayant pas voulu donner leur parole, se sont fait mettre en prison. Seul le silence observé dès le début aurait pu leur éviter ce problème et ses conséquences.

On peut aussi rappeler l' « argumentation » révolutionnaire qui consiste à partir d'un élément que la personne inquiétée ne saurait nier — le fait, par exemple, de connaître tel individu — et à conclure qu'elle ne peut non plus nier les éléments d'accusation puisqu'ils ont trait à ce même fait ou à ce même individu.

La responsabilité *personnelle* des hommes qui s'occupent de justice et de police est gravement engagée dans leur façon de procéder. Même quand ils ont *droit* à la vérité — ce qui n'est pas forcément le cas, quand ils agissent par exemple pour le compte d'organismes en opposition avec l'ordre naturel et la loi morale — ils n'ont jamais le droit de rechercher cette vérité par des moyens qui ne sont pas rigoureusement conformes à la morale.

... « Les fonctionnaires et autres employés des services publics, s'ils doivent tout faire pour tenir leur poste avec compétence et loyauté envers l'Etat, ne peuvent jamais aliéner leur liberté ni perdre le sens de leur propre responsabilité vis-à-vis de Dieu et des personnes humaines créées à l'image de Dieu. »

« Un policier, par exemple, qui, exécutant un ordre injuste, arrête une personne absolument innocente, n'est pas facilement excusable. S'il n'était qu'un pur exécutant, on pourrait dans certains cas spécialement graves voir en sa démarche ou en son geste une complicité simplement matérielle. Mais celui qui, supérieur ou subordonné, de sa propre initiative, recherche et arrête des innocents, devient leur persécuteur et le complice formel d'une loi injuste ». *B. Häring, Théologie morale spéciale,* T. III.

Pour les militants de la Contrerévolution la dissimulation de certains détails d'identité et de profession sera souvent inutile. Mais la règle du silence devra être d'autant plus stricte que sera inquiétante la malice de la persécution. De toute façon une inculpation, un jugement, voire la prison valent mieux qu'une lâcheté ; et il est des heures de prison dont on peut être fier.

Si, dans l'absolu, il n'est pas possible d'ordonner le silence, il n'en reste pas moins que les recommandations à cet effet doivent être considérées comme intimatives [15].

15. On peut noter, sur un plan général d'information, — et sans pour autant éprouver de sympathie pour des criminels de droit commun —, les points suivants concernant « les accusés et parents d'accusés cités devant les tribunaux criminels ». A leur sujet le Père A. Valensin précise dans son opuscule n° 165 sur *Les fondements et limites du devoir de franchise* : « ... La Société a compris qu'elle pouvait difficilement compter sur leur véracité et elle a préféré les mettre " hors confiance ". Ils peuvent impunément essayer de tromper (...) du moins pour la France, par l'usage des tribunaux criminels et par la loi (...) » (Cf. *Traité de l'Instruction criminelle,* par Faustin Hélie, 5e vol., p. 699.) « (...) L'accusé ne commet donc pas un mensonge en niant son crime. »

Mais une remarque suivante rappelle immédiatement que si l'accusé ne commet pas un mensonge, il peut néanmoins commettre une lâcheté, une injustice ou quelque faute grave, ce qui serait notamment le cas si, en omettant de dire la vérité, il causait préjudice à son prochain.

Le Père Valensin conclut ainsi son exposé synthétique : « *Ce n'est pas la tromperie qui fait l'essence du mensonge :* elle en est seulement une partie, sa matière (au sens scolastique du mot). Ce qui fait de la tromperie un mensonge proprement dit c'est *le fait* pour elle *de se produire dans un régime de confiance.* »

Il n'est donc pas question de légitimer le mensonge en tant que tel, si l'on invoque encore *saint Augustin* quand, dans son ouvrage *Contre*

Mais le comportement résolu qu'il convient d'adopter, doit éviter le sourire ironique et la bravade, car cette attitude, qui dénote souvent la faiblesse, peut braquer des fonctionnaires qui font consciencieusement leur métier sans savoir ce que valent les révolutionnaires qui les paient.

le mensonge, il note *certains cas* où « ... il est toutefois permis de cacher prudemment la vérité sous quelque dissimulation ».

Ce sont ces cas qui intéressent les hommes honnêtes susceptibles d'être arrêtés par les services d'une police ou d'une « justice » à la solde de la Subversion. Face à la fausseté et à la malignité des révolutionnaires ces hommes ne sont pas sans défenses permises.

Ainsi ils reconnaissent la charité due au prochain en la nécessité de dissimuler la vérité sous peine de livrer un homme ou un secret au pouvoir révolutionnaire ; et ils croient souvent cette charité inconciliable avec *l'obligation* de dire la vérité. Mais ils doivent savoir que « seul le pouvoir *juste* oblige en conscience ». (R. P. PÈGUES, *Commentaires de la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin,* p. 465). Les serviteurs de la Révolution, en outrageant le droit naturel, n'exercent pas un pouvoir juste, et ils se rendent indignes de confiance ; la vérité ne leur est pas due puisque, quand ils la reçoivent, elle devient pour eux un moyen qu'ils exploitent contre la loi morale.

Quand des questions sont manifestement imprudentes, elles n'obligent pas à ce qu'on y réponde par la vérité. Mais le sujet exigerait de trop longs développements pour être traité ici. On trouvera simplement ci-dessous quelques références se rapportant à certains principes essentiels :

« ... Parfois il est absolument obligatoire de cacher la vérité (par exemple pour garder un secret dont la révélation couserait un dommage grave au prochain) et souvent il ne reste pas d'autres recours, devant la question imprudente d'autrui, que d'utiliser la restriction mentale, parce que le silence équivaudrait à une révélation. »

« ... La restriction mentale objective (... au sens large, et non au sens strict...) peut être licite pour une cause juste et convenable ».

« ... Si d'une action découlent deux effets, l'un bon et l'autre mauvais, il est licite de réaliser cette action quand la cause est telle qu'elle justifie le mauvais effet, étant bien entendu que seul le bon effet est recherché.

« ... Il est licite de tolérer un mal mineur quand on recherche uniquement des conséquences bonnes, ou pour éviter un mal plus grand ». (*Teologio Moral para Seglares,* par. 794, conclusion 2a, par le Dr en théologie Antonio ROYO MARIN, O.P.).

« L'accusé ou le témoin peuvent, même avec serment, nier qu'ils connaissent le crime s'ils sont interrogés illégitimement par le juge, ou si le crime a été commis sans faute de leur part (...), ou s'ils ont une obligation de conserver le secret. En outre, même légitimement interrogé, un accusé peut nier son délit si celui-ci est instruit en cause

Provoquer des juges ou des policiers est la pire tactique, car ils peuvent réagir en cherchant, dans l'interprétation de leurs textes, des raisons d'ennuis supplémentaires pour celui qu'ils tiennent en leurs mains.

46 La discipline d'action contrerévolutionnaire, en période de persécution et si le choix des hommes a été scrupuleusement fait, doit permettre de limiter les dégâts. La phase critique est la phase de transition de la persécution sournoise, moment où les forces révolutionnaires peuvent prendre tout leur temps pour localiser les éléments contrerévolutionnaires puis les anéantir.

Pour y échapper, il vaut mieux prendre *trop tôt* des dispositions *exagérées* de prudence,

criminelle » (*Abrégé de théologie morale,* par. 426, apl. I, ARREGUI-ZALBA).

« Si la fin qu'on se propose n'est point contraire à la charité, le mensonge non plus ne sera pas contraire à la charité (...) (Saint Thomas, S.T., IIa, IIae, q. 60, a4).

CHAPITRE IV

LA LÉGITIME ACTION DE FORCE

A. Bases de la légitimité

47 La légitimité qu'une autorité peut revendiquer à l'égard du pouvoir qu'elle détient ou réclame, est essentiellement fonction de son souci réel et de son aptitude à *promouvoir le bien commun* [1].

Or, d'une part tout ce qui est d'inspiration révolutionnaire est en lutte contre l'ordre naturel donc compromet le bien commun, d'autre part la Contrerévolution a pour base la défense de l'ordre naturel et la recherche du bien commun des hommes. En conséquence les prétentions de l'action contrerévolutionnaire — menée conformément à sa doctrine — sont toujours légitimes. Et là où l'autorité contrerévolutionnaire détient déjà solidement en main le pouvoir, l'exercice de son autorité, son *gouvernement,* sont légitimes.

La plus grande chance qui puisse échoir à une nation, est qu'une autorité contrerévolutionnaire y prenne le pouvoir avec l'assentiment du peuple et, naturellement, dans des conditions telles que la solidité de l'action entreprise soit à même de triompher des oppositions révolutionnaires.

D'aucuns préféreraient que ce pouvoir soit « remis » à cette autorité... Il s'agit de bien s'entendre : dans les conditions d'une légitime action de force, l'action contrerévolutionnaire

1. Voir éventuellement, à ce sujet, le M.P.S., chap. IV-B, sur « Une économie du bien commun » par comparaison, notamment, avec ce que l'on appelle parfois « l'intérêt général », et chap. V-C et XIV-C sur « l'Etat ».

doit arracher le pouvoir des mains des révolutionnaires. Mais le pouvoir lui est *remis* par le peuple du fait du consentement populaire acquis et lui-même étayé par la structuration contrerévolutionnaire du pays [2].

48 En certains endroits le succès contrerévolutionnaire pourra être si manifeste qu'aucune voix révolutionnaire ne pourra efficacement s'élever pour protester. Mais il serait possible également qu'ailleurs, si l'on donnait une dernière chance à la Révolution en lui permettant de proposer un vote au peuple, elle réussisse, en quelques semaines de ses machinations occultes, de ses pratiques de démagogie et de « mise en condition » des esprits, à faire « remettre » le pouvoir à un révolutionnaire d'apparence rassurante. C'est donc bien *un acte d'autorité* et parfois — si nécessaire et souhaitable — de *force*, qui est attendu des Contrerévolutionnaires à tous les échelons : à l'échelon du petit village où la personnalité contrerévolutionnaire et la compétence civique de tel homme devra s'imposer, aussi bien qu'à l'échelon de la nation.

Il serait illogique de prendre en considération l'avis de révolutionnaires sur cet acte d'autorité, puisque leur opinion n'est pas subordonnée aux seules références spirituelles, morales et sociales qui doivent guider les hommes.

Aussi, autant il y aura un devoir impérieux à continuer d'exercer toute sa charité à l'égard des *hommes* qui seront du côté de la Révolution, autant le devoir sera d'empêcher des *révolutionnaires* de redresser la tête pour émettre quelque prétention.

2. Faute de désignation divine, le titre de légitimité des gouvernants ne peut se trouver normalement que dans le consentement populaire ». J. Leclercq, *Leçons de droit naturel,* II, L'Etat ou la politique, 1948, p. 173.

Mais, par ce choix du peuple, « ce n'est pas l'autorité que l'on constitue ; on décide seulement par qui elle doit être exercée ». (Léon XIII, Diuturnum illud.) En effet, l'Etat tient son pouvoir de Dieu. Les peuples ne sont donc pas invités à faire un choix qui pourrait instaurer un régime qui fût hostile à Dieu ; il s'agit d'un choix parmi des gouvernants respectant l'ordre naturel et divin — et donc particulièrement aptes à promouvoir le bien commun du peuple.

On trouvera en Annexe (§ 129) un commentaire plus étendu sur ce que les révolutionnaires appellent l' « autodétermination » ou « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Toute la différence se marque à cette charité à l'égard des hommes, qui n'existe pas du côté de la Révolution. Quand c'est cette dernière qui prend le pouvoir, on peut frémir à l'évocation des iniquités qu'elle commet au nom de ce qu'elle appelle une « épuration »[3]...

3. Et surtout ne pas croire que ces « épurations » sanguinaires ne se produisent que lors de révolutions ayant un caractère de violence exceptionnelle ! Il suffit que la Révolution ait les mains libres vingt-quatre heures en quelque endroit pour qu'elle y déclenche ses massacres systématiques... dans les villages perdus du Congo, ... dans les mechtas les plus isolées d'Algérie, ... aussi bien qu'à Saint-Domingue ou Djakarta, ... comme dans les villes, les communes, les campagnes des pays d'Europe ou d'Amérique.

Aux Français qui ont la mémoire courte on pourrait rappeler, parmi la trop longue liste des forfaits révolutionnaires de « l'épuration » de 1944-1945, l'exécution « des soixante-dix-sept jeunes gens, élèves de l'Ecole des cadres de la Milice à Uriage, et auxquels on ne reprochait rien d'autre que leur appartenance à cette école, (qui) furent fusillés quatre par quatre ».

... Et aussi les horreurs de la prison communiste « privée » de l'Institut dentaire à la Glacière...

En France, à cette même époque de 1944-1945, le nombre des exécutions sommaires s'apprécie au minimum à 30 000 (Robert Aron), le nombre le plus vraisemblable allant de 105 000 (donné par M. A. Tixier, ministre de l'Intérieur en novembre 1944) à 133 000. « Il est incontestable que la répression de 1944-1945 est l'une des plus sanglantes de l'histoire de France » (Cf. P. Sérant, *Les vaincus de la Libération*, pp. 189 à 201, auquel sont empruntés les renseignements et citations ci-exposés.)

Les chiffres ci-dessus sont à ajouter au triste bilan de la « justice d'exception » qui a marqué la liquidation des adversaires politiques du pouvoir nouveau et le renforcement des positions révolutionnaires en France sous le gouvernement provisoire du général De Gaulle.

Dans l'ensemble « il ne paraît pas exagéré d'évaluer à quinze cent mille ou à deux millions de personnes le nombre des Français touchés par les mesures d'épuration ».

La Révolution avait *préparé* le détournement des aspirations patriotiques réelles de la plupart des vrais résistants et, le moment venu, elle a su compromettre ces aspirations — comme elle l'avait expressément prévu — en « volonté de vengeance », en « répression révolutionnaire », en « explosion violente à caractère révolutionnaire qui devra être commandé par la Résistance ». (Extraits de la circulaire des *Mouvements Unifiés de Résistance* (M.U.R.), d'octobre 1943, préparant « l'épuration ».)

En tout cela la justice avait si peu à voir que la question se posait « de savoir s'il est souhaitable que l'insurrection triomphante soit marquée par des exécutions sans jugement ». (réf. *id.*)

Et, comme toujours, on retrouve chez les responsables de « l'ordre » la volonté démagogique de faire de la surenchère au « révolutionnaire » pour n'être pas pris pour des modérés ; d'où le souci d'accorder une satisfaction sanglante aux éléments extrémistes, et d'attribuer à la vengeance ou à la haine le visage de la justice.

Le 5 août 1946, à l'Assemblée nationale, M. Teitgen, alors Garde des Sceaux, se défendait de l'accusation communiste d'avoir saboté l'épuration, en comparant avantageusement ses chiffres « à ceux d'une autre épuration qu'a faite la France au temps de la Grande Révolution ». Et, en évoquant Robespierre, Danton et d'autres, il concluait sa comparaison en déclarant : « Ce sont eux qui sont des enfants si on en juge par les chiffres. »

Un régime qui s'est établi sous de tels auspices est évidemment marqué du sceau de la Révolution.

La légitimité d'une autorité se reconnaît à ce respect des vraies valeurs. La légitimité d'un pouvoir est immédiatement contestable lorsqu'il ne s'impose qu'à coups de procédés que condamne le droit naturel. La légitimité échappe également à un gouvernement qui rejette les engagements moraux grâce auxquels il s'est vu remettre le pouvoir.

Il est à peine besoin d'ajouter qu'un appel au suffrage universel pour faire « entériner » par la *masse* un pouvoir devenu illégitime, n'est qu'une tromperie de plus à l'égard du peuple.

B. Les conditions d'engagement de forces armées

49 L'action contrerévolutionnaire peut avoir à se manifester sous la forme d'un combat « l'arme au poing ».

La doctrine prévoit l'éventualité de ce combat, mais ses règles sont impératives : le pouvoir établi a *normalement* droit au respect ; et, tant qu'il a droit au respect, toute agitation perturbatrice est condamnable car elle est à l'encontre du bien commun des hommes. Mais si le pouvoir établi est, en fait, révolutionnaire (et il l'est dès qu'il viole les droits de l'homme tels qu'ils découlent de l'ordre naturel) l'action contrerévolutionnaire menée contre lui *suivant les règles de la doctrine* est un devoir.

L'action contrerévolutionnaire ne s'en prend pas *a priori* à un gouvernement ou à un Etat ; elle s'en prend aux autorités et aux institutions révolutionnaire de cet Etat. Mais elle revêt inévitablement la forme d'une opposition à un gouverne-

ment ou un « système » dont les hommes dans leur ensemble et dont la politique sont révolutionnaires.

Et, pour aller jusqu'à l'extrême, pour avoir le droit d'utiliser la force dans une action contre un pouvoir révolutionnaire, les conditions sont les suivantes :

1. N'envisager une action de force que comme ultime recours, lorsqu'il n'y a plus d'autre moyen qui puisse arriver à triompher de la Révolution.

2. Avoir préparé le remplacement de ce qui est à détruire, de manière à mettre du sûr, du meilleur, du solide à la place : il ne faut pas que le futur soit pire que le présent.

L'action contrerévolutionnaire ne peut donc aller jusqu'au combat que dans la perspective où cet épisode amènera à construire, à réformer les institutions, à instaurer l'ordre social chrétien ; ce qui exige *que ce combat ne se livre que s'il a vraiment des chances de faciliter l'avènement d'un régime contrerévolutionnaire.*

3. Avoir préparé la lutte et être prêt à jouer de l'événement avec les espoirs du succès.

4. Etre raisonnablement assuré d'un *consensus* populaire favorable à la remise du pouvoir entre les mains d'une autorité contrerévolutionnaire.

50 La réalisation du consensus populaire est difficile à apprécier [4].

Elle ne consiste pas à s'épuiser pour que tout le monde soit converti à la Contrerévolution avant d'envisager une action décisive. La poursuite d'un tel rêve, en rejetant constamment à plus tard l'exploitation d'occasions qui pourraient

4. Voir *D.A.*, chapitre IX-8, dont ci-joint un extrait :
« Cette évaluation du consensus est d'autant plus difficile que le choix — libre et raisonné — qu'auraient à faire les hommes pour une solution à long terme, est faussé par la perspective, à court terme, de violentes réactions révolutionnaires. »
Le consensus correspond à peu près à la réponse globale qui serait obtenue en posant individuellement aux hommes la question suivante : « Supposant que le changement puisse s'effectuer sans heurts, sans troubles, seriez-vous favorable à ce qu'un pouvoir contrerévolutionnaire puisse s'exercer ? »
Ce choix à faire exigerait évidemment que les hommes aient pu d'abord être objectivement informés, et notamment sur leurs droits et sur les devoirs de l'Etat, tels qu'ils découlent de l'ordre naturel.

légitimement être saisies, entraînerait d'ailleurs une évolution de l'opinion publique qui viendrait à douter de la résolution des Contrerévolutionnaires. Ce serait désespérer les différentes énergies qui se déploient et pourraient se plaindre, à juste titre, d'avoir été gaspillées.

Cependant on ne doit pas croire que, quand ce consensus serait assuré, il suffirait de prévoir, en plus, une sorte de « putsch » que le peuple n'aurait qu'à attendre de quelques-uns. Cette hypothèse n'est pas exclue, mais les circonstances qui la rendraient possible sont parmi les plus exceptionnelles, et elles peuvent fort bien ne jamais se présenter.

En outre si cette action de force était étroitement localisée et ne mobilisait pas les énergies pour des actions semblables sur d'autres objectifs également importants, l'ensemble du pays risquerait de se trouver sans défense contre les actes de violence par lesquels les révolutionnaires pourraient réagir partout.

On sent d'ailleurs ce qu'il y aurait d'artificiel dans une solution de force qui ne tablerait que sur deux éléments extrêmes : d'une part un genre de coup de commando frappant à la tête, d'autre part un consentement populaire général mais passif. Il y manquerait ce troisième élément qu'est une structuration contrerévolutionnaire active dans la nation, c'est-à-dire le fruit de cette *préparation,* signifiée dans les conditions légitimant l'action de force, et sans laquelle on ne pourrait avoir la moindre assurance de la victoire : préparation des esprits, préparation à l'action et au combat, préparation aux lendemains des combats, préparation pour l'ordre à instaurer.

Faute de cette préparation discrète mais attentive, étendue, profonde, un coup de force même initialement victorieux pourrait très bien, en dépit d'un consensus favorable, devenir la cause de perturbations contraires au bien commun d'un peuple.

C'est cette structuration contrerévolutionnaire établie parmi les hommes, les moyens, les réseaux, qui assure ultérieurement au coup de force les prolongements psychologiques et les répercussions pratiques renforçant le premier succès ; c'est elle qui fait évoluer le consensus jusqu'à une participation *active* de la nation à sa propre libération.

51 Bien des gens, malheureusement, ne pensent qu'au rapide coup d'éclat contrerévolutionnaire qui se rendrait maître du pays en quelques instants. Et beaucoup seront déçus de ne pas le voir se produire à certains moments qui, à leurs yeux, sembleraient favorables. Quelques militants et sympathisants trouveront là des motifs de désaffection et s'écarteront de l'action contrerévolutionnaire pour tomber dans l'activisme ou la fausse opposition. Mais ils n'auront pas à en rejeter la faute sur d'autres ; car il faut préciser très nettement que, si les responsables de l'action ne doivent pas exclure la perspective d'un coup de force — parce que rien ne doit être laissé au hasard ni à l'improvisation — ils ne se trouvent engagés en aucune façon, ni vis-à-vis de qui que ce soit, à déclencher une telle forme d'action. Ils n'ont d'engagement que vis-à-vis de la doctrine et, au regard de celle-ci, ils portent au contraire la responsabilité de ne rien précipiter tant que les conditions du coup de force ne sont pas remplies.

« C'est désespérant, s'écrieront quelques irréfléchis, car on n'arrivera jamais à remplir toutes ces conditions simultanément de façon satisfaisante. » Or il suffit de considérer avec attention chacune de ces conditions séparément, pour être obligé de reconnaître que *chacune* est indispensable, et qu'elles ne sont *toutes,* sous un aspect différent, que le résultat d'une même action générale et commune, appliquée à l'ensemble d'une nation. Quand un pays se rapproche de la Contrerévolution, c'est le consensus populaire qui se précise, mais c'est aussi la structuration contrerévolutionnaire qui se développe et se renforce, et ce sont aussi les cadres qui, à tous les échelons, se découvrent, prennent conscience de leurs responsabilités, préparent le combat, prévoient le futur, « essaient de tous les côtés à la fois »...

Il n'y a pas d'autre moyen, pour forcer le succès, que de se donner totalement à cette action. Mais, inversement, ceux qui s'en écarteraient sous le prétexte que ses résultats sont trop longs à attendre, ne devraient pas s'étonner d'en désespérer, car ils seraient à l'image d'un pays qui renoncerait à l'effort nécessaire pour s'arracher aux griffes révolutionnaires, donc qui ne mériterait pas sa libération.

52 Si l'on peut imaginer des circonstances extraordinaires qui obligent à ne pas rejeter systématiquement l'éventualité d'un coup de force quelque peu impromptu, si donc cette éventualité est à prévoir — et par conséquent à préparer également — il n'empêche que son déclenchement demeure problématique et son issue aléatoire. Cette solution ne répond pas à toutes les hypothèses qui peuvent se présenter et, par exemple, ce n'est pas forcément à elle que l'on pourra recourir pour s'opposer sur-le-champ aux agressions de forces révolutionnaires non officielles ou échappant au contrôle de l'autorité légale.

Il ne faut pas s'illusionner : la poussée qu'a marquée la Révolution dans la plupart des pays, rend une action initiale de légitime défense bien plus probable que l'initiative d'un coup de force contrerévolutionnaire. Si donc une action de caractère extraordinaire n'est pas à exclure, elle ne peut, dans le cas général, être préparée que dans un cadre plus vaste faisant face à toutes les hypothèses possibles, qu'il s'agisse d'un coup de commando ou d'une manœuvre retardatrice. Ce cadre plus vaste, c'est la résistance armée contrerévolutionnaire ; mais cette résistance ne se confine pas à une attitude défensive ; en préparant une défense active elle se donne les moyens de prendre l'initiative des opérations.

Cette préparation généralisée d'une résistance active répond aux impératifs d'une doctrine qui ne se satisfait pas que des hommes *attendent* alors qu'ils ont tous un devoir d'action : action de légitime défense, action de justice et de charité, action de prosélytisme, action d'ordre, et, pour certains, action de combat à laquelle tous les autres apportent leur aide.

Le coup qui, en superposition de cette résistance armée, pourrait être frappé à un moment propice contre la tête des organismes révolutionnaires, ne se présente alors que comme un aspect particulier de l'action générale et commune. Son éventualité doit être une question suivie par certains hommes, car elle peut, du jour au lendemain, apparaître nécessaire et possible. Elle doit être préparée par quelques-uns à l'échelon élevé qui est naturellement le leur, et doit être associée aux actions menées par les autres hommes à leur propre niveau. Mais son opportunité peut ne se présenter jamais.

En revanche les actions de résistance active doivent pouvoir s'exercer sans attendre, et partout, pour mettre les révolutionnaires hors d'état de nuire et pour garder toute liberté d'action dans le soutien apporté à l'autorité contrerévolutionnaire.

53 Quand un coup de force ne se présente que comme *l'une* des manifestations par lesquelles se traduit une insurrection généralisée soigneusement couvée pendant une phase sérieuse de préparation, son déclenchement jouit d'une grande latitude dans le choix du moment le plus favorable ; par là même il a plus de chance d'être le coup de boutoir final qu'espèrent les hommes.

Une telle action lancée dans ces conditions et soutenue par une structuration saine — même très incomplète — trouve des appuis qui contribuent amplement à son succès ; mais si elle n'aboutit pas immédiatement aux résultats qu'elle visait d'emblée, rien n'est perdu parce que toutes les autres manifestations de l'insurrection généralisée continuent à défendre les personnes et les biens, à conquérir les esprits et les cœurs, à chasser les révolutionnaires, à établir l'ordre contrerévolutionnaire.

C. Le piège à éviter : la provocation de la fausse opposition, pour une participation prématurée à une action de force

54 Il suffit que la Révolution ait quelques hommes à elle dans un gouvernement pour que celui-ci devienne rapidement son instrument. Il lui est alors facile d'orienter les institutions d'un pays, de contrôler le jeu des oppositions, de susciter les conflits dont a besoin sa « dialectique ».

En certains pays les forces d'opposition aux divers gouvernements sont toutes prêtes à devenir les instigatrices de ces conflits ; et les Contrerévolutionnaires insuffisamment formés risquent alors de ne pas comprendre pourquoi l'action contrerévolutionnaire ne prêterait pas son appui pour aider à renverser un gouvernement révolutionnaire.

La tentation de s'engager dans une semblable action sera d'autant plus grande que dans l'opposition se compteront des éléments nationaux, des noms auxquels on accordera généralement un certain crédit, voire même de brillants militaires, toutes personnes honnêtes qui n'auront rien compris au jeu du « Système ».

Mais ces forces d'opposition, si elles s'attaquent aux hommes d'un gouvernement, ne luttent nullement contre la Révolution qu'elles ne se sont pas donné la peine de dévoiler. Aussi, le seul résultat auquel elles aboutiront, sera de remplacer un gouvernement de révolutionnaires par un autre gouvernement inspiré par la Révolution.

55 Les circonstances de l'entrée en action des forces contrerévolutionnaires armées seront évidemment particulières à chaque pays. Il se peut, par exemple, qu'en Espagne ou au Portugal qui conservent l'influence de leurs institutions chrétiennes, les situations soient nettes plus rapidement qu'ailleurs.

Mais, quelles que soient les conditions, favorables ou non, qui puissent se présenter, le seul critère d'entrée en action demeure partout le même : le seul fait de lutter contre une force ou un pouvoir révolutionnaire ne légitime pas, par lui-même, la participation des éléments contrerévolutionnaires à une résistance armée. Il faut de plus — condition impérative — être raisonnablement assuré que cette résistance active doive se conclure au bénéfice de la Contrerévolution [5].

Rien ne serait gagné si, par un tour de passe-passe de la

5. Les pays où le pouvoir est ouvertement anticommuniste, paraissent *a priori* avantagés pour résister à la Révolution. L'action contrerévolutionnaire devrait, semble-t-il, pouvoir s'y exercer sans difficultés...

Malheureusement la Subversion y trouve parfois de grandes facilités sous la forme libéraliste. Celle-ci paraît plus anodine et se couvre volontiers sous des prétextes d'ordre économique. Mais capitalisme libéraliste et communisme ont partie liée pour détruire à leur profit les structures naturelles de la société. En outre l'injustice sociale qu'une politique libéraliste risque d'entretenir, devient aussitôt un argument exploité par le communisme pour se renforcer.

Il n'y a guère d'exemple qui démontre plus nettement que l'on ne peut pas lutter efficacement contre la Révolution en ne s'attaquant qu'à l'une de ses formes.

Favoriser le libéralisme, c'est renforcer le communisme contre lequel on prétend combattre.

dernière minute, ou au lendemain des combats, une fraction quasi révolutionnaire empochait les fruits de la victoire.

On peut s'attendre à ce que certains, pour tenter de justifier leur participation prématurée à une action de force, invoquent une politique du moindre mal : ils prétendront qu'en luttant par la force contre le pouvoir révolutionnaire, fût-ce aux côtés d'une fausse opposition, ils retarderont l'avance de la Révolution.

Cette politique du moindre mal (comme la politique du candidat le moins mauvais à propos d'élections) est celle qui favorise le mieux les progrès invisibles de la Révolution : elle donne aux hommes de fausses raisons de croire que le danger peut être vaincu ou amoindri par des expédients en réalité inefficaces. Et lorsque ce danger resurgit encore plus menaçant, les hommes sont encore moins aptes à y faire face que s'ils avaient réagi courageusement plus tôt, en reconnaissant la vanité de toute fausse opposition et en brandissant la Contrerévolution [6].

Ce n'est pas freiner la Révolution que d'agir de façon qu'elle soit plus forte, dans cinq ou vingt ans, qu'elle l'est maintenant. Si les faux opposants s'exclament que c'est toujours autant de temps gagné, la balance entre le temps « gagné » et le terrain perdu, doit pourtant bien les obliger à reconnaître que le résultat est négatif. *Jamais* ni eux ni leurs successeurs ne gagneront contre la Révolution. Ils sont des vaincus d'avance, et ils le savent : ils *reculent* et ils clament victoire en disant qu'ils gagnent du temps ! Belle « victoire » que de laisser après soi une situation encore plus difficile !

56 Même dans le cas d'une opposition à une force communiste organisée — voire soutenue par l'étranger — le combat de la Contrerévolution n'a pas pour but d'aider les quasi-

6. La politique du moindre mal se légitime évidemment dans les pays où la Révolution agit en maîtresse absolue, comme dans les pays à gouvernements marxistes. Mais elle ne peut se justifier tant qu'il reste aux hommes la possibilité d'agir et de préparer des solutions qui ne soient pas inspirées par la Révolution. Dans ces derniers cas la politique dite du « moindre mal » est généralement préconisée par ceux qui ne se sont pas donné la peine de susciter une solution meilleure. Ce n'est alors que la politique du moindre effort.

révolutionnaires de la fausse opposition à échapper au désastre auquel ils auraient couru, pas plus qu'il ne peut être engagé pour avoir une part dans leur éventuelle victoire apparente [7]. Ce combat n'a pas à soutenir une opposition quelconque tant que l'autorité qui conduit l'opposition n'offre aucune garantie dans le sens contrerévolutionnaire — et l'on ne voit guère ces garanties en dehors d'une autorité qui soit elle-même d'inspiration contrerévolutionnaire.

Quelques patriotes s'étonneraient-ils qu'en face de ce qui paraîtrait être en péril à l'échelon national, les Contrerévolutionnaires s'abstinssent de toute participation avec les éléments « nationaux » d'une fausse opposition ? Si oui, il faudrait leur rappeler avec force que c'est de l'inconséquence que de vouloir bouter l'ennemi qui vient du dehors tant qu'on laisse en place celui du dedans ; car c'est d'une logique qui vaut celle du fou s'agitant dans son jardin pour éteindre un feu de broussailles pendant que les meubles brûlent dans sa maison.

C'est bien parce que les Contrerévolutionnaires veulent gagner contre le communisme, entre autres formes de la Révolution, qu'ils ne peuvent songer à s'engager *de leur propre chef* — c'est-à-dire sauf obligation militaire, professionnelle, ou sauf cas de défense devenue nécessaire — dans un vain combat sous une direction quasi révolutionnaire sinon révolutionnaire.

En conséquence si des Contrerévolutionnaires sont amenés *par la force des choses* à employer leurs armes pour se défendre, en aucun cas ce ne peut être un prétexte pour qu'ils entrent dans les rangs de forces qui ne soient pas contrerévolutionnaires. Ils doivent se serrer les coudes, continuer à organiser leurs propres forces et mener leur propre combat. Ce doit être alors pour eux l'occasion d'un effort exceptionnel pour faire comprendre dans leur entourage pour quelles seules vraies raisons il faut se battre.

Dans les circonstances évoquées, un homme qui est Contrerévolutionnaire *ne doit pas* se subordonner à des chefs qui ne le sont pas. Un Contrerévolutionnaire, s'il est seul quelque

7. La définition du quasi-révolutionnaire a été rappelée au § 5, n. 7.

part, doit être le chef auquel on se rallie ; et s'il n'en a pas l'aptitude, qu'il en cherche un autre. Ainsi seront-ils déjà deux à mener dans leur coin le combat contrerévolutionnaire, et à avoir évité le piège d'une participation à une action de force qui *ne peut pas* vaincre la Révolution donc sauver leur pays.

57 Il est très possible qu'une action imposée d'abord par la nécessité de se défendre immédiatement, oblige ensuite certains éléments à poursuivre le combat. C'est par cette extension des actes de légitime défense, et par leur généralisation sur le territoire national que se fera la transition la plus naturelle jusqu'au moment où l'action contrerévolutionnaire sera véritablement engagée comme force armée ; en sorte que, à un moment donné, des forces contrerévolutionnaires ainsi que d'autres forces peuvent fort bien se trouver parallèlement dressées contre le même adversaire. Il est donc très important que, dès le début, les combattants contrerévolutionnaires affichent l'absolue autonomie de leur action à l'égard de toute autre autorité.

58 La fausse opposition fera tout son possible pour accroître ses effectifs et ses forces à l'aide d'éléments contrerévolutionnaires ; et la Révolution pourra l'y aider, car quelle aubaine pour elle si ses seuls adversaires sérieux tombaient dans le piège !

Le trouble et l'incertitude semés dans les esprits, les mots d'ordre apocryphes, l'annonce mensongère d'importantes défections dans les rangs contrerévolutionnaires, peuvent avoir pour effet d'orienter certains militants vers des mouvements leur offrant la perspective d'une agitation immédiate.

Si les Contrerévolutionnaires tombaient dans le piège d'une action de force prématurée, à l'issue d'un combat inutile on s'apercevrait que tout est à recommencer, mais que les énergies se sont usées, que les meilleurs se trouvent compromis, que les espoirs sont morts pour longtemps.

D. LA NÉCESSAIRE PRÉPARATION PRÉALABLE À TOUTE ACTION DE FORCE.

59 La préparation préalable est une condition tellement indispensable pour légitimer le passage à l'action de force, que la doctrine reconnaît des cas où il convient de souffrir les exactions révolutionnaires plutôt que d'user même du droit de légitime défense. Une action de défense, en effet, peut déclencher une réaction révolutionnaire amenant à des maux pires que les premiers, et généralement ce n'est que si l'action a été préparée qu'elle a des chances de pouvoir s'opposer à cette réaction.

La préparation des hommes à une action de force bénéficie tout particulièrement de cette structuration sociale naturelle qui est nécessaire en tout temps entre les Contrerévolutionnaires, leurs moyens, leurs réseaux. Cette structuration ne revêt à aucun moment l'aspect d'une mise sur le pied de guerre. Elle reste *naturelle*, et discrète. La préparation de la nation à une phase de résistance armée se poursuit par le seul fait que cette structuration se développe et se renforce. Et dans le cas général il serait même nuisible de parler sans discernement d'action de force ou de combat,

— parce qu'on ne pourra jamais affirmer que, pour tel pays, cette éventualité deviendra certitude,
— parce qu'il ne faudrait pas que l'on puisse penser que cette action sera le fait de tout le monde,
— parce que l'adversaire saurait exploiter toutes les rumeurs qui pourraient courir à propos d'une action de force,
— enfin parce qu'un grand nombre d'hommes sont incapables de saisir la gravité d'une situation, et seraient incapables d'appliquer la règle d'or du silence.

L'éventualité de l'action de force requiert seulement que chacun sache à qui il peut se raccrocher, et à quoi il doit satisfaire si des événements graves surgissent. Ces prévisions sont donc simples quand elles se rapportent à des personnes n'ayant pas de responsabilité spéciale.

Cette préparation préalable conserve pour l'ensemble des hommes un large caractère d'empirisme. Un certain degré

d'impréparation est inévitable ; il est même préférable à une préparation qui, pour être trop poussée, se dévoilerait par là même à l'adversaire.

En beaucoup d'endroits la préparation particulière à l'action de force proprement dite ne pourra que se borner à l'établissement de prévisions ; mais, dans ce domaine, on ne poussera jamais trop la préparation. Les prévisions devront envisager toutes les hypothèses possibles et la ligne de conduite à observer dans chaque cas. Il faudra imaginer des variantes, envisager des cas fortuits, « prévoir l'imprévisible » et par conséquent aussi — on n'insistera jamais assez sur ce point — prévoir les échecs partiels ou temporaires que l'on devra peut-être longuement subir avant de pouvoir les dominer ; enfin s'apprêter également à l'éventualité de l' « occasion unique » qu'il faudra être prêt à saisir au vol.

Parfois la préparation pourra se concrétiser immédiatement par de discrets arrangements pratiques. Souvent elle pourra donner lieu à des reconnaissances et à des prises de contact. Elle facilitera ainsi les liaisons et l'exercice ultérieur d'une autorité. Elle réduira donc cette longue période de tâtonnement au cours de laquelle la résistance piétine, à la recherche de ses possibilités — pendant que l'ennemi peut augmenter son avance et affermir ses positions [8].

Le Contrerévolutionnaire d'une commune — ou d'un quartier — ne doit pas attendre qu'un Contrerévolutionnaire du canton — ou de l'arrondissement — vienne s'occuper de cette préparation. Si chacun, comme il se doit, l'étudie à son échelon, dès le premier contact entre ces hommes une coordination pourra s'établir entre les actions envisagées par les uns et les autres.

Mieux on prévoira, plus on pourra éviter de matérialiser

8. On trouvera réunies en Annexe IV (« Prévisions en vue de la préparation... ») quelques données auxquelles on pourrait accorder un certain caractère technique. Les hommes soucieux de cette préparation pourront ainsi s'y reporter plus facilement.

On ferait cependant une erreur en considérant ce sujet comme trop particulier pour concerner tout le monde. Tous ont intérêt à y consacrer une lecture attentive, car ils peuvent y découvrir quelques idées pour mener leur action dans la vie courante autant que pour prévoir leur action future.

la préparation par des dispositions immédiates lesquelles, prises trop tôt, constitueraient une imprudence dangereuse.

La préparation préalable nécessaire pour une action de force s'appuie essentiellement sur l'adhésion morale que la Contre-révolution sollicite de l'esprit d'un peuple. Les plans soigneusement mûris sur lesquels certains auront à réfléchir, ne remplaceront en aucun cas cette indispensable action en profondeur auprès des hommes.

60 Parmi les hypothèses que l'on peut admettre sur la façon dont les forces armées contrerévolutionnaires entreront en action, l'une des plus plausibles consiste à prévoir que la légitime défense et la charité envers le prochain exigeront, à un moment quelconque, d'employer des armes pour se défendre, ou pour protéger autrui contre la violence révolutionnaire.

Dans ce cas vraisemblable l'action armée ne se déclenchera pas, dans un pays, sur un ordre, à un « top » qui donnerait le signal de démarrage à une action d'ensemble. Cette autre hypothèse — une action d'ensemble — est également plausible, mais elle est cependant improbable initialement dans la plupart des nations, car elle sous-entend le bénéfice de l'initiative et de la surprise ; elle exige une centralisation qui est presque incompatible avec les règles qui assurent l'invulnérabilité de l'action. Elle ne se présente que comme l'aboutissement de la préparation matérielle et psychologique grâce à laquelle le pays pourrait être considéré comme prêt.

Miser sur la formule d'une action d'ensemble pour chasser la Révolution, c'est pratiquement supposer le problème résolu.

Personne, cependant, ne peut décréter arbitrairement qu'au-delà de tel niveau une action d'ensemble est impossible. Au niveau d'un Etat elle relève évidemment d'une action contre-révolutionnaire extraordinaire qui ne peut se manifester que dans des circonstances favorables ou pour exploiter une occasion propice exceptionnelle. C'est une affaire technique nécessitant un travail d'état-major. Certains hommes *doivent* s'en préoccuper en permanence pour connaître au jour le jour les moyens et les forces disponibles. Seule une intelligence réaliste et prudente des événements devra permettre à cette action de se concrétiser en certaines réalisations ; et souvent

elle imposera, au contraire, de se limiter seulement à la *préparation* — toujours indispensable — du futur.

Mais si, à un échelon national, une action d'ensemble nécessite des conditions absolument insolites, par contre elle n'a rien d'exceptionnel si on l'envisage à un niveau plus modeste. Il peut y avoir une action d'ensemble à l'échelon d'une province, d'une entité sociale, d'un canton, comme il y a une action d'ensemble chaque fois que les activités d'hommes ou d'organismes séparés se trouvent coordonnés en vue d'une même fin.

L'action d'ensemble n'a pas les caractères d'une obligation de principe, mais elle demeure une hypothèse d'action. On y arrive, d'ailleurs, de la façon la plus naturelle quand des actions se combinent d'elles-mêmes dans des milieux géographiques ou sociaux humainement homogènes où les liens entre Contrerévolutionnaires sont particulièrement soudés. Il suffit de rechercher la plus grande efficacité par *une coordination des activités* (et non une centralisation imposée) et par *une préparation d'ensemble.*

Dans les circonstances de la confrontation Révolution-Contrerévolution, plus le niveau de l'action est élevé, plus une action *d'ensemble* devient difficilement réalisable, plus une *préparation* d'ensemble est en revanche nécessaire pour que les grands problèmes du futur ne souffrent d'aucune improvisation.

Il n'y a aucune contradiction entre la nécessaire décentralisation des actions contrerévolutionnaires et cette préparation d'ensemble qui sera, à chaque échelon, le fait de quelques hommes ou d'un comité d'étude. Plus les exécutants auront d'autonomie dans le futur, plus il est intéressant dans le présent de pouvoir préparer la coordination de leurs actions ; de même que plus ils auront à prendre d'initiatives et de responsabilités, plus les directives générales doivent, à l'avance, leur donner le sens dans lequel ils auront à résoudre les problèmes les plus divers.

Quand sa portée est grande la préparation de l'action peut, à un certain moment, dépasser l'action courante ; mais si, de ce fait, on arrivait à considérer comme secondaire l'action contrerévolutionnaire qui s'impose à chaque homme, celle de

tous les jours, celle qui reste la base première et indispensable pour un progrès contrerévolutionnaire, l'action de force, si bien préparée qu'elle soit, deviendrait aussi hasardeuse qu'un coup de dés [9].

9. La distinction entre l'*action de force légitime* et la *violence* est tellement essentielle qu'il a paru utile de préciser spécialement (voir Annexe v) la fausseté délibérée de certaines théories dites de la « non-violence ».

CHAPITRE V

UNE INSURRECTION GÉNÉRALISÉE

A. UNE DÉFINITION DES FORCES ARMÉES CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

61 Les forces armées contrerévolutionnaires comprennent l'ensemble des Contrerévolutionnaires qui concourent à l'emploi des armes contre l'ennemi. Ce sont donc des combattants — des maquis en particulier — dont l'action est spécialisée dans la lutte armée ; mais ce sont aussi les résistants œuvrant sur place dans leur milieu habituel — et qui peuvent également avoir à se servir d'armes ou d'explosifs — ; et c'est, enfin, l'ensemble des Contrerévolutionnaires qui apportent leur aide aux premiers et qui constituent, en fait, les « services » de cette force armée.

Il est inutile de tenter un rapprochement entre les forces armées contrerévolutionnaires et des forces de type militaire, ne serait-ce que pour le fait que l'action contrerévolutionnaire ne décompte pas ses effectifs et n'a pas d'unités organiques.

Il serait tout aussi inutile d'essayer de se référer à une affectation des hommes par catégorie d'activité, selon qu'ils seraient « combattants » ou « résistants », ou participeraient à tels services de la force armée. Car si l'on pouvait ainsi classer les militants suivant des occupations arbitrairement précisées, cela signifierait que les dispositions prises peuvent se traduire par des organigrammes faciles à dresser. Or tels hommes qui agiront en combattants un jour, seront peut-être plus utiles le lendemain en reprenant leurs spécialités

professionnelles ; tel maquis, aussi, devra pouvoir se volatiliser d'un jour à l'autre. La constitution des forces armées échappe donc à toute systématisation.

On ne répétera jamais assez que l'action qui a lieu à la phase des combats, n'est pas autre chose que l'action de tous les jours, seulement adaptée aux circonstances qui exigent l'usage des armes. La force armée contrerévolutionnaire applique les règles de la doctrine d'action ; elle n'a donc pas plus d'organigramme que n'en ont les réseaux ; son personnel, ses moyens, son action doivent être aussi insaisissables que le sont ceux de l'action courante. Et sa discipline, aussi, est la même, c'est-à-dire juste et ferme d'une part, librement acceptée d'autre part.

Aussi souple que cette force apparaisse, — aussi fluctuante qu'elle soit puisqu'elle prend sa forme et son volume en fonction de ses objectifs —, elle n'en est pas moins définie et cohérente : elle a ses chefs, sa mission, ses moyens.

62 Une définition des forces armées contrerévolutionnaires a le mérite d'aller au-devant des idées fausses que l'on se forgerait facilement à leur sujet.

On pourrait aussi bien parler de « la résistance armée contrerévolutionnaire » ou de « forces contrerévolutionnaires de la résistance active » ; quel que soit le terme employé il ne s'agit que d'exprimer l'existence — et de permettre la désignation facile — d'une force *armée*, caractéristique nouvelle de l'action contrerévolutionnaire lorsqu'elle s'engage en une légitime action de force, avec ses armes, dans la phase de l'insurrection.

Mais si la définition reste volontairement dans l'imprécision en ce qui concerne la forme et les contours de cette force armée (parce que cette forme et ces contours *ne doivent pas* être arbitrairement fixés), en revanche le seul fait que cette force soit définie, donc le fait de lui reconnaître une existence, a une grande importance. En effet, des *individus* n'auraient pas le droit, en règle générale, de prendre l'initiative de passer à la résistance active [1]. Sauf cas particulier

1. « Décider de la légitimité et de l'usage de la résistance active ne peut jamais être l'affaire d'un particulier quelconque, mais de per-

de légitime défense immédiate, l'usage des armes, même contre un ennemi déclaré, leur resterait interdit. Et c'est précisément quand l'action contrerévolutionnaire peut légitimement se manifester sous une forme combattante, que ceux qui font pour elle un juste usage de leurs armes n'agissent plus en tant qu'*individus*.

Ils sont déchargés de la responsabilité morale qu'ils ne pouvaient prendre seuls : ils appartiennent à une force armée contrerévolutionnaire.

63 Les forces armées contrerévolutionnaires sont l'expression d'une action *nationale* et *populaire* qui *résiste*, en appliquant la règle contrerévolutionnaire, soit à l'emprise d'un gouvernement devenu illégitime par abus de son autorité contre le bien commun, soit à la prise du pouvoir par des éléments révolutionnaires.

Elles ne se contentent pas de se dresser devant la Révolution comme un barrage qui lui ferait obstacle statiquement ; elles *résistent* c'est-à-dire qu'elles opposent la force à la force ; elles se défendent en attaquant.

Cette action est *populaire* : la lutte contrerévolutionnaire n'exprime pas seulement la volonté de résistance des seuls cadres ou élites de la Nation. Elle s'appuie sur le consensus *populaire* et elle est à mener par le peuple encadré par les chefs naturels qu'il se découvrira peu à peu.

Les forces armées contrerévolutionnaires ne sont pas faites de volontaires qui n'auraient aucun lien avec le peuple et ne donneraient qu'une image déformée du pays ; elles sont faites d'une fraction active, issue du peuple, et qui doit se sentir comme munie d'une délégation du peuple pour le représenter dans sa participation au combat.

sonnes qualifiées pour en juger et en état de conduire la résistance au succès. Celles-ci, par contre, en cas de misère extrême de leur peuple, sont tenues d'engager la révolte, même au risque d'un grand danger pour leur propre vie » (*La Loi du Christ*, R. P. B. HÄRING, t. III, chap. V, à propos des conditions de légitimité pour une insurrection).

B. UNE FORME DE COMBAT À LA PORTÉE DES FORCES ARMÉES CONTRERÉVOLUTIONNAIRES : LA GUÉRILLA CONTRERÉVOLUTIONNAIRE

64 Les forces armées contrerévolutionnaires doivent se satisfaire de ce qu'elles ont pour agir. Or à l'origine elles n'ont ni unités, ni encadrement, ni armement, ni matériel. En outre, dans la conjoncture évoquée, l'action contrerévolutionnaire ne peut se poursuivre à ciel ouvert et les Contrerévolutionnaires sont peut-être déjà surveillés, considérés comme suspects, voire pourchassés. Dans ces conditions la guérilla est le seul genre de combat qui reste à leur portée : c'est la lutte du plus faible, menée par un homme seul ou une petite équipe, basée sur l'embuscade et le harcèlement, et qui finit par user les forces du plus fort et surtout sa volonté de vaincre.

D'aucuns diront qu'un tel combat n'a rien de spécifiquement contrerévolutionnaire. Ils ont en partie raison en ce sens que, s'il y a une manière meilleure que les autres pour faire usage de ses armes, pour utiliser le terrain, monter une embuscade et harceler l'ennemi, elle n'appartient en propre à personne.

L'action contrerévolutionnaire ne revendique donc pas une forme de combat, telle la guérilla (étudiée au chapitre suivant), comme si elle lui était propre. Ce qui est propre à l'action, c'est l'esprit dans lequel elle mène ce combat dans la perspective de la fin à atteindre, et la façon contrerévolutionnaire dont elle use de méthodes de combat qui appartiennent à tout le monde. C'est ainsi qu'elle ne trouve pas dans le fait que la résistance active soit considérée comme « nonconventionnelle », une raison pour y introduire l'arsenal des procédés interdits par la morale et le droit naturel (« mise en condition » et asservissement des populations, rupture des liens sociaux naturels et imposition de hiérarchies parallèles, tortures et exécutions sommaires, etc.). Car il s'agit alors de vulgaire terrorisme et il faut être un révolutionnaire pour couvrir cela du nom de guérilla.

Par conséquent, pour éviter toute confusion, on ne dit pas que la guérilla est la forme du combat contrerévolutionnaire

mais : *le combat spécifiquement contrerévolutionnaire, c'est la guérilla contrerévolutionnaire*, c'est-à-dire pratiquée suivant les règles de la doctrine, ce qui lui donne à la fois une extraordinaire efficacité et la garantie de moyens qui restent en conformité rigoureuse avec la fin.

La guérilla en tant que méthode de combat a toutes les caractéristiques pratiques de l'action contrerévolutionnaire : action multiple et diversifiée, décentralisée au maximum, menée à partir des hommes et à leur initiative, requérant de l'audace mais refusant l'incertain et le risque, s'appuyant sur une hiérarchie de chefs naturels, dans un climat de confiance réciproque, etc., bref toutes les caractéristiques d'une action basée sur le souci de la personnalité humaine, le sens de l'autorité et de la responsabilité, le respect des prérogatives légitimes, etc. C'est aussi l'action qui peut s'effectuer partout, même si l'on est seul, même si l'on n'a pas de moyens ; et c'est l'action *insaisissable.*

Il est si vrai que la véritable guérilla est guidée par les mêmes principes que ceux d'une action spécifiquement contrerévolutionnaire, qu'en fait il est impossible à des forces révolutionnaires de la pratiquer en grand. Les théories révolutionnaires, en effet, rejettent ces principes mêmes qui en sont la base. (Ce sujet sera repris aux paragraphes 118 à 121 sur « les impuissances révolutionnaires »).

Cette tactique de guerre est celle qui fut déjà pratiquée lors d'épopées contrerévolutionnaires antérieures, alors que souvent on n'aurait pas su lui donner un nom particulier. D'instinct le peuple, et les chefs qu'il sommait de commander, découvraient le combat qui leur était possible, et ils ont tenu leur adversaire en échec aussi longtemps qu'ils ont respecté les caractéristiques de ce combat.

65 Parfois on reproche à la guérilla de ne pas pouvoir emporter la décision militaire : La guérilla pourrait résister, dit-on, mais ne pourrait pas vaincre.

Cependant les armées napoléoniennes ont dû abandonner devant les guérilleros espagnols et devant la tactique russe de harcèlement. On pourrait aussi rappeler qu'en Extrême-Orient des forces militaires, parmi les plus puissantes, n'ont pas toujours eu raison du petit combattant de la rizière ou

de la forêt. Hors de leurs cantonnements elles ne contrôlaient rien, et des bombes explosaient toutes seules sous leurs casernements. A leur nez leur chétif adversaire continuait à faire ce qu'il voulait.

Certes, par la guérilla on ne conquiert pas de positions et l'on n'assure pas l'occupation du terrain. On peut donc penser que l'ennemi n'a qu'à revenir en force là où le pays lui échappe, pour y imposer de nouveau sa loi et obliger les Contrerévolutionnaires à tout recommencer... C'est bien précisément ce qu'ils feront, et c'est justement pourquoi la guérilla contrerévolutionnaire reste un véritable moyen de *dissuasion,* car l'ennemi, aussi, sait qu'il n'aura jamais gagné, ni jamais fini de combattre, ni jamais fini d'éprouver des pertes, jour après jour, ni jamais fini de voir ses dispositions devenir impuissantes contre un ennemi invisible et une population fermée à ses avances [1bis].

Et pourquoi, d'ailleurs, chercherait-on une solution par des moyens exclusivement militaires quand l'adversaire peut être contraint à une sorte de solution politique entérinant en fait son abandon ? L'action contrerévolutionnaire se refusera toujours à s'enfermer dans *une* formule, à désigner à l'avance *la* solution qui serait la seule et hors de laquelle il n'y aurait rien à espérer. Ici la guérilla sera seule praticable, mais là elle cédera la place à des possibilités immédiates meilleures. La guérilla ne doit donc être considérée que comme l'une des formes de la résistance active, et il ne faut lui demander que ce qu'elle peut donner.

Dans la lutte menée par les forces armées contrerévolutionnaires, la guérilla se trouvera d'ailleurs dépassée, au moins

1 *bis.* Rappelons que l'essentiel de cet ouvrage, *La Confrontation Révolution-Contrerévolution,* était achevé à la fin de 1968. En 1969 les autorités fédérales helvétiques distribuaient à chaque famille suisse un fascicule traitant de la *Défense active* à mener par l'ensemble de la population contre un envahisseur ou un ennemi déjà infiltré dans le pays.

En 1971 la Yougoslavie montait de grandes manœuvres où la population était appelée à jouer un rôle essentiel.

Dans les deux cas la thèse soutenue par les gouvernements démontrait que, même envahi, même privé du secours d'une armée organisée, un peuple qui ne veut pas succomber peut venir à bout de son agresseur.

en certains endroits, par une formule de combat plus générale — considérée comme plus classique — dès que la disproportion entre les forces en présence n'obligera plus les Contre-révolutionnaires à attaquer systématiquement du faible au fort.

Quelles que soient ces nouvelles formes de l'action de combat, elles devront scrupuleusement respecter les principes de l'action dans le cadre des règles de leur technique. En ce sens elles restent contrerévolutionnaires, même si elles ne le sont plus *spécifiquement*. La merveille de l'action contre-révolutionnaire, c'est qu'elle est possible, toujours possible aux hommes, même si, à l'origine, ils ne disposent d'aucun moyen. Or les formes d'action qui se proposent après la guérilla, exigent des moyens qui dépassent ceux d'un homme ou d'une petite équipe. Elles sont cependant acceptables quand ces moyens s'offrent avec la garantie qu'ils ne se transformeront pas en une servitude. Ainsi en sera-t-il, par exemple, pendant la phase de la libération du pays, quand les forces armées contrerévolutionnaires se trouveront renforcées d'unités rappelant le type militaire habituel, normalement organisées et disposant de services assurés.

L'action pourra alors se fixer des objectifs restés jusque-là hors de portée de la guérilla.

La résistance contrerévolutionnaire se manifeste encore sous d'autres aspects qui débordent le cadre de la guérilla. (Ils seront étudiés plus loin.) Ainsi en est-il de l'extension des actions de résistance et de combat, qui aboutit à une forme d'*insurrection généralisée* — au moins partiellement, suivant les circonstances et les possibilités particulières à chaque région. Simultanément la résistance active a ses prolongements au sein même de la population par l'*action d'ordre* qui met à l'écart les personnalités révolutionnaires et prépare directement l'instauration d'un régime politique et social contrerévolutionnaire. Enfin intervient le *pourrissement de l'adversaire*, auquel la guérilla, l'insurrection généralisée et l'action d'ordre auront toutes contribué.

La guérilla prend donc sa place exacte parmi un ensemble de facteurs qui se réalisent et se complètent l'un par l'autre. Si elle est la seule forme de combat qui soit initialement à la mesure des forces armées contrerévolutionnaires, si, en ce sens, elle est indispensable, elle n'en serait pas moins insuffisante pour remporter une victoire sur la Révolution. Au mieux elle remporterait un succès glorieux contre des révolutionnaires, mais une victoire contre la Révolution, c'est bien autre chose que cela.

C. Les quatre phases schématiques de la confrontation : confusion et durcissement — résistance et maquis — la libération — la transition décisive

66 En dehors d'un contexte favorable d'emblée à une action contrerévolutionnaire armée, les situations les plus vraisemblables que l'on puisse prévoir peuvent se raccorder aux cas généraux suivants :

a) Le pouvoir révolutionnaire agit d'une façon tellement insidieuse que le pays se laisse juguler sans s'en apercevoir. Les hommes ne le constateront que lorsque la Révolution exercera ses représailles en clamant sa victoire — car il lui faut une victoire, vraie ou fausse, et du sang.

b) L'effort révolutionnaire se dévoile brutalement, et notamment dans les régions d'importance particulière : grands axes de communication, centres urbains, complexes industriels, zones frontières, etc.

c) Les manifestations révolutionnaires sont localisées ou sans énergie réelle : circonstance possible dans les régions mal desservies ou à faible densité rouge.

Chacun de ces cas revêtirait évidemment une tournure toute différente selon le degré de volonté contrerévolutionnaire avec lequel la population pourrait réagir.

Mais il est un autre facteur qui intervient, et qui n'est pas facile à apprécier d'avance : c'est l'ambiance d'ordre ou de désordre qui peut résulter d'une situation politique ou d'événements fortuits ; car il se peut que le pouvoir établi soit lui-même débordé par des forces révolutionnaires devenues incontrôlables, soit qu'elles surenchérissent sur l'action révolutionnaire gouvernementale, soit qu'elles opposent une subversion à l'autre.

Actions révolutionnaires — Volontés contrerévolutionnaires — Degré de désordre : Chacun de ces trois facteurs peut se présenter sous des aspects multiples et leur combi-

naison offre la plus grande variété. Chaque province aura sa situation propre et, dans chaque province, chaque contrée aura ses possibilités particulières.

67 Il serait évidemment pratique de pouvoir découper l'évolution d'une situation en phases faciles à définir.

Dans le climat de désordre qui peut régner, et compte tenu de ce qu'il n'y aura pas *une* situation mais *des* situations particulières, un tel découpage n'est guère possible.

a) On peut cependant schématiser en remarquant, d'abord, qu'une première *phase de confusion et de durcissement* est à peu près inévitable.

C'est le moment où certains Contrerévolutionnaires se laisseront attirer vers des tendances politiques marquant leur opposition au pouvoir établi ou aux prétentions des révolutionnaires. Pour éviter toute collaboration néfaste, la force morale sera très nécessaire aux Contrerévolutionnaires, et notamment à leurs cadres, pendant tout le temps où la discipline pourrait être interprétée faussement comme consistant à « attendre ».

Dès maintenant on peut imaginer quel réveil d'activistes susciteront ces événements, et l'on entend déjà ceux qui braillent qu' « on ne fera jamais rien ! ». Les plus responsables devront faire taire les énervés qui, comme toujours, se diront les plus pressés ; ils devront expulser les trublions et mettre tout le monde en garde contre les colporteurs de fausses nouvelles.

Pour ceux qui auront compris l'action contrerévolutionnaire, cette pénible époque de patience active sera l'occasion extraordinaire où l'action personnelle de chacun trouvera une audience de plus en plus favorable. Les cadres devront exiger un effort intense et soutenu à un point tel que personne ne songe à s'impatienter.

Au cours de cette phase de confusion dont il faudra exploiter les événements propices, les situations se préciseront, en même temps que les positions se durciront. Les éléments révolutionnaires se manifesteront de plus en plus brutalement et ceux qui leur témoigneront quelque bienveillance, se dévoileront. Des hommes que l'on n'aurait pas pu soupçonner de complicité avec les révolutionnaires — voire des « élites » spirituelles — se démasqueront comme ennemis de la Contrerévolution.

b) A la plus grande confusion des esprits succédera alors un moment où l'on y verra plus clair, car les hommes pourront être désignés comme appartenant à tel camp ou à tel autre.

Le consensus populaire s'accentuera non seulement comme hostile aux révolutionnaires, mais comme favorable à la Contrerévolution.

Les Contrerévolutionnaires, pour la plupart, devront exercer leur résistance sur place par une action clandestine, mais quelques-uns devront s'organiser en des maquis qui serviront de bases de départ à leurs opérations armées.

Cette *phase de résistance et de maquis* peut être longue, mais c'est celle au cours de laquelle le peuple sera amené à apporter sa contribution active à l'effort contrerévolutionnaire.

c) Grâce à l'action conjuguée de la résistance et des maquis, des zones échapperont peu à peu à l'emprise des forces révolutionnaires. Alors commence une *phase de libération* : L'extension des maquis « en tache d'huile » dégagera des régions pouvant tenir lieu de bases territoriales où les forces combattantes retrouveront toute leur liberté de mouvement.

Ces forces pourront alors se convertir progressivement en unités légères de forme plus classique, plus adaptées à une véritable action de force capable de se confronter avec l'ennemi.

Mais quand la résistance atteint son efficacité optima, c'est aussi le moment où elle risque le plus de tomber dans les erreurs qui la guettent. Il faudra alors qu'elle fasse preuve de faculté d'adaptation *et qu'elle sache éventuellement revenir à temps à la forme plus rustique qu'elle avait à l'origine.*

La phase de libération est caractérisée par le fait qu'*une action d'ensemble s'y fait sentir* de plus en plus nettement et concerne des éléments de plus en plus nombreux. C'est à cette phase *seulement* que pourront être envisagés des ralliements d'unités constituées ayant leurs moyens logistiques et leur services (donc, en particulier un ravitaillement assuré) et que la question des prisonniers ennemis pourra se résoudre, dans

le cas général, autrement qu'en les rendant à la liberté [2].

Il faut bien souligner que *la phase de libération n'est engagée que lorsqu'il devient pratiquement impossible à l'adversaire de revenir en force dans une région dont le contrôle lui échappe.* Si brillants que puissent être certains succès, ils ne marquent en rien un début de libération tant que l'ennemi peut reparaître et exercer ses représailles.

Des insurrections contrerévolutionnaires ont échoué parce que les insurgés ont cru trop rapidement qu'ils en étaient à cette phase de libération et ont adopté trop tôt des dispositions incompatibles avec le combat spécifiquement contrerévolutionnaire qui s'imposait encore. A cause de cette *déformation prématurée de leur mode d'action initial* ils se mettaient inévitablement en situation d'être battus.

Lors de la phase de libération les maquis devront, dans toute la mesure du possible, manifester leur agressivité et multiplier leurs opérations sur l'ensemble du territoire, de manière à déborder totalement les forces révolutionnaires.

d) A mesure que la victoire paraîtra de plus en plus certaine, se précisera l'un des dangers les plus sournois de la confrontation Révolution-Contrerévolution : celui de voir le pays, dans l'euphorie d'une paix proche, oublier les raisons profondes du combat et donner à la Révolution moribonde une chance de se rétablir. Il suffirait pour cela de quelques beaux parleurs auxquels serait laissée la possibilité de s'occuper du futur.

C'est, à juste titre, l'un des moments que l'action contrerévolutionnaire doit redouter le plus : moment particulièrement critique où il ne faudra pas lâcher les armes avant d'avoir réduit toutes les oppositions de dernière heure. Sinon c'est en quelques instants peut-être que le bénéfice de la victoire sera arraché à la Contrerévolution.

La façon dont la *transition* s'opérera entre le temps des combats et l'instauration d'un pouvoir nouveau, sera *décisive.*

2. Au sujet des ralliements d'unités le chapitre VII (§ 105) donne quelques précisions qui permettront de saisir la différence avec les ralliements collectifs qui font l'objet d'une mise en garde au chapitre IX-3 de la *D.A.*, § 122.

Pour ce qui concerne la conduite à tenir à l'égard des prisonniers, voir ultérieurement le § 109 (chapitre VII).

Si les forces armées contrerévolutionnaires ne font pas nettement évoluer cette *phase critique de la transition décisive* à l'avantage de la Contrerévolution, on pourra craindre d'avoir perdu une occasion unique.

Afin d'aboutir, les Contrerévolutionnaires devront être aussi résolus et intransigeants qu'ils l'auront été pour combattre.

Rien, d'ailleurs, ne sera jamais définitivement acquis. Il faudra en permanence *consolider* le succès, sous peine de voir la Révolution reprendre pied à pied les positions qu'elle aura perdues.

68 Si des phases peuvent ainsi être définies :
— phase initiale de confusion et de durcissement,
— phase de la résistance et des maquis,
— phase de libération,
— phase critique de la transition décisive,
elles ne constituent pas une sorte de programme qui impose son déroulement, et elles ne supposent pas plus une simultanéité quelconque dans les progrès marqués dans des régions différentes.

Si, par exemple, l'Espagne doit subir une nouvelle guerre comme celle de 1936-1939, il est très possible que des provinces entières, qui ont conservé un esprit traditionnel contrerévolutionnaire, passent directement à l'insurrection libératrice avec bon nombre d'autorités administratives et d'unités militaires pour les encadrer, pendant que d'autres provinces auront de nouveau à supporter la domination rouge.

Toutes les régions n'auront donc pas forcément à connaître une phase de maquis et de résistances isolées. Il se peut que certaines puissent, d'emblée, passer à une action de libération orchestrée dans son ensemble.

La phase de libération elle-même peut ne pas se présenter d'une façon aussi nette sur la totalité d'une province. Ainsi dans des zones à forte densité communiste, à la fin de la phase des maquis contrerévolutionnaires et au début de la phase de libération, on verra peut-être des forces révolutionnaires prendre elle-mêmes le maquis pour s'opposer à l'instauration de l'ordre contrerévolutionnaire, ou simplement pour survivre [3].

3. Des maquis rouges pourraient apparaître dès la phase de confu-

Il serait bien faux de s'imaginer que la courbe des succès contrerévolutionnaires sera régulière. Des revirements de situation se produiront ; à des moments d'espoir succéderont subitement des heures où tout semblera compromis. La Révolution aura des soubresauts terribles ; elle s'acharnera encore à mordre et à tuer quand elle sera terrassée.

Enfin la phase de la libération pourra être troublée par l'activité, les méfaits, les prétentions de ceux qui n'auront pratiqué qu'une fausse opposition à la Révolution.

69 On ne peut affirmer qu'après une confrontation aiguë entre la Révolution et les forces contrerévolutionnaires celles-ci sortiront subitement, partout, totalement victorieuses. Entre le temps des combats et la mise en place d'un pouvoir nouveau, la *phase critique de la transition décisive* pourra se présenter comme une nouvelle phase de confusion. De la part des Contrerévolutionnaires elle devra aussi être une nouvelle phase de durcissement.

Elle sera peut-être marquée par des combats d'arrière-gardes révolutionnaires s'accrochant opiniâtrement à leurs positions. Ces dernières convulsions contribueront à masquer le danger d'une période embrouillée au sortir de laquelle la Révolution pourrait réapparaître sous des visages nouveaux.

Il sera très possible, en effet, que dans le temps où l'action contrerévolutionnaire sera engagée les armes à la main, des tendances politiques ou des hommes d'idéologies diverses puissent également disposer de forces armées ou de maquis agissant en leur nom. En outre les « vainqueurs » de la dernière heure seront nombreux, et leurs prétentions seront d'autant plus fortes qu'elles leur seront un moyen pour faire croire qu'ils se sont acquis des droits particuliers.

Quelques-uns qui, la veille encore, utilisaient leurs armes contre des révolutionnaires, n'auront rien de plus pressé que d'emboîter le pas derrière d'autres révolutionnaires. Quelques

sion et de durcissement dans le cas où le pouvoir établi réagirait par la force pour ne pas se laisser déborder par des milices communistes.

Cependant un maquis a besoin du support de la population pour vivre et pour lutter contre l'autorité contrôlant la région. Des maquis révolutionnaires supposent une population environnante acquise à la Révolution.

autres, en retrouvant leur liberté, reprendront aussitôt des positions politiques qui n'auront rien à voir avec le souci du bien commun.

Il n'y a donc aucune illusion à se faire : les Contrerévolutionnaires devront se battre pour conserver le bénéfice de la victoire.

La libération du pays, ce n'est pas seulement la fin des combats entre des maquisards pressés de rentrer chez eux et des forces ennemies en déroute. La fin des combats n'est qu'une étape de la libération ; cette dernière ne s'accomplit que lorsque le révolutionnaire de l'intérieur aussi, — celui qui est tapi dans les institutions sociales et politiques — est délogé et expulsé sans possibilité de retour. La phase de libération ne se traduit par un succès positif que lorsque s'instaure peu à peu un ordre contrerévolutionnaire, c'est-à-dire lorsque des mesures respectueuses de l'ordre naturel se substituent aux réglementations inspirées d'un esprit subversif.

Nombreux seront les intrigants, les politicards, les hommes au jugement faussé par la Révolution, qui tenteront de profiter des heures troubles. On se représente aisément le cas où un pays — ou une province — sortant des affres d'une guerre civile, verrait une autorité centrale quasi révolutionnaire s'emparer du pouvoir à la faveur de tractations politiques engagées dans la capitale — ou au chef-lieu. Les chefs contrerévolutionnaires ne devront pas s'en laisser imposer pour autant. Aucune décision de nature à favoriser la Révolution ne saurait être considérée par eux comme valable, même si elle émanait de personnalités qui sembleraient subitement être investies de certains pouvoirs. Ils n'ont pas à admettre « le fait accompli » si celui-ci est d'inspiration révolutionnaire.

Le combat n'est pas encore gagné si la Révolution réussit à passer la main à un gouvernement qui lui convient. Par le biais d'un appel à l'union, par exemple, elle pourrait aisément préparer son rétablissement sous le couvert de « nationaux » inconscients. En exploitant habilement les moyens qu'offre une grande ville, une minorité quasi révolutionnaire pourrait ainsi tenter d'imposer ses décisions arbitraires, et le peuple, aspirant de toutes ses forces à la paix, serait porté à croire que la conclusion qui s'offre est la bonne puisqu'elle coïncide avec la fin des combats.

Dans de telles circonstances les provinces, les cantons, les communes, les hommes fidèles à la Contrerévolution doivent rejeter toute autorité qui ne soit pas celle pour laquelle ils se sont battus. Se dressant contre le pouvoir usurpateur, ils doivent poursuivre le combat, car la libération du pays ne consiste pas à repousser des révolutionnaires pour accepter des quasi-révolutionnaires.

Il vaut mieux quelques provinces libérées parce qu'elles auront continué à batailler, qu'un pays retombant sous l'asservissement révolutionnaire mais « uni » dans cet esclavage. Il vaut mieux mille personnes sauvées que deux mille attachées à une même chaîne de forçat. Des premières peut un jour venir le salut pour l'ensemble, alors que du pays perdu (mais « uni ») il n'y aura plus rien à attendre.

Ce sera le moment de se rappeler que « la victoire est à celui qui tient un quart d'heure de plus... »

70 Sans rechercher le paradoxe on peut dire que *la phase critique de la transition décisive* offre maints avantages : Elle doit être exploitée pour renforcer la position contrerévolutionnaire, écarter résolument les hommes animés par la Subversion, pourchasser les révolutionnaires inconscients qui s'apprêteraient à faire revivre le Système. Ce doit être une période d'assainissement et d'éclaircissement, une mise au point bien nette donnant aux éléments sains la possibilité de se faire reconnaître, et aux éléments troubles l'occasion de se démasquer.

C'est par leur vigilance et leur fermeté exceptionnelle au moment de cette phase critique que les Contrerévolutionnaires peuvent transformer une demi-victoire qui leur réserverait des lendemains très difficiles, en une victoire décisive qui marquera l'avènement de l'ordre social chrétien.

71 Une conclusion flagrante — et qui sera évidemment reprise plus loin — ressort de cette évocation des difficultés auxquelles les Contrerévolutionnaires peuvent s'attendre : C'est qu'il ne suffit pas qu'ils soient présents dans les combats ; ils doivent au plus tôt être présents *partout,* et notamment à la pointe de l'action sociale *et politique* d'où sortiront les structures nouvelles du Pays.

D. Pas de solution standard : une insurrection généralisée dont les formes s'adaptent aux situations

72 Dans l'ensemble d'un pays luttant contre la Révolution, les situations locales auront chacune leur complexité et leurs caractères propres. Dans certains cas les hommes auront contre eux une force révolutionnaire bien établie ; dans d'autres les manifestations subversives ne seront que sporadiques ; et dans certaines circonstances, enfin, une autorité contre-révolutionnaire pourrait rapidement s'établir. Il pourra se faire qu'en un endroit l'usage des armes s'impose immédiatement, mais il se peut qu'ailleurs des manifestations bien organisées suffisent.

Aussi serait-ce stupidité que de vouloir appliquer une solution standard à ces problèmes particuliers. En chaque circonstance il y aura une façon de réagir, meilleure, à la fois plus sûre et plus ferme que les autres. Aucune méthode d'action ne pourra jamais se substituer à des hommes pour décider de ce qu'ils doivent faire, mais, en compensation, les directives générales de la doctrine d'action leur rappelleront toujours comment choisir et comment agir.

Les règles de la doctrine s'imposent aux groupements humains comme aux hommes ; or la doctrine rappelle qu'il ne faut pas vouloir à tout prix uniformiser les actions ou niveler les efforts : Toute avance initiale en un point facilite d'autres avances qui peut-être dépasseront la première et, de toute façon, la consolideront et prépareront un nouveau bond. Il faut « mettre tout le monde au travail », « ne pas s'attendre », « pousser tous les pions », « essayer de tous les côtés ». Il ne faut pas aligner, imposer un moule unique. Chacun, partout — qu'il s'agisse des collectivités ou des hommes, qu'il s'agisse d'une action qui soit armée ou qui ne le soit pas — doit faire son maximum en une formule adaptée à chaque situation.

Un maquis résistera par les armes, une commune fera de l'obstruction passive, un groupe d'hommes assumera l'autorité et l'ordre dans une municipalité, des ouvriers exerceront leur droit de légitime défense ; c'est grâce à la diversité et à la multiplicité de telles actions que la Contrerévolution s'établira

dans un pays, face à un ennemi qui finira par être complètement dépassé par une opposition généralisée.

73 *Une insurrection généralisée n'est pas une levée en masse ni un soulèvement populaire.*

Le fait que des hommes bien précis s'insurgent et, par leur action, donnent une extension généralisée à leur opposition contre les prétentions de la Révolution, ce fait n'a rien de commun avec un *soulèvement général* ou des *mouvements de foule* dans lesquels *le nombre* est habilement manipulé par quelques individus. Dans ces derniers cas les hommes prennent généralement pour une *raison* de leur agitation ce qui n'est que le *prétexte* immédiat proposé à leur excitation par quelques meneurs.

En dehors de l'action de combat, dont les modalités et les objectifs sont déterminés, une insurrection généralisée se traduit par une résistance active (mais souvent souterraine) menée par les éléments contrerévolutionnaires dans les structures sociales ou administratives du pays. Cela n'est pas synonyme d'agitation populaire ou de perturbation systématique. Le plus souvent ces formes n'apportent rien de constructif par elles-mêmes et, dans la conjoncture envisagée, elles sont à proscrire — au moins jusqu'à la phase de la libération — car leur effet risque d'être seulement négatif.

Ce n'est pas parce que la population de ses villages sera descendue dans la rue, qu'un canton pourra croire qu'il a généralisé chez lui l'état d'insurrection. L'ennemi aura peut-être été surpris mais, si ses sbires détiennent toujours les postes clés et peuvent actionner les forces dites de l'ordre, toutes les manifestations intempestives et inefficaces que certains prendraient pour des victoires, n'auront pour résultat qu'un renforcement des mesures coercitives révolutionnaires.

S'il arrive que l'on parle de commune ou de groupement humain passant à la résistance active, on entend par là les ensembles contrerévolutionnaires de cette commune, les militants actifs de ce groupement, qui sont engagés dans cette action ; mais ce serait vraiment vouloir attirer les coups sur l'ensemble d'une communauté que de désigner publiquement telle collectivité ou entité sociale comme s'étant insurgée. Ce

fut l'une des erreurs qui coûtèrent le plus cher à certaines insurrections contrerévolutionnaires... quand le drapeau symbolisant l'insurrection montait au clocher d'un village ou au fronton d'un immeuble, signalant ainsi à l'ennemi les localités ou les positions dont il n'avait plus qu'à se rendre maître... en tuant tout.

Plus les militants sont activement engagés dans l'action de résistance, plus le reste du pays, les personnes restant au foyer, les résistants œuvrant sur place, les organismes sympathisants doivent *apparemment* rester passifs. Leur soutien, qui est nécessaire aux combattants, participe de l'*action* et par conséquent, comme celle-ci, il doit être insaisissable, invulnérable.

Nul ne doit s'afficher comme insurgé — même s'il l'est en fait, même s'il soutient activement les insurgés — tant qu'il n'a pas tout quitté, soit pour échapper à l'ennemi, soit pour aller le combattre. C'est irréflexion, stupidité ou orgueil que de se désigner aux coups de l'adversaire quand on ne peut parer ses coups. Dans ces époques critiques le vrai courage, la véritable efficacité demandent que l'on joue aux « pères tranquilles » dont l'ennemi ne peut pas imaginer l'activité clandestine au service de la résistance active. Même dans le cas où des Contrerévolutionnaires se trouveraient très tôt chargés de responsabilités quasi officielles aux yeux de la population, leur attitude devra éviter toute ostentation, car ce succès contrerévolutionnaire pourra d'autant mieux se renforcer qu'il échappera plus longtemps aux séides de la Subversion.

Il faut repousser la « formule standard » et tout particulièrement quand elle consiste en ce que chacun, homme, femme, enfant, vieillard, se désigne personnellement à l'adversaire comme un ennemi à abattre ; car ce n'est plus là une insurrection sérieuse mais une *provocation spectaculaire* qui a toutes chances de recueillir les funestes conséquences de ce qui serait, dans le cas général, une erreur monstrueuse au regard de la doctrine d'action.

74 Quand on veut aligner les actions les unes sur les autres, certains hommes se voient obligés de rester nettement en deçà de ce qu'ils auraient pu faire de leur propre initiative. D'autres sont entraînés à adopter une attitude et à employer des moyens qui outrepassent ce qui serait raisonnable dans telle

situation particulière ; cela les mène à des imprudences ou leur devient au contraire un prétexte pour se récuser et ne rien faire. Si la forme de l'action n'avait pas été imposée à tort ou précisée de façon trop stricte, tous auraient pu faire mieux — et en tout cas mieux que rien.

C'est un manque de réalisme que de combiner une action en s'imaginant que, dans des circonstances insurrectionnelles, tout le monde fera la même chose au même moment. Car si, du fait de la carence de ses voisins, un village, un groupement, un homme se trouve lancé tout seul dans une action contre des éléments révolutionnaires tentant d'imposer localement leur emprise, ce village, ce groupement ou cet homme risque de s'attirer ultérieurement une réaction ennemie concentrée sur lui seul.

Il ne faut pas s'étonner que, dans cette crainte, des gens attendent que l'action de leurs voisins rende leur propre action plus facile... Mais c'est entrer dans un cercle vicieux, et on ne peut que rappeler à ce sujet, — à titre d'exemple —, ce qui a été dit ailleurs de cette majorité écrasante d'hommes qui étaient tous « pour » l'Algérie française et qui, tous, ont attendu que le voisin s'insurge le premier. On sait ce qui en a résulté [4].

Il y a effectivement imprudence humaine à risquer une action dont l'issue catastrophique ne tient qu'à une hésitation de voisins tenus d'effectuer le même geste au même moment. L'erreur est de vouloir uniformiser les manifestations de l'action, alors que chacun doit entamer au plus tôt toutes les actions qui sont à sa mesure : actions diversifiées, plus élémentaires ou plus discrètes mais non moins efficaces, et qui porteront peu à peu, d'elles-mêmes, à l'action d'ensemble libératrice par quoi les utopistes voudraient démarrer.

On pourra fort bien, un jour, voir un village en cas de légitime défense combattre, l'arme au poing, contre des éléments révolutionnaires déchaînés. Cela est possible si les réseaux qui existent dans la localité sont structurés et liés les uns aux autres. Mais dans un village voisin ce pourrait être une erreur grave que des hommes, par simple imitation, descendent dans la rue s'ils n'ont pas été formés, encadrés, et si aucune structuration ne les unit.

4. Ce sujet est évoqué au chapitre IX-7 de la *D.A.* : « Réseau sans structuration = Tête sans corps. »

La seule leçon que ces retardataires puissent tirer par imitation, c'est qu'il leur faut, comme leurs voisins, commencer par savoir *pour quoi* et *comment* ils doivent se préparer pour agir et combattre.

En revanche il serait également aberrant d'invoquer la prudence pour se contenter de copier le comportement des plus timorés ou des plus désavantagés ; car l'imprudence, alors, consiste à ne pas faire ce que l'on devrait faire.

Si une action paraît risquée, ce n'est pas l'*effort* qu'il faut diminuer, mais *la forme* de l'action qu'il faut modifier. Il faut lui choisir des objectifs qui soient à sa taille, mais les attaquer avec autant de fermeté et de dynamisme que s'il s'agissait d'une action décisive — et elle l'est en ce sens que d'elle dépendent d'autres actions qui rapprocheront encore plus de la fin poursuivie.

L'adaptation de l'action aux circonstances réside dans la recherche de l'obtention du maximum avec des moyens calculés avec courage et raison.

75 L'uniformité dans les procédés d'action peut donner une apparence spectaculaire de force massive organisée, mais elle oblige à des décisions centralisées et, par là même, la conduite de cette action devient très vulnérable. Une insurrection *généralisée* mais à formes infiniment variées — puisque adaptées à chaque situation — peut beaucoup plus facilement échapper aux réactions et aux poursuites. Elle n'en est pas moins efficace contre l'autorité révolutionnaire car elle impose à celle-ci de disséminer les effectifs de ses forces et de prendre mille dispositions pour lutter partout contre une action dont les points d'application, la forme et la vigueur sont inconnus jusqu'au dernier moment. Elle est plus déroutante et plus inquiétante pour l'ennemi qu'une « insurrection générale » dépendant d'un commandement centralisé. Celle-ci sera bien plus facilement vaincue par l'ennemi parce qu'il pourra la localiser en ses positions, en ses moyens ou en ses organes directeurs [5].

5. Il est évident que l'on retrouve, dans ce qui précède, toutes les caractéristiques de l'action telles qu'elles découlent de la doc-

E. Responsabilité et initiative des chefs aux débuts d'une résistance active

76 Dans le cas le plus général un soulèvement de forces contrerévolutionnaires ne se déclenchera pas brutalement, partout, sur un ordre unique émanant d'une autorité centralisatrice. Il sera surtout le fait d'initiatives décentralisées tenant compte d'une situation politique générale mais adoptant la forme convenant le mieux aux circonstances locales.

Les chefs naturels, à quelque niveau qu'ils soient, devront avoir le souci d'apprécier exactement leurs possibilités ; et leur responsabilité pourra leur paraître lourde, car si leur action de force ne doit pas inconsidérément se manifester trop tôt, par contre il serait grave qu'ils laissent échapper une occasion *unique*... : Celle-ci peut être une opportunité exceptionnelle pour se rendre maître de la situation en quelque endroit, mais elle peut aussi être le geste qui évite le pire s'il est accompli à la minute précise où il s'impose ; telle par exemple une réaction, toutes forces et énergies déployées, pour contrecarrer les manœuvres oppressives par lesquelles des révolutionnaires se mettraient à appliquer leur contrôle sur la population.

On comprend que les chefs puissent se poser des questions angoissantes quand ils doivent envisager une action qui peut entraîner des réactions de violence... A partir de quel moment peuvent-ils en prendre la responsabilité ?

La perspective d'un « top » pouvant leur en donner l'ordre les soulagerait assurément ; mais en période de crise elle inciterait à la solution de facilité qui consisterait à « attendre » les ordres, et ce serait bien le meilleur moyen pour laisser à la Révolution le temps de donner les siens.

C'est en la doctrine que les chefs trouveront tous les arguments de nature à les rassurer :

Celle-ci ne laisse pas à des « particuliers quelconques » le soin de décider s'ils peuvent user du droit d'insurrection contre un pouvoir illégitime [6]. Si donc un chef reconnaît la

trine (voir *D.A.*, chapitre IV) : une action multiforme, l'unité dans la diversité, multiplicité maxima et complémentarité des moyens, recherche de la commodité, décentralisation, etc.

6. Voir note 1 du § 62.

valeur spirituelle et morale des chefs contrerévolutionnaires avec lesquels il est en contact, ou auxquels il a fait confiance au point de se subordonner à eux, il ne peut pas être dans le doute quant à la légitimité de son action. Ses chefs eux-mêmes se sont déjà posé de semblables questions. La structuration naturelle des ensembles contrerévolutionnaires et la hiérarchie qui s'est établie parmi les chefs naturels remonte à des personnalités contrerévolutionnaires considérées comme qualifiées et particulièrement conscientes de leurs responsabilités. A supposer même que l'une d'entre elles prenne une position audacieuse, ce ne pourrait être le fait de toutes. Par conséquent si, aux échelons les plus élevés de l'action contre-révolutionnaire, les chefs prennent la grave responsabilité d'engager une résistance active, c'est qu'ils reconnaissent la valeur « de personnes qualifiées pour en juger et en état de conduire la résistance au succès ». Celles-ci auront sûrement fait appel aux ressources du spirituel pour se sentir confirmées dans leur devoir.

Ces plus hautes autorités pourraient certes, à quelque moment particulièrement crucial, déclarer ouverte l'ère de la résistance active. Mais il n'est pas sûr qu'elles disposeront des moyens de liaison et de transmission pratiques pour se faire entendre sur la totalité du pays. Peut-être aussi estimeront-elles que ce procédé pourrait entraîner des réactions adverses qu'il conviendrait d'éviter. Quoi qu'il en soit leur appel, que certains pourraient considérer comme un « ordre », ne minimisera pas la responsabilité que des chefs subordonnés auront à prendre à leur échelon. Même dans le cas favorable évoqué, l'insurrection généralisée ne se concrétisera qu'à coups d'initiatives décentralisées.

77 Outre la légitimité de leur action, en conformité rigoureuse avec la doctrine, les chefs auront bien d'autres raisons pratiques d'être rassurés : D'abord ils n'agissent pas *seuls* ; ils s'appuient sur des ensembles humains auxquels une structuration contrerévolutionnaire donne solidité. De plus l'union spirituelle et l'esprit de coopération effective *entre* les réseaux sociaux naturels, doivent amener à une structuration au deuxième degré (le premier étant la structuration *dans* les réseaux eux-mêmes), grâce à laquelle chaque collectivité a la

certitude qu'elle-même n'est pas seule à engager son action dans une difficile épreuve de force. C'est ainsi qu'une action d'ensemble se prépare tout naturellement, aux échelons les plus simples pour commencer.

Le premier bénéfice qui peut en résulter, réside en l'abolition de certaines hésitations bien compréhensibles : Si deux chefs hésitent pour engager une épreuve de force devenue nécessaire, qu'ils s'entendent pour que leurs actions soient concomitantes (sans les faire dépendre l'une de l'autre, et surtout sans « attendre » qu'un troisième ou un quatrième chef se mette de la partie). Ils y puiseront beaucoup d'assurance et de force et leurs actions beaucoup plus d'efficacité.

A défaut d'une *organisation* du commandement qui pourra longtemps n'être qu'embryonnaire, c'est la doctrine qui assure *l'unité de commandement* entre les responsables de l'action.

Simultanément à cette cohésion qui s'affirme, la hiérarchie des chefs naturels se précise et se renforce, et fréquemment elle se trouvera étayée par l'autorité de chefs contrerévolutionnaires déjà reconnus comme tels à l'échelon des provinces et de la nation.

Mais il ne faut surtout pas s'attendre à la perfection et s'imaginer que tout sera prêt ! Cela est impossible et il faut savoir que les innombrables défaillances qui se révéleront, font partie des difficultés normales à prévoir. On l'a déjà dit : dans la conjoncture évoquée une préparation trop bien concrétisée à l'avance, deviendrait une imprudence et se traduirait par un danger.

78 Un autre argument de nature à rendre aux chefs leur sérénité, réside dans le fait qu'ils ne recherchent nullement la violence pour elle-même. « On ne devra employer la violence que dans la mesure où l'exige l'extirpation du mal. " La sécurité toutefois fera souvent préférer le trop au trop peu[7] ". »

Ce n'est pas la guerre civile que la Contrerévolution recherche. Elle veut l'éviter mais, en cas d'impossibilité, elle veut pouvoir y faire face, car elle se refuse à ce que le Pays

7. *Das Gesetz Christi*, à propos des « droits du citoyen à l'égard de l'Etat », par B. HÄRING, citant lui-même M. PRIBILLA, *An den Grenzen der Staatsgewalt.*

subisse un joug révolutionnaire encore plus lourd et plus cruel ; à condition, évidemment qu'il soit raisonnablement possible de réagir.

Il existe un raisonnement simpliste qui consiste à dire : « Il n'y aura pas de guerre civile si l'on ne répond pas à l'adversaire », ce qui revient à consentir, *a priori*, à être vaincu ; ce qui, d'ailleurs, n'empêcherait nullement l'effusion du sang — donc la guerre civile — puisque c'est une condition considérée comme nécessaire à une vraie victoire de la Révolution.

Nos adversaires prendront les armes ou prépareront la terreur. C'est contre ceux-là qu'il faudra agir, et non contre tel voisin bien pacifique, le professeur du collège, le fonctionnaire des douanes ou le plombier du coin dont on connaît pourtant les opinions révolutionnaires. Ils peuvent afficher ces opinions sans qu'on ait le droit de leur faire violence. La légitime action de force ne s'applique que contre ceux qui se mettent du côté de la violence.

Quant à la phrase bien facile : « On ne peut envisager de faire couler le sang de Français » — à supposer qu'il s'agisse de la France —, c'est précisément ce qu'il faut aller dire aux révolutionnaires ; sinon il ne s'agit là que d'un sentimentalisme dénué de toute vraie charité, car il aboutit à la pire des lâchetés : laisser l'adversaire faire couler le sang des Français.

La mission de l'action contrerévolutionnaire n'est pas de tuer des compatriotes qui n'auraient pas les mêmes idées. Elle est d'empêcher le pire en songeant toujours — comme on le verra plus loin — à promouvoir la réconciliation générale du peuple sur les bases les meilleures pour le bien commun des hommes.

Que les chefs restent donc scrupuleux, mais qu'ils ne soient pas timorés. Ils doivent même admettre qu'il pourra leur arriver de commettre des erreurs. Cela aussi est à prévoir, pour ne pas se laisser abattre quand on s'en aperçoit trop tard.

79 Parfois une décision d'action est difficile à prendre, bien que l'on sente qu'il faille absolument faire quelque chose sous peine de laisser une situation s'aggraver. Lorsque cette décision semble démesurée, excessive en ses manifestations ou ses conséquences, il peut être sage de ne pas l'appliquer du premier

coup, mais ceci ne doit jamais être un prétexte pour « attendre ». Il convient alors de préparer le pas qui paraît un peu trop grand à franchir, par l'adoption immédiate d'une formule transitoire qui reste *à la limite supérieure de ce qui est certainement possible*. La progressivité ainsi marquée est conforme à l'esprit de cette *évolution* souhaitable pour gagner la raison et le cœur, en évitant, quand cela est possible, le trouble des esprits et la perturbation, qui tiennent souvent de la *révolution*.

Pour les chefs les décisions seront plus faciles à prendre s'ils adaptent bien leurs procédés à la gravité de la situation :

NE PAS SORTIR LES PISTOLETS QUAND LES BÂTONS SUFFISENT !

mais inversement :

NE PLUS SE PERDRE EN PARLOTES
QUAND LES BÂTONS SONT NÉCESSAIRES !

Seront surpris par une décision à prendre et en seront effrayés ceux qui, jusque-là, n'auront pas agi à la mesure de leurs capacités et hésiteront à passer brutalement du stade du désœuvrement à une phase insurrectionnelle. Mais les autres qui, à longueur de jours, auront exercé leur pleine action contrerévolutionnaire et auront réellement prouvé leur *faculté d'insurrection* en « collant » aux événements, ceux-là se seront adaptés, par une évolution progressive, à des circonstances de plus en plus critiques. A tout moment ils seront capables, matériellement et moralement, d'assumer leurs responsabilités.

Si les insurgés appliquent aux diverses situations les moyens adéquats et opportuns, c'est tout naturellement que leur action deviendra de plus en plus démonstrative, de plus en plus ferme, de plus en plus forte. Ils emploieront la force et cela les amènera, un jour, à démolir et à tuer. Ils n'arriveront pas trop tôt à cette extrémité ; ils y seront portés, obligés pour des raisons morales, mais ils n'y arriveront pas non plus trop tard ; en sorte que leur action sera exempte de cette violence psychologique ou de ce recours à la terreur qui sont le fait des actions révolutionnaires.

En permanence leur action de combat sera juste et empreinte de cette charité qui est due même à l'ennemi que l'on doit détruire.

CHAPITRE VI

RÉSISTANCE ET COMBAT CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

A. ACTION « D'ORDRE » ET ACTION DE COMBAT — RÉSISTANTS ET COMBATTANTS

80 En se plaçant toujours dans l'hypothèse où les conditions de légitimité d'une action de force sont réunies, l'action contrerévolutionnaire peut prétendre à s'opposer à un pouvoir politique — qu'il soit établi ou qu'il tende à s'imposer par la violence — qui exercerait des mesures de coercition, de répression physique, pour aboutir à la terreur. Par le fait que la Révolution se dévoilera clairement dans l'exercice de la violence, on peut penser qu'elle ne tarderait pas à être vomie par la majorité du peuple. Mais ce serait se faire illusion sur la force de rejet qu'aurait ce peuple après avoir été abruti pendant des années par une propagande antinationale et antimorale qu'il a bien acceptée sans réagir suffisamment. L'« ordre » révolutionnaire écraserait facilement les sursauts trop tardifs d'une réaction populaire improvisée.

Des troubles graves, une menace directe peuvent faire réfléchir beaucoup de gens qui, après des années où ils n'auront pas voulu fixer leur attention sur le sens des événements, découvriront avec stupeur que l'on est arrivé à cette phase qu'ils se refusaient à envisager : une résistance armée devenue nécessaire pour échapper à l'oppression et aux sévices révolutionnaires.

Des hommes se trouveront subitement en face des faits, et en face de leurs responsabilités. L'inquiétude, le désordre, le danger en rapprocheront beaucoup de la Contrerévolution ;

mais c'est aussi le moment où, inversement, les arguments les plus trompeurs tenteront de maintenir le pays en état d'apathie pour l'amener, après un premier renoncement, à accepter tous les autres, aussi subtilement proposés.

Dans une ambiance de grande confusion peut-être, l'action contrerévolutionnaire pourra connaître des possibilités extraordinaires :

En certains lieux il incombera à des personnalités ou à des chefs contrerévolutionnaires de se substituer aux autorités défaillantes, de prendre en mains les divers moyens concourant au maintien de l'ordre, de dicter les mesures assurant la sécurité des personnes et des biens, garantissant la justice et la charité, protégeant l'activité économique indispensable. Tout ceci est le travail le plus concret, le plus positif dans le sens contrerévolutionnaire. Il contribue directement à l'établissement de l'ordre social qui est l'une des fins naturelles de la Contrerévolution.

En d'autres lieux, si un pouvoir révolutionnaire se manifeste brutalement au sein même des institutions et des « forces de l'ordre » — administration, magistrature, police, éléments militaires — ou s'il laisse le champ libre aux factions subversives, certains Contrerévolutionnaires se trouveront obligés de résister à la force par la force. Il leur faudra combattre, les armes à la main, pour leur légitime défense, pour la protection d'autrui, pour la destruction de l'ennemi.

Dans sa résistance à la Révolution l'action se présentera donc sous deux aspects essentiels :

— une action d'ordre, destinée à tout ordonner autour de soi, dans le sens contrerévolutionnaire, et à remédier notamment aux effets des actions de désordre de l'adversaire,
— une action de combat.

Mais ces actions sont indissociables dans leurs buts, autant qu'elles le sont dans leur déroulement. Celui qui résiste sur place en raccrochant tout ce qui l'entoure à un ordre contrerévolutionnaire, et celui qui prend le maquis pour détruire les forces révolutionnaires par les armes — parce qu'il ne peut pas faire mieux — tous sont des militants dont les actions s'interpénètrent.

81 Pour une meilleure compréhension et une plus grande commodité d'expression, on peut distinguer, parmi les militants, ceux qui sont les *combattants* (l'arme au poing), et ceux que l'on pourrait appeler les *résistants* : ceux qui, dans leur milieu social et dans l'exercice même de leur profession, résistent aux pressions révolutionnaires et continuent à exercer leur action auprès de la population.

En général les combattants devront quitter leur milieu habituel pour des raisons de sécurité. Il leur faudra d'ailleurs disposer de leur temps, de leurs nuits en particulier, pour leurs reconnaissances, leurs déplacements et leurs opérations. De ce fait leur vie ne peut plus s'accommoder d'un rythme régulier et publiquement connu. Il faut qu'ils « prennent le maquis » — que ce soit en ville ou à la campagne — sous peine de se dévoiler.

Les résistants, au contraire, mènent une vie apparemment normale. C'est grâce à eux que l'ensemble de la population peut exercer son opposition à la Révolution et son soutien à l'action contrerévolutionnaire.

Leur rôle est délicat et se joue au prix de dangers parfois beaucoup plus grands que ceux qui peuvent attendre les combattants. Ils peuvent, d'ailleurs, pour quelques-uns d'entre eux, avoir aussi à utiliser leurs armes ou leurs explosifs ; mais, en priorité, il leur incombe de coordonner toute l'action clandestine contre la Révolution.

B. Primauté de l'action « d'ordre »

82 Dans les campagnes il sera peut-être facile de distinguer des zones où régnera l'ordre contrerévolutionnaire, d'autres où opéreront des maquis de combattants, et d'autres que se disputeront Contrerévolutionnaires et révolutionnaires. Mais dans les régions plus peuplées, et surtout au voisinage des centres urbains, aucune délimitation ne sera souvent possible. Les Contrerévolutionnaires eux-mêmes pourront fort bien ne pas savoir si l'action qui prédomine autour d'eux relève de l'ordre ou du combat.

Si une distinction s'impose c'est, essentiellement, pour met-

tre en valeur l'action d'ordre, en luttant par là contre une tendance irréfléchie qui ne songe qu'à l'action de combat.

L'action armée, considérée seule, est *secondaire*, ce qui ne signifie nullement que l'on puisse s'en passer. Elle reste indispensable parce qu'elle permet d'assurer la protection des personnes et des biens, d'exercer une légitime défense et d'empêcher que l'action d'ordre elle-même ne soit compromise par des tentatives révolutionnaires pour assumer le pouvoir. En s'opposant par la force à l'ennemi, en le contenant dans la défensive, en le détruisant pour l'empêcher de nuire, l'action de combat rend possible l'action de résistance sur place.

Elle contribue puissamment à l'action d'ordre, mais ne la remplace en rien ; et bien des oppositions affichant un caractère national et antirévolutionnaire pourront aussi employer des armes contre l'ennemi sans pour autant faire avancer un pays dans la voie d'un ordre social désirable.

Cette constatation éclaire toute la différence entre une opinion publique antirévolutionnaire — qui peut être assez rapidement obtenue mais n'a que peu de valeur en ce sens qu'elle n'apporte rien de positif — et le consensus contrerévolutionnaire qui marque une aspiration vers un ordre social bien précis.

L'action d'ordre est la poursuite — malgré des circonstances exceptionnelles — de l'action contrerévolutionnaire de tous les jours, et c'est celle qui se continuera, quand les combats prendront fin, par l'instauration d'un ordre social chrétien, et par la consolidation, *en permanence,* de cet ordre.

C'est là qu'est l'action la plus importante, l'action constructive qui consiste à guider une population, à exercer une autorité civique, à « réaliser » c'est-à-dire substituer partout du Contrerévolutionnaire à ce qui est révolutionnaire.

83 Pour pouvoir exploiter les événements dans le sens contrerévolutionnaire — et c'est plusieurs fois par jour qu'en période critique l'occasion s'en présentera — les militants doivent être *à leurs postes*, c'est-à-dire là où ils exercent normalement leur action. Aussi, pour des chefs naturels tout particulièrement, le devoir est de rester sur place autant que cela est possible. Leur milieu social a besoin d'eux ; ils ne sauraient le déserter justement au moment d'une crise.

C'est bien pourquoi nombre de Contrerévolutionnaires doivent s'ôter de la tête l'idée simpliste que le maquis les attend. Certains diront qu'ils sont déjà repérés par les révolutionnaires et que les premiers actes de violence les viseront. Qu'ils s'éloignent donc, mais... le moins possible ! Il suffit parfois de changer de rue ou de quartier pour retrouver des conditions de sécurité permettant de poursuivre l'action [1].

Si, réellement, certains Contrerévolutionnaires doivent faire perdre leurs traces, le départ pour un maquis n'est pas forcément la solution la meilleure. (Les maquis, on le verra ultérieurement, ont besoin d'un effectif optimum, *réduit,* fourni en majorité par les gens de la région, et il ne peut être question qu'ils servent d'accueil ou de refuge à ceux qui ne savent pas quoi faire). Un Contrerévolutionnaire doit penser d'abord à l'action *réalisatrice* — l'action d'ordre —, et s'il doit changer de lieu de séjour, c'est à la poursuite de cette action qu'il doit s'attacher, car l'action de destruction, en laquelle les maquisards se spécialisent quelque peu, n'est même pas contenue dans l'essence de la doctrine ; elle n'est qu'accidentelle.

C. L'action de combat doit être de caractère contre-révolutionnaire — Un « maquis » est un réseau en campagne

84 Le combat proprement dit est soumis à des règles techniques qui relèvent de l'emploi des armes et de l'utilisation du terrain. Mais l'action de combat, qui se propose la mise hors d'état de nuire des forces actionnées par la Révolution, est également une action contrerévolutionnaire. Comme telle elle

1. Quand une famille habite une très grande ville, il peut être sage de lui prévoir, avant une période de troubles graves, un refuge campagnard éloigné d'une distance qui puisse, à la rigueur, se couvrir à pied en un ou deux jours (soit 30 à 50 kilomètres). Pour fuir une ville de moyenne importance, un éloignement d'une quinzaine de kilomètres peut être bien suffisant dans le cas général.

Le souvenir d'autres époques douloureuses devrait éviter ces exodes lamentables au cours desquels des familles entières se trouvaient inutilement dispersées, mitraillées, rattrapées et dépassées par l'ennemi, jetées au fossé à des centaines de kilomètres de chez elles.

ne doit dépendre que de Contrerévolutionnaires, et elle ne peut s'affranchir, sous peine de lourdes erreurs, des principes de la doctrine d'action.

Ainsi on ne devrait pas croire que, la lutte armée étant une action dynamique, musculaire ou explosive, ayant plus pour but de détruire que de convaincre, on pourrait y faire participer n'importe quel technicien musclé, courageux et précis. Il n'en est rien, car l'action d'un homme ainsi choisi, non guidée par une doctrine, pourrait aller à l'encontre de la morale, des règles de l'action ou tout simplement des dispositions de sécurité et, par là, elle pourrait discréditer ou mettre en péril toute l'action localement menée.

Il est certain que des groupes entiers se réclamant de tendances politiques nationales se rapprocheront des forces contrerévolutionnaires, mais beaucoup n'iront pas jusqu'à en adopter la doctrine. Ils suivront un chemin qu'ils diront parallèle à celui de la Contrerévolution, mais ils seront, un jour ou l'autre, tentés par une formule politique qu'ils croiront plus rapide, ou par un brillant orateur qui leur paraîtra capable de conduire le pays. Ces hommes lâcheront alors la voie « parallèle » pour poursuivre des fins politiques totalement différentes.

Les chefs contrerévolutionnaires ne doivent compter que sur des Contrerévolutionnaires. Ils ne doivent pas prendre la responsabilité d'actions menées par d'autres qui ne s'engageraient pas à respecter intégralement les principes de leur doctrine. S'ils acceptaient l'un de ceux-là, pourquoi pas deux, pourquoi pas dix, et pourquoi pas des groupes entiers avec des chefs qui ne reconnaîtraient pas les impératifs contrerévolutionnaires ? Ce serait admettre que la fin justifierait l'emploi de moyens que l'on ne garantirait pas de pouvoir contrôler !

85 Pour que l'action de combat soit saine et sûre, bien menée, très efficace, elle doit observer les règles de toute action contrerévolutionnaire.

Ainsi les prescriptions qui s'appliquent à un « maquis » sont les mêmes qui s'appliquent à un réseau. Elles se retrouvent dans les deux cas pour le choix des hommes, pour la discipline d'action, pour le rôle des chefs naturels, pour « ne faire que du sûr », etc. Personne, non plus, n'a un *droit* quelconque à entrer dans un maquis contrerévolutionnaire, pas plus qu'il n'aurait un *droit* à être admis dans un réseau.

Un maquis pourrait se définir « un réseau en campagne » et, de même qu'il n'y a pas d'organisation centralisatrice pour donner des ordres à des réseaux ou pour leur répartir des moyens initialement groupés, de même il n'y a pas de « commandement » proprement dit pour donner des ordres à des maquis ou pour leur affecter des armes ou des postes radio. Mais ceci n'exclut pas la hiérarchie des chefs naturels, la discipline nécessaire, la coordination des actions [2].

La règle est la même : l'action contrerévolutionnaire se mène *à partir de chaque homme,* à partir de ce que chacun peut amener en temps, en moyens, en efforts à son réseau ou à son maquis et, pour ce qui concerne les armes en particulier, les Contrerévolutionnaires ne devront pas les attendre d'un échelon supérieur ; ils auront à se faire ouvrir les portes, ou à les forcer, pour prendre des armes là où il y en a. Il ne faut pas s'en plaindre : une certaine pauvreté en moyens force à l'imagination, stimule le dynamisme et, en fin de compte, accroît l'efficacité.

Cette décentralisation de l'action de combat — comme de n'importe quelle autre action contrerévolutionnaire — fait preuve de l'esprit le plus réaliste car, dans les conditions de ce combat, ce serait folie que de promettre des moyens et ce serait vaine prétention que de donner des ordres sans être sur place pour savoir s'ils sont applicables.

En compensation, tout comme les réseaux, les forces armées des maquis trouvent dans les préceptes de leur doctrine d'action toutes les directives générales dont elles ont besoin pour savoir ce qu'elles ont à faire et comment le faire.

2. La hiérarchie naturelle qui s'établit entre les hommes, supplée à tout organisme de commandement artificiel. Son rôle essentiel est la *coordination* des activités — Voir à ce sujet, dans la *D.A.*, le chapitre IX-b-2 « Hiérarchie naturelle », et IX-b-5 « L'exercice de l'autorité dans le cadre des réseaux » — « Autorité et responsabilité ».

D. Physionomie de l'action de combat

1°) *Diversité et multiplicité de l'action de combat*

86 L'action armée des forces contrerévolutionnaires revêt les formes les plus diverses. La guérilla, les sabotages n'en sont que les aspects les plus connus définissant en termes modernes la vieille méthode de combat qui fut notamment celle des guérilleros espagnols contre les armées révolutionnaires, ou celle des chouans dans le « maquis » des marais vendéens et des landes bretonnes [3].

La guérilla est l'expression de la volonté de résistance armée d'une nation ou d'une minorité qui n'a pas perdu confiance, mais qui ne peut lutter sur un *front*.

3. A chaque guerre les armées les plus modernes ont l'air d'inventer ces unités spéciales basées sur la mise en valeur des qualités individuelles d'hommes sélectionnés et formés pour ce genre de combat. Cela peut s'appeler « corps francs », troupes de « commandos », « services aériens spéciaux », unités de partisans, groupes de choc, « chasseurs et tireurs d'élite », équipe de « snipers », etc. Le soin et les frais consacrés à l'entraînement et à l'équipement individuel de ces combattants, la priorité accordée à l'encadrement de ces unités montrent assez combien ce mode de combat a une efficacité que rien d'autre ne peut atteindre.

On comprendra que sur le plan *technique* le « sniper », par exemple, puisse être considéré comme l'un des modèles à proposer aux combattants contrerévolutionnaires, quand on saura que ses qualités personnelles, son sens du terrain, son flair, son endurance, son esprit inventif associé à une audacieuse prudence, sont au service d'une arme individuelle (fusil à lunette) dont chaque balle atteint un homme à 600 mètres, une tête à 200 mètres, ou la cavité orbiculaire de l'œil à 100 mètres.

Mais si une semblable instruction amène à la possession de la *technique* du combat, en revanche elle est dans l'impossibilité d'exalter d'autres qualités aussi importantes quand les circonstances critiques exigent que l'accomplissement de la personnalité humaine atteigne sa plénitude ; ainsi en est-il du sens de l'autorité dans une hiérarchie de chefs naturels, de l'esprit de sacrifice, de la pleine compréhension de la fin à atteindre, du rayonnement spirituel issu de la foi qui anime le combattant. Ces qualités-là, l'instruction technique la plus poussée ne peut les donner.

Dès lors on peut aisément imaginer la force réellement extraordinaire dont on dispose quand, chez les combattants, la supériorité technique précédemment évoquée est mise au service de ces qualités premières.

C'est l'arme des plus faibles, mais aussi celle du plus fort moralement, dans l'adversité.

Cette action est ouverte ou clandestine ; elle est réalisée par des isolés, des équipes ou de petites unités. Elle fait appel à toutes les catégories d'individus, hommes et femmes. Elle opère dans les centres urbains comme en campagne. Elle s'attaque à la personne de l'adversaire, à son matériel, ses dépôts, ses lignes de communication, son moral.

Ses formes les plus courantes sont l'embuscade, le harcèlement, le sabotage, le piégeage, les destructions, les « récupérations ».

C'est l'arme des Contrerévolutionnaires.

Après avoir été pourchassés, après avoir vécu dans les conditions les plus pénibles, il viendra un jour où la multitude de leurs actions élémentaires aura mis l'ennemi sur la défensive, puis lui aura fait perdre sa liberté d'action, enfin aura ruiné son moral au point que l'adversaire souhaitera abandonner la lutte, même s'il dispose de moyens d'une supériorité écrasante.

L'action des résistants isolés et celle des équipes de combattants s'interpénètrent. Il peut aussi bien y avoir des « maquis » et des coups de main dans les grandes villes, comme des actions individuelles de Contrerévolutionnaires dans les campagnes. Il faut seulement noter que la ville se prête peu aux embuscades, que le problème du ravitaillement y est souvent plus compliqué, et qu'enfin le contrôle exercé par les divers « quadrillages » mis en place par les services policiers ou le Parti tout-puissant, rend précaire la sécurité d'équipes de travail.

Dans la détermination des formes d'action possibles, il ne peut y avoir d'autre principe que la meilleure adaptation aux conditions qui s'offrent. Ces conditions imposeront toujours les moyens les plus économiques et offrant en même temps les risques les plus faibles. Aussi, en règle générale, aux destructions exigeant de gros moyens ou aux coups de commando qui peuvent coûter cher, on substituera un travail en finesse, tout aussi efficace, basé sur le sabotage, le harcèlement, l'embuscade éclair, l'emploi de pièges ou autres dispositifs à retardement, etc.

La meilleure idée ne vient pas sans qu'on la cherche. Il

faut imaginer, combiner, inventer, essayer de tous les côtés... mais ne rien accepter qui ne respecte strictement les principes à observer.

2. *Le choix des moyens et du moment appartient à l'exécutant*

87 Les actions de combat sont menées en fonction de directives très générales. Mais si l'exécutant en a la responsabilité, en revanche c'est à lui qu'appartient le choix des moyens et du moment.

L'action se joue *gagnante* ou ne se joue pas. Son succès ne doit pas être subordonné à la réussite d'une manœuvre ou à l'efficacité d'appuis réciproques.

L'exécutant recherche l'occasion à exploiter dans des conditions favorables. Il agit à coup sûr et disparaît.

Il a peu de moyens, et il sait s'en passer. Il a donc toujours la supériorité sur tout autre adversaire. Rien ne l'arrête parce qu'il va à pied, parce qu'on ne le voit pas et qu'il sait être là où on ne l'attend pas ; parce qu'il trouve sa nourriture là où il est ; parce qu'il lui suffit d'une arme individuelle ; et même s'il n'en a pas initialement, il saura se débrouiller.

Evitant les habitudes, se déplaçant sans cesse, familier de la nuit, opérant par les plus mauvais temps, sachant observer et attendre patiemment avant d'agir, faisant preuve d'imagination dans sa façon d'atteindre l'adversaire, il est le fantôme contre lequel l'ennemi disperse ses efforts et gaspille ses forces. A lui seul il peut neutraliser l'action et saper le moral de centaines d'individus.

3. *Pas de pertes*

88 La façon de combattre s'inspire de l'esprit offensif, mais en tenant compte de ce qu'aucune occasion ne doit être laissée à l'adversaire de causer la moindre perte. Ces pertes, en touchant un personnel dont l'effectif doit rester réduit au minimum nécessaire, ont des conséquences hors de proportion avec le succès, si spectaculaire soit-il. Elles atteignent un moral extrêmement sensible, autant dans la population favorable que dans le maquis lui-même. En outre elles imposent des évacuations, hébergements clandestins, interventions chirurgicales amenant à des indiscrétions et à des imprudences qui finissent par compromettre à la fois la sécurité du maquis et celle de la région qui le soutient.

4. *Etre offensif*

89 Usant de la ruse [4], opérant avec souplesse et rapidité, exploitant la surprise, frappant brutalement par une concentration de tous leurs feux pour créer le maximum de dommages, les combattants de la Résistance contrerévolutionnaire doivent rompre le contact aussitôt, *en refusant le combat*.

Ils évitent systématiquement « l'accrochage » dont on risque de ne pouvoir se dégager sans pertes, et ils décrochent en prenant d'aussi grandes précautions pour s'éloigner furtive-

4. La ruse de guerre est licite tant qu'elle respecte les préceptes de la morale. On doit veiller notamment à ce qu'elle n'entraîne pas des éléments amis ou sympathisants à y jouer un rôle contre leur gré et à leur préjudice ; en outre il faut en déterminer les conditions en vue d'éviter une réaction adverse dont les conséquences seraient plus déplorables que les résultats obtenus par ailleurs.

Ci-dessous quelques lignes extraites des *Fiches de pédagogie religieuse* de A. VALENSIN s.j., à propos des individus (l'ennemi dans le cas actuel) qui « sont censés savoir qu'ils ne peuvent compter sur la vérité » :

— Sans doute justifiez-vous d'une façon analogue *les ruses*, c'est-à-dire les tromperies que comporte la guerre ?

— En effet ; une déclaration de guerre entraîne la suspension, dans les limites que précise l'usage, du *régime de confiance* », (Fiche n° 165, *Vérité et Vie.*)

Se cacher, profiter de la nuit, est une ruse comme une autre. Prendre des dispositions pour assurer le secret de l'action, demande parfois des ruses obligatoires. De son côté l'ennemi sait qu'à tout moment il doit éviter d'être surpris ; et il ne peut conclure à traîtrise ou lâcheté de la part de ses adversaires quand ses déboires ne viennent que de sa fausse interprétation des signes ou des circonstances.

Parce qu'il ne voit pas son adversaire, ou parce qu'il *croit* que celui-ci est parti vers l'est, il n'a pas le droit de conclure qu'il serait illicite ou immoral qu'on l'attaque subitement par l'ouest.

Sous les réserves mentionnées plus haut, il n'y a rien de répréhensible à user d'artifices pour que l'ennemi se trompe. Au contraire, tromper la surveillance de l'ennemi, égarer ses recherches, occasionner ses imprudences, créer les pièges les plus habiles pour l'y faire tomber, tout cela est recommandable quand il s'agit par là de protéger les vies humaines qui vous sont confiées, et de mettre le plus rapidement possible hors d'état de nuire un ennemi qui vous fait une guerre injuste.

ment de l'adversaire, qu'ils en prendraient pour s'approcher de lui sous ses yeux.

Pendant le temps où l'ennemi se couvre de tous côtés, envoie des éclaireurs, fait battre la campagne, prend des dispositions hors de mesure avec la cause du danger, les Contre-révolutionnaires se déplacent pour recommencer ailleurs. Ils peuvent attendre l'adversaire un peu plus loin pour lui créer de nouvelles pertes et le forcer, une fois de plus, à déployer tout son dispositif défensif. Ou bien, sachant par où lui viendra du personnel de renfort, aller au-devant de celui-ci pour l'attaquer quand il se croit encore éloigné du danger...

A quelque moment que ce soit l'ennemi ne doit *rien* voir : Se faire voir de lui, même de loin après le coup de feu — car l'on éprouve souvent quelque orgueil à narguer l'adversaire —, c'est une satisfaction qu'on lui concède. Mais *l'amener jusqu'à douter de la présence de l'assaillant qui pourtant vient de lui causer des pertes,* le forcer à vivre dans l'obsession du moindre mouvement d'herbes agitées par le vent, dans la hantise de la chausse-trape qui l'attend au prochain pas, cela lui cause un effet démoralisant auquel son équilibre mental ne résiste pas longtemps.

Un homme suffit à faire piétiner toute une compagnie pendant des heures, et elle aura à amener des blessés et des tués d'un « combat » qui n'aura même pas eu lieu, puisque le combattant contrerévolutionnaire aura arrêté son action et aura disparu à la seconde même où l'ennemi se met en position pour riposter.

5. *Pas de répit pour l'adversaire*

90 Les actions doivent être inlassablement répétées mais dans des formes et des circonstances toujours nouvelles, et en des lieux suffisamment éloignés pour que le contour de la zone d'action ne s'inscrive pas sur le terrain.

Une concomitance des actions, *tout en préservant leur indépendance réciproque,* augmente considérablement leur efficacité.

Une multitude d'actions de petite envergure paralyse l'adversaire et pourrit son moral ; leur effet est très supérieur à celui d'une seule action déployant le total des mêmes moyens.

Un harcèlement bien combiné ne laisse aucun répit à l'ennemi. Celui-ci doit s'user à force d'avoir les nerfs toujours tendus. S'il ne peut pas toujours être attaqué sur des objectifs précis, il reste cependant vulnérable par quelque côté.

Des gestes très simples peuvent suffire à entretenir contre lui un harcèlement qui, à la longue, tarira son agressivité. A force d'observations patientes il faut détecter les habitudes de l'ennemi, découvrir ses points faibles et avoir l'esprit inventif pour les exploiter à fond.

Un ennemi qui a perdu son moral est un ennemi qui envisage d'être vaincu, et qui est prêt à l'admettre. Il devient alors la proie de la peur. Cette peur physiologique, déterminée par la crainte physique du danger, est considérablement renforcée par des motifs psychologiques et moraux — qui restent souvent à l'état d'inconscient chez les hommes simples. Le combat de la résistance contrerévolutionnaire s'appuie sur tous ces facteurs qui sensibilisent l'ennemi. A ce dernier il faut imposer :

— des conditions de vie désagréables,
— le sentiment de l'inanité de ses efforts,
— une peur physique,
— un sentiment de culpabilité.

La peur qui, sans répit, tenaille le révolutionnaire, tourne chez lui à l'obsession : Il a l'impression constante qu'il peut être la prochaine victime de combattants auxquels il ne peut pas s'affronter. Ceux-ci, non seulement sont insaisissables, mais ils sont invisibles, et pourtant ils frappent quand ils veulent et comme ils veulent.

Le comportement des Contrerévolutionnaires, cependant, doit forcer la considération et l'estime de celui qui a affaire à eux. (Ce point sera repris à propos des prisonniers.) En sorte qu'au doute que ressent l'ennemi quant à l'utilité de son combat, s'ajoute la certitude que ce combat ne défend pas une cause juste.

6. « *Ne pas se laisser enfermer* »

91 La règle pratique ainsi énoncée est la plus précieuse, comme est précieuse — au-dessus de tous autres avantages —

la liberté de mouvement et d'action. Aussi faut-il s'interdire tout ce qui pourrait imposer une attitude défensive ; et l'on est sur la défensive quand on « s'accroche » à une maison, une rue, un dépôt, un maquis ; on est sur la défensive quand on veut « tenir » des barricades. Jouer ce jeu c'est jouer perdant puisque les forces adverses, lorsqu'elles se concentrent, sont supérieures en nombre, en moyens, en réserves. Il suffit qu'elles entourent la position pour enfermer, étrangler ceux qui se croyaient les plus forts.

De même on ne « force » pas un passage, on ne « prend » pas une rue ; on les contourne, derrière les maisons, ou d'une maison à l'autre, par les cours, les jardins, les caves, les toits, les égouts... en refusant l'accrochage.

C'est aussi se mettre sur la défensive que de prendre une sous-préfecture et vouloir la garder. Rendre le travail impossible aux occupants d'un local administratif, empêcher l'utilisation d'un central de télécommunications, voilà qui peut être utile ; mais vouloir se maintenir par la force dans la place, là est l'erreur.

L'adversaire doit avoir des difficultés telles qu'il renonce lui-même à garder la place. Mais ce n'est pas pour que l'on aille s'y fourrer soi-même ! Un peu plus tard, d'ailleurs, si la vie lui est toujours rendue aussi impossible, l'ennemi renoncera même à la solution de remplacement sur laquelle il avait été obligé de se rabattre : *Les objectifs doivent être secoués jusqu'à ce qu'ils tombent tout seuls.*

7. *Conserver l'initiative — Porter le combat chez l'ennemi*

92 Une action est toujours possible, même contre des objectifs normalement hors de la portée des moyens contrerévolutionnaires, tels des zones de rassemblement, des camps, des « maquis » révolutionnaires. Ils ne doivent pas être attaqués de front, mais leurs liaisons avec l'extérieur sont toujours vulnérables, et c'est sur elles particulièrement qu'il convient d'agir. De cette manière on peut arriver à couper ces forces du reste du pays, les obliger à vivre dans une inquiétude perpétuelle, compromettre leur ravitaillement, monter des embuscades sur leurs propres accès, profiter de toutes les imprudences, bref les harceler — en restant hors d'atteinte — de manière qu'elles se cantonnent à la défensive et usent leurs énergies pour simplement survivre.

En conservant l'initiative, en portant le combat sur le terrain de l'ennemi, en harcelant les révolutionnaires jusque chez eux, on les empêche de venir monter leurs attaques sur le terrain ami. Contraints de prendre sur place des dispositions défensives, forcés de monter une véritable opération aussitôt qu'un de leurs éléments doit sortir de ses cantonnements, ce sont eux qui font figure d'hommes traqués.

Les lieux d'implantation des forces révolutionnaires constitueront des objectifs de choix dès la fin de la phase des maquis, lors de la possibilité d'employer des unités de forme régulière. Mais sans attendre jusque-là il faut activement *les faire pourrir* sans les attaquer en force.

Il faut, sans les assiéger, les forcer à subir l'état de siège.

8. *Vivre sur l'ennemi*

93 L'ennemi est le premier pourvoyeur des combattants contrerévolutionnaires. C'est lui qui doit leur fournir l'armement, le matériel, voire l'argent et les vivres qui leur sont nécessaires.

Certes un maquis est soutenu par la population environnante, mais souvent celle-ci n'a pas trop de ses ressources pour pourvoir à ses propres besoins. Il faut en faire un principe à respecter strictement : Demander à la population ce que l'on peut forcer l'ennemi à lâcher, serait une marque d'incapacité chez un Contrerévolutionnaire. C'est au contraire vers la population que doivent aller une bonne part des récupérations faites sur l'adversaire : médicaments, vivres bruts, carburants, pièces de rechange, etc., en évitant cependant de laisser traîner parmi les civils des matériels spécifiquement militaires dont la présence pourrait entraîner des représailles.

Simultanément des consignes strictes doivent être observées pour éviter l'alourdissement des combattants et l'encombrement des maquis.

Les matériels ou produits récupérés ne sont pas la propriété de celui qui les a pris à l'ennemi. Il est normal, évi-

demment, que chacun puisse bénéficier de ce qui lui est personnellement utile ; il est même judicieux de stimuler l'agressivité contre l'ennemi en accordant quelques avantages aux combattants les plus dynamiques ; mais l'intérêt personnel passe toujours après le souci du bien commun.

Si c'est parfois à titre individuel qu'un Contrerévolutionnaire prendra sur l'adversaire ce qui lui est nécessaire pour vivre, en revanche c'est toujours en tant que membre de la communauté contrerévolutionnaire que ce même homme capturera un armement, du matériel, des vivres, de l'argent qui seront aussi bien nécessaires aux autres.

Dans l'intérêt de tous une saine discipline devra savoir imposer à telle prise de guerre l'affectation la plus rationnelle, et qui sera souvent très différente de celle qu'aurait souhaitée l'auteur direct de la récupération.

Les récupérations faites sur l'adversaire ne représentent peut-être pour lui qu'un faible pourcentage de ses moyens globaux ; cependant son appauvrissement en certaines matières peut grandement paralyser son action, car son réapprovisionnement ne sera pas toujours assuré aussi vite qu'il le voudrait. Mais, plus encore que l'affaiblissement matériel qu'il subira, c'est son efficience, sa combativité, son moral qui seront éprouvés par le désordre perpétuel qui est mis dans ses rangs ; et il sera obligé à un aveu d'impuissance devant la constatation que ce sont ses propres moyens qui concourent à sa destruction.

9. *La seule arme défensive : le secret dans l'action*

94 Les combattants de la résistance contrerévolutionnaire n'ont à leur usage qu'une seule arme défensive : il s'agit du secret qui doit couvrir hermétiquement toutes les dispositions pratiques de l'action. Ils ne veilleront jamais trop à la préservation de ce secret. De lui dépend non seulement la réussite de leur action, mais aussi leur sécurité et celle de tous ceux qui les aident. Il vaudrait mieux qu'ils abandonnent toute idée de combattre, que d'en conserver la prétention tout en négligeant tant soit peu ce secret. Hors de lui on ne mérite et on ne récolte que déboires et pertes.

Sa conversation exige que chacun ne connaisse à tout

moment que ce qu'il doit strictement savoir pour l'exécution de sa mission et pour sa sauvegarde.

Il faut éliminer les imbéciles qui inventent, qui supposent, qui racontent, car leurs dires s'appuieront sur la part de vrai qu'ils auront pu saisir.

Les sanctions doivent être rigoureuses contre les bavards et les vantards. Une indiscrétion un an après une action peut être aussi dangereuse pour la sécurité des personnes que si elle se produisait au moment de l'action.

SE TAIRE ET FORCER À SE TAIRE,
ÊTRE OFFENSIF,
« NE PAS SE LAISSER ENFERMER »,

c'est là, avec l'application des règles générales de la doctrine d'action, le secret de la réussite opérationnelle des forces armées contrerévolutionnaires.

E. Caractéristiques des forces combattantes contrerévolutionnaires

95 1. Les forces armées contrerévolutionnaires doivent être en mesure d'adopter en toute circonstance la forme d'action et de combat qui garantit à la fois leur plus grande efficacité et leur sécurité.

Cette indispensable FACULTÉ D'ADAPTATION leur permettra tout particulièrement une attitude souvent très difficile : Après avoir bénéficié de conditions favorables, après avoir cru que des possibilités nouvelles s'offraient, après avoir essayé de nouveaux moyens et de nouvelles formes de combat, elles devront, dès le moindre indice défavorable, savoir revenir humblement et rapidement à leurs primitives façons de combattre.

Cette faculté d'adaptation se traduit en permanence par une APTITUDE À LA CLANDESTINITÉ pour pouvoir vivre et agir en dépit des conditions imposées par l'ennemi.

2. A elle seule la nécessité éventuelle de la clandestinité suppose le VOLONTARIAT. Il n'est pas possible, en effet, d'obliger un individu à exercer contre son gré une activité qui échappe au pouvoir légal, même si cette légalité est anti-

nationale. Le recours qu'aurait cet individu auprès des autorités officielles, les risques d'indiscrétion ou de désertion qui seraient à craindre de sa part, l'inefficacité de sanctions à son égard en sont des raisons évidemment suffisantes.

3. Toutes les organisations matérielles doivent rester assez sommaires ou légères pour ne pas constituer des objectifs statiques qui puissent tenter vivement l'ennemi. Les forces doivent éviter tout ce qui peut les accrocher au terrain. Elles devront donc faire preuve de RUSTICITÉ, de LÉGÈRETÉ, de FRUGALITÉ.

4. A cet ESPRIT D'ABNÉGATION qui leur permettra d'accepter une vie sans confort, doit s'ajouter une AGRESSIVITÉ telle que l'adversaire n'ait pas un moment de répit.

Se souvenir que LES ÉLÉMENTS DES PLUS EFFICACES SONT CEUX QUI DOIVENT COMBATTRE POUR CONQUÉRIR DE QUOI VIVRE : en règle générale L'AGRESSIVITÉ DÉCROÎT QUAND CROISSENT LES FACILITÉS.

5. L'APTITUDE AUX ACTIONS INDIVIDUELLES ET AU TRAVAIL PAR PETITES ÉQUIPES sera particulièrement recherchée. Elle exige initiative et audace. Mais, en outre, à la base doivent se trouver des qualités physiques certaines, le goût de ce genre d'action et une connaissance approfondie du tir, des sabotages, de l'utilisation du terrain.

6. Enfin le SENS DE LA DISCIPLINE sera d'autant plus nécessaire parmi les forces combattantes, que la hiérarchie naturelle qui s'établit entre les contrerévolutionnaires, n'est normalement soutenue par aucun moyen de coercition. Cette discipline s'appuie sur une acceptation réfléchie qui ne peut ensuite être remise en question sans raisons profondes. Elle doit atténuer les individualismes qui auraient tendance à oublier la prépondérance des intérêts de la collectivité contrerévolutionnaire.

L'ensemble de ces caractéristiques impose une SÉLECTION DES PERSONNELS.

F. ZONES DE RÉSISTANCE ET MAQUIS

1. *Fausse résistance = Faux maquis*

96 Il n'y a pas, à proprement parler, de choix à faire pour déterminer des zones où s'exercera spécialement la résistance, puisque celle-ci doit apparaître partout, avec les moyens qui s'offrent. Cependant toutes les régions n'offrent pas les mêmes perspectives suivant l'implantation des révolutionnaires ou les facteurs favorables à la Contrerévolution. Une importance particulière peut donc être reconnue à certaines zoses de résistance [5].

Partout où ces zones solliciteront l'action de combattants, les forces contrerévolutionnaires auront à s'appuyer sur ce que l'on nomme couramment des *maquis*.

Le terrain — le maquis — qui offre des conditions particulièrement propices à la guérilla, a fini par donner son nom aux éléments eux-mêmes qui, à certaines époques de résistance contre un envahisseur, profitaient de telles conditions pour déployer leur activité.

Prendre le maquis c'est, à l'origine, partir au plus vite dans une zone où toute poursuite soit difficile, afin de se soustraire à une menace ; c'est partir avec le fusil sous le bras pour se défendre, pour chasser afin de manger, pour attaquer l'adversaire ; c'est vivre en se cachant, se déplacer sans laisser de trace, ne manger que ce qui s'offre, souffrir les intempéries, être aux aguets sans trêve, ne compter que sur soi.

Si des hommes sont capables de mener cette vie pour la Contrerévolution, alors ils peuvent prendre le maquis. Mais beaucoup ont été abusés par ce nom de *maquis*, car fréquemment il a été outrageusement employé par certains groupements qui se souciaient peu de mener une vie pénible ou de pratiquer la guérilla. Aussi, parfois bien des bonnes volontés se sont retrouvées dans des fermes ou des châteaux déjà encombrés par des hommes désœuvrés, ou bien dans

5. En Annexe IV on trouvera certaines précisions sur la détermination des zones de résistance, l'importance numérique des maquis, les prévisions d'organisation, etc.

des camps improvisés où les uniformes et la sonnerie du clairon rappelaient le pacifique temps des casernes.

Les lourdes pertes qu'ont subies sur place quelques-unes de ces organisations, suffisent à prouver combien l'idée première du maquis avait été caricaturée. En fait ces faux maquis correspondaient souvent à une fausse résistance surtout désireuse, chez certains chefs, de justifier des grades par le volume de leurs effectifs, l'importance de leur organisation ou le nombre de leurs prisonniers, ou bien de constituer des réserves armées à des fins politiques d'après-guerre [6].

Beaucoup de maquis sérieux ont cependant su se garder du désœuvrement ou de l'ostentation. Des hommes y ont formé de petites équipes ; ils ont apporté aux austères avantages que procure le véritable maquis, les ressources d'une action concertée. Entre eux une hiérarchie et un minimum d'organisation se sont établis et leur ont permis de minimiser leurs servitudes, d'associer leurs moyens, d'accroître leur efficacité contre l'adversaire.

Sans éprouver de pertes ces maquis ont coûté très cher à l'ennemi.

2. *Les maquis*

97 Un maquis est, en territoire gouverné ou partiellement contrôlé par l'ennemi, une zone de demi-sécurité, sommairement organisée, où les combattants contrerévolutionnaires sont disséminés pour se cacher, vivre et préparer leurs actions de guérilla, en s'appuyant sur le soutien tacite d'une partie de la population des alentours.

Un maquis ne se justifie que par :
— une mission de résistance active — offensive — contre l'ennemi.
— une sécurité relative,
— des facilités de subsistance.

Un maquis ne doit donc apparaître qu'en une zone spécialement choisie pour combattre efficacement l'ennemi, dans une

6. Le terme de *maquisard* a été tellement galvaudé que certains répugnent à l'employer et lui préfèrent le terme de *guérilleur* pour désigner ceux qui doivent pratiquer la guérilla contrerévolutionnaire.

région où la population ne soit pas hostile à la résistance contrerévolutionnaire.

Un maquis se crée naturellement quand deux ou trois militants actifs entrent en contact après avoir été obligés de quitter leurs foyers parce qu'ils ne pouvaient plus faire autrement pour continuer à agir ; ou bien quand une petite équipe, passant définitivement à l'action armée contre l'ennemi, doit prendre le large pour ne pas compromettre son entourage et pour conserver le secret sur ses mouvements.

Un maquis conserve un caractère local. Appelé généralement à traiter un groupe d'objectifs bien déterminé, il trouve avantage à comprendre principalement du personnel de la région. Grâce à cette qualité le soutien de la population peut lui être acquis d'emblée. Le souci du ravitaillement, en particulier, sera très allégé si les familles du pays ont conscience d'aider directement leurs parents ou leurs proches.

Le maquis confère à ses occupants une demi-sécurité qui permet le maintien en condition acceptable du personnel et des matériels. Il peut abriter un organe réduit de commandement et quelques moyens matériels propres à orienter l'action et à faciliter la subsistance des combattants.

Il peut *exceptionnellement et très temporairement* servir de lieu de transit à des Contrerévolutionnaires isolés devant se soustraire à l'ennemi.

Personne ne doit s'y présenter sans en avoir sollicité l'autorisation. Un dispositif de triage doit donc établir un barrage entre le maquis et le reste du pays.

L'insouciance, ou même la charité mal comprise, qui permettrait à des non-Contrerévolutionnaires — et, en règle générale, à toutes personnes dont on ne soit pas sûr — de pénétrer dans un maquis, constituerait une faute dont les conséquences pourraient être très graves.

Enfin l'installation d'un maquis doit toujours rester assez légère pour être rapidement déplacée. Le maquis ne doit se prêter à aucune concentration de personnel ou de matériel. En aucun cas, il ne doit se transformer en service d'accueil, en zone de refuge ou en centre d'instruction. En aucun cas, il ne faut y amener des prisonniers. Des dispositions spéciales, en dehors de la zone des maquis, sont à prendre pour régler chacun de ces cas. Les organisations

correspondantes devront être aussi réduites que possible. Il faudra fractionner, séparer, disséminer, et appliquer partout des mesures de sécurité analogues à celles des maquis.

98 Avant toute autre chose quand on veut prévoir l'emplacement de maquis, il faut se répéter qu'un maquis n'existe pas pour lui-même mais en fonction d'une mission offensive, et qu'en outre il doit permettre une sécurité relative et une subsistance généralement assurée.

La zone dans laquelle un maquis peut s'installer, doit être largement éloignée des objectifs normaux ; en outre elle doit être de contours assez imprécis pour ne pas être localisée facilement : le maquis ne doit pas être un « îlot » qui puisse être aisément repéré, surveillé ou encerclé.

L'ensemble de la zone doit avoir un relief et une végétation qui permettent aux mouvements du personnel d'échapper à l'observation ennemie. Un terrain difficilement praticable à l'adversaire donne en général aux éléments amis l'avantage de pouvoir se soustraire aux vues et aux coups de l'ennemi, même à courte distance.

Une région moyennement accidentée se raccordant à plusieurs compartiments de terrain présente des conditions favorables : Le maquis peut ainsi profiter de zones de recueil utilisables en cas de déplacement nécessaire. Les accès usuels doivent être peu nombreux, de manière à en permettre un contrôle facile.

L'aménagement d'une zone de maquis doit rester sommaire ; il consiste essentiellement :

— en des caches nombreuses (pour le matériel, mais quelques-unes aussi pour le personnel), très soigneusement dissimulées, et qui seront multipliées surtout dans les zones de recueil jouxtant le maquis,

— en une *machination* des itinéraires desservant le maquis, pour renforcer sa sûreté [7],

7. On entend par *machination* du terrain la préparation et la mise en œuvre de tous les moyens matériels, mécaniques, mines, barrages, abattis, inondations, coupures, pièges de toute sorte fonctionnant automatiquement ou sur commande, en vue de retarder la progression de l'adversaire et susciter des occasions de créer de lourdes pertes à l'ennemi.

— en quelques dispositions pratiques facilitant la surveillance et le décrochage.

Mais ce serait prouver une incompréhension du combat contrerévolutionnaire que de procéder à une véritable organisation du terrain, de monter tout un système de travaux de défense rapprochée, bref, de transformer un emplacement de maquis en un « réduit » ou en un « camp retranché ». Il ne serait pas nécessaire de rechercher ailleurs les causes de l'anéantissement d'un tel « maquis ».

99 L'effectif d'un maquis se détermine à partir d'un volume minimum souhaitable pour faire face à la mission. Mais ce volume ne doit pas être atteint tant qu'il excéderait les possibilités réelles de subsistance qu'offrirait la contrée environnante (en appréciant raisonnablement ce que peuvent apporter les récupérations sur l'ennemi). Enfin, quelles que soient ces possibilités de ravitaillement, l'effectif doit être limité à ce qui est juste nécessaire pour servir les armes et les moyens possédés : là où il n'y a que dix armes il ne faut pas qu'il y ait vingt hommes.

On peut admetre, comme ordre de grandeur, des maquis de 30 combattants par 100 km^2 (voir Annexe IV). Les échanges de services ou de matériels avec les voisins, les prises sur l'ennemi doivent garantir aisément la satisfaction des besoins essentiels.

(Un maquis dont les servitudes d'approvisionnement ne finissent pas par s'arranger, prouve par là même que son personnel est trop nombreux.)

Il va de soi que ces trente hommes doivent effectivement *couvrir* leurs cent kilomètres carrés, donc doivent être répartis en équipes de trois à six hommes, s'assurant l'une à l'autre une protection éloignée.

Le problème de la défense d'un maquis ne doit jamais se poser. On ne défend pas un maquis ; on s'éclipse en harcelant l'ennemi sur ses côtés, ses arrières, en montant des embuscades sur sa voie de retraite. Quand on ne peut pas faire mieux, on se retire furtivement.

3. *Les erreurs les plus courantes des maquis*

100 Toute action qui n'est pas menée conformément à la doctrine est entachée d'erreurs, et chacune de celles-ci retarde d'autant la victoire contrerévolutionnaire.

Les erreurs à éviter particulièrement dans les maquis ne sont souvent, à l'origine, que la conséquence de légers travers ou d'une simple inattention, mais leurs effets sont extrêmement graves si l'on n'y remédie pas tout de suite.

a) L'alourdissement

A mesure que les maquis s'organisent, leurs matériels tendent à s'accumuler : armement, pièces de rechange, explosifs, ameublement, camions, postes radio, etc. Et l'on a même vu des maquis s'encombrer, dans le même temps, de réfugiés de passage — quand ce n'est de prisonniers ! —, obligeant ainsi au développement des « services » pour faire face à une logistique devenue difficile.

Dès lors une bonne part de l'activité est orientée sur la garde des matériels et le service intérieur des maquis. Des défenses se montent, des convois de ravitaillement s'organisent. Le maquis ne vit plus que pour lui-même. Fixé au terrain, il succombera à la première réaction adverse.

b) La déformation du mode d'action initial

101 Le seul mode d'action que puissent se permettre pendant longtemps les combattants de la Contrerévolution, est une forme de combat qui paraît élémentaire mais qui, en réalité, ne peut être demandé qu'à des combattants « qui ont ça dans le sang ». Sa tactique est uniquement offensive. Le combattant de la résistance refuse systématiquement toutes les occasions qui le forceraient même provisoirement à se mettre en situation défensive. Il *ose*, mais ne prend pas de *risques*. Il doit fuir avant toute possibilité de réaction adverse.

Malheureusement, quand les effectifs s'accroissent, les chefs d'équipes en viennent à commander des groupes, puis des sections. La tentation est forte de combiner la manœuvre des unités élémentaires en montant des coups ambitieux et en recherchant de brillants succès. Les objectifs sont choisis

en conséquence... et ce sont les pertes du maquis — et de l'action contrerévolutionnaire — qui, en fin de compte, seront les plus graves, même si, numériquement, elles sont très inférieures à celles de l'ennemi.

c) La fausse clandestinité

102 Dans la demi-sécurité conférée par le maquis, des imprudences sont vite faites : liaisons régulières, diffusion de renseignements vers l'extérieur et même visites d'amis, etc. Or, si le secret ne peut pas être gardé sur l'existence même d'un maquis puisqu'il s'appuie sur la population environnante et qu'il se manifeste contre l'ennemi, par contre son organiation, ses forces, les emplacements qu'il fréquente doivent rester secrets. Quand, de bouche à oreille, on en parle dans le pays, l'adversaire a beau jeu de connaître les habitudes du maquis, et ses faiblesses. Le maquis vit alors dans une fausse clandestinité.

L'ennemi pourra lui faire subir de lourdes pertes, au moment qu'il choisira. Les déportations ou exécutions qui suivront, ruineront pour longtemps dans la région l'effet des résultats antérieurs.

Enfin des hommes isolés cèdent aisément à la tentation du confort et des facilités. Ainsi verra-t-on souvent une équipe de quelques hommes finir par loger dans l'une des fermes qui contribuent à leur subsistance. Ils prennent des habitudes, ils laissent des traces — parfois même du matériel ! — ; on sait où les retrouver. Ils deviennent un gibier facile à attendre à l'affût. En compromettant leur propre sécurité ils se rendent responsables des représailles qui pourront être exercées contre ceux qui les hébergeaient dans une quiétude tout illusoire.

d) Le particularisme

103 Un homme qui possède les qualités que requiert la guérilla contrerévolutionnaire, a généralement une individualité marquée. Il est habitué à ne compter que sur lui-même et à prendre initiatives et responsabilités. En outre son genre de vie et de combat affermit encore plus son individualisme de tempérament ; et là se présente un écueil, car cet homme

peut avoir tendance, au bout de quelque temps, à considérer son action comme *sa* chose, qui se suffirait à elle-même. Il risque de ne plus voir assez loin ni assez haut.

Son particularisme peut lui faire perdre de vue la fin à atteindre, laquelle dépasse les limites d'un maquis, d'un canton ou même d'une province. Les effets peuvent s'en faire sentir dans les moindres détails. A l'intérieur d'un maquis le sens de la collectivité se perd et la prédominance des intérêts personnels peut aisément se noter, par exemple, dans les revendications égoïstes de certains individus à l'égard des récupérations qu'ils ont pu faire. Plus graves encore sont les réticences qui apparaissent entre forces armées voisines : Au lieu de s'entraider, elles en viennent à se considérer comme des rivales.

Quand ces particularismes affectent des chefs, ils sont une cause suffisante de l'échec d'une insurrection contrerévolutionnaire. Lévis Mirepoix, étudiant les faiblesses qui perdirent l'insurrection vendéenne de 1793, note à propos du paysan de l'Ouest devenu combattant : « Il s'est héroïquement sacrifié à son particularisme, *mais il n'était pas dans sa nature de sacrifier son particularisme à une cause plus étendue qu'il apercevait mal, loin de son horizon.* » Et, parlant des chefs qui contraignirent à la retraite « les fameux Mayençais, revenant des frontières, couverts de gloire sous les ordres de Kléber » : « Ils ne se laissèrent jamais persuader de *l'exploitation stratégique* de leurs succès. Ils ne comprirent ou ne voulurent pas comprendre qu'il fallait aller chercher, très loin de chez eux, la liberté de leurs autels et de leurs foyers. »

« ... Les rivalités n'éclatèrent que d'homme à homme, mais redoutables. »

« ... Or, de tels entraîneurs d'hommes, s'ils avaient pu consolider cette unité de commandement — toujours si précaire entre eux — et avec de telles troupes, enfin, ceux que Napoléon nommait *les Géants*, eussent été quasiment invincibles[8]. »

8. Dans son ouvrage sur la *Grandeur et Misère de l'Individualisme français*, LÉVIS MIREPOIX brosse un tableau qui illustre de nombreux points antérieurement soulignés. Ci-dessous quelques extraits, non pas pour donner à penser que le combat qui fut mené par les Chouans et Vendéens — « le chapelet à la boutonnière, le Sacré-Cœur sur la veste », puisse toujours être pris comme un modèle d'une action conforme à la doctrine, loin de là ! — mais pour rappeler un témoignage de l'esprit contrerévolutionnaire qui animait l'action de milliers de combattants de toute condition, « de vieillards, ... d'enfants, jusqu'à treize ans et au-dessous, ... de nobles amazones et de vaillantes fermières... »

« L'union, sans doute, fait la force, mais une habile dispersion, concertée, la décuple. Tel sol, tel combattant, né à l'instinct du chemin creux, du glissement qui s'échappe ou qui submerge... " Egaillez-vous les gars ! " Ils disparaissent. Mais ils reviennent et c'est la foudre !

« ... Le mouvement est spontané, à la racine du peuple. Pas de meneurs, des chefs qu'il choisit lui-même et contraint de marcher à sa tête pour conduire les opérations. C'est tout.

« ... Selon une formule, déjà répandue, *l'insurrection leur parut le plus sacré des devoirs !*

« ... En dehors même de toute considération politique, l'insurrection de l'Ouest (...) formera, pendant plusieurs années, un pays pratiquement indépendant et le plus démocratique que la France ait jamais connu...

« ... Si jamais un peuple s'approcha de la souveraineté véritable, non par quelques éphémères bulletins de vote, mais par une présence constamment affirmée, ce fut bien celui-là.

« ... Leurs chefs qui les connaissaient à fond, et qu'ils avaient été chercher pour ce seul motif, leur révélèrent, avec une incroyable rapidité, la tactique de surprise, d'audace et de secret, dont la forme de leur pays leur avait donné l'instinct. Ils allèrent plus loin. Par l'expérience des petits combats, ces chefs, presque tous anciens officiers de l'armée régulière, les formèrent à la véritable bataille, à la manœuvre, à l'emploi conjugué de l'infanterie, de la cavalerie, du canon (...)

« ... On se souviendra qu'en moins de soixante jours, l'armée catholique et royale envahit plusieurs départements, prit douze villes, gagna sept batailles, extermina vingt mille républicains, leur enlevant cent pièces de canons.

« Les colonnes infernales, *officiellement* chargées par la Convention de tout brûler méthodiquement et de tout massacrer, y compris les femmes et les enfants, n'en étaient pas venues à bout.

« ... Quels étaient ces chefs ?

« Différents de caractère et d'origine, ils avaient tous des traits communs.

« ... Un gentilhomme chasseur et assez galant, comme Charette, un paysan aisé comme Cathelineau n'avaient aucune envie de quitter leurs habitudes. Ils avaient parfaitement conscience du sacrifice qu'ils allaient accomplir. Ils se cachaient et il fallut des instances menaçantes pour les porter, d'une vie obscure et moyenne, à un rôle épique.

« ... Ils avaient encore en commun des caractères indomptables, l'acceptation totale de leurs responsabilités, le désintéressement, car une telle cause n'impliquait, ni pour le chef, ni pour le soldat, le moindre avantage matériel.

« ... C'est l'honneur des paysans de Charette, écrit Lenôtre, d'avoir

obtenu de la République qu'elle traitât, avec eux, de puissance à puissance.

« ... Loin de se griser de ses succès militaires, il (Charette) s'efforçait le plus qu'il pouvait, de substituer la paix à la guerre.

« ... les événements se précipitent ... Plusieurs colonnes lancées à sa poursuite le traquaient comme une bête des bois. Avec quelques centaines d'hommes fanatiquement dévoués, il surgissait, se battait, disparaissait, réapparaissait, insaisissable.

« ... Et la traque recommence de plus en plus pressée. Il ne reste plus à Charette que quelques fidèles, au centre desquels se battent comme des lions ses vaillantes amazones...

« ... A côté des guerriers, trop souvent portés à la division, les femmes de Vendée, sans affaiblir les courages, ennoblissaient les sentiments, et la faiblesse de leur corps donnait un reflet plus éclatant à l'acier de leur âme.

« Leur fragilité indomptable porte témoignage d'un peuple qui, au milieu des hécatombes et des ruines, a sauvé la liberté de sa foi. »

CHAPITRE VII

LE COMPORTEMENT DES FORCES ARMÉES CONTRERÉVOLUTIONNAIRES À L'ÉGARD DES AMIS ET DES ENNEMIS

A. La transformation d'éléments civils en forces armées

104 Chaque fois que des Contrerévolutionnaires doctrinalement formés auront la possibilité de surveiller la transformation d'éléments civils en combattants, ils devront marquer une prudente réserve à l'égard des hommes se proposant pour une action de combat.

Avant toute autre chose il conviendra de savoir s'il s'agit de Contrerévolutionnaires offrant des garanties sérieuses. Si non, ce n'est pas le maquis qui pourra s'occuper d'eux, et la seule chose qui pourra être faite, — s'il s'agit au moins de contrerévolutionnaires potentiels — sera de recommander ces gens aux Contrerévolutionnaires de leur localité, de manière que ceux-ci entreprennent leur formation.

Si les hommes qui se proposent pour la lutte armée ont une certaine instruction contrerévolutionnaire, il faudra immédiatement leur rappeler que l'action d'ordre prime l'action de combat ; et, en règle générale, il n'y aura aucune raison valable pour qu'un homme qui pourrait pratiquer la première, se contente de la seconde. La plupart du temps ce ne serait là qu'une *solution de facilité*.

Certes le personnel combattant doit avoir une aptitude physique particulière, une capacité technique, un goût inné pour l'activité requise ; et l'ensemble de ces qualités réduira déjà à un pourcentage faible — 10 à 20 % peut-être — le nombre de ceux qui pourront être retenus. Mais, malgré ces

réserves, pratiquement l'action de combat disposera toujours d'un nombre suffisant de volontaires [1].

Une autre sélection, d'ailleurs, devra en même temps doubler la précédente pour éliminer également :

— ceux qui ne viendraient au maquis que pour la gloriole. (On en trouvera, des volontaires, pour faire la soupe ou pour se dorer au soleil !),
— ceux qui ne feraient que suivre un autre et qui, plus tard, viendront se plaindre : « J'ai suivi mon chef... Je ne savais pas que c'était cela... J'ai une femme et des enfants... »,
— ceux qui viendraient en posant des conditions, qu'elles soient explicites ou implicites [2],
— ou ceux qui n'envisageraient qu'un ralliement collectif.

On ne peut raisonnablement croire que la sélection des hommes à accepter dans les maquis réussira totalement à y empêcher l'inclusion d'hommes faibles voire douteux, et même l'immixtion d'aventuriers chez qui un certain vernis de formation aura pu faire illusion. Mais ces hommes se trouveront dans un milieu qui doit être imprégné des notions contre-révolutionnaires, et leur manque de qualités profondes doit vite apparaître. S'il s'agit d'individus honnêtes péchant par insuffisance doctrinale, on peut espérer qu'ils se plieront à une discipline nécessaire. S'il s'agit d'hommes qui s'obstinent dans leurs erreurs, leur admission sera peut-être à imputer à des chefs eux-mêmes insuffisamment formés ou qui auront été trompés.

Il faudra absolument éloigner les indésirables.

En revanche on doit reconnaître que d'excellents Contre-révolutionnaires se trouvent parmi les gens les plus simples, même s'ils sont incapables de préciser intellectuellement les bases de leurs croyances.

De toute façon, prétendre à la perfection, ne vouloir opérer qu'avec des hommes parfaits, serait une utopie. L'important est que la communauté se veuille si sincèrement contrerévolutionnaire, que les erreurs involontairement commises ne puissent être qu'une exception, et que celle-ci serve de leçon.

1. Si l'ennemi est peu entreprenant et si l'action d'ordre est facile, les maquis perdent leur utilité, et leurs besoins en personnel se réduisent d'autant. Par contre si l'ennemi est coriace et si l'action d'ordre n'en est pas moins tenace, quelques-uns, parmi les résistants assurant l'action d'ordre, se trouveront un jour en danger et certains viendront alors grossir les rangs des combattants des maquis.

Les besoins en hommes nécessaires ici et là ont donc tendance à s'établir et à s'équilibrer naturellement quand la considération de l'intérêt commun garde le pas sur la recherche de satisfactions individuelles.

2. Sans vouloir généraliser, il faut aussi attirer l'attention sur le cas des « légionnaires » : C'est un fait d'expérience qu'un ralliement à un ordre quelconque présentant un caractère de nouveauté, attire fortement certains esprits aventuriers comme il s'en trouve à la Légion ; et ce ne sont pas, en général, les meilleurs éléments dans ces unités d'élite. Presque toujours l'acceptation de tels « ralliements » se paie par des difficultés de toutes sortes et cause de cuisants regrets.

D'ailleurs il faut bien admettre que rares seraient les hommes de ce type, qui pourraient rallier les forces Contrerévolutionnaires par conviction idéologique établie. Parfois leurs motifs seront si peu valables que l'on aura de la peine à ne pas considérer leur geste comme une simple désertion à l'égard de leur unité. On peut donc bien s'attendre à ce qu'ils aient un jour une attitude semblable vis-à-vis des forces armées contrerévolutionnaires.

105 Pendant toute la période où des raisons d'efficacité, de sécurité ou de subsistance imposeront aux forces combattantes de se limiter à de petites équipes de guérilla, la tentation de favoriser le ralliement en bloc de groupes entiers devra être repoussée. Ce serait en effet une erreur monstrueuse qui condamnerait sûrement les maquis ainsi déformés.

La tentation sera d'autant plus forte qu'il pourrait s'agir d'unités militaires, donc disposant de cadres et de moyens. Or une reconversion générale d'unités de type classique en éléments de guérilla est humainement et techniquement impossible : Sur 100 hommes il faudrait en éliminer 80 ou 90 — et qu'en faire ? — et il faudrait se débarrasser, dans les mêmes proportions, des véhicules, des impedimenta, des armes non transportables à dos d'homme. S'encombrer de ce matériel serait donner à l'adversaire la plus belle occasion d'anéantir un maquis [3].

3. Il faut être en garde contre les diverses exploitations politiques

En outre, sur le seul plan matériel, ces ralliements sont inconcevables tant que les forces armées n'ont pas leur sécurité *et leur subsistance* assurées, ce qui suppose que des zones déjà vastes — et comprenant les moyens que peuvent rassembler plusieurs agglomérations — se sont auparavant libérées du contrôle de l'ennemi [4].

Enfin des unités ainsi ralliées n'ont derrière elles aucune *réserve* ; elles sont donc inutilisables d'une façon courante en face d'un ennemi qui dispose d'appuis, de soutiens, de renforts.

Des ralliements collectifs d'unités ne peuvent sérieusement être envisagés que pour le moment où la phase des maquis est déjà dépassée. On en est alors à la phase de libération. Une action d'ensemble devient possible, localement d'abord, puis plus largement. A ce moment le personnel de ces unités n'a plus à faire la preuve de sa capacité à opérer isolément ou par petites équipes.

du terme « guérilla », auxquelles se livrent parfois certains responsables gouvernementaux ou militaires.

Ainsi a-t-on vu, en France par exemple, clamer l'efficacité d'unités de forme prédéterminée, prévues pour être soutenues par des « services », régulièrement approvisionnées, dotées de moyens de transport et d'armes lourdes, etc., et cependant *destinées à des missions de « guérilla »* (!).

Ce peut être là, en certains pays, un moyen choisi pour laisser le peuple dans son aveugle quiétude, en lui cachant que l'armée de la nation a été si amoindrie qu'elle n'est plus en mesure de défendre les frontières contre la plus petite menace extérieure. Il importe à la Révolution, en effet, que l'armée soit brisée lorsqu'elle est inspirée par des vertus patriotiques traditionnelles ; il faut qu'elle laisse la place à des unités pliées à la volonté des révolutionnaires.

Mais la tromperie va peut-être plus loin encore — à moins qu'il ne s'agisse d'une simple coïncidence — car si ces unités constituées sont dans l'incapacité de pratiquer réellement la guérilla, en revanche elles se trouvent « conditionnées » pour une certaine « contre-guérilla » et, du fait de l'esprit qui leur est insufflé par des cadres soumis à la Subversion, ce sont elles vraisemblablement que l'on tentera de dresser contre la guérilla contrerévolutionnaire. (A propos de contre-guérilla voir le renvoi 1 du §. 120.)

4. Comme ordre de grandeur, certains règlements militaires établissent qu'il faut une agglomération de 700 à 800 habitants pour que se trouvent rassemblés les moyens pouvant subvenir aux besoins courants d'une compagnie de 150 hommes, sans que le prélèvement momentané de ces moyens gêne exagérément la population.

Encore faut-il que les chefs de ces unités se rallient *sans réserve* à la Contrerévolution, car les conditions ont beau être plus favorables, l'action contrerévolutionnaire ne doit en aucun cas introduire dans ses rangs des éléments qui puissent un peu plus tard la trahir.

Le problème ne se pose pas de la même façon pour les subalternes, car ce personnel reste dans son milieu habituel, dans lequel il est encadré par ses chefs *ralliés à la Contrerévolution.* Ce personnel est uniquement *exécutant* ; il n'a aucune initiative à prendre et, pour peu que l'on y veille, il ne peut jouer le rôle du ferment révolutionnaire imprudemment introduit dans un dispositif contrerévolutionnaire.

106 La règle qui s'oppose aux ralliements collectifs ne saurait être invoquée inconsidérément pour éluder certains problèmes qui s'imposeront à quelques responsables des forces armées contrerévolutionnaires.

Il est très vraisemblable, par exemple, qu'un jour un chef se présente au voisinage d'un maquis avec son groupe d'une quinzaine d'hommes, en proposant le tout ou rien. La réponse doit être immédiatement un refus : on vient à l'action contrerévolutionnaire *sans condition.* (D'ailleurs, en admettant même que ces quinze hommes aient été sélectionnés sur le plan moral, il n'y a pas de raison pour que cette collectivité ne soit faite que d'individus valables pour la guérilla. Il n'y en a probablement pas cinq — peut-être pas trois — qui soient réellement aptes à cette vie difficile.)

Que faut-il faire de ces quinze hommes qui ont peut-être déjà commis l'erreur de couper les ponts avec leur vie normale ? Les abandonner à leur sort reviendrait à voir un maquis parallèle se créer, dont le mode de vie et les actions mal menées seraient préjudiciables à la région environnante. Par ailleurs, s'ils sollicitent une participation à l'action contrerévolutionnaire, on peut penser que leur orientation d'esprit n'est pas mauvaise *a priori...*

La meilleure solution peut éventuellement se trouver dans une explication initiale représentant à leur chef ses responsabilités morales et matérielles (la vie des hommes, leur subsistance, le seul mode d'action possible, la sécurité de la population, etc.). Dès de moment, d'ailleurs, un conseiller doit

être spécialement mis à la disposition de ce chef, en espérant qu'il pourra contribuer à sa formation contrerévolutionnaire.

Si le chef du groupe est un homme de bonne volonté, il sera possible d'isoler son unité dans une zone d'accueil éloignée du maquis et de son champ d'action. Cette mesure donnera des facilités pour étudier le personnel en vue d'un tri rigoureux.

Il conviendra d'inciter les individus qui le pourraient encore, à retourner chez eux. Grâce aux liaisons existant entre les combattants du maquis et les résistants, ces derniers doivent pouvoir s'intéresser à ceux-là qui croyaient bien faire en prenant le maquis.

Les hommes qui ne pourraient pas retourner chez eux pour d'impératives raisons de sécurité, ne seront cependant pas conservés s'ils ne remplissent pas toutes les conditions requises. C'est encore grâce à l'organisation des résistants qu'ils pourront, par exemple, être orientés vers une autre région où ils auraient une possibilité de retrouver un travail normal.

S'il est des contrerévolutionnaires potentiels qui offrent de bonnes garanties autant sur le plan moral qu'en ce qui concerne leur aptitude à la guérilla, ils pourront être prévus pour un renforcement du maquis, ou pour son extension nécessaire en face d'autres objectifs.

Il reste cependant l'éventualité où le chef — avec son groupe de quinze hommes — se refuserait à entendre raison. Il faudrait alors essayer de minimiser les inconvénients à prévoir. Sans endosser la responsabilité des actes du groupe, il est toujours possible de suggérer certaines dispositions pratiques (zone d'implantation, par exemple) et de continuer à orienter l'action et à poursuivre la formation des hommes. Si le chef lui-même était honnête et désintéressé, il devrait s'intégrer peu à peu dans une ambiance contrerévolutionnaire et activer, de sa propre initiative, la nécessaire décantation de son personnel.

Tant qu'il n'en arriverait pas à ce stade, il faudrait que le pays sache que l'action contrerévolutionnaire n'a aucune responsabilité dans les agissements de ce groupe.

En tous les cas un devoir s'impose vis-à-vis des hommes qui seraient attirés par la cause contrerévolutionnaire mais

se sentiraient retenus par une solidarité très normale à l'égard de la collectivité à laquelle ils appartiennent. Un effort doit être fait pour les libérer d'attaches qui seraient sans valeur réelle. En revanche il ne faut pas rompre les liens valables qui les uniraient à leurs collègues (estime fondée, amitié, etc.). Ainsi les premiers gagnés à la Contrerévolution peuvent servir de trait d'union naturel auquel les autres pourront ultérieurement se raccrocher.

Mais si quelque hostilité se manifestait et prenait la tournure d'une opposition idéologique, alors il faudrait immédiatement tenter d'arracher au groupe tous ceux qui paraîtraient y être des contrerévolutionnaires potentiels [5].

Le cas soulevé, qui a bien des chances de se présenter sous une forme quelconque, permet d'imaginer combien nombreuses et délicates seront les questions que les militants contrerévolutionnaires auront à résoudre. Cela est normal puisqu'ils doivent être les cadres, les chefs naturels vers lesquels la population se tourne.

107 D'après le droit international couramment admis — *en principe* tout au moins —, les personnes qui commettent des actes de guerre doivent pouvoir être identifiables comme combattants.

Ce point est à observer dans la mesure où il s'inspire de sentiments humanitaires, pour éviter que des sanctions soient injustement prises en représailles contre des civils non armés.

Mais ce ne peut être une obligation sans réserves. En effet l'usage permanent d'une tenue, ou le seul port d'un insigne distinctif seraient parfois suffisants pour interdire toute action contre un ennemi exerçant son contrôle sur la population. Le droit international priverait ainsi une population civile du droit de se défendre contre un agresseur sous le seul prétexte qu'elle ne peut pratiquement pas disposer, comme ce dernier, de troupes de soldats en uniforme ! Ce serait donc là, en bien des cas, une façon d'entériner la révolutionnaire *loi du plus fort*.

Les règles du droit international ne sont pas applicables à

5. La définition du contrerévolutionnaire potentiel a été rappelée au § 5, note 7.

la guerre civile, ou à une guerre de civils contre un ennemi interne, même appuyé par des forces militaires étrangères. Le plus fort n'a pas le droit de traiter le plus faible en « terroriste » pour la seule raison que celui-ci est le plus faible ; sinon on devrait logiquement admettre que la force fait le droit. Dans le cas du combat contrerévolutionnaire, le seul terroriste est le révolutionnaire qui utilise la violence au mépris du droit naturel.

Les combattants contrerévolutionnaires n'exercent l'action de combat que lorsqu'ils ne peuvent exercer l'action d'ordre, et ils reviennent à celle-ci dès qu'ils le peuvent. En chaque endroit et à chaque moment c'est donc la *vraie* prudence qui devra leur dicter l'attitude qu'ils pourront adopter. L'exercice de la charité à l'égard du prochain, par la protection des personnes civiles, est, en fin de compte, ce que prétend rechercher la convention internationale, et par conséquent le clause de droit évoquée perd sa valeur essentielle quand précisément son application nuirait à la défense des droits légitimes de la personne humaine.

Ce point de droit international se réduit bien souvent à une convention admise pour sauvegarder des apparences humanitaires, et elle n'obligerait moralement, en une certaine mesure, que si l'ennemi lui-même la respectait. Or sa conception de la *guerre totale* prétendant justifier l'emploi de tous les moyens, l'usage de *cinquièmes colonnes* (dissimulation des occupations militaires d'agents civils aussi bien que des agissements « civils » de militaires sans uniforme), le comportement sanguinaire des révolutionnaires vis-à-vis de populations désarmées, démontrent suffisamment que l'ennemi ne se laisse pas retenir par des obligations de justice et de charité à l'égard de l'humanité.

A supposer même que les combattants contrerévolutionnaires commettent l'imprudence de se montrer en arborant quelque signal identifiable (alors que tout bon soldat sait qu'il doit se camoufler et opérer de manière que l'adversaire ne sache pas d'où viennent les coups), les exemples les plus récents comme les plus anciens obligent à croire que les révolutionnaires leur refuseront toujours les droits normalement reconnus aux belligérants : On sait à l'avance que sous n'importe quel régime révolutionnaire ce sont ceux qui seront

moralement obligés de se cacher pour survivre et agir, qui seront traités de « terroristes », même — ou *a fortiori* — s'ils portent un insigne distinctif [6].

En maintes occasions l'absence de toute marque de reconnaissance correspondra au *devoir* de « cacher prudemment la vérité » (§ 45, note 15) quand il y a obligation morale de ne pas dévoiler un secret, ou pour être toujours en mesure de protéger eficacement le prochain, ou simplement par droit de légitime défense.

L'ennemi conserve donc seul l'entière responsabilité des crimes qu'il exerce contre la population civile en la rendant arbitrairement responsable d'actes de guerre dont il ne peut saisir les auteurs, et en exerçant des sanctions de représailles contre des innocents pris pour otages.

Il lui reste interdit — même s'il le fait — de brandir une clause de droit rédigée par des hommes, pour enfreindre le droit moral naturel.

Néanmoins il demeure nécessaire de rechercher les dispositions qui permettraient d'éviter des actes de vengeance contre la population ; et l'usage d'un signe de reconnaissance peut en certains cas y contribuer. On peut donc seulement recommander *que les Contrerévolutionnaires se reconnaissent à une marque distinctive quand ils portent leurs armes de façon apparente.*

108 Les forces armées de la résistance contrerévolutionnaire traverseront une période délicate lorsque le pays se trouvera libéré.

Les jeunes combattants ne devront pas être abandonnés à eux-mêmes, quand bien même il semblerait que du jour

6. Le sujet d'un insigne distinctif est de temps en temps évoqué... Il serait évidemment désirable pour l'action Contrerévolutionnaire elle-même, que ses militants se reconnaissent à un signe comme appartenant à des forces organisées, toutes inspirées par une même doctrine, soumises aux mêmes principes d'action, axées sur une même fin.

Il y a lieu, cependant, d'être très prudent à l'égard de tout projet d'insigne contrerévolutionnaire : Les exemples ont été assez nombreux, de gens qui considéraient surtout l'idée contrerévolutionnaire comme exploitable politiquement par eux et, dans les symboles qu'ils proposaient, on pouvait aisément reconnaître quelque influence révolutionnaire.

au lendemain ils fussent devenus inutiles. Pour éviter que des tendances politiques ne les exploitent ultérieurement à des fins incertaines, il sera indispensable que tous les groupes armés entrent dans un cadre qui assure le contrôle effectif de leur activité. La transformation des effectifs combattants en unités légères de forme classique, leur jumelage avec des unités militaires disposant d'un bon encadrement faciliteront cette évolution.

Ces forces nouvelles seront à employer avec prudence et doigté. Leurs commandants d'unités n'auront souvent pas l'expérience tactique correspondant à leur grade. La formation des cadres et leur notion du commandement sera à mettre au point.

En outre, sous peine de sérieux déboires, l'instruction des spécialistes devra être vérifiée. Enfin ces unités auront à se familiariser avec les servitudes d'une logistique qu'elles auront jusqu'alors ignorée.

Ce n'est pas tant le problème militaire qui vient là à l'esprit, que le problème *humain* qui se posera à des civils devenus les chefs militaires d'autres civils. Ce sont ces civils qui devront faire en sorte que leurs unités ne puissent être considérées comme de second ordre.

L'évolution psychologique devra se faire sans rien brusquer. Il faudra comprendre la mentalité des maquisards ; pendant longtemps leur sens de la subordination restera très éloigné de la discipline des corps de troupe ; leur légitime attachement à leurs origines régionales ainsi qu'à leurs cadres devra également être respecté.

Enfin la formation idéologique des hommes devra être obstinément poursuivie. Quand les combattants retourneront à leur milieu social et à leurs familles, il faut que tous puissent être des témoins de la Contrerévolution.

B. Conduite à tenir à l'égard des ennemis — Ne pas s'encombrer de prisonniers ni d'otages

109 La garde de prisonniers exige des lieux pour les détenir, des hommes pour les surveiller, des services pour pourvoir à leurs besoins essentiels, etc. Ces dispositions sont incompatibles avec le mode de vie et de combat des forces armées contrerévolutionnaires, car elles fixent les combattants au terrain, gaspillent leur personnel, désignent leurs emplacements, constituent un objectif qui se propose trop facilement à l'ennemi.

(En 1793 *la « grande armée catholique et royale »* ne sut pas résoudre ce problème à l'égard des prisonniers des armées de la Révolution. Aussi, après des succès éclatants elle essuya les pires déboires, en partie parce qu'elle usa ses moyens et s'embourba à garder des prisonniers. Et quand ceux-ci étaient enfin relâchés parce que leur nombre allait toujours croissant, ils pouvaient s'empresser de signaler les emplacements et les habitudes des forces contrerévolutionnaires.)

Comme il n'est pas question de tuer les prisonniers, il ne faut pas en faire tant que leur garde offre plus de dangers que d'avantages. Sauf exception peut-être pour certaines personnalités ennemies, c'est seulement à la phase de la libération que des prisonniers pourront être gardés, quand il sera pratiquement impossible à l'adversaire de faire un retour en force dans des zones échappant à son contrôle, zones où l'on pourra alors se permettre, en toute sûreté, certains regroupements d'effectifs.

Si étonnante, à première vue, que puisse paraître cette directive, on peut cependant constater rapidement qu'elle s'applique sans difficulté majeure dans la pratique. En effet, normalement le combat spécifiquement contrerévolutionnaire ne donne pas l'occasion de faire des prisonniers. Il faudrait, pour avoir cette occasion, dépasser la phase de la prise de contact et aller jusqu'à *l'engagement*, qui, par la combinaison du *feu* et du *mouvement,* permet de *manœuvrer* l'adversaire et de le fixer au terrain. Mais le combattant contrerévolutionnaire s'arrête bien avant ; il refuse l'accrochage — même en face d'éléments manifestement plus faibles — parce que dans tous les cas il doit repousser le risque de subir des pertes.

Assurément, dans la réalité des faits on ne pourra pas toujours éviter qu'il y ait des prisonniers, soit qu'un adversaire se trouve subitement stoppé à proximité, sans moyens de

défense, soit qu'on le ramasse sur le terrain après la fuite de ses camarades, ou plus tard parmi des blessés.

Qu'en faire ? La réponse dépend des circonstances locales mais, en tout cas, il ne faut jamais ramener de prisonniers sur les lieux où vivent les combattants.

On pourra toujours, comme solution de pis-aller, les laisser partir après les avoir interrogés, leur avoir enlevé tout ce qui peut être utile, avoir détruit le reste, et les avoir chargés de leurs blessés.

Mais si, à l'avance, on s'est donné la peine de prévoir cette éventualité de la présence de prisonniers, une action psychologique absolument exceptionnelle peut se jouer par leur intermédiaire. On peut évidemment songer tout de suite aux échéances intéressants que permettrait leur restitution. On peut aussi demander à des prisonniers, comme prix de leur liberté, de s'engager à ne plus porter les armes contre des éléments contrerévolutionnaires ; mais cet engagement peut ne pas les lier moralement d'une façon absolue. En revanche ils peuvent être avertis que s'ils sont repris les armes à la main, ils ne bénéficieront pas deux fois d'une aussi large mesure de clémence ; et l'on peut chercher des moyens propres à déceler ou à reconnaître d'anciens prisonniers.

Mais, avant toute libération, la possibilité s'offre de conserver ces prisonniers le temps juste nécessaire pour leur faire comprendre l'injustice de leur cause, l'inutilité de leur combat, la différence totale qui existe entre les prétentions de la Révolution et les aspirations contrerévolutionnaires. On se leurrerait certainement en pensant les avoir immédiatement convaincus. Mais ils seront amenés, par la suite, à établir des comparaisons.

On peut croire, en effet, qu'un ancien prisonnier parlera longtemps de ces Contrerévolutionnaires qui lui ont laissé la vie et la liberté, l'ont traité humainement, lui ont raconté leur combat et leurs buts, se sont intéressés à sa famille, et l'ont libéré en lui serrant la main...

Il n'est pas si difficile de se mettre dans la peau du personnage pour s'imaginer les réactions de ce prisonnier et de son entourage quand ils feront un parallèle avec le comportement des révolutionnaires à l'égard de leurs adversaires.

Puisque l'action contrerévolutionnaire doit tenter de s'exercer de tous les côtés — donc aussi auprès de l'ennemi — le fait d'éclairer et d'instruire des prisonniers, en leur donnant le goût de la justice et de la charité avant de les relâcher, est une chance à ne pas perdre.

Les révolutionnaires craignent tellement l'action psychologique inconsciemment menée par un ancien prisonnier lorsqu'il se met à raconter simplement l'attitude correcte que l'on a eue à son égard, que fréquemment ils ont pris des sanctions systématiques contre leurs soldats libérés par l'adversaire.

Bien sûr on trouve dans le clan révolutionnaire des gens qui sont inaccessibles à toute espèce de sentiments ; et la constatation de leur impuisance poussera au contraire quelques-uns aux actes les plus cruels. Il n'empêche que l'on a affaire à des hommes et non à des bêtes, et les hommes en général finissent toujours par se poser des questions là où les théories qui leur sont inculquées, ne donnent pas d'explication satisfaisante. Le comportement des Contrerévolutionnaires à l'égard des prisonniers doit contribuer directement à la rébellion des révolutionnaires contre leurs chefs politiques.

« Mais, dira-t-on, dans le cas où il y a une impossibilité matérielle à s'occuper de prisonniers dont la présence vous encombre, il faut subitement faire grâce à un ennemi que, quelques instants auparavant, on cherchait à tuer... N'y a-t-il pas là une contradiction ? »

En aucune façon : Tant que l'adversaire n'est pas à votre merci, essayez de le tuer. (C'est d'ailleurs ce qu'il essaie de son côté.) Dès qu'il est à votre merci, toute violence inutile est une lâcheté. Enlevez-lui tout ce qui peut être utilisable, mais respectez sa personne, et respectez aussi la *dignité* de sa personne.

On n'a pas le droit de faire autrement, ou alors il serait plus logique d'être du côté révolutionnaire. C'est un devoir que d'appliquer à l'ennemi la règle de la doctrine. Cela est d'ailleurs du réalisme le plus profitable qui soit : On a vu bien d'autres exemples où l'adversaire arrivait ainsi à la conclusion que le droit n'était pas de son côté [7].

7. *a)* Appliquer à l'ennemi la règle de la doctrine ne signifie nulle-

Le cas se présentera certainement, de prisonniers refusant de retourner parmi les leurs — et il faudra se méfier grandement d'individus douteux qui pourraient jouer ce jeu avec quelque arrière-pensée. Certains prisonniers « volontaires » pourront être orientés selon leurs capacités profes-

ment que l'on doive faire confiance à des individus qui viennent de vous tomber entre les mains. En particulier ce n'est pas porter atteinte à la dignité humaine d'un prisonnier que de prendre à son égard toutes dispositions pratiques l'empêchant matériellement de s'évader. Ces dispositions doivent être prises car le prisonnier a le droit — sinon même le devoir — de tenter de s'échapper. On ne saurait trop condamner une certaine hypocrisie qui consiste à se débarrasser d'un prisonnier en tirant sur lui au moment où il s'enfuit alors que l'on a tout fait pour lui en donner l'occasion.

b) Un combattant qui aurait préféré mourir que de se rendre, peut néanmoins se trouver capturé parce que découvert inanimé, ou momentanément inconscient, ou blessé au point de ne pouvoir utiliser ses armes. Exception faite pour le cas d'un tel prisonnier, le combattant qui est « forcé » de se rendre, accepte un contrat (tacite) avec son vainqueur : il considère que le sacrifice de sa vie ne servirait plus à rien et il choisit de ne plus courir un risque — devenu inutile à ses yeux — en continuant à résister ou en tentant de s'enfuir immédiatement. Il *choisit* un moindre mal en *comptant sur* la mansuétude du vainqueur. Celui-ci peut dire au vaincu : « Je te tiens à ma merci, mais je ne te veux pas de mal et respecterai ta personne. Réciproquement, que toi tu n'essaies plus de me tuer ! Si tu romps ce contrat tu ne mérites plus de conserver la vie que je te laisse. »

Mais tenter ultérieurement de s'enfuir ne constitue pas, en soi, une violation à l'engagement précédent, si le fait ne comporte pas d'actes meurtriers contre les vainqueurs.

En toute logique et « donnant donnant », l'ennemi ainsi « neutralisé » devrait pouvoir être libéré en reconnaissant qu'il lui devient interdit de reprendre les armes par la suite ; car le vainqueur ne lui laisse évidemment pas la vie et ne lui rend pas la liberté pour lui permettre de revenir essayer de le tuer.

Quoi qu'il en soit, avant de procéder à une libération, il sera bien préférable de recevoir un engagement formellement exprimé de ne plus combattre.

Si le contrat tacite entre vaincu et vainqueur est rompu par ce dernier — s'il ne respecte pas la personne des prisonniers, dans la limite des indispensables conditions de sécurité — le prisonnier ne se trouve plus lié par ce contrat et il est alors licite qu'il se défende *en agissant contre* le vainqueur.

c) On évoque parfois le « serment de Louis XI » comme un exemple pour signifier que lorsqu'un individu a subi une *contrainte*, il n'est pas tenu, en toute rigueur, de respecter un engagement. Louis XI, en effet, invité à venir à Péronne pour négocier librement, s'est vu

sionnelles, ou confiés à des exploitations agricoles par exemple, mais toujours en les tenant éloignés des maquis.

S'ils devenaient nombreux, leur installation devrait être organisée dans des zones d'accueil où ils pourraient travailler et assurer leur propre subsistance, en conservant l'encadrement de leurs chefs naturels doublés par quelques Contre-révolutionnaires capables de les éclairer et de les instruire. De toute façon le moindre service dans le domaine de l'action ne doit pas leur être demandé avant qu'ait été poursuivie leur formation préalable.

Enfin ils auraient eux-mêmes à organiser l'autodéfense de leurs groupes.

L'hypothèse d'un basculement qui se produirait localement dans les rangs révolutionnaires, ne peut pas être rejetée ; et, sans se faire d'illusion sur cette éventualité, elle ne devrait prendre personne de court, car il est bien possible que chez les révolutionnaires neuf hommes sur dix, en dehors des cadres, n'aient pas réalisé qu'ils servaient du côté du mal. Une attitude contrerévolutionnaire à leur égard devrait les amener à cette révélation, et les inciter à faire un choix.

emprisonner. Le régime de *confiance* était donc rompu, (non du fait de Louis XI mais de ses antagonistes) et c'est bien à cause de cela que le serment de Louis XI ne l'engageait pas.

Le cas de François Ier, prisonnier à Madrid après la bataille de Pavie, mérite également d'être signalé : François Ier fut libéré à condition de signer un traité dont les clauses étaient contraires aux droits des hommes et des peuples même vaincus. En fait il s'agissait de la dislocation de la France. Jamais un homme ne se trouve lié quand son engagement aboutit à des conséquences contraires au droit naturel ou quand il doit s'engager en sortant des limites de ses droits responsabilités ou prérogatives légitimes.

J. BAINVILLE note dans son *Histoire de France* (chap. VIII) : « Charles Quint ne voulait relâcher François Ier qu'à des conditions exorbitantes : pour lui tout ce qui avait appartenu au Téméraire ; pour Henri VIII la Normandie, la Guyenne, la Gascogne, pour le duc de Bourbon, le Dauphiné et la Provence. « Plutôt mourir que ce faire », répondit François Ier (...). Charles Quint avait encore exigé la Bourgogne. Le roi, rentré en France, reçut des députés bourguignons la déclaration qu'ils voulaient rester Français et une assemblée spéciale réunie à Cognac déclara qu'il n'était pas au pouvoir du roi d'aliéner une province du royaume (1526). »

« En réalité, Charles-Quint n'ignorait pas que son traité resterait sans effet (...). »

110 La mise à mort d'ennemis désignés comme otages ne peut pas être considérée dans tous les cas comme un *mal mineur* (voir § 45, note 4) qui se légitimerait pour dissuader l'ennemi de continuer à exécuter des amis. Il y aurait souvent là une confusion morale, car cela reviendrait fréquemment à user de moyens interdits en prétendant les justifier par leur fin. Le cas, en effet, est différent de celui qui consiste à tuer un *criminel* quand il n'y a pas d'autre moyen de l'empêcher de tuer (voir Annexe 1, § 132), ou bien, pour l'autorité légitime, à appliquer à un *criminel* une peine de mort méritée.

Des condamnations d'otages ne se rapprochent de ces deux derniers cas que si elles s'appuient sur une responsabilité personnelle imputable directement aux otages dans l'exécution ou la préparation de crimes, — ou dans l'incitation au crime.

Encore faut-il que les conditions requises soient réunies, pour se permettre de donner la mort en dehors d'un acte de légitime défense immédiatement nécessaire, ou d'une action de combat [8].

Ces conditions ne protègent évidemment pas les révolutionnaires qui se font une spécialité de courir de village en village, ou d'un quartier à l'autre pour réveiller les révolutionnaires apathiques, exiger d'eux des « listes de coupables » et procéder au pillage, à la destruction, à l'incendie, à l'assassinat. Le fait de les libérer après leur capture ne présagerait que d'autres tueries. Ils entrent dans la catégorie de

8. Une telle décision n'appartient jamais à un *particulier quelconque*, mais relève d'une autorité ayant délégation morale émanant de responsables de la conduite de l'action de force.
Cette décision ne doit pas pouvoir être influencée par un esprit de vengeance.
La responsabilité de l'individu prisonnier ou considéré comme otage doit pouvoir être tenue pour *personnellement* engagée dans les crimes commis ou commandés. (Répétons que le seul fait, pour un ennemi, d'appartenir au clan révolutionnaire, est insuffisant pour qu'on ait le droit de considérer cet homme comme un criminel personnellement responsable.)
Enfin, à supposer même que toutes les conditions précédentes soient réunies, il faudrait encore être raisonnablement assuré que la mort requise ne risque pas d'entraîner quelque conséquence qui ne ferait qu'aggraver une situation.

ces criminels agissant sous leur propre responsabilité. Si leur détention n'est pas possible dans des conditions réelles de sécurité, il est légitime de se défendre contre eux en leur enlevant la vie si c'est là la seule façon qui reste de sauver la vie des autres.

La vraie charité à leur égard revient alors à leur donner la possibilité de se préparer à leurs fins dernières, en espérant pour eux qu'ils seront capables de profiter de cette grâce absolument exceptionnelle qui consiste, pour un homme, à connaître à l'avance l'heure de sa mort.

Mais, en règle générale, quand on n'a rien d'autre à reprocher à un prisonnier, si ce n'est d'avoir exercé un rôle de combattant dans les rangs de l'ennemi, le fusiller est un simple assassinat.

Certes on peut considérer que les ennemis sont solidairement responsables, et l'on pourrait souhaiter des mesures extrêmes qui seraient systématiquement appliquées à tous, de manière que les plus responsables ou les plus mauvais constatent qu'ils ne peuvent pas commettre leurs crimes impunément. Mais il n'y a guère de chances pour que des criminels insensibles à des arguments moraux se laissent retenir par des sentiments humanitaires pour épargner la vie des leurs qui seraient désignés comme otages. Aussi le seul vrai moyen pour arrêter le mal, c'est de mettre la main sur les authentiques responsables ; et si c'est impossible, ce n'est pas en fusillant des irresponsables que l'on améliorera la situation.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que si votre légitime indignation s'élève contre certains actes de l'ennemi, presque toujours dans le même temps cet ennemi croit également avoir des motifs tout aussi fondés pour vous considérer vous-même comme criminel, même si vous n'avez vraiment rien à vous reprocher à son égard.

Se laisser entraîner dans un système de représailles, peut déclencher une suite de répercussions de plus en plus sanguinaires surenchérissant l'une sur l'autre dans l'exercice de la terreur, et il est évident que c'est le plus barbare qui a alors le dernier mot.

111 Jamais les Contrerévolutionnaires ne sont totalement dé-

pourvus de moyens devant un ennemi qu'aucun scrupule ne retient. Chez lui les divisions existent et, on le sait, nombreux sont les hommes inconscients de la mauvaise cause qu'ils servent.

On peut affaiblir l'adversaire quand, par personnes, moyens ou organismes intermédiaires on arrive à attirer l'attention des responsables, à les éclairer, et aussi à faire savoir publiquement qu'ils sont prévenus de ce qui leur est reproché. Bref on peut inciter ou forcer des révolutionnaires déterminés (et non plus l'Ennemi en général) à prendre conscience de leurs responsabilités personnelles dans l'exécution de crimes. Des scissions peuvent s'aggraver entre les plus mauvais et ceux chez qui reste une possibilité de réaction morale.

Ces derniers doivent être pris à témoin, de manière à ce qu'ils se désolidarisent des coupables. Ceux qui peuvent être considérés comme les responsables, se trouvent alors isolés, désignés nommément et menacés personnellement.

Si, parmi ces responsables, les militaires ou les chefs de bandes ont autour d'eux tout un dispositif qui les met généralement à l'abri de toute sanction immédiate qui pourrait être édictée contre eux, en revanche les civils qui aident aux iniquités révolutionnaires, peuvent plus difficilement échapper à un châtiment dont ils auraient été menacés à l'avance, et qui aurait pour but de les mettre hors d'état de nuire s'ils facilitaient ou couvraient les forfaits de l'ennemi. En ce sens des *otages* peuvent être désignés, parce qu'il s'agit de coupables ou de responsables.

L'action ainsi poursuivie du côté de l'ennemi cherche beaucoup moins à permettre une justice punitive, qu'à préserver les hommes des méfaits révolutionnaires. Elle doit être marquée d'une grande patience car, dès le moment où un adversaire pense qu'il lui est désormais impossible d'échapper à une condamnation déjà prononcée, c'est généralement par une aggravation de son action néfaste qu'il cherche à échapper à ce qui l'attend. Et le remède que l'on aura voulu appliquer à l'ennemi sans avoir la patience d'attendre ses effets, se changera alors en un poison mortel administré à ceux qu'on voulait sauver.

Il s'agit de ramener l'ennemi vers soi ou, tout au moins, de neutraliser les influences perverses qui le font agir, en n'usant de la menace que lorsque l'incitation au respect des droits des hommes n'a rien donné. Décréter *a priori* que tous ceux qui sont du côté de l'ennemi seraient insensibles à ces arguments, constituerait une erreur dont les répercussions n'aboutiraient qu'à aggraver les pertes dans les rangs contrerévolutionnaires.

112 La rigueur devra souvent être *exemplaire* en ce sens qu'elle devra donner l'exemple d'une exigence au regard des principes de la doctrine, des règles de la morale — ou simplement des droits des combattants contrerévolutionnaires. Mais une rigueur n'est exemplaire que si elle procède d'abord d'une sévérité exemplaire à l'égard de soi-même pour le respect des mêmes principes.

Aussi lorsqu'on entend quelque autorité parler parfois de condamnation ou de sanction « pour l'exemple », de punition « exemplaire », cela ne revient, bien souvent, qu'à donner l'exemple d'une injustice vis-à-vis d'un homme, car le châtiment qui lui est infligé se trouve exagéré sous le seul prétexte qu'on ne peut atteindre tous ceux qui, précisément, mériteraient d'être châtiés durement. Cette attitude s'apparente à celle qui consiste à se venger sur des innocents quand on ne peut atteindre des responsables.

Consentir un premier pas vers les hommes du camp ennemi dans le sens de la charité, refuser un pas dans le sens des représailles, demande beaucoup plus de courage que de se laisser aller à ses réactions passionnelles.

Même quand il ne s'agit que d'un jugement porté sur les actes de l'ennemi, il convient d'éviter toute démesure en paroles, car elle attise l'esprit de vengeance, sentiment négatif qui agit dans un sens contraire à la fin recherchée. En ce domaine c'est bien souvent à ses propres amis qu'il faut savoir s'opposer.

Mais, pour certains qui voudraient confondre charité et faiblesse, il faut bien préciser qu'une attitude de rigoureuse justice ne réduit en rien l'agressivité qu'il faut déployer contre les révolutionnaires. L'ennemi, d'ailleurs, sera d'autant mieux poussé à réfléchir qu'il aura devant lui un antagoniste dont il sera obligé de reconnaître la force et la rigueur. Mais la force n'est pas synonyme de cruauté ou d'injustice.

La charité, qui s'applique aux *hommes*, ne consiste pas à minimiser l'effort pour détruire l'ennemi ; mais elle ajoute aux arguments de la force physique et matérielle, et à ceux de la raison, les arguments de nature morale et spirituelle. (En quoi d'ailleurs sont respectés les principes de la doctrine qui demande l'emploi des moyens les plus nombreux et les plus variés possible.)

Appliquer à l'*homme* ennemi les principes de justice et de charité auxquels il a droit en tant qu'homme, c'est là un moyen supplémentaire pour mieux réussir encore à amoindrir l'ennemi en tant que tel. Le combat ainsi mené est *complet* ; il agit sur l'homme *total*, être physique, mais aussi être moral (que l'ennemi le veuille ou non).

Si certains s'obstinaient pourtant à considérer comme utopique cette conduite à tenir à l'égard des ennemis, des prisonniers et des otages, qu'ils réfléchissent bien qu'il n'y a pas deux moyens d'arriver à la paix : Si l'on n'accepte pas celle que veut imposer l'ennemi — et l'on sait en quoi elle consiste — il faut se garder d'oublier soi-même les bases de la vraie paix qu'on lui propose, et se garder d'employer les mêmes méthodes que lui, car on se demande bien, alors, pourquoi il faudrait le combattre !

Pour prendre un terme qui paraîtra grossièrement terre à terre à certains, « jouer à fond la carte de la doctrine, c'est payant. »

En fait il n'y a aucun autre moyen pour gagner, et si l'expression pouvait choquer quelques-uns, elle est délibérément employée pour bien préciser à d'autres que jamais il n'y a d'incompatibilité entre ce qu'il faut faire pour avoir la plus grande efficacité pratique, et ce que l'on doit faire pour appliquer la théorie doctrinale ; tant il est vrai qu'il n'y a qu'UNE vérité qui ne peut pas (sans cesser d'être la vérité) se décomposer en deux « vérités » — l'une qui serait théorique et l'autre qui serait pratique — qui ne commanderaient pas la même chose.

Ce n'est pas de l'utopie, mais au contraire du simple réalisme, que de rechercher la victoire dans la stricte application de la doctrine.

C. Relations entre les forces contrerévolutionnaires et la population

113 Les forces contrerévolutionnaires auront à marquer une très grande sollicitude à l'égard de la population. Un exemple doit en être donné par les chefs de maquis dans leur souci de ne pas se désintéresser des hommes, même quand quelques-uns de ceux-ci se tourneront à tort vers eux en voulant réclamer leur place dans le maquis. Un maquis ne peut pas se transformer en une société d'entraide ni en une entreprise de charité. Mais, grâce aux antennes que le maquis a dans la région, la coopération effective entre combattants et résistants permettra de prolonger à l'extérieur l'exercice d'une solidarité qui est l'une des meilleures façons de conquérir les esprits et les cœurs.

Cependant il n'est peut-être pas inutile de rappeler que toutes les époques troublées ont leurs gros et petits profiteurs. Parmi ces derniers le type le plus courant est représenté par l'individu qui, en échange de menus services initiaux, finit par revendiquer le droit de vivre aux crochets des autres. A cet égard les responsables de l'action devront se garder d'élans sentimentaux qui se traduiraient par un alourdissement de leur dispositif, une diminution de leur sécurité, et leur feraient donc perdre le sens de leur mission première.

La résolution des problèmes sociaux *individuels* n'est pas du ressort normal de l'Action contrerévolutionnaire, et l'on n'a pas à réclamer de celle-ci des services que d'autres éléments spécialisés doivent pouvoir rendre. Les Contrerévolutionnaires ne s'en désintéressent nullement et, en certains cas, ils auront, *à titre personnel,* une obligation morale de s'en occuper mais, pour ce qui les concerne en tant que militants de l'action contrerévolutionnaire, toutes leurs forces doivent être tendues pour résoudre le problème en le prenant « par le haut », en poussant à l'instauration d'un ordre social chrétien [8bis].

8 bis. Action contrerévolutionnaire (avec A majuscule) ; voir § 25, n. 8.

Concevoir autrement la mission de l'Action contrerévolutionnaire, serait la dénaturer en la transformant en ces mille occupations routinières des divers services sociaux : Ceux-ci essaient de pallier les effets de mauvaises institutions sociales, mais ne s'attaquent pas à l'origine du mal.

La responsabilité de ceux qui mènent l'action n'est engagée à l'égard de la population que lorsqu'il s'agit de l'ordre à établir au bénéfice de cette population. Ainsi, par exemple, les militants se préoccuperont de susciter une assistance sociale, mais ce n'est pas forcément eux qui devront personnellement se charger de la faire fonctionner, car dans ce cas, au lieu d'apporter une aide constructive à la société qui les entoure, ils se substitueraient à des gens qui, au sein de cette société, sont parfaitement placés pour prendre en mains cette question. Ils fausseraient donc quelque peu l'ordre social naturel.

Parce que les temps seront exceptionnellement critiques, parce que les hommes se sentiront partout en danger et se tourneront vers la Contrerévolution pour lui demander des remèdes à tous les maux, il sera particulièrement nécessaire que les Contrerévolutionnaires sachent dominer la situation. Ils ne s'en tireront à leur honneur qu'en définissant les bases saines sur lesquelles prévoir l'ordre à établir, en rappelant les directives d'action, en substituant partout du contrerévolutionnaire à ce qui est révolutionnaire, *et en mettant tout le monde au travail* (en évitant ainsi l'erreur de vouloir tout faire par eux-mêmes).

114 Un cas particulier se présente à propos du comportement que la résistance contrerévolutionnaire devra adopter vis-à-vis des diverses tendances d'opposition — oppositions anti-gouvernementales d'attitude nationale et anticommuniste par exemple, mais non basées sur la doctrine contrerévolutionnaire.

Tout en préservant la totale autonomie de leur action, les Contrerévolutionnaires auront un effort tout spécial à faire au plus tôt auprès de ces éléments, pour les convaincre que leur opposition ne peut pas être positive au bénéfice de la nation tant qu'elle n'est pas fondée sur la recherche du bien commun des hommes selon l'ordre naturel. Et si, en fait, cette opposition n'est qu'anticommuniste, elle est vaine : Si elle peut, à la rigueur, retarder le triomphe de la Révolution, elle est cependant incapable de l'empêcher. (Voir *la provocation de la fausse opposition* § 54 à 58 et *la phase de la transition décisive,* § 69 et 70.)

Ces éléments qui auront cru suivre un chemin parallèle à la Contrerévolution, se présenteront peut-être un jour en adversaires ; et la plus grande fermeté — jusqu'au combat inclus — devra s'opposer à ces artisans d'une restauration révolutionnaire.

115 La conduite à tenir à l'égard de la population revêtira un degré de fermeté de plus en plus net à mesure que les oppositions entre révolutionnaires et Contrerévolutionnaires deviendront plus évidentes à tous.

L'action contrerévolutionnaire doit apparaître aux yeux de la population comme le vrai facteur d'ordre réel — stable, durable — et comme l'unique recours pour l'établissement d'un ordre social vraiment soucieux de l'homme.

L'attitude à adopter vis-à-vis de la population devra donc d'abord être faite d'une volonté de persuasion qui doit forcer les hommes dans leur indifférence ou leur veulerie. Elle s'appuiera sur une compréhension de leurs inquiétudes, un souci extrême de la justice, une entraide aussi efficace que possible, mais également sur une affirmation très précise des responsabilités qui pèsent sur chacun.

Les forces contrerévolutionnaires ne peuvent se satisfaire d'une complicité passive de la part de la population. Les cadres contrerévolutionnaires devront s'inspirer de toutes les ressources de leur doctrine d'action pour obtenir une adhésion morale puis une aide effective volontairement accordée selon les capacités de chacun.

Les Contrerévolutionnaires ne devront pas limiter leur action psychologique au cercle restreint qui les entoure. C'est à eux à *aller chercher* les hommes de bonne volonté qui sont égarés du côté de l'erreur.

Quand la lutte armée sera engagée, il ne sera pas admissible que certains « attendent » encore, pour prendre parti, de voir qui a des chances de gagner. Ceux qui se diront du côté contrerévolutionnaire devront le prouver par une parti-

cipation à l'effort commun, en proportion de leurs moyens. La Contrerévolution n'exige pas de chacun qu'il soit un héros, mais la justice commande que chacun fasse ce qu'il peut. Il n'y a pas de dérobade justifiable quand il s'agit de défendre sa foi ou simplement sa patrie. On peut n'être pas d'accord sur la façon d'agir du voisin ; mais ceci n'est pas un prétexte valable pour ne rien faire ; c'est au contraire *une raison supplémentaire pour agir soi-même* de la façon souhaitée, à la juste mesure de ses possibilités.

Quant à ceux qui refuseront leur aide effective à l'action contrerévolutionnaire, ils en subiront quelques conséquences, car il n'est pas de moyen terme entre la Révolution et la Contrerévolution. Nul doute qu'à certains moment la fermeté devra être exemplaire vis-à-vis des hommes qui, par leur neutralisme, seraient, en fait, des soutiens de la Révolution. Les sanctions les plus sévères devront être prises à l'encontre des collaborateurs actifs, des dénonciateurs, des traîtres, car il serait illogique de courir sus à l'ennemi qui sévit à l'extérieur du dispositif contrerévolutionnaire tout en laissant agir impunément ceux qui aideraient cet ennemi à l'intérieur même des positions contrerévolutionnaires.

Cependant la lutte armée contre les révolutionnaires reste indissociable de la mission de caractère spirituel que les militants ont auprès de la population. Cette mission est permanente ; elle commence avant et se poursuit après la phase des combats ; c'est une *constante* de l'action : La Contrerévolution ne progresse que lorsque le peuple avance dans sa voie.

En demandant la participation des hommes il faut leur faire comprendre, admettre, adopter au minimum les objectifs temporels de la Contrerévolution. Mais il est indispensable d'aller avec doigté, mesure, progressivité jusqu'à leur proposer de voir plus loin, jusqu'à participer spirituellement au combat contrerévolutionnaire. C'est à cette extrémité que résistants et combattants trouveront réellement toute la force nécessaire à leur combat.

116 Dans les relations avec la population il ne sera pas toujours aisé de savoir où est le droit, où est le mieux, et même

parfois des questions pourront se poser pour savoir où est le bien [9].

En cas d'hésitation sur la juste façon d'agir à l'égard des hommes, souvent il y aura lieu de se référer au principe moral habituel : D'une part le prétexte de rechercher un bien ne justifie jamais l'emploi d'un moyen intrinsèquement mauvais. (La fin ne justifie pas les moyens ; ainsi le désir de voir une guerre se terminer au plus tôt ne justifie pas l'emploi de la bombe atomique sur une population civile ; c'est là un procédé révolutionnaire et criminel.) D'autre part l'emploi d'un moyen reste légitime quand, tout en ne le faisant contribuer qu'au bien ou à une diminution du mal, il peut cependant en découler un mal qui n'est que *mineur* par rapport au bien escompté [10].

Enfin il faudra particulièrement veiller à ne pas confondre intransigeance sur les principes avec intolérance à l'égard des personnes. Même un homme égaré dans l'Erreur (au sens idéologique) a, en tant qu'homme, des droits qu'il faut lui reconnaître. Il peut, de bonne foi, croire qu'il agit selon la vérité et il ne doit pas subir de persécution — ni même de vexation — si ses convictions personnelles n'en font pas un instrument de perturbation contre l'ordre à établir. On n'a pas à le châtier d'être du mauvais côté, mais à le convaincre pour qu'il rallie le bon côté.

Si la doctrine rejette toute possibilité de conciliation avec l'Ennemi, en revanche elle repousse également toute attitude d'intolérance dans les rapports des hommes entre eux. Cette règle sera particulièrement précieuse à observer quand les Contrerévolutionnaires auront, après les combats, la responsabilité de la pacification des esprits et le souci de la *réconciliation* à établir entre toutes les bonnes volontés.

9. R. JOLIVET note avec quelque humour dans son *Traité de Philosophie* : « Ceux qui ne veulent admettre que des solutions simples sont assurément plus doués pour les mathématiques que pour la morale. »

10. Dans le premier cas *on fait le mal* (moyen non permis) en disant que l'on en escompte un bien. Dans le second cas on agit *bien* et l'on supporte une conséquence secondaire que l'on peut déplorer. — Voir § 45, note 15. On trouvera des exemples de ce dernier cas (acceptation d'un mal mineur) dans l'Annexe I, § 132.

Or, pour prendre un exemple d'intolérance le plus simple qui soit, pour certains hommes le seul fait de serrer la main à un révolutionnaire ou à un individu que l'on peut ranger du côté de l'Ennemi, constituerait une compromission. De leur adversaire sur le plan des croyances ils font un ennemi personnel, un ennemi physique avec lequel on ne peut qu'en venir aux coups.

Il ne fait pas de doute qu'en certains cas il sera souhaitable que toute marque de cordialité soit refusée à un être si l'on a des preuves suffisantes pour le considérer comme conscient du mal qu'il fait. Dans ce cas ce n'est plus seulement sa responsabilité civique qui est engagée, mais aussi sa responsabilité morale, en connaissance de cause. Cependant il faudra souvent se garder de considérer comme *consciemment* responsables ces hommes qui ne sont parfois que de prétentieux imbéciles, si haut placés qu'ils soient dans l'échelle sociale.

Il est normal de ne pas juger la conscience d'autrui, puisqu'on ne dispose pas de tous les éléments qui permettraient ce jugement. En revanche ceci ne doit pas entraîner à la lourde erreur, à la terrible imprudence que serait la moindre collaboration avec des révolutionnaires. Il ne faut même pas minimiser la méfiance qui reste nécessaire à leur égard. D'ailleurs, à défaut de les juger sur le fond, on doit les juger, sur le plan civique, d'après leur comportement, leurs prises de position, leurs actes antérieurs ; leurs aberrations au regard de l'ordre naturel ou de la morale permettent légitimement de les considérer comme coupables aux yeux des hommes et de la société puisqu'ils outragent les vrais droits des hommes et l'ordre de la société [11].

Sur le plan des personnes, exception faite à propos de quelques rares individus, il sera presque toujours très imprudent de prétendre porter un jugement sur le degré de responsabilité *morale* — vraie, totale — d'un homme que l'on range du côté de l'Ennemi. C'est donc une justice à lui accorder — et qui peut coûter — que d'admettre qu'il peut encore lui rester un vieux fond d'honnêteté. A l'égard de cet homme le refus d'une poignée de main peut suffire à creuser un fossé qui agisse dans le sens de la dissociation, de l'opposition, de l'affrontement que recherche la Révolution. Un tel comportement, s'il était systématique, pourrait s'opposer à la directive la plus générale de l'action contrerévolutionnaire : unir, coordonner. C'est l'occasion de se rappeler que, s'il faut couper les ponts devant l'erreur, devant l'Ennemi, devant ce qui est subversif, il faut au contraire « jeter des ponts » aux hommes considérés en tant que *notre prochain,* même si on peut le croire du côté révolutionnaire.

11. L'Annexe I, au § 139, fustige l'ignorance inexcusable de quelques-uns de ces fats qui se sont fourrés dans la politique sans s'y être jamais préparés foncièrement, et qui s'imaginent qu'ils se sont formés par la pratique, alors qu'ils n'ont pu que se déformer de plus en plus puisqu'ils n'ont jamais cherché et continuent à ignorer les bases premières indispensables à toute bonne politique.

Il n'est pas grave qu'une poignée de main soit perdue parce qu'elle aura été donnée à un révolutionnaire ; mais il importe qu'une main tendue prouve à un homme en qui demeure encore le sens du bien, que rien, humainement, ne s'oppose à ce qu'il se rapproche du côté de la vérité.

La seule chose qu'il ne faut pas admettre, c'est la poignée de main qui laisserait supposer une attitude de conciliation avec l'Erreur. On doit donc être d'autant plus agressif contre le *révolutionnaire,* que l'on tend la main à l'*homme.*

A l'époque critique de cette transition au cours de laquelle s'établira l'ordre contrerévolutionnaire, une humaine compréhension devra s'allier à la fermeté chez les responsables de l'ordre. Plutôt que de continuer à s'indigner du nombre des hommes qui, bien que se croyant honnêtes, n'auront jusqu'alors agi qu'en révolutionnaires, il sera bien plus utile de se réjouir que tant d'ignorants, qui n'étaient fautifs que par paresse, par insouciance ou par une lâcheté dont ils ne mesuraient pas la gravité, demandent enfin à connaître et accepter un ordre vrai.

Certes beaucoup d'entre eux traîneront pendant longtemps, dans leurs relations humaines, sociales, professionnelles, politiques, des habitudes de compromission et d'égoïsme. Aussi à leur égard la tolérance nécessaire et l'intransigeance également nécessaire devront se fondre dans une attitude qui rappellera un apostolat : Il faudra chercher et trouver les meilleurs moyens pour faire comprendre aux hommes cet

ordre vrai, et amener ainsi leurs esprits et leurs cœurs à la Contrerévolution.

Après quoi la rigueur pourra être d'autant plus grande vis-à-vis de ceux qui s'obstineraient dans un comportement de révolutionnaires.

117 La période de la transition décisive, entre la phase de libération et l'instauration d'un pouvoir nouveau, sera le moment où l'action contrerévolutionnaire, devenant en fait responsable devant le pays, devra imposer son ordre aux derniers fauteurs de troubles.

En même temps que des oppositions de dernière heure se durciront, que des remous révolutionnaires entretiendront l'agitation et l'inquiétude parmi la population, une multitude se découvrira « contrerévolutionnaire ». Sous ce titre pourront se manifester les plus nobles sentiments, mais il faudra aussi redouter que sous le couvert de la « justice » ne s'opèrent des règlements de compte et des jugements sommaires — et ce, quelle que soit la valeur des cadres contrerévolutionnaires qui tenteront de s'y opposer.

Une rigueur extrême sera utile pour obliger au respect de l'ordre. Les forces armées contrerévolutionnaires seront alors un élément précieux pour rassurer le peuple en protégeant la sécurité des personnes.

Ces forces devront être le témoignage d'un *pouvoir politique fort,* indispensable pour combattre toute injustice et promouvoir la prospérité.

Pour guider leurs décisions, les responsables de l'ordre contrerévolutionnaire devront sans cesse avoir la Fin présente à l'esprit. Ils devront procéder « aussi vite que possible », en sautant sur toutes les occasions pour arracher ses moyens à la Révolution. Certaines mesures, telle l'interdiction d'une littérature qui s'affiche comme révolutionnaire, la mise hors d'état de nuire d'organisations communistes, le démantèlement des sectes et des partis de la Subversion, seront comprises et approuvées au soir des combats, mais pourront être discutées, quant à leur opportunité, si la Révolution dispose seulement de quelques jours pour alerter une opinion encore mal éclairée.

Il faut bien remarquer que ces mesures qui sont évoquées,

n'entraînent aucun préjudice à l'égard des hommes — si ce n'est de quelques-uns dont les intérêts matériels ou financiers sont précisément liés à l'essor de la Révolution. C'est le sens du *bien commun* qui devra orienter la distinction entre les systèmes à rejeter et les dispositions à conserver. Fréquemment, d'ailleurs, il sera préférable, au nom de ce bien commun, de maintenir temporairement en place des hommes qui auront servi quelque gouvernement révolutionnaire, en tant que techniciens ou administrateurs par exemple, plutôt que de les remplacer brutalement par des Contrerévolutionnaires non spécialisés ou incompétents. L'essentiel est que les premiers soient confinés dans leur rôle de techniciens, et que l'occasion ne leur soit jamais laissée de prendre des décisions sur des problèmes touchant à l'ordre à instaurer. Avec eux il ne s'agit donc pas d'une collaboration dans l'action à mener contre la Révolution.

On arrivera toujours aux meilleurs résultats espérables — les plus solides et les plus durables — en évitant des chambardements apparaissant comme des succès flatteurs, mais préparant en réalité de plus grandes difficultés. Il faudra avancer « aussi prudemment que nécessaire » : Quand une poutre est pourrie, ce n'est pas une victoire que de la faire tomber avant d'avoir pris des dispositions pour que sa chute n'entraîne pas ce qui est encore utile.

Dans ce souci d'éviter toute perturbation nuisible, dans cette recherche d'une *évolution* pour amener tout un peuple à un ordre chrétien, les Contrerévolutionnaires devront bien saisir la notion du *mal mineur* à savoir supporter en vue d'un plus grand *bien.*

Enfin ils devront se souvenir qu'ils ne seront jamais réellement les plus forts s'ils ne sont pas, avant tout, les meilleurs.

CHAPITRE VIII

FAIBLESSE APPARENTE, FORCE RÉELLE DE L'ACTION CONTRERÉVOLUTIONNAIRE

A. Les impuissances révolutionnaires

118 Si les seules forces matérielles devaient entrer en ligne de compte au cours de la confrontation aiguë entre la Révolution et l'action contrerévolutionnaire, cette dernière serait presque obligée de se reconnaître vaincue d'avance : Pour respecter une doctrine irréfragable, elle se prive d'armes qu'utilise l'adversaire ; et celui-ci, semble-t-il, aurait de ce fait une telle supériorité en moyens et en procédés, que l'action qui se dresse contre lui serait inévitablement la plus faible.

Mais cette faiblesse n'est qu'apparente. Elle est compensée par d'autres facteurs de force réelle, et par les impuissances mêmes de la Révolution.

Comme c'est la loi du plus fort qui sévit au sein des diverses subversions, pendant que les révolutionnaires font d'immenses efforts pour maintenir debout leurs systèmes, les dissensions et les luttes d'influence entre eux les obligent en permanence à user leurs forces pour triompher de leurs rivaux. Ces avantages que certains croient voir en l'absence de scrupules et en l'emploi des pires procédés, sont autant de handicaps que subit la Révolution, parce que leur pratique s'exerce *aussi* entre les révolutionnaires. En outre, parce que ceux-ci se fabriquent des théories qui sont en contradiction avec l'ordre naturel, dans le même temps où ils prétendent faire œuvre constructive, ils sapent les bases de ce qu'ils échafaudent.

Ainsi a-t-on vu des révolutionnaires se présenter à certaines époques comme des sauveurs à l'égard de leur patrie, mais simultanément se poser en champions des principes subversifs qui devaient quelque temps plus tard conduire cette patrie aux situations les plus pitoyables.

Ainsi ont-ils fait de la « colonisation » au profit de leur pays, mais en rejetant leurs devoirs humains à l'égard des peuples sous-évolués. Puis ils ont fait de la « décolonisation » en négligeant tout autant les obligations qu'ils avaient contractées vis-à-vis des mêmes peuples.

Ainsi déclarent-ils poursuivre un progrès *social,* mais en écartant les impératifs spirituels faute desquels on confond un progrès humain avec ce qui n'est que progrès matériel.

Ainsi mettent-ils fin à des guerres par des traités de paix. Mais, en bafouant les vrais droits qu'ont les peuples même vaincus, ils dictent des « conditions de paix » qui sont les raisons directes de la guerre suivante.

Ils sont tout incohérence parce qu'ils refusent de se baser sur *la* vérité. Mais en revanche on ne peut que reconnaître la « logique » et la continuité de leur œuvre *en ce qu'elle a de néfaste* ; et cela est normal puisque ce qui lie leurs actions — même quand elles revêtent occasionnellement une apparence louable — c'est une volonté permanente de révolution contre l'ordre naturel, donc une volonté du mal.

Si la Subversion marque des progrès, ce n'est pas en raison d'une efficacité supérieure qu'auraient les méthodes révolutionnaires, mais seulement en raison de la carence de ceux qui devraient la combattre en usant à son égard de la force réelle de l'action contrerévolutionnaire.

119 Dans le combat engagé, aucun motif raisonné ne permet de douter qu'une résistance victorieuse est à la portée de la Contrerévolution. Celle-ci lance sa contre-attaque sur un terrain qui échappe à l'ennemi, celui de la raison, de la morale et de la FIN. Sur ce terrain les révolutionnaires n'ont aucun moyen ; et ceux qui les aident tout en se réclamant d'une religion ou d'une morale, ou de l'ordre naturel, sont en contradiction avec eux-mêmes. Aux Contrerévolutionnaires la faction de la Subversion n'a à opposer que des buts et des pratiques qui, contre elle, devraient déjà dresser les peu-

ples... s'ils avaient compris ou s'ils pouvaient s'insurger.

En outre les troupes de la Contrerévolution, si elles ont assimilé les règles de leur action, doivent rester invulnérables. Il ne leur est pas demandé de s'aligner, pour une bataille rangée, contre les forces révolutionnaires déployées. Toutes ces forces auront beau faire, elles ne peuvent pas empêcher une action contrerévolutionnaire insaisissable, de marquer peu à peu son emprise.

C'est la Révolution qui aura perdu d'avance, là où les hommes auront appris à la démasquer et à la combattre.

120 Des moyens mille fois plus riches que ceux de l'action contrerévolutionnaire, des procédés de terreur, l'exploitation sans scrupule des hommes ne suffisent pas à consacrer la supériorité de la Révolution dans le domaine de l'efficacité, car il est des choses qui sont impossibles aux révolutionnaires.

Ainsi les avantages que confère la pratique de la guérilla leur restent interdits. Il ne faut pas s'en étonner, car ce qui se passe chez eux en ce qui concerne l'action courante, se reproduit inévitablement quand il s'agit d'une action armée.

Certes, cela ne veut pas dire qu'ils n'auront pas, par endroits, des individus capables de pratiquer la guérilla. Il y aura forcément, dans les rangs de la Révolution, des êtres simples et courageux qui agiront pour une cause qu'ils croiront bonne, simplement parce qu'on le leur aura dit. Les révolutionnaires réussiront certainement à exalter des sentiments de générosité, de dévouement, de bravoure, et ils sauront exploiter toutes les bonnes tendances, les qualités techniques et la conscience professionnelle d'hommes trompés par la Révolution et persuadés qu'ils défendent une cause patriotique ou humanitaire. Certains se sacrifieront héroïquement, mais sans avoir réfléchi à quoi.

Toute la différence avec le côté contrerévolutionnaire vient de ce que, mieux le combattant révolutionnaire comprendra *la vérité,* plus il aura tendance à déserter le côté de la Subversion — et inversement, plus le militant contrerévolutionnaire sera instruit de la vérité, mieux il se confirmera dans ses raisons contrerévolutionnaires. L'adhésion à la Révolution de ces combattants estimables par quelques côtés, n'est ni libre (puisqu'ils subissent une contrainte destinée

à leur cacher la vérité) ni raisonnée. Mais ils n'auront peut-être l'occasion de s'interroger là-dessus qu'au moment où ils seront intrigués par le comportement contrerévolutionnaire jugé par comparaison avec celui de leur propre côté.

Il se peut donc que dans des zones d'influences contraires on voie d'un côté une guérilla contrerévolutionnaire et de l'autre son imitation. Mais il suffit de prendre l'une après l'autre les caractéristiques de la guérilla pour se rendre compte qu'elles sont absolument incompatibles avec l'esprit révolutionnaire. La décentralisation, la liberté d'initiative, le régime de confiance réciproque, le respect d'une hiérarchie de chefs naturels, le souci des prérogatives légitimes des exécutants sont autant de principes en opposition absolue avec le système subversif, et par conséquent la « guérilla » ou les « maquis » révolutionnaires sont inévitablement voués à une déformation complète dans le sens de la fausse clandestinité, du caporalisme politique, de la centralisation dictatoriale [1].

1. A la guérilla contrerévolutionnaire les révolutionnaires pourraient-ils opposer une *contre-guérilla* ?

Cela serait particulièrement possible si l'ennemi arrivait à bénéficier de certaines complicités populaires. Cependant ce n'est pas parce que certains diront qu'ils pratiquent la contre-guérilla, qu'ils pourront prétendre appliquer une tactique *efficace* contre la guérilla. Le terme *contre-guérilla* n'exprime rien de précis, sinon un désir de s'opposer à une guérilla bien gênante. La tactique de la contre-guérilla ne désigne généralement qu'une action venant de l'extérieur, non assurée du soutien de la population. Elle agit en force beaucoup plus qu'en souplesse et ne peut envisager que des raids limités. En somme elle remplace les gros et lents déploiements de forces — si vulnérables en face des combattants des maquis, et si nuls quant aux résultats — par des coups de commando rapides tentant d'exploiter la surprise lors de leurs incursions dans les zones de maquis.

Mais ces commandos demandent une préparation particulière ; ils sont intermittents, et ils demeurent hasardeux car leur soutien reste tributaire de moyens extérieurs. Le vide se fait devant eux, mais par contre ils peuvent subir tous les harcèlements ; et ils sont à peine partis qu'il leur faudrait recommencer...

RIEN ne pourrait s'opposer efficacement à une vraie guérilla si ce n'est une autre vraie guérilla, laquelle devrait commencer par conquérir les esprits et les cœurs des hommes de manière à attirer à soi, par une adhésion libre et raisonnée, le soutien que la population accordait jusque-là à la première.

Si, en quelque endroit, une guérilla contrerévolutionnaire se voyait opposer une force de « guérilla » révolutionnaire, cette dernière pourrait inévitablement être mise en échec, car elle serait handicapée par tous les inconvénients et les défauts qui découlent de la déformation révolutionnaire : rigidité d'un commandement qui doit partout et à tout moment se faire sentir pour conserver jalousement une autorité artificiellement échafaudée, vulnérabilité des organes centralisateurs de ce commandement, restrictions dans les initiatives et les responsabilités des exécutants, alourdissement et fixité des dispositifs, enrôlements de non-volontaires, discipline appuyée sur la menace et la sanction, hostilité d'une population supportant des impositions arbitraires, etc. Bref, ces forces révolutionnaires seraient aussi vulnérables que n'importe quelles autres unités militaires de type régulier.

La constatation de leur impuissance oblige alors les révolutionnaires à rechercher une certaine affirmation d'efficacité en recourant à des procédés spécifiquement révolutionnaires. Ils parlent encore de maquis, de guérilla, de clandestinité mais ces mots ne couvrent plus que des pratiques d'intimidation et de terreur, de tortures et de meurtres dissimulés.

Assurément ces pratiques parviennent à neutraliser de nombreuses activités et à paralyser bien des volontés. Elles ne doivent cependant pas abattre les courages. Elles ne peuvent qu'inciter à une perfection plus complète dans le domaine de l'action, et à une fermeté plus grande à l'égard des principes ; car un ennemi qui en arrive aux pires outrances devant une résistance qu'il ne peut réduire, est déjà obligé d'admettre qu'il n'est pas le vainqueur, et ce, malgré sa « supériorité ».

121 Indépendamment de toutes considérations idéologiques faisant ressortir la force inégalable puisée dans les valeurs humaines et spirituelles les plus élevées, et sans oublier les forces fanatisées qui peuvent lui être opposées, dans la confrontation Révolution-Contrerévolution le plus puissant n'est pas celui qui a le plus de moyens matériels. Le plus puissant est celui qui a pour lui le soutien consenti de la population ; celui qui est le plus léger et le plus rustique, et qui ne craint pas de se trouver démuni, parce que ses besoins sont si réduits que l'ennemi ne pourra jamais l'en priver ; celui dont le moindre élément trouve comment et quand frapper à coup sûr, en créant à l'ennemi des pertes inlassablement répétées ; celui qui est si insaisissable, enfin, que chaque ennemi vit dans le cauchemar du coup qui va l'atteindre en dépit de toute vigilance.

A l'opposé, le plus faible est celui qui ne peut faire la guerre s'il n'a à sa disposition des magasins à vivres, un parc de véhicules, des réserves de carburant, des moyens aériens. Le plus vulnérable est celui dont le combat et la vie dépendent de casernements, de transports, d'armes techniques ; et la force la plus fragile est celle qui a les moyens les plus modernes. Une cuillerée de sucre dans un réservoir d'essence, quelques impacts dans une carlingue d'avion, quelques gouttes d'acide dans des godets de graissage, un transformateur détérioré, un piège aménagé dans un chemin, et voilà toute la machinerie ennemie en déroute, des centaines de soldats désœuvrés — donc démoralisés — des centaines d'autres occupés à rechercher et réparer les dégâts, à déminer des kilomètres de piste, avec la perspective que ce ne sera même pas fini que l'adversaire invisible aura déjà répété ses actions un peu plus loin, un peu plus près...

Les forces révolutionnaires seront tout aussi impuissantes devant les conséquences d'une *insurrection généralisée.* Même si un ennemi de l'extérieur avait envahi toutes les provinces par des centaines de milliers de soldats, on trouvera toujours des endroits où cet ennemi se découvrira en situation d'infériorité, car bien supérieur encore est le nombre des hommes et des femmes capables de lui résister et de combattre. L'ennemi pourra être présent et nombreux en certains points, mais il ne sera jamais partout en force suffisante ; et par conséquent toute autorité révolutionnaire isolée, tout élément ennemi qui se serait imprudemment aventuré, pourront être détruits.

Enfin les adversaires eux-mêmes n'échapperont pas, au moins localement, à une certaine influence contrerévolutionnaire. Si les uns continuent à se faire tuer inutilement, d'autres, ailleurs, se rallieront, sinon au combat, du moins aux motifs d'abandon que leur présentera la Contrerévolution. Le *pourrissement de l'ennemi* obligera celui-ci à un

aveu d'impuissance devant une volonté de vaincre correspondant, chez lui, à un désir de tout lâcher.
En 1917 l'armée russe a bien été pourrie par la Révolution. Pourquoi serait-il impossible que des forces révolutionnaires, à leur tour, se liquéfient si leurs éléments se voient proposer des arguments légitimes, des raisons morales pour refuser désormais de risquer leur vie ?

On ne s'attend guère à ce que les chefs politiques des bandes révolutionnaires se laissent convaincre, mais ils ne peuvent plus rien si leurs troupes les renient.

B. De mauvais prétextes, de bonnes raisons

122 Sauf si l'on déclare *a priori* que la Révolution sera forcément victorieuse, il faut bien que l'on admette que la victoire de la Contrerévolution est au moins possible. Ce n'est donc pas faire œuvre de pure imagination que de chercher pourquoi et comment cela peut arriver. Même si les circonstances que l'on expose comme vraisemblables ne se présentent pas comme on les prévoit, même si le pourrissement de l'ennemi, par exemple, ne se produit pas de façon nette, il n'en reste pas moins qu'en fin de compte, d'une façon ou d'une autre, la Contrerévolution peut vaincre.

C'est de l'arbitraire, du défaitisme, de l'irréalisme que de se refuser à envisager l'éventualité de cette victoire. Il est bien trop simpliste de s'obstiner à dire que les révolutionnaires ont une telle puissance de moyens ou de procédés, et qu'ils ont un tel mépris pour la personne humaine que, quelles soient leurs servitudes et leurs pertes, ils peuvent continuer à écraser un pays. On entend dire aussi que la résistance active d'une force apparemment dérisoire qui réussira à leur tenir tête et à leur infliger un recul d'endroits en endroits, ne pourra qu'exacerber chez eux les sentiments de vengeance et de cruauté, et que cela se traduira par une répression plus draconienne, des arrestations plus nombreuses, des exécutions plus aveugles. Ces objections amènent bien facilement quelques hommes à considérer qu'il vaudrait mieux « éviter le pire » en ne résistant pas...

Il reste à savoir ce qu'ils appellent le pire ! Car en ne

résistant pas ils acceptent d'être vaincus, écrasés sous la loi de l'ennemi ; ils acceptent de subir des déportations et assassinats systématiques, de voir les élites d'une nation anéanties et le peuple arraché à ses valeurs spirituelles, patriotiques, morales. Si le pire n'est pas tout cela, alors il est vraisemblable que ces conseilleurs ne considèrent comme le pire, que ce qui pourrait gêner, dans l'immédiat, leur petite tranquillité personnelle. En fait ils ont déjà capitulé devant la Révolution.

Or ils auraient peut-être quelque excuse s'il leur était demandé, sans préparation, de faire quelque grand sacrifice pour partir les armes à la main. Mais rien de cela ne leur est demandé. Bien au contraire, c'est dans leur milieu habituel qu'ils ont quelque chose à faire, et cette action est simple et naturelle, et ne leur fait courir aucun risque qu'ils ne puissent calculer. Et c'est cette action d'aujourd'hui qui doit faciliter celle de demain.

Mais il est tellement simple d'anticiper sur le futur pour y trouver de mauvais prétextes à ne rien faire dans le présent !

123 Certains hésitants trouvent d'astucieuses raisons pour justifier leur lâcheté. D'après eux, si les Contrerévolutionnaires parlent d'une victoire possible, c'est parce qu'ils admettent *a priori* que des circonstances favorables à cette victoire se trouveront réalisées, à savoir que « l'ensemble du pays » saura prendre parti contre la Révolution.

Mais ce n'est pas vrai. Bien au contraire on a signalé l'illusion trompeuse de tout ce qui mobilise le nombre, que ce soit soulèvement populaire ou manifestation de masse. L'accent a été mis sur la nécessité de convaincre les esprits et les cœurs, de rallier les hommes à une doctrine en refusant les ralliements collectifs sans fondement, de généraliser la résistance active *à partir des structures contrerévolutionnaires,* de grignoter l'adversaure et même de relancer le combat contre des oppositions de dernière heure. On a dit et répété que chacun doit mener son action à la mesure des possibilités locales, sans attendre le voisin, et qu'une action d'ensemble n'est qu'une *hypothèse* d'action — qui se vérifie d'une façon naturelle là où il y a coordination des activités. Et l'on a

même insisté sur la nécessité de prévoir jusqu'aux échecs temporaires partiels toujours possibles.

Par ailleurs la notion de « consensus » nécessaire pour légitimer une action de force n'a jamais impliqué que « l'ensemble du pays prenne parti »... On sait fort bien que, dans les conjonctures évoquées, l'ensemble du pays ne prendra ouvertement parti pour la Contrerévolution que lorsque celle-ci aura virtuellement gagné. Mais dans ce que certains désignent ainsi par « l'ensemble du pays », qu'est-ce qui compte si ce n'est la communauté des hommes qui résistent effectivement pour sauver leur Pays ?

Pendant que des cantons, des provinces, se libèreront, avec une autorité contrerévolutionnaire pour y exercer un gouvernement local, il est bien possible que les hommes d'une autre région n'aient pas la force morale nécessaire pour résister contre les suppôts de la Subversion. Mais pourquoi une province qui aurait eu le courage, la force et la foi pour vaincre, se verrait-elle obligée de subir le sort d'une région où les hommes ne mériteraient que d'être les serfs des révolutionnaires ?

On entend encore les mêmes hésitants ressortir les arguments négatifs habituels représentant qu' « il faudrait » que toutes les provinces s'insurgent en même temps, parce que l'ennemi aura beau jeu d'anéantir la province qui résistera toute seule... Ils ne se rendent pas compte que ce sont eux qui supposent le problème résolu ! Et pourquoi ces oiseaux de mauvais augure, s'ils remarquent que des provinces peuvent ne pas se rallier à la Contrerévolution, refuseraient-ils d'admettre que des provinces peuvent aussi ne pas se rallier à la Révolution ?

Faut-il dire, une fois de plus, que l'action contrerévolutionnaire ne s'exerce pas auprès d'entités irresponsables telles qu'une collectivité ou une province ? Elle s'adresse aux *hommes* qui sont dans ces ensembles humains. C'est de ces *hommes* que dépend l'effort contre la Révolution.

Il est bien certain que tous ne viendront pas du côté contrerévolutionnaire, *mais du côté révolutionnaire non plus.* Combien en viendra-t-il ? Combien se mettront vraiment à agir et combattre ? Autant de questions superflues si l'on considère que par endroits un seul homme suffira pour mettre tous les autres au travail et entraîner « l'ensemble ».

Par conséquent un homme vraiment sincère envers lui-même, avant de s'inquiéter de ce que feront les autres, doit s'inquiéter de ce qu'il doit et peut faire. La doctrine ne lui demande pas de se faire remarquer, ni de prendre des positions fausses et imprudentes en affichant les révolutionnaires comme des ennemis *à titre personnel,* ni surtout de décider d'avance s'il prendra part à une action de force. Chaque homme a quelque chose à faire dans sa vie quotidienne, et doit commencer par savoir quoi faire et comment le faire, ceci étant indépendant de ce que feront d'autres hommes, et de la façon dont réagiront les hommes de telle collectivité ou province.

Bref, répétons-le pour la dernière fois, c'est l'action contrerévolutionnaire de tous les jours, l'action générale et commune à laquelle chacun doit participer, c'est cette action ordinaire qui est un devoir ; et c'est par elle et par elle seule que l'inévitable confrontation entre la Révolution et la Contrerévolution peut tourner à l'avantage de cette dernière.

Aux timorés et aux défaitistes qui s'abritent derrière des problèmes qui ne se posent pas à eux dans l'immédiat, ou ne se poseront peut-être jamais sous la forme qu'ils conçoivent présentement, il convient de rétorquer qu'ils n'ont pas le droit de se bâtir une image personnelle du futur pour y trouver une « raison » d'éluder leur devoir social actuel. Il suffit, pour chacun, de vouloir, avec la Contrerévolution, sauver son pays. Tout est là, *et c'est le seul problème.*

Et aussitôt, comme une antienne, se fait encore entendre l'inquiète lamentation : « Oui... mais si " les autres " ne font rien ?... » Là n'est pas la question, ni le fond du problème. C'est M. .X, c'est Mme Y qui sont pris à partie, et non les hommes en général, et non tous les hommes à la fois d'une façon vague et impersonnelle. Ces personnes bien précises, que font-elles, dans les jours que nous vivons, pour leur devoir contre la Révolution ? Rien ? Alors tout ce qu'elles peuvent trouver comme objection n'est que verbiage et baliverne. En réalité elles ne craignent qu'une chose : se donner du mal « pour rien ». Elles voudraient avoir gagné *avant* de lever le petit doigt. Ce qui les arrête c'est de risquer de faire un effort qui ne leur soit pas *payé.*

Un peuple dont l'opinion générale refléterait un tel état d'esprit, ne mériterait que le mépris et l'esclavage, et serait mal venu à se plaindre, plus tard, des horreurs révolutionnaires qu'il aurait à subir.

124 Le tableau brossé de la confrontation Révolution-Contrerévolution est si peu utopique, que les conditions requises pour se défendre par la force admettent qu'en cas d'impréparation il peut être préférable de subir la loi de l'ennemi quand c'est là le seul moyen pour ne pas aboutir à une situation qui serait pire que la précédente. Quand on envisage froidement cette éventualité, qui est la plus terrible que l'on puisse imaginer, ce n'est pas de l'optimisme irraisonné qui fait également admettre comme possibles les conditions légitimant une action de force, et qui donne des motifs d'espoir.

Mais ces seuls motifs d'espoir deviennent pour quelques-uns un prétexte supplémentaire à se dérober : « Ce n'est pas, disent-ils, notre faible participation personnelle, au regard de l'ensemble des efforts à promouvoir, qui changera quelque chose au déroulement favorable des événements. Si la Contrerévolution doit gagner, pourquoi s'en mêler ? Laissons faire les autres, et ne prenons pas parti. »

Or, précisément, s'ils ne prennent pas parti, ils se mettent du côté des vaincus : vaincus parce qu'ils auront abdiqué, vaincus au regard de la Contrerévolution, mais aussi au regard de la Révolution peut-on dire, car celle-ci ne leur accordera par le bénéfice d'une certaine « neutralité » si sous cette apparence ils ne travaillent pas en réalité à son profit. Ils ne seront pas plus des « neutres » pour la Révolution que pour la Contrerévolution.

Les coups n'épargneront certainement pas ceux qui seront suspects aux deux camps à la fois.

Personne n'échappe au parti à prendre, et c'est encore du côté de la Contrerévolution que les hommes trouveront la meilleure protection.

C. Le côté de Dieu

125 Les hommes de bonne volonté ont beaucoup plus de chance maintenant que n'en ont eu ceux qui, en France par exemple, en 1791 et 1793, ont combattu, les armes à la main, contre la Révolution. A cette époque-là le phénomène révolutionnaire, qui n'avait été que pressenti auparavant, n'avait pas été complètement dévoilé. 1789 était encore trop près pour que les témoignages sur la présence de la Révolution se trouvent rassemblés et aient mis en évidence ce complot qui s'exerçait déjà depuis longtemps contre la société, contre l'homme et contre Dieu.

Si cette prise de conscience de ce qu'est la Révolution — révolte permanente contre l'ordre naturel — est de plus en plus nette chez un grand nombre d'hommes, par contre la vraie notion de ce qu'est la Contrerévolution échappe encore à beaucoup.

Et pourtant il y a plus d'un siècle et demi que Joseph de Maistre (1753-1821) appelait déjà à la Contrerévolution. Albert de Mun aussi, dans son *Appel aux hommes de bonne volonté*, écrivait en 1876 : « Voici notre programme : Opposer à la Déclaration des droits de l'homme, qui a servi de base à la Révolution, la proclamation des Droits de Dieu, qui doit être le fondement de la Contre-Révolution[2]. »

Les hommes, pour la plupart, se rendent bien compte que leurs vrais droits sont indissociables de l'ordre naturel et divin. C'est vers la Contrerévolution qu'iraient les esprits et les cœurs de la majorité s'ils étaient objectivement informés ; et cependant cette majorité peut constater qu'elle se voit presque toujours imposer la loi par une minorité révolutionnaire.

En découvrant le côté qui a le véritable souci de leurs intérêts, les hommes découvrent aussi, avec la Contrerévolution, *la possibilité de résistance à la Révolution* et, en outre, *la faculté de préparer à l'avance une résistance active.*

On peut se reporter aux succès et surtout aux échecs des insurrections contrerévolutionnaires, pour apprécier combien

2. Cité par le cardinal *Pie* dans *La Royauté Sociale de N.S.J.C.*

les situations auraient été changées du tout au tout si ceux qui menaient le bon combat avaient su ou pu

— ne préparer une action de force que comme une extension de l'effective action « de tous les jours »,
— *former* des Contrerévolutionnaires, inspirer l'action « à partir de chaque homme »,
— généraliser la résistance active sur l'ensemble d'un pays et concevoir l'action contrerévolutionnaire à l'échelle nationale, et même internationale,
— mettre à la portée de chacun une doctrine qui rappelle tous les principes à observer et donne toutes les directives pour allier la plus grande efficacité à une stricte conformité des moyens avec la fin poursuivie,
— bref SAVOIR À L'AVANCE COMMENT SE PRÉPARER ET COMMENT AGIR POUR GAGNER À COUP SÛR.

Or tout cela est possible [3].

126 Le combat que mène la Contrerévolution est le combat, contre les forces du mal, des hommes qui se sont mis du côté de Dieu. Le terme ne paraîtra peut-être pas modeste, mais cependant il est exact.

Or, en ne tenant compte que des forces matérielles, la partie est *humainement* compromise. Plus tard ce ne sont donc pas les hommes qui pourront se vanter d'avoir vaincu. Les hommes n'auront été que les émoins *agissants* de la victoire de Dieu.

Aux forces qui ne dépendent que des hommes s'ajoute la force spirituelle qui vient en droite ligne des racines surnaturelles de la Contrerévolution ; cette force imprègne toute la doctrine, inspire ses applications pratiques et, finalement, elle ne peut que se manifester dans les résultats (ce qu'un mécréant pourrait appeler « le coup de pouce providentiel » qui viendrait renforcer les efforts humains, *à condition de le mériter*).

C'est là l'origine de cette force morale extraordinaire qui

3. L'Annexe IV sur les *Prévisions en vue de la Préparation des* Forces Armées Contrerévolutionnaires donne, au paragraphe 165, les raisons les plus flagrantes pour lesquelles maintes insurrections de tendance contrerévolutionnaire *ne pouvaient pas* être victorieuses.

rend l'adversaire tellement furieux, parce qu'il n'a rien de semblable à lui opposer, et parce que tous ses moyens ou procédés se brisent contre elle.

Si l'on marque quelque insistance sur cet aspect de la confrontation, c'est pour souligner cette unité entre l'action humaine nécessaire telle que peuvent la voir les non-croyants, et la lutte telle qu'elle apparaît sur le plan surnaturel. C'est le *même* combat auquel sont conviés tous les hommes de bonne volonté : « Les hommes d'armes batailleront, Dieu donnera la victoire [4]. »

Ce qui signifie que Dieu ne sauvera pas les hommes *sans eux* :

Même si les forces du mal ne peuvent pas prévaloir, il n'y a pas, pour Dieu, d'engagement à intervenir dans les affaires des hommes à un moment quelconque ou sous une forme qui leur conviendrait particulièrement.

Ce sont bien les hommes qui sont les premiers concernés par une confrontation cruciale entre Révolution et Contrerévolution, et il dépend directement d'eux que l'événement se déroule favorablement ou soit une suite brutale de déchirements et de catastrophes.

127 Si la Contrerévolution puise dans le surnaturel une force tellement grande et si, cependant, l'action contrerévolutionnaire n'en est qu'à son point actuel face à la Révolution que l'on voit, par endroits, prendre une mine triomphante, c'est probablement parce que les hommes n'ont pas fait les efforts qu'il fallait...

La Contrerévolution attend ces hommes.

La France a là une responsabilité toute particulière car, de par sa position géographique au centre des nations européennes théoriquement libres, elle risque d'être le pivot sur lequel se jouera le sort du monde. Elle devrait donc aussi pouvoir servir de pivot à la Contrerévolution.

Pourtant elle a pris bien du retard par rapport à certaines nations où l'on voit se développer une opinion qui, quoique très minoritaire encore, est nettement favorable à la cause

4. On retrouvera ce double aspect du combat dans l'Annexe II « *A la recherche de la vérité* ».

contrerévolutionnaire : aux Etats-Unis, Angleterre, Belgique et Allemagne, au Brésil et en Argentine. Mais dans le même temps le Vietnam, le Laos et le Cambodge ont connu la terreur du communisme triomphant. Le Chili, en septembre 1973, a éloigné de justesse la menace socialiste ; la Grèce aussi a eu son sursaut de tendance contrerévolutionnaire en 1967... et le Portugal, en avril 1974, a subi un changement de régime qui ouvrait la voie au communisme.

Ce sont là des exemples particulièrement probants de la nécessité d'une vigilance qui ne doit jamais se relâcher.

Sous quelle forme l'Italie se sortira-t-elle d'une situation en perdition ? Quel sera l'essor que prendra la Révolution à partir de la plate-forme africaine dont tous les Etats « libérés » subissent des gouvernements révolutionnaires ?

Et la France ?...

« Une chose est sans égale, c'est la catastrophe dont la France est menacée... Le jour est là où il s'agit pour elle d'être ou de n'être pas. Aucun pays ne saurait décliner sa mission, et à plus forte raison la France [5]. »

Mais toutes les nations sont également menacées et elles ont besoin l'une de l'autre dans leur action contre la Révolution. Pour suppléer aux défaillances possibles chacune doit être prête à accorder son soutien aux autres et nul ne peut savoir celles qui, dans cette confrontation mondiale, pourront apporter l'appui le plus précieux.

Il en est des peuples et de leurs chefs comme il en est des hommes : Ceux qui ne passent pas à l'action du côté de la Contrerévolution pour être parmi les vainqueurs — et éventuellement se sacrifier dans leurs rangs —, ceux-là seront les vaincus, et parmi eux il y aura tous les vaincus stupides, qui souffriront et mourront en grand nombre pour avoir cru qu'avec une attitude de neutre le compromis était possible entre la Révolution et le côté de Dieu.

5. Blanc de Saint-Bonnet.

ANNEXES

ANNEXE I

LA RÉVOLUTION DANS LES ESPRITS ET DANS LES TERMES

A. Quelques procédés pour créer la confusion

128 L'exploitation systématique de la confusion dans l'argumentation et dans les termes est un aspect marquant de la « dialectique » révolutionnaire et tout particulièrement marxiste.

La dialectique est une forme de raisonnement basée sur l'étude des oppositions, des contraires. L'étude du « pour » et du « contre » a toujours été dynamique et fructueuse ; et il n'est pas nécessaire de se référer au marxisme pour utiliser cette forme de raisonnement. Mais la « dialectique » marxiste prétend, par l'affrontement d'une thèse et d'une antithèse, atteindre à une synthèse « logique ».

Ce prétendu raisonnement fait de l'effet, car il est basé sur un jeu de mots associant trois termes ayant le mot *thèse* pour composante commune.

Mais Thèse avec Antithèse = Synthèse ? Jamais ! D'une idée confrontée à son opposée chacun déduit ce qu'il veut bien déduire, c'est-à-dire rien qui s'impose par la logique.

Encore faut-il, pour que le raisonnement dialectique donne lieu à des cogitations utiles, que les éléments *thèse* et *antithèse* soient irréfutables. Or chez les marxistes la thèse est déterminée *a priori*, et l'antithèse est tout aussi gratuite. L'une et l'autre ne servent que pour donner une apparence de déduction rationnelle à la « synthèse » à laquelle, à l'avance, on a décidé d'aboutir.

Les esprits simples se laissent prendre à cette illusion de

démonstration qui se voudrait quasi mathématique ; ils sont bluffés par cette « magie des termes », arguments à l'usage des cadres et leur conférant une supériorité factice vis-à-vis d'une masse qui n'y peut rien comprendre. Les communistes n'en sont pas à cela près puisque leur « vrai » est aussi bien « faux », et inversement.

129 L'exploitation des confusions dans le raisonnement s'accompagne d'une exploitation des confusions dans les termes eux-mêmes

Les marxistes ont trouvé, comme formule la plus efficace, celle qui consiste à s'approprier des mots qui rallient tous les suffrages — la paix, la liberté, le progrès par exemple — et à les crier plus fort que n'importe qui. Ils se posent ainsi en champions des idées contenues dans ces mots. Mais ces mots, vidés de leur vrai sens, deviennent porteurs d'idées différentes qui y sont glissées.

Ainsi quand les révolutionnaires parlent de paix, il ne s'agit pas du terme qui, en son sens exact, recueille un accord unanime. La paix révolutionnaire c'est la situation à laquelle la Révolution veut amener ses adversaires. Pour ceux-ci sous le vocable de paix s'introduit donc la notion d'abandon devant la Révolution.

De même quand ils parlent du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », si, en première lecture, le terme donne l'impression d'une préoccupation concernant le droit des hommes, à l'étude des faits on constate qu'employé par les révolutionnaires il couvre une tromperie : En réalité il s'agit du droit que s'arrogent les révolutionnaires, de conditionner les masses de manière que, par le suffrage universel, elles entérinent leur soumission à la Révolution. Le postulat du *droit des peuples à l'autodétermination* camoufle l'exploitation de la *mise en condition des masses* au profit de la Subversion.

« Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes est, la plupart du temps, le droit pour quelques-uns de disposer des peuples [1]. »

1. *L'Equivoque démocratique,* A. d'ANDIGNÉ.
Nota : Le § 129 ci-dessus apporte quelques notions complémentaires aux § 47 et 47 n. 2 sur *les bases de la légitimité.*

Un homme a-t-il toujours le droit de disposer de lui-même ? de se tuer, par exemple, ou bien d'avilir sa personne physique ou de corrompre son équilibre mental ? Non. Il en est de même pour un peuple. Il ne faut donc comprendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que *selon l'ordre naturel et la loi morale.* Et ce n'est évidemment pas cela mais bien l'inverse que recherchent les révolutionnaires quand ils brandissent ces termes.

Oui, les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, mais *dans la poursuite de leur bien commun.* Et si un peuple pouvait s'exprimer en tant que tel et sans l'intermédiaire des hommes, il n'aurait pas le droit — pas plus que ne l'a un homme — de se choisir des institutions contraires à ce bien commun.

C'est une monstruosité révolutionnaire que de faire croire aux hommes qu'il y aurait une « autodétermination » permise du côté des erreurs s'opposant à l'ordre naturel.

Ainsi encore cette «coexistence pacifique » qu'agitent les subversions, n'a rien à voir avec celle à laquelle pensent les hommes. Pour l'Européen moyen en particulier, la coexistence entre l'Est et l'Ouest serait la situation dans laquelle il n'aurait plus à redouter la guerre ni les exactions de gouvernements révolutionnaires ; ce serait la promesse d'une *vraie* paix. Or cette coexistence ne serait possible que si tout le monde parlait de la même vraie paix, donc si les théories marxistes-léninistes et la doctrine chrétienne étaient conciliables, ce qui est impossible : l'antagonisme entre les deux est fondamental et il a été rappelé aussi bien par les papes que par les théoriciens du marxisme [2].

2. Commentant l'article du journal soviétique *Za Roubesom* (*La vie à l'étranger*) qui, après la publication de l'encyclique *Pacem in terris* soulignait l'incompatibilité entre le marxisme et le christianisme, la radio du Vatican a déclaré qu'elle était sur ce point entièrement d'accord : « Peut-être est-ce là l'affirmation sur laquelle les catholiques et les communistes sont vraiment profondément d'accord », a-t-elle ajouté.
Et M. ILLICHEY, théoricien du marxisme, a écrit dans *La Nouvelle Revue Internationale* : « Il ne peut pas plus y avoir de coexistence pacifique entre les deux idéologies, qu'il n'est et ne sera possible de réconcilier la lumière et les ténèbres. » (Cité par M. H. COSTON dans *Partis, journaux et hommes politiques.*)

Par contre une coexistence peut fort bien subsister entre la subversion rouge et la subversion blanche. Elle est provisoirement pacifique tant que chacun croit pouvoir l'exploiter à son propre bénéfice ; elle contribue aux apparences de « liberté » et de « détente » nécessaires à l'une pour l'expansion des idées libéralistes (celles que l'on nomme occidentales pudiquement) vers l'Est, à l'autre pour l'expansion des idées marxistes vers l'Ouest.

Entre la coexistence *impossible* à laquelle rêvent certains et la coexistence *inavouable* qui cache une collusion qu'il faut soigneusement dissimuler aux hommes, les révolutionnaires ont introduit cette vague notion de coexistence entre l'Est et l'Ouest, notion inconsistante qui ne repose sur rien, pas même sur quelques buts humanitaires reconnus comme communs.

Cette coexistence est seulement la constatation qu'au moment où l'on en parle, il n'y a pas de guerre ouverte ; mais elle n'engage en rien les révolutionnaires. Il n'empêche qu'elle suffit pour rassurer le plus grand nombre et, pendant que la Révolution mène sa guerre *à l'intérieur* de la société, elle ne parle que de « paix » aux nations. Elle mise sur le fait que la plupart des hommes, quand ils redoutent les méfaits de la Subversion, ne pensent qu'aux conflits généralisés, aux guerres civiles ou aux représailles d'un « Front populaire ». Ces hommes sont parfois d'une telle veulerie qu'ils accepteraient fort bien l'installation officielle de la Révolution si le maintien de leur vie tranquille était assuré ; et ils s'imaginent que leur petit confort, leurs libertés et même le respect de leurs croyances pourraient leur être garantis ! C'est donc ce que la Révolution tente de leur faire croire en se couvrant d'un masque pacifique.

130 La forme libéraliste de la Révolution sait, aussi bien que les marxistes, comment l'on enferre les hommes en maniant la révolution dans les termes. Ainsi, quand on lit un peu vite le *Pacte synarchiste révolutionnaire,* on y voit que : « dans le sens de l'actuelle révolution mondiale » ... « 424e point. — La propriété privée est d'abord fonction sociale et service public (...) 433e point. — L'effet de la Révolution synarchique doit tendre à clore le règne de la rareté et à instaurer le règne de l'abondance qui... etc. »

Et chacun d'applaudir en pensant que ces synarques sont vraiment de braves gens de vouloir instaurer le règne de l'abondance ; et l'on sera passé, sans y faire attention, sur une affirmation en opposition absolue avec le droit des hommes, tel qu'il découle de l'ordre naturel ; car la propriété privée *n'est pas* une fonction sociale mais elle *comporte* une fonction sociale.

La malignité révolutionnaire réside dans cet échange de termes qui, à première vue, peut paraître anodin, alors qu'en réalité *comporter* et *être* n'ont pas du tout le même sens.

Un mot que l'on change par un autre suffit pour ouvrir la porte au système révolutionnaire. En effet, si la propriété privée *était* une fonction sociale, elle pourrait être enlevée à son propriétaire, pour des raisons dites de service public, et attribuée à quelqu'un d'autre. (C'est bien ce que souhaitent les libéralistes ; car s'ils prônent la liberté sans limites, donc la loi des plus forts, c'est qu'ils savent que cette loi ne jouera qu'à leur avantage puisqu'ils sont les plus forts.) Le libéralisme, tout comme le marxisme, s'attaque donc à la nature même de la propriété privée.

En outre, quand la réelle propriété des biens est compromise, le père de famille ne jouit plus de son droit légitime à disposer de son héritage pour le bien de ses enfants. Il est lésé dans l'exercice de son autorité et de ses responsabilités naturelles. Il devient un instrument de la société alors que c'est la société qui est faite pour lui. La dignité de l'homme n'est pas respectée ; la justice non plus. Bref, toutes les données de l'ordre naturel sont attaquées.

Transgresser cet ordre sur un seul point — en jouant sur un mot — c'est le rejeter dans son ensemble. (Tant il est vrai que la Vérité ne peut pas se dissocier ou se réduire sans cesser d'être la Vérité.)

131 Autre procédé très employé par les libéralistes pour tromper les hommes : conférer à certains termes la valeur d'arguments par eux-mêmes. Dans l'esprit du peuple ces termes revêtent alors un caractère d'inéluctabilité, alors qu'en réalité ils ne couvrent souvent que des combinaisons politico-économiques. Ainsi les technocrates excellent à brandir le « Plan » ou à utiliser le terme d' « impératif » pour laisser supposer

une nécessité absolue à respecter, sous peine de compromettre l'ordre économique et social. Et comme il serait fort profitable aux intérêts capitalistes que les questions économiques leur soient reconnues comme un domaine réservé, l'Economie aurait, disent-ils, des « impératifs » qui justifieraient que les économistes, financiers, planificateurs décident seuls pour le seul bien de l'Economie.

Or il est des impératifs, mais ce sont ceux du bien commun des hommes, et non ceux des grands intérêts planifiés. Quand la Belgique ou la France manquent de charbon pendant un hiver rigoureux, c'est l'homme qui en pâtit, qui en souffre et parfois qui en meurt. Et si la raison en est dans l'application systématique de plans supra-nationaux dont le but est de favoriser des « marchés », cette misère et ces souffrances sont le résultat d' « impératifs » économiques qu'on ne saurait reconnaître.

De même les « impératifs » agricoles qui veulent faire disparaître les petites propriétés sous le prétexte qu'elles ne sont pas rentables, sont autant d'agressions caractérisées contre le droit naturel. Le véritable impératif consiste à pallier les effets désastreux d'une législation qui a fait de ces propriétés ce qu'elles sont [3].

B. Faux scrupules et « mauvaise conscience »

132 La rouerie, la fausseté, la malignité de l'argumentation révolutionnaire n'ont pas de bornes. Leur jeu excelle en particulier à enfermer les hommes honnêtes dans de faux scrupules, à tenter de les mettre en contradiction avec eux-mêmes pour les rendre incapables d'agir.

Le problème de la fin, qui ne justifie pas l'emploi de n'importe quels moyens dans n'importe quelles conditions, en donne une illustration : ainsi l'emploi du poignard, par

3. « Toutes les deux heures, sept exploitations agricoles disparaissent en France, 30 444 par an, en moyenne, depuis 1954 » constate M. René Blondelle, président de l'Association des présidents des chambres d'agriculture. (*Bulletin d'information de l'Association,* commentant les résultats du recensement de 1962.)

exemple, est interdit s'il est l'instrument d'un crime. Mais l'emploi du poignard peut être nécessaire s'il faut, pour défendre un homme, tuer celui qui tente de l'assassiner, *et dans le cas extrême où il n'y ait aucun autre moyen* pour défendre la personne en danger de mort.

Et les révolutionnaires d'interpréter : « En somme vous considérez l'emploi du poignard comme permis quand il vous est utile, donc pour vous aussi la fin justifie les moyens. »

Raisonnement délibérément perverti parce que, dans les mots qu'il utilise pour sa conclusion,

1. le révolutionnaire généralise à l'emploi de n'importe quel moyen dans n'importe quelle condition, ce qui est en l'occurrence l'emploi du seul moyen possible, et dans des conditions extrêmement déterminées.

2. il fait croire que le moyen utilisé est le fait de tuer le criminel alors que le moyen employé pour sauver la vie humaine consiste à *empêcher* le criminel de tuer ; et ce moyen n'engendre qu'un mal *mineur* (la mort du criminel) par rapport au bien recherché (le salut d'un innocent) (voir § 116).

On comprendra encore mieux ce qui, dans l'exemple présenté, sert d'argumentation aux révolutionnaires, en prenant une analogie de la vie courante :

a) Un automobiliste s'interdit de commettre des imprudences, afin d'éviter tout accident.

b) Mais, dans des conditions particulières il est, un jour, obligé d'agir de façon exceptionnelle (monter sur le trottoir, écraser un chien...) *parce qu'il ne pouvait pas faire autrement* pour éviter d'écraser un cycliste.

c) Accusation du révolutionnaire : « Cet homme se donne le droit de commettre des imprudences ; cet homme se donne le droit de tuer les chiens.

Dans la « logique » révolutionnaire il fallait donc épargner le chien et tuer le cycliste ?

C'est pourtant avec des raisonnements semblables que la Révolution réussit à donner mauvaise conscience à ses adversaires.

133 C'est un fait bien connu que cette « mauvaise conscience » que la Révolution cherche à susciter en maintes

occasions, comme elle le fait à propos du racisme par exemple :

La dialectique révolutionnaire, à ce sujet, tente de démontrer à ses adversaires qu'ils sont des racistes, de manière à favoriser contre eux un racisme à rebours : « Mais oui, vous êtes raciste ; et la preuve : donneriez-vous votre fille à un " nègre " ? »

Aussitôt la personne prise à partie marque quelque réticence et en vient à se demander si effectivement elle n'est pas raciste.

Or le problème, tel qu'il est posé, est un faux problème. Une fois encore le « logicien » révolutionnaire élève jusqu'à le généraliser ce qui, chaque fois, est un problème particulier ; aussi faut-il forcer cet argumentateur à préciser à quel genre d'homme il fait allusion quand il parle de « nègre ». S'agit-il d'un homme doté d'une éducation et d'une tradition différentes des nôtres, fruste, non adapté à notre civilisation ? Alors point n'est besoin qu'il ait la peau noire pour qu'une jeune fille de pays civilisé, d'elle-même, n'en veuille pas. Il est aussi, dans le pays de cette jeune fille, des bergers peu instruits et peu soignés dont elle ne voudra pas plus : La race n'a rien à voir dans la question.

S'agit-il, par contre, d'un être évolué, élevé comme on l'a été soi-même et ayant des réactions semblables, bref qui ne diffère que par une question d'épiderme ? Alors un choix personnel peut seul décider si cette dernière particularité est compensée par ailleurs ; et il est encore faux d'en faire un problème de race.

Il y a à peine quelques dizaines d'années qu'un certain nombre de Noirs ont accédé au niveau de civilisation de la race blanche ; mais la masse d'entre eux est encore relativement arriérée. Les préventions existantes sont donc naturelles.

Mais, en faisant un bond de deux ou trois cents ans dans le temps, jusqu'à une époque où, peut-être, le blanc sera l'homme « de couleur » en état d'infériorité dans un monde dominé par les autres, quelles seront les réactions des uns et des autres ?

Le problème initialement posé est également faux parce qu'il suppose un *droit qui serait revendiqué pour porter atteinte* au *droit des autres.* Ainsi le « nègre » aurait droit à votre fille, laquelle n'aurait pas le droit de refuser... Dans ce cas

le racisme n'est pas du côté de la fille, mais de l'autre côté.

Les *inégalités de fait* entre les hommes doivent être reconnues au même titre que *l'égalité fondamentale* des hommes ; et la seule couleur de peau est une inégalité de fait dont on peut vouloir tenir compte ; ce qui ne veut pas dire qu'elle doive être considérée comme une infériorité de l'un par rapport à l'autre.

Ce n'est pas être raciste que d'avoir une exacte notion de l'égalité : Celle-ci veut qu'à des caractéristiques, capacités et mérites semblables correspondent des devoirs et des droits semblables, des responsabilités et des sanctions semblables.

Par contre, c'est officiellement favoriser le racisme que de rendre légal un régime préférentiel avantageant certains — et ce, à l'encontre du bien commun des hommes.

Ainsi quand, sous le prétexte d'accélérer la promotion des peuples sous-évolués, des diplômes et responsabilités sont concédés à des gens qui n'auraient pas été capables d'y accéder, les conséquences ne s'en font pas attendre : C'est la mise à la porte des cadres techniques, culturels, administratifs qui, eux, avaient la compétence qu'un titre mal acquis ne suffit pas à conférer.

C'est le peuple qui en pâtit le premier. Mais la Révolution s'en moque ; elle a atteint son but : réussir à faire croire à quelques-uns, par son maniement des mots et des idées, qu'ils avaient mauvaise conscience et qu'ils devaient admettre le racisme chez les autres pour n'être pas eux-mêmes des racistes !

134 En France dit-on, le ridicule tue. Les révolutionnaires ont généralisé cet aphorisme et ne manquent pas de l'exploiter partout. Ils essaient de la ridiculisation quand ils ne trouvent pas d'autre moyen pour susciter de faux scrupules, donner mauvaise conscience, ou créer des complexes.

Ainsi, par exemple, quand un homme fait au spirituel la part qui est la sienne, il se fait traiter d' « illuminé », de « mystique »... dans le sens péjoratif que la Révolution veut glisser dans ces mots.

Certains se débattent contre ces épithètes, et ils ont grand tort d'y perdre leur temps. A supposer même qu'elles fussent

fondées (mais il n'y a probablement pas un vrai mystique sur dix mille Contrerévolutionnaires et l'on peut plutôt déplorer qu'il y en ait si peu), en quoi ces épithètes constitueraient-elles un témoignage qui fût défavorable à la Contrerévolution ? Il se trouvera toujours des cerveaux assez intoxiqués par les émanations révolutionnaires, et qui prendront des qualificatifs appliqués à des hommes comme objections contre une doctrine.

Voudrait-on dire que dans l'action contrerévolutionnaire on n'a pas le sens des réalités ? L'argument doit alors être repris et relancé contre les révolutionnaires : Pour être réaliste, pour « avoir les pieds sur terre », pour être un homme *total,* il faut tenir compte de tout ce qui fait un homme, esprit et corps. Quand le révolutionnaire n'envisage l'homme que comme une demi-portion — celle qui peut se peser — il refuse de s'appuyer sur les réalités ; sa base n'est qu'une fiction.

C. Les inconscients au service de la révolution

135 Le piège des mots, l'attrait de certains termes dont les définitions sont diversement interprétables, suffisent à amener de nombreux inconscients au service de la Révolution.

Aussi quand une expression du vocabulaire politique ou d'un quelconque jargon philosophique est spécialement revendiquée par le clan de la Subversion, il faut toujours s'inquiéter de ce qu'elle recouvre réellement : Si le terme n'implique pas par lui-même une essence révolutionnaire, on y découvrira au minimum un facteur particulièrement favorable à la Révolution.

Il en est ainsi du terme « républicain » : La république par elle-même n'est pas forcément à rejeter dans son principe ; mais le seul fait qu'il n'y ait guère de système gouvernemental officiellement révolutionnaire qui ne se dise républicain, doit donner à réfléchir. Si les révolutionnaires tiennent tant à la république c'est probablement parce qu'elle n'est pas un régime qui se présente particulièrement comme à l'image de l'ordre naturel ; et ceci suffit à expliquer l'utilisation révolutionnaire qu'ils peuvent en faire.

136 Le qualificatif de *démocrate* a également un attrait tout particulier auprès des inconscients ; et comme les révolutionnaires se l'approprient à qui mieux mieux, on peut se douter que son exploitation est précieuse pour la Subversion.

En effet, la définition courante de la démocratie, gouvernement du peuple par le peuple, couvre un mensonge fréquent, car dans la pratique il n'est pas possible que le peuple exerce directement un gouvernement. En outre il faut bien admettre que la plupart des hommes ne peuvent pas se faire par eux-mêmes une opinion étayée et raisonnée qui leur permettrait de traiter des problèmes nationaux ou mondiaux.

Le peuple doit donc choisir des intermédiaires pour le remplacer ou le représenter aux échelons du gouvernement ; et c'est là qu'intervient la Révolution : A une désignation d'élus compétents, qui pourrait se faire si l'homme choisissait dans son cadre social naturel (et notamment celui de la profession où il est particulièrement qualifié lui-même), les révolutionnaires ont substitué le système du vote sans discernement, l'imbécile loi du nombre, et spécialement le « suffrage universel ». Les hommes sont alors amenés à donner leur avis sur des options ou sur des hommes sur lesquels ils ne peuvent pas avoir une opinion *réellement* fondée. De plus, les élus pour qui ils votent ne représentent pas les hommes ni les intérêts de catégories sociales ou professionnelles, mais ces groupements artificiels que sont les partis politiques. Aucune hiérarchie sociale *naturelle* n'étant prise en considération, le peuple n'a plus aucun défenseur qui puisse vraiment parler en son nom.

Aucune personne sensée n'aurait l'idée de faire voter des aveugles sur une question qui exige qu'on y voie des deux yeux. C'est pourtant ce qui se passe dans ces régimes révolutionnaires qui se qualifient de démocratiques. En revanche, demandez à un homme combien de fois il aura été appelé à émettre une opinion sur un sujet dont il a qualité pour parler — sur sa condition d'ouvrier par exemple, ou sur son droit, en tant que père de famille, d'exiger qu'à l'école une instruction civique conforme à la morale soit enseignée aux enfants pour en faire des citoyens conscients et honnêtes. Il sera peut-être

étonné de se rendre compte qu'on ne lui a jamais demandé son avis sur un problème qui, pourtant, le touche personnellement.

C'est souvent la raison pour laquelle il se retourne vers les syndicats afin que ses droits soient défendus. Le malheur est que presque tous ces syndicats ne sont que des instruments maniés par les partis pour leurs seules fins politiques et non pour le bien des hommes.

D'ailleurs dans ces syndicats la loi révolutionnaire du plus grand nombre existe aussi. Au nom de « l'égalité démocratique », dans toutes les circonstances la voix d'un débile mental, d'un criminel ou d'un analphabète vaut la voix d'un homme spécialement compétent. On l'a dit : « Suffrage universel, mensonge universel. »

Et il y a encore des gens pour croire ou faire croire qu'en se vantant d'être démocrate on s'affiche forcément comme un ami du peuple !

137 Bien que le qualificatif de démocrate soit revendiqué par tous les politiciens préoccupés de flatterie à l'égard des électeurs, il pourrait y avoir des démocraties saines. « L'Eglise ne réprouve aucune des formes variées de gouvernement pourvu qu'elles soient aptes, en elles-mêmes, à procurer le bien des citoyens » (Encyclique Libertas). « La démocratie, entendue dans son sens large, admet des formes diverses et peut se réaliser aussi bien dans la monarchie que dans les républiques[5]. »

L'aspiration à un « gouvernement du peuple par le peuple », en faisant abstraction de la tendance démagogique que l'on sent dans la définition, n'est pas condamnable *en soi*. Mais elle est faussée par les procédés révolutionnaires qu'y introduisent les hommes politiques. Il est vrai que le slogan est précisément choisi « pour faire passer la marchandise » de la Subversion ; et si l'on proposait une formule plus précise, telle que « la recherche du *bien commun* de la nation par la légitime participation du *peuple* à l'administration et au contrôle de l'*Etat* », dès lors que la définition ne serait plus utilisable pour flagorner la masse, les révolutionnaires ne l'emploieraient plus.

5. PIE XII, Radio-message du 24 décembre 1944.

En outre il n'est nullement dit que le « gouvernement du peuple par le peuple » soit ce qu'il y a de mieux *pour le peuple*. De toute manière la définition est suffisamment vague pour que tout dépende de la façon dont on en conçoit l'application pratique[6].

Aussi, bien des réserves doivent être marquées sur l'exploitation qui est faite du terme dans le domaine politique et social : « Considérer que la démocratie fût seule capable d'inaugurer le règne de la parfaite justice paraissait à Pie X une injure faite aux autres formes de gouvernement. La démocratie, ajoutait Pie X, ne jouit pas d'un privilège spécial[7]. »

Une mise en garde est même nécessaire contre les institutions se réclamant de la démocratie, car « il est manifeste qu'elles se prêtent plus aisément que toutes autres au jeu déloyal des factions » (*Pie XII, Ubi arcano Dei*).

Les avertissements ont été cent fois rappelés contre ceux qui veulent annexer la démocratie admise par la doctrine chrétienne en « oubliant » sa condition essentielle d'être chrétienne. Ceux-là exploitent le mot à des fins politiques alors que « il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique et en ne lui attachant aucune signification que celle d'une action bienfaisante chrétienne parmi le peuple » (*Léon XIII, Graves de communi).*

La circonspection s'impose donc à l'égard de toute expression de « démocratie chrétienne », car il y a beaucoup de chances pour que le terme recouvre un *démocratisme* à la Rousseau, c'est-à-dire l'une des plus grandes tromperies à l'égard des hommes[8].

6. Voir le *M.P.S.*, chap. V, § 2.

7. Cité par A. d'ANDIGNÉ dans *L'Equivoque Démocratique*.

8. Rousseau, qui abandonna ses enfants mais n'en écrivit pas moins un traité d'éducation, *l'Emile*, se complut en de fausses théories qui furent autant de trouvailles particulièrement utiles à la Révolution. Telle sa « méthode » de raisonnement, qui consistait à écarter tous les faits : « Ecartons tous les faits, car ils ne touchent pas à la question. » Telle sa théorie sur la nature : la nature est « bonne » ; en la suivant l'homme ne pourra qu'être « bon » à son tour ; c'est la société qui fausse l'homme, c'est chez le sauvage qu'est la vérité.

Telle enfin sa théorie du « Contrat social », par laquelle chaque

Face à un chrétien qui se dit démocrate ce n'est pas sans raison qu'on peut lui demander sur quel pied il danse, entre la doctrine chrétienne et les théories révolutionnaires.

138 « Tout le monde est plus ou moins " subverti " », entend-on dire parfois pour expliquer, en raccourci, qu'il est bien rare que quelqu'un arrive à se soustraire complètement aux influences de la Subversion. Même le clergé n'y échappe pas ; cela se voit aisément à l'audience que certains accordent au progressisme, *quelques-uns allant même jusqu'à se mettre inconsciemment au service de la Révolution* [9] *!*

L'une des caractéristiques du progressisme est son esprit d'abandon ; et, pour faire *abandonner,* il faut d'abord faire *douter.* Ainsi on commence par douter que ce qui paraissait opportun hier, le soit encore aujourd'hui. Ce qui n'a rien de mauvais ! mais, du doute quant à la valeur des applications antérieurement faites dans le domaine pratique, on passe au doute quant aux principes mêmes qui doivent guider ces applications. On entend alors des réflexions qui, lorsqu'elles atteignent des esprits peu formés, peuvent avoir des répercussions graves : « La doctrine de l'Eglise ? Mais l'Eglise n'a pas de doctrine... Voyez l'évolution en cours dans la conception du droit de propriété par exemple... » Ou encore : « La Révolution ? Oui, les papes en ont parlé... mais il n'est pas dit qu'ils en parleront encore... », « Le droit naturel ?... Mais qui connaît ses limites ?... » etc.

contractant doit aliéner sa liberté à la communauté et s'engager à subir les décisions de la « volonté générale ».

On comprend que toutes ces inventions aient pu être précieusement exploitées par la Révolution.

9. Ce paragraphe ne se propose nullement de traiter de la question du progressisme. Ce sujet a été étudié succinctement dans le *M.P.S.* Pour aider quelques lecteurs on trouvera simplement ci-dessous quelques extraits (issus du *Dossier de l'Evénement* cité plus loin) donnant une brève définition du progressisme : « courant idéologique de racine religieuse... qui passe au camp de l'ennemi et emploie depuis les tactiques jusqu'aux arguments et à la dialectique du propre marxisme... qui considère inévitable l'apparition, à la fin, d'un Etat communiste, et qui, pour y arriver, admet comme licite et convenable, pour le moins comme inévitable, la lutte des classes... qui croit qu'on va convertir l'humanité quand elle sera communiste, parce que maintenant on ne peut pas la convertir. »

Ainsi certains finissent par oublier que l'Eglise — puisqu'on vient de parler de sa doctrine sociale — présente des *principes* et, quand elle suggère ou recommande telle ou telle forme d'application de ces principes, l'idée qui l'inspire est toujours guidée par les vérités éternelles qui ne sont jamais mises en cause : la dignité de la personne humaine, l'égalité fondamentale des hommes, les vrais droits des hommes et ceux de Dieu, la justice et la charité sociales, etc. Elle a donc bien une *doctrine,* et qui ne se contredit jamais. Mais ceci n'a jamais voulu dire que l'Eglise prétendait dicter aux hommes ce qu'ils ont à faire dans le domaine temporel : C'est bien aux laïcs à bâtir leurs institutions, leurs lois, leurs gouvernements, leur société, et à découvrir comment dans des conditions sociales à accepter ou à changer, le droit de propriété — s'il s'agit de lui par exemple — doit se comprendre pour satisfaire au mieux à la fois aux prérogatives légitimes de l'homme et à la destination universelle des biens terrestres.

Quant à la Révolution, on pourrait bien n'en plus parler, elle existe et existera tant que des hommes pourront faire le mal, et l'on sera toujours obligé de la combattre, quel que soit le nom par quoi on la désigne, qu'on l'appelle l'esprit du mal, — ou « l'esprit selon la chair » suivant les termes de saint Jean —, ou la rébellion de l'orgueil, le matérialisme, la Subversion des esprits, la révolte contre l'ordre naturel, etc., ou tout simplement la Révolution comme elle s'appelle elle-même. On peut se refuser à y voir un plan concerté, on peut ne pas reconnaître le machiavélisme satanique qui a inspiré certains révolutionnaires, ou considérer l'aggravation du mal social comme un phénomène à propos de quoi il ne faudrait pas dramatiser... quoi qu'il en soit et malgré tous les efforts de ceux qui veulent tout minimiser — peut-être pour n'avoir pas à s'en préoccuper —, il y aura toujours des hommes et des forces qui s'opposeront au plan de la Création. On a pu les appeler le Libéralisme et le Marxisme avec leur cortège technocratique ou progressiste ; demain ce sera autre chose, et par conséquent un gardien de la doctrine, un éducateur aura toujours à brandir, en face de ces erreurs, la vérité qu'il connaît.

Que sur cette vérité il ne permette pas un doute sous le prétexte que des progrès se font — et sont encore à faire —

pour découvrir comment on adaptera au mieux les conditions sociales du moment aux impératifs de cette vérité.

« Le premier don de l'amour du prêtre à son entourage, celui qui s'impose le plus évidemment, c'est celui qui consiste à servir la vérité, à dévoiler et à réfuter l'erreur, sous quelque forme, sous quelque masque ou déguisement qu'elle se présente » (Pie XI, *Mit brennender Sörge*). Par conséquent on ne devrait pas voir une certaine élite spirituelle et religieuse se rendre aux sollicitations des marxistes sous le faux prétexte qu'ils seraient « les seuls à faire quelque chose » (!). Quand un peuple souffre d'être exploité par quelque pouvoir libéraliste, quand des pauvres se plaignent du froid, de la faim, du manque de logement, quand des enfants et des jeunes gens grandissent dans des concentrations de taudis, le rapprochement des prêtres et des marxistes prouve simplement que les premiers ont oublié une partie de leur propre doctrine, celle qui se préoccupe de la place qu'il faut faire à l'homme dans la société : la place qui lui revient *de droit*.

Il semblerait que certains clercs soient parfois incapables de donner la réponse adéquate aux hommes qui, dans leurs difficultés humaines, se tournent vers eux : Tantôt ils se mettent à défendre des points de vue présentés sous une étiquette communiste ; tantôt, en face des maux qu'entraînent l'exploitation du travailleur, le chômage, la misère, ils ne peuvent proposer que l'amour de Dieu et suggérer la prière. Bien sûr l'amour de Dieu contient tout ; mais quand on veut aider les hommes, on ne leur parle pas le patagon si, dans l'immédiat, ils ne peuvent comprendre que le chinois. Aussi, quand des malheureux se plaignent du mal social, si leurs prêtres veulent être écoutés, ils doivent être capables de préciser en quoi réside ce mal social, et capables d'en montrer les origines et d'en montrer les remèdes. S'ils ne sont pas en mesure d'expliquer les principes à la base de l'ordre social chrétien qu'il faut promouvoir, ils peuvent craindre que leur religion, si elle ne sait parler aux hommes que de l'amour de Dieu d'une façon quasiment théorique, abstraite, purement spirituelle, n'apparaisse que comme une sorte d'opium destiné à les endormir, résignés à leur condition servile sous le régime libéraliste qui les opprime.

Ces prêtres se trouvent alors dans la situation la plus

incohérente qui soit, car, se tournant « à défaut d'autre chose » (!) vers le marxisme dont ils deviennent l'une des « courroies de transmission », ils se font dans le même temps les complices de l'oppression libéraliste en s'abstenant de désigner aux hommes la seule voie capable de s'opposer efficacement à ce libéralisme. Bref, ils sont devenus des inconscients au service de la Révolution.

Quoi d'étonnant si un prêtre constate qu'il perd l'audience des hommes quand il n'est pas capable de proposer — et notamment aux jeunes — un ordre politique et social aux bases bien précises, *à édifier par eux* mais inspiré par les principes chrétiens ?

Et quoi d'étonnant si aux yeux de certains « seuls les marxistes font quelque chose », quand effectivement tant de chrétiens parmi les meilleurs sont incapables de dire ce qu'il faudrait faire, et par conséquent ne font rien [10]. »

10. On ne reviendra pas sur l'erreur qui consiste à appeler « marxistes » des hommes honnêtes égarés parmi les marxistes, en entretenant un doute à la faveur duquel quelques-uns pourraient croire qu'il y aurait un certain marxisme acceptable par des hommes honnêtes. Un marxiste conscient de ce qu'est le marxisme — « intrinsèquement pervers » — ne peut pas être un homme honnête.

Quant à l'attitude à adopter à l'égard des hommes honnêtes égarés parmi les marxistes, rappelons que si une action *personnelle* — d'homme à homme — est toujours utile pour leur faire comprendre qu'ils sont dans l'erreur, en revanche ce serait afficher une méconnaissance totale des impératifs d'une action saine et efficace que de s'imaginer que l'on pourrait collaborer avec ces gens qui restent du côté de la Révolution. (Voir *D.A.* notamment § 228 et 233 à 237.)

Si un homme de bon sens peut croire que, là où il est, « seuls les communistes font quelque chose » — (encore faudrait-il savoir en quoi consiste et à quoi aboutit ce « quelque chose » !) — et s'il le déplore, il n'a qu'à commencer à agir et à faire agir autour de lui sans qu'il lui soit nullement besoin d'aller participer à une action inspirée de près ou de loin par l'esprit marxiste ou contrôlée en fait par des marxistes.

Ces erreurs, évidemment, ne sont pas généralisées dans le monde religieux évoqué plus haut. On trouvera ci-dessous un rappel très utile et qui est dû précisément à un clerc particulièrement préoccupé de la formation des jeunes : après avoir noté que « le *progressisme* d'apparence catholique existe dans tous les pays d'Europe et d'Afrique, pour le moins... » et que pour les hommes qui y versent « il représente un vrai danger : celui d'être des naïfs coupables », après s'être étonné de « l'ignorance des milieux intellectuels catholiques sur l'a.b.c. des tactiques de pénétration communiste, par courroies de

Ces hommes et ces jeunes qui ne demanderaient qu'à agir contre l'exploitation libéraliste sans pour autant choisir l'asservissement marxiste, ne le feront qu'à une condition, précisément, c'est qu'on leur propose *un but de vérité,* et qu'on les oriente *pour qu'ils sachent comment agir,* sans aller choisir leurs moyens dans la panoplie des révolutionnaires.

D. Vrais et faux révolutionnaires

139 On est souvent confondu par le grand nombre d'hommes — hommes politiques, édiles, personnalités officielles, administratives ou sociales, hommes de plume, etc. — qui devraient être capables de guider l'esprit public, et qui même se piquent de le faire, et qui pourtant ne savent pas ce qu'est la Révolution. Certes, on l'a assez souvent dit, ils ont l'excuse que la Révolution sait très bien se dissimuler au milieu des hommes honnêtes. Cependant leur responsabilité est telle que l'on peut vraiment se demander s'ils ont pris la peine de se livrer à quelque sérieuse préparation personnelle avant de faire état publiquement de préoccupations ou de prétentions politico-sociales. Leur ignorance en la matière n'est pas une circonstance atténuante, mais seulement la conséquence de leur paresse, de leur orgueil ou de leur lâcheté. Plus un homme a de responsabilités sociales ou politiques, moins l'ignorance peut lui être concédée comme excuse.

transmission, chrétiennes ou autres », l'auteur explique en quelques lignes comment les vrais marxistes ont bien d'autres buts que de « faire quelque chose » dans le sens de la charité ou même de la simple justice :

« Nous ne sommes pas des *réformistes,* nous sommes des *révolutionnaires* (slogan n° 1 de tous les vrais communistes). Une réforme sociale, un mieux-être de la classe ouvrière, retarde la Révolution, car il arrête le mouvement dialectique, c'est-à-dire la LUTTE DES CLASSES. Un agitateur communiste doit réclamer la réforme, car elle est un instrument d'agitation. MAIS IL DOIT VEILLER QU'ELLE NE REUSSISSE PAS. Pour cela, dès qu'il en entend parler, il doit augmenter le climat d'agitation et de revendication, afin que la réclamation devienne exorbitante et techniquement impossible aux employeurs et au gouvernement. » (Extrait du *Dossier de l'Evénement : Cours sur l'A.B.C. de l'AGIT-PROP communiste,* P. REYMONDON.)

Il arrive que des hommes se laissent porter à la politique par une simple suite d'événements, ou y sont poussés uniquement en raison de talents oratoires ou littéraires. On peut comprendre qu'en certaines périodes de crise des hommes exceptionnels se trouvent projetés à un échelon politique important. Mais ce ne peut être qu'une raison supplémentaire impérative pour combler les lacunes d'une formation insuffisante. La nécessité de « la préparation qu'exige toute profession » découle du simple bon sens et d'une élémentaire honnêteté. « Qui veut faire de la bonne politique ne peut se soustraire à l'obligation d'une préparation convenable [11]. »

En tout état de cause il paraît difficile d'admettre qu'une préparation soit sérieuse tant qu'elle n'a pas cherché à connaître les bases d'une doctrine qui se propose aux hommes avec des références exceptionnelles : la doctrine sociale de l'Eglise [12]. Ainsi se trouveraient évitées tant d'improvisations malheureuses, car beaucoup se donnent bien du mal pour découvrir et échafauder des théories personnelles qui ne peuvent que rester boiteuses, incomplètes, incohérentes puisque sans assises solides. Rien d'étonnant à ce qu'ils usent du terme « révolutionnaire » sans savoir ce qu'il signifie fondamentalement [13].

11. Lettre de *Pie XI* au Patriarche de Lisbonne, 10 novembre 1933.

12. Le M.P.S. a rappelé la doctrine sociale de l'Eglise, mais on pourrait évidemment se reporter à bien d'autres documents, tel « *La Doctrine Sociale de l'Eglise* », ouvrage lumineux dans lequel, en 175 pages, Mgr *Guerry* donne « son actualité, ses dimensions, son rayonnement » (éd. Bonne Presse, 1960).

13. Le terme « révolution » a parfois été utilisé par des personnes très sincères qui n'étaient pas arrivées à la pleine notion de ce qu'est la Révolution. Ainsi en France, après la défaite de 1940, des hommes ressentant la nécessité d'une rénovation du pays ont accepté le terme de « Révolution nationale ». Un autre exemple en a été donné, en Espagne, par José Anonio Primo de Rivera, promoteur d'une *Révolution nationale syndicaliste.*

Si l'on doit, à leur égard, faire la part des tendances contrerévolutionnaires que l'on peut reconnaître dans le culte de la patrie, le respect des convictions religieuses, le souci de la loi morale, etc., on est cependant obligé de constater que, le temps passant et la Subversion se manifestant sous de nouveaux aspects, le terme « révolution » ainsi utilisé, privé de son sens idéologique pour ne désigner qu'une volonté d'opposition allant parfois jusqu'à l'emploi de la force, ne définit en rien le fondement d'une doctrine et d'un ordre capables

Ainsi en certains pays — d'Amérique du Sud par exemple — on trouve des gens qui se prétendent orientés sur la Contrerévolution et qui, néanmoins, affirment que certaines « opportunités » politiques justifient leur maintien du terme « Révolution ». Ils expliquent qu'en leurs pays où, tous les six mois, une révolution en chasse une autre, le terme Contrerévolution ne correspond à rien que puisse comprendre le peuple.

Cette attitude prouve simplement que ces responsables cherchent à s'appuyer sur un ensemble populaire que l'on n'essaie nullment d'informer de l'idéologie politico-sociale contrerévolutionnaire ni de structurer par des réseaux de chefs naturels formés en tant que contrerévolutionnaires. Ces gens tombent dans les pièges de la vulgaire politique en tentant de « gagner la masse d'abord » et à « aller vite » au détriment du sûr.

Quand il s'agit d'hommes d'Etat c'est là la preuve qu'ils n'ont jamais acquis la vraie notion de ce qu'est la Révolution. Ignorants de leur Ennemie, donc incapables de la démasquer et de la dénoncer dans toutes les formes subversives qui, autour d'eux, s'attaquent aux vrais droits des hommes, ils n'aboutiront jamais à quelque chose de constructif et de durable. Ce n'est pas un ordre chrétien qui bénéficiera de leur « opportunisme » mais la Révolution qui se perpétuera parce qu'on aura commis la bêtise ou la lâcheté de ne pas l'attaquer en face.

Il est d'autres individus qui proposent du « révolutionnaire » car à leurs yeux c'est un moyen — pour eux la fin justifie le moyen ! — d'accroître ainsi leur crédit auprès des jeunes, leur audience auprès des désavantagés sociaux, ou simplement le nombre de leurs lecteurs. Ils jouent sur l'ignorance idéologique de la plupart des hommes ; mais on peut croire qu'eux-mêmes ne sont pas tellement ignorants de ce qu'ils offrent, si l'on en juge par leurs tentatives pour « justifier » ce choix du *révolutionnaire*. Leur responsabilité reste lourde dans l'orientation pernicieuse des esprits. A cause d'eux beaucoup d'hommes croient de bonne foi qu'il faut être révolutionnaire pour vouloir un changement définitif d'avec les systèmes périmés, pour vouloir du nouveau, du fort, du tonique, pour exiger netteté et intransigeance [14].

de s'opposer à toutes les formes de la *révolte permanente contre l'ordre naturel*.

On constate, d'ailleurs, qu'une fois disparues les causes originelles qui ont donné naissance à de telles « révolutions », une confusion traîne dans les esprits pendant des générations, avant que les hommes soient à même de distinguer ce qu'il pouvait y avoir de valable dans la « révolution » de leur jeunesse, et tout ce qui est à détruire dans la Révolution permanente qui leur est démasquée.

A ceux-ci, qui sont de bonne foi, on peut faire l'honneur de croire qu'ils ne sont que de faux révolutionnaires affublés d'un masque dont ils n'ont pas vu la face ; car en réalité ils veulent des solutions justes, humaines, sociales, nationales, et ils marquent une volonté de s'opposer à toutes les pourritures. Mais ils sont fourvoyés par des brocanteurs en idéologie, ces individus qui reçoivent ou achètent n'importe quoi pourvu qu'ils y gagnent quelque chose en le refilant dans leurs colonnes de journaux ou leur politique...

Ces trafiquants d'opinion — d'autant plus méprisables qu'ils ont toutes les prétentions à « l'honnêteté » — voudraient-ils faire croire que par des méthodes ou des théories révolutionnaires ils vont faire respecter l'ordre naturel, la loi morale, les justes aspirations sociales et nationales ? Et il aboutiraient à cela par des moyens qui précisément s'opposent à l'ordre naturel, à la loi morale ? C'est bien là se moquer du monde ! Exactement comme si des trafiquants de drogue prétendaient contribuer à la santé publique !

Lors des années qui ont précédé la perte de l'Algérie par la France, de nombreux activistes inconscients tombèrent

14. Il arrive même qu'avec de bonnes intentions — mais l'enfer en est pavé — certains usent de l'appât révolutionnaire auprès de ceux qu'ils veulent convaincre, en leur affirmant que le Christ *aussi* était en son temps un révolutionnaire.

Or si le Christ était venu pour instaurer un ordre révolutionnaire, ou avait agi en révolutionnaire, cela supposerait que l'ordre établi à la création n'était pas le bon, ou que les règles de morale et d'action qui découlent de cet ordre pouvaient désormais être transgressées ! Le Christ, au contraire, *s'est insurgé contre* — et ce n'est pas du tout la même chose — ceux qui déformaient les commandements de Dieu, s'est dressé *contre ce qui était en état de révolution* à l'égard de « l'ordre absolu établi par le Créateur et mis en une nouvelle lumière par la révélation de l'Evangile » (Pie XII, message de Noël 1944).

dans de tels panneaux. Beaucoup n'agissaient que par ignorance, et leurs tendances contrerévolutionnaires se seraient développées s'ils avaient été éclairés, informés, instruits. Mais parmi les plus hauts échelons de leur organisation se trouvaient aussi quelques vrais révolutionnaires. Ceux-là étaient formé par la Révolution et étaient en place pour assurer sa victoire.

La Révolution a triomphé en Algérie, mais cela n'a pas suffi pour que les inconscients comprennent... eux qui voulaient du « révolutionnaire » pour sauver l'Algérie.

Nombre de ces naïfs réclament un changement radical, « sans quoi ils vont tout casser » ; mais ils n'ont de cesse qu'ils se soient inféodés à des individus qui ne font qu'utiliser les mêmes vieux procédés de compromis qu'ont toujours employés les chevaux de retour de la politique. Et lorsqu'on leur propose le rejet de ces vieilleries pour démarrer sur des bases saines et solides — la Contrerévolution — il n'y a pas plus effrayés qu'eux par le caractère radicalement différent et intransigeant de l'action contrerévolutionnaire.

Ils veulent être des « révolutionnaires », mais quand on leur demande de s'insurger — s'insurger contre ce qui est à changer — on ne trouve plus personne !

140 Pour tenter d'expliquer leur option en faveur du terme « révolutionnaire », certains déclarent que, la Révolution étant devenue un état de fait, elle n'est plus une révolution mais une situation stable. Et ils revendiquent alors pour eux, contre cet état de fait, l'étiquette de « révolutionnaire ».

Il est vraisemblable qu'ils cherchent avant tout une apparence de justification car, en réclamant le titre de révolutionnaire, ils ne peuvent pas refuser le qualificatif de son synonyme : *subversif,* perturbateur, désagrégateur ; ce qui les met en contradiction avec toute idée nationale constructive.

Mais surtout, considérer la Révolution comme une situation stabilisée, c'est méconnaître l'un de ses caractères essentiels : la Révolution a besoin, pour avancer, du heurt entre les diverses oppositions. Ce qu'elle appelle la « dialectique » est un principe à la base de son action : il lui faut exploiter les contradictions, et quand il n'y a pas de raison d'oppositions sociales ou internationales, elle en crée de toutes pièces.

La Révolution est un remous incessant qui change continuellement d'origine, de forme, de violence et de place.

Ce n'est pas un mal localisé et défini, dont on pourrait oublier l'existence tant il serait devenu naturel (telle la privation d'un œil, dont un borgne finit par oublier les inconvénients). C'est au contraire, et quasiment par définition, une situation toujours changeante, instable, inquiétante, tel un cancer dont la souffrance, le développement, la menace marquent chaque minute qui passe.

Ceux-là qui parlent d'une certaine stabilité révolutionnaire, ne songent peut-être qu'aux formes encore présentes de la Révolution, communisme, libéralisme, progressisme notamment. Ils oublient que la Révolution prendra bien d'autres formes et que l'état de fait ne sera plus celui de ce moment-ci : « Qu'y a-t-il de plus logique au monde que de faire un seul faisceau des révolutions qui ont paru dans le monde depuis trois siècles et de les réunir dans une même lutte ? » écrivait Edgar Quinet (philosophe et historien révolutionnaire, 1803-1875).

Les deux seuls caractères « stables » de la Révolution sont, d'abord qu'elle est *une révolte* contre l'ordre naturel, et ensuite que cette révolte est *permanente.* Ceux qui la considèrent comme un état de fait, reconnaissent par là même qu'il est impossible de la nier. C'est donc bien de l'enfantillage que de commencer par lui enlever son nom, et surtout de s'imaginer qu'en s'en affublant on lui fait du tort !

Et comment, d'ailleurs, appellerait-on alors la Révolution revendiquée comme telle par les maîtres de la Subversion ?

A l'opposé, ce que Bonald, Le Play, Maignen, de Saint-Bonnet, Albert de Mun, Ernest Hello, Joseph de Maistre (pour ne citer que quelques laïcs d'un seul pays) ont appelé la Contrerévolution, deviendrait désormais la Révolution ? Ce qui est Contrerévolution au Portugal, en Hongrie, Espagne, Belgique, Italie, Argentine, etc., devrait être appelé révolution en un autre pays sous le prétexte que le terme plaît à quelques ignares ?

Ce serait bien, dans les esprits et dans les termes, la confusion la plus totale à laquelle pourraient rêver des spécialistes de l'action subversive : à partir du moment où personne ne comprendrait plus où est la Révolution, plus un obstacle ne

freinerait celle-ci sur le terrain politique et social. Aussi y a-t-il de fortes présomptions pour que les inconscients ou ignorants qui égarent ainsi l'esprit public, soient manœuvrés par quelques individus qui, eux, savent parfaitement qu'ils travaillent pour la Révolution.

141 Contre quoi peuvent bien se révolter ces semble-révolutionnaires qui ne savent pas ce qu'est la Révolution ? Si ce n'est contre le système (révolutionnaire) des régimes politiques actuels, serait-ce contre un gouvernement ? Et quand ce gouvernement changera, ne seront-ils plus « révolutionnaires » ? Mais s'ils se révoltent contre les gouvernements successifs, cela signifie que ceux-ci ont entre eux quelque chose de commun ; par quoi le désignent-ils, s'ils gardent pour eux le qualificatif « révolutionnaire » ?

Serait-ce qu'en parlant d'eux-mêmes ils ne prennent l'adjectif « révolutionnaire » que dans le sens vulgaire du langage courant : technique révolutionnaire, procédé révolutionnaire de fabrication, une éplucheuse de patates « révolutionnaire », etc. ? Si oui, il faudrait qu'ils le précisent ! mais quelle stupidité, alors, quand ils entrent dans le domaine politique et social, que de se trouver affublés d'un terme qui, justement, définit l'idéologie de leur principal adversaire ! (Et quels plaisantins si, de leur côté, nulle idéologie ne vient étayer les préoccupations politiques, sociales, humaines dont ils font état !)

Bien piètre défense, celle qui consiste à ouvrir un dictionnaire pour expliquer que l'on est révolutionnaire (avec un petit r) puisque « favorable à une transformation radicale de la structure politique et sociale d'un pays » ! Les artisans de la Révolution aussi ! Mais eux savent ce que cela signifie dans son sens complet. C'est bien pourquoi Marx et Engels ont écrit dans le *Manifeste du parti communiste* : « (...) Les communistes appuient en tous pays tout mouvement révolutionnaire contre l'ordre social et politique existant. » Voilà qui devrait faire réfléchir ces ignorants qui se disent révolutionnaires. Oui ; sans qu'ils s'en doutent, et même s'ils se font attaquer par des clans révolutionnaires, la Révolution peut très bien appuyer leur action. En effet, du fait du ferment révolutionnaire (au vrai sens idéologique) qui existe chez beaucoup d'entre eux à leur issu, ils ne sont que des éléments d'opposition contribuant à cette « dialectique » nécessaire aux progrès de la Révolution.

D'autres inconscients vont jusqu'à prendre pour tremplin d'un idéal politico-social, la définition d'un autre dictionnaire : « Révolution : changement brusque et violent dans les structures... etc. »

Mais dans le trinôme *changement, brusquerie, violence,* quel est l'élément qui a de l'importance si ce n'est le *changement* ? Or rien n'est encore défini quand on parle de changement : il faut changer quoi en quoi ? pourquoi ? comment ? Le changement n'est pas en lui-même un but, pas plus que la brusquerie ou la violence. Et quand on sait enfin ce que l'on veut établir par ce changement, on s'aperçoit que la légitimité et la stabilité du futur à construire ne s'accommodent ni de brusquerie ni de violence. Car il faut changer *aussi rapidement que possible,* mais en allant *aussi prudemment et sûrement que nécessaire,* si l'on veut vraiment créer du neuf solide.

Changement brusque et violent ? Oui, l'explosif... Mais manier l'explosif, c'est obtenir des décombres ; et ce n'est même pas déblayer ni nettoyer. Où est en cela l'idée *constructive* ?

Drôle de réalisme qui consiste à prendre le rêve d'une mutation instantanée du mauvais en du bon, pour une réalité possible !

Elle n'est vraiment pas forte la position de ceux qui, se disant révolutionnaires, sont aussitôt obligés d'ajouter qu'ils ne sont pas révolutionnaires dans le sens de la Révolution, donc ni en matière idéologique, ou politique, ou sociale [15].

142 On pourra trouver enfantin que certains aillent chercher les mots d'une définition de dictionnaire comme base spirituelle à laquelle demander une réponse aux problèmes humains

15. Si l'action contrerévolutionnaire voulait, elle aussi, utiliser des mots à l'usage de gobe-mouches, elle répéterait qu'elle est laïque, populaire, internationale, insurrectionnelle, — car elle est tout cela — et les (petit r) « révolutionnaires » feraient auprès d'elle pâle figure. Mais elle est, fort heureusement, bien autre chose encore ; et ces quelques adjectifs ne qualifient nullement une fin en soi, pas plus que le fait de se dire « communautaire » ou « européen » par exemple.

et sociaux essentiels. Cela est d'autant plus illusoire que les encyclopédies, les manuels d'histoire ou de philosophie qui ont l'approbation des révolutionnaires, ne sont pas faits pour révéler la vérité : il ne faut pas s'attendre à ce que la Révolution se présente elle-même au grand jour comme étant, idéologiquement et historiquement, la révolte permanente contre l'ordre naturel (lequel, d'ailleurs, est passé sous silence dans bien des dictionnaires) et se dévoile donc ainsi publiquement comme l'ennemie de l'humanité.

Mais ce désir qu'ont quelques hommes souvent très sincères, de s'accrocher à une référence précise, prouve également combien est grand le désarroi de ceux qui cherchent... et ne peuvent se satisfaire des systèmes usés qui leur sont toujours proposés.

E. Un exemple de confusion à propos de « nationalisme »

143 Par définition les divers nationalismes considèrent la nation comme étant leur référence suprême. Quand, ainsi, ils méconnaissent une autorité et une loi morale qui soient supérieures à la nation, ils contiennent le germe de la Révolution, alors que le concept de nation, au contraire, découle de l'ordre naturel et appartient donc à la thèse contrerévolutionnaire.

On peut, on doit être national à 100 %. On ne doit pas l'être à 110 %. Cet extrémisme vient d'ailleurs souvent d'une volonté, très honorable, de réaction contre l'abandon du sens national.

Quand le nationalisme est pris seulement dans le sens d'esprit national, il doit, pour préciser sa position, en appeler à un nationalisme *légitime,* reconnaissant implicitement le fait de nationalismes outranciers. La notion de nationalisme n'est donc pas exempte d'ambiguïté : Ce qui parfois pourrait être une louable profession de foi se transforme, par une confusion des esprits qu'alimente la Révolution, en des conceptions mal définies, car chacun s'arroge le droit de placer où il veut la barre délimitant le légitime de l'immodéré. Cela peut aller du colonialisme jusqu'à la « race élue », au racisme et à l'extermination de peuples entiers. Certaines

conceptions du nationalisme ne peuvent donc qu'amener les nations à s'opposer les unes aux autres.

Aussi le concept nationaliste est-il particulièrement exploitable par la « dialectique » révolutionnaire. Ce fut, entre autres exemples, l'un des arguments brandis par les révolutionnaires algériens pour consommer le drame de l'Algérie, et c'est une plate-forme toute prête à supporter tous les séparatismes régionaux.

144 La légitime place de la nation, et des nations dans leur ensemble, se trouve définie dans l'*ordre naturel.* Il suffit de le comprendre pour que certains « nationalistes » puissent immédiatement s'orienter vers la Contrerévolution. C'est de cette façon seulement que leur sens national trouvera le support le plus exact et le plus solide [15bis].

« Mais, rétorquent quelques-uns, puisque les « nationaux » (Ils entendent par là les hommes politiques qui *devraient* avoir l'esprit national mais n'ont que l'esprit politique ou gouvernemental), puisque ces "nationaux" sont pourris dans le gouvernement, les assemblées, les institutions, nous ne serons pas " nationaux ". Nous sommes plus nationaux qu'eux ; nous serons " nationalistes ". »

Voilà vraiment ce qui s'appelle céder du terrain ; car ils concèdent ainsi le terme national à leurs adversaires, alors qu'ils devraient s'acharner à dévoiler l'imposture de ces antinationaux. Ceux-ci peuvent donc effrontément revendiquer tout ce qui est national comme étant de leur côté, et affirmer au peuple qu'ils sont les seuls défenseurs de la Nation.

Et la Révolution, aussitôt, ne manque pas d'exploiter son avantage en traitant ces nationalistes de « fascistes », leur attribuant ainsi a priori l'intention de répéter les erreurs révolutionnaires de certaines dictatures. Elle a beau jeu, évidemment, de rappeler les crimes commis par le nationalisme nazi contre l'homme, les nations, la société humaine.

15 bis. Dans son *Manifeste Nationaliste,* M. Ploncard d'Assac, au chapitre « Nationalisme et Christianisme » rappelle l'avertissement de Léon XIII dans l'encyclique « Humanum genus » : ... « l'effondrement des vérités qui sont à la base de l'ordre naturel (...) aura un contrecoup sur les mœurs publiques et privées » et Léon XIII n'en attendait que « de tragiques conséquences pour la société ».

145 Pour parer aux reproches d'un nationalisme qui bornerait ses vues à leur seule Nation, certains nationalistes tombent aisément dans le panneau d'un nationalisme « européen » par exemple. Il reste à savoir ce qu'apporte à leur idéologie politique le terme d' « européen »... [16].

16. L'histoire ne retiendra peut-être rien de ces expressions sous lesquelles une conception supra-nationale de l'Europe aura été proposée aux hommes : autant de termes, autant de tentatives poussées par la Révolution.

Pour juger de leur valeur il suffit généralement de prendre pour référence la position que prennent ces conceptions en regard de l'ordre naturel et, en particulier, la place qu'elles réservent à l'homme dans la société.

Ainsi ce qui a été appelé l'Europe « neutraliste » (entendre communiste) de l'Atlantique à l'Oural, n'a jamais offert aux hommes la moindre garantie du respect de la loi morale puisque certains gouvernements de cette Europe se sont voués à la Révolution.

Une Europe « atlantique » (c'est-à-dire sous le joug d'un libéralisme économique lié au système américain) n'a jamais paru acceptable non plus, tant le mépris des hommes et le rejet du bien commun des hommes sont caractéristiques des théories qui se disent libérales.

Les agissements menés au nom de telles formules européennes sont couverts par des autorités qui ont tous les pouvoirs puisqu'elles détiennent la finance, l'économie, le charbon et l'acier, l'énergie atomique, etc. Par contre ces autorités n'ont aucune responsabilité vis-à-vis des peuples — et l'on se doute bien que les hommes qui composent ces organismes ne se sentent nullement liés par une responsabilité morale personnelle, celle-ci disparaissant sous l'irresponsabilité officielle de leurs sociétés anonymes. L'homme devient donc l'esclave de la technocratie et du capitalisme international, et il ne lui reste plus aucun recours puisque la loi morale est remplacée par un droit préférentiel à l'avantage des plus puissants.

On pourrait encore rappeler l'Europe « européenne » — dénomination bien propre à dissimuler une répétition du triomphe révolutionnaire que constitua l'Algérie « algérienne » — ou l'Europe « des patries », modèle de l'inversion révolutionnaire du sens des mots, car il faut évidemment comprendre : l'Europe des patries que l'on fait disparaître.

Ces exemples ne sont exhumés que pour attirer l'attention sur le danger des formules lancées par les révolutionnaires, comme autant de ballons d'essai, jusqu'au jour où l'une de ces formules recueille une certaine audience auprès des foules ; elle devient alors le support de la propagande supranationale favorable à la Subversion mondiale.

Non pas que tout soit systématiquement mauvais dans les réalisations que peuvent proposer des organismes supranationaux : ainsi, par exemple, certaines mesures d'assurances contre les calamités agricoles ou le chômage, d'abaissement des prix, voire même de stabilisation des échanges et des marchés, etc., peuvent paraître souhaitables en elles-mêmes ; mais elles réservent une contrepartie bien plus préjudiciable au bien commun des hommes quand elles couvrent des desseins libéralistes ou collectivistes.

Certes il convient de rechercher les moyens les meilleurs, les plus nombreux et les plus variés pour unir les peuples, mais, pour accélérer ce mouvement d'union c'est une *évolution* qu'il faut hâter, et non une révolution qu'il faut promouvoir.

Il est évident qu'une « Europe » est possible, mais elle ne sera viable, saine, solide, que si le droit naturel est respecté dans ses institutions. La seule vraie solution européenne se trouve donc dans une Europe *contrerévolutionnaire*. Un Contrerévolutionnaire est forcément « européen » en ce sens qu'il doit avoir le souci d'un *bien commun universel*, et celui-ci ne se limite pas au bien commun des hommes de quelques patries au détriment des autres.

L'Europe révolutionnaire que quelques politiciens souhaitent, manifeste un caractère artificiel et mercantile qui ne peut échapper quand on voit les barrages que leur politique a dressés devant certains pays pourtant d'Europe.

On peut redouter qu'une « Europe » manigancée dans l'esprit de la Subversion, ne soit qu'un pas de plus vers l'instauration d'un Gouvernement mondial de la Révolution [17].

17. La seule notion d'Europe, valable en elle-même, ne manque pas d'arbitraire en tant qu'inspiratrice d'une union entre peuples. Il est d'autres liens — telle la Méditerranée par exemple — dont les racines sont autrement profondes.

Et pourquoi certains ne songeraient pas avant tout, en sortant du cadre étroit de l'Europe, à concrétiser une unité entre Etats de tendance contrerévolutionnaire — ou peuples d'aspiration contrerévolutionnaire ? Ils ont tout ce qu'il faut pour cela : la doctrine de base, l'ordre social à établir, les principes d'action à observer... Un tel fondement assure de meilleures chances de réussite rapide et définitive, même sur le seul plan matériel, que n'en assureraient toutes autres considérations d'ordre économique, ethnique, géographique, si favorables fussent-elles.

Dans son ouvrage sur les *Doctrines du Nationalisme*, M. Ploncard d'Assac rappelle, à propos de l'Europe, la phrase de Maurras : « qu'on ne sourie pas de la Chrétienté (...) la Chrétienté c'est, dans le passé, les Etats-Unis d'Europe tout bonnement. »

F. Pas d'équivocité admissible dans l'emploi des termes

146 Il est de nombreux exemples des méfaits de la Révolution dans l'emploi des termes. Si le *nationalisme* à cet égard a un intérêt particulier, c'est en raison des aspirations contre-révolutionnaires que l'on trouve fréquemment chez ceux qui se raccrochent à cette théorie. On peut déplorer qu'en dépit de bonnes tendances, trop souvent le nationalisme oriente des forces d'inspiration nationale vers le subversif, c'est-à-dire, en dernier ressort, contre les intérêts de la Nation.

On pourrait en dire autant d'expressions qui s'appuient, par exemple, sur un certain « communautarisme ». Rien n'est plus vague que ce terme. Il peut couvrir aussi bien le kolkhose communiste, le kibboutz israélien, la « mise en commun des biens d'exploitation » du socialisme, la « communauté des femmes » d'inspiration marxiste-léniniste, etc. Tenter de faire admettre par les autres la conception personnelle que l'on a d'un certain « communautarisme », ne se justifie pas puisque les seuls principes sains de toute communauté humaine relèvent de l'ordre naturel.

Fonder une théorie politico-sociale sur des termes qui admettent une interprétation subjective, c'est accepter par avance que la confusion et l'erreur s'y glissent.

L'équivocité dans les termes présage la Révolution dans les esprits

Point n'est besoin de petites compromission pour attirer les hommes honnêtes : On ne lutte pas contre la Révolution en laissant supposer que l'on peut composer avec elle. « La langue créée par la Révolution et les hommes qui l'emploient sont autant de soutiens pour la Révolution... »

« CE QU'IL Y A DE PLUS REDOUTABLE APRÈS LES RÉVOLUTIONNAIRES, CE SONT LES HOMMES QUI EMPLOIENT CETTE LANGUE DONT LES MOTS SONT AUTANT DE SEMENCES POUR LA RÉVOLUTION... » [18].

18. Blanc de Saint-Bonnet (1818-1880), *La Légitimité,* p. 282.

En fait certains mouvements qui se diraient volontiers révolutionnaires, sont de tendance contrerévolutionnaire. Eux aussi sont des contrerévolutionnaires potentiels.

Mais ce qui a souvent manqué à ces tendances qui veulent un changement profond et radical, ce fut précisément d'aller radicalement jusqu'au fond du problème, pour y retrouver la base irréfutable et absolue qu'elles devraient alors, *même si cela les gêne,* reconnaître sans ambages comme étant la leur, et sur laquelle elles se mettraient à bâtir.

ANNEXE II

À LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

148 C'est avec quelque souci — et même quelque angoisse — que l'on peut se demander comment les hommes de bonne volonté réussiront à s'y retrouver et à reconnaître la vérité quand parleront avec force et assurance les « loups couverts de la toison des agneaux » et les faux bergers [1].

Quand on ne sait pas de quel côté se tourner pour trouver la vérité, il faut en appeler aux références les plus élevées. Quand le monde se trouvera dans l'incohérence et la confusion la plus complète, le môle d'amarrage restera le PRINCIPE de notre civilisation chrétienne, le Christ dans son enseignement direct, celui de l'Evangile fidèlement transmis aux hommes par les papes, seuls infaillibles en matière de dogme.

C'est le PRINCIPE de la Contrerévolution.

Cette directive sera peut-être plus évidente pour les non-croyants que pour certains chrétiens qui ont pris l'habitude de prêter l'oreille aux voix qui leur plaisent le plus, ou de puiser dans leur journal les arguments qui militent en faveur de leurs thèses préférées.

Ces non-croyants ont, eux aussi, droit à la vérité que d'autres se refusent à entendre. Or, en ne s'appuyant que sur le raisonnement simple, ils ont pu antérieurement constater qu'on ne peut pas écarter une hypothèse possible, celle de l'éventualité d'une confrontation violente entre Révolution et

1. Les révolutionnaires qui se qualifient de « catholiques libéraux » sont « des loups couverts de la toison des agneaux ». (Lettre pastorale de *Pie X*, alors Patriarche de Venise.)

Contrerévolution [2]. Il n'est pas sans intérêt de savoir que ces déductions se raccordent à des données d'ordre surnaturel et se trouvent en quelque sorte confirmées par celles-ci.

149 On a toujours loué la sagesse de l'Eglise, et sa prudence. Quand il semble donc que l'Eglise fasse preuve d'audace, on peut admettre que cette audace est soigneusement et scrupuleusement calculée. On peut rappeler l' « audace » de l'encyclique *Mater et magistra* qui choqua ceux qui considéraient les positions que prenait l'Eglise en matière sociale comme aventurées. Et cependant, vu avec le recul du temps, cet enseignement apparaît bien maintenant comme la vérité.

Ce qui parfois semble audacieux de la part de l'Eglise, n'est vu plus tard que comme l'expression d'une certitude qui lui permettait de parler.

Certains penseront émettre une objection en rappelant que l'Eglise catholique elle-même ne rend pas obligatoire la croyance, par exemple, à certains miracles et révélations. L'attitude de l'Eglise en la matière est l'une des preuves les plus frappantes de son immense prudence : elle ne fait en réalité que renforcer son autorité pour tout ce qu'elle déclare formellement être LA VERITE.

150 Sur un plan seulement humain, si les hommes peuvent logiquement s'attendre à une confrontation aiguë entre les forces du mal et la Contrerévolution, il reste cependant l'éventualité d'une action persuasive intense, qui réussirait à arracher les hommes à la Révolution en les ramenant du côté du bien. C'est la condition qui a été évoquée sous le qualificatif de quasi miraculeux (§ 22, note 4).

Il est évidemment bien difficile d'imaginer, par exemple, que les dirigeants de la Chine ou de la Russie seront un jour « touchés par la grâce », ou que des peuples entiers chercheront leur sauvegarde dans une évolution de sens chrétien.

Voilà en effet qui pourrait bien paraître quasi miraculeux.

« Mais vous n'y pensez pas ! Cela est impossible ! » s'écrieront quelques-uns, sans réfléchir que leur exclamation lais-

2. Chapitre II, « Sous la menace directe de la Révolution », § 19 à 24.

serait supposer précisément que la Révolution serait *forcément* triomphante.

Impossible ? Et pourquoi donc ? Le Russe n'est-il pas un homme comme les autres ? Et ne souffre-t-il pas, plus que les autres, du fait que l'ordre naturel ne soit pas respecté ? Les remous jamais apaisés dans les pays satellites de l'U.R.S.S., la résistance anticommuniste au sein du peuple polonais, les sursauts de la Hongrie, les répressions contre les Tchécoslovaques sont autant de preuves que les peuples sous le joug communiste ne se résignent pas à la perte de leurs droits naturels.

En ces pays aussi une action s'exerce contre la Révolution, action étroitement soudée à l'apostolat inlassablement poursuivi par « l'Eglise du silence ».

Il n'est donc pas impossible que les œuvres et les mérites des hommes sincères qui, de par le monde, s'efforcent de faire connaître et respecter la loi divine, arrivent à éloigner un terrible affrontement ou à en atténuer parfois la rigueur. (D'où une raison particulière pour que les exhortations à l'action ne soient pas basées sur la « menace » seule, ni ne se hasardent à évaluer les délais qui pourraient rester avant cette redoutable confrontation.)

Quoi qu'il en soit, il suffit de constater les conséquences naturelles des abandons des hommes devant la Révolution, pour être obligé de se plier à l'évidence : les temps sont exceptionnellement critiques si l'on veut encore arriver à éviter le pire.

151 Si l'effort à réaliser contre la Révolution semble demander du temps, c'est une raison de plus pour passer à l'action sur-le-champ.

Mais ce n'est pas l'action seule qui sauvera les hommes. Cette action contre la Révolution fait partie du devoir qu'a chaque homme en tant qu'être social et politique. Elle est nécessaire et méritante parce qu'elle crée les conditions grâce auxquelles les hommes peuvent au mieux observer la loi naturelle et divine ; mais elle n'est qu'un aspect de cette *observance de la loi divine* demandée aux hommes. Celle-ci ne s'accomplit pleinement que dans la mesure où elle se traduit

par un effort personnel dans la voie d'un perfectionnement moral et spirituel.

On a assez insisté par ailleurs (voir *D.A.* § 243 à 248) sur l'erreur qui consiste à vouloir opposer le temporel au spirituel et, par exemple, l'action à la prière : Imaginons que des millions d'hommes avancent dans la voie d'un perfectionnement personnel mais que, parmi ces hommes, personne n'agisse dans le domaine politique et social. Dans ce cas il suffira toujours de quelques centaines (ou quelques dizaines) de révolutionnaires pour imposer à tous les autres hommes des institutions et des lois contraires à l'ordre naturel ; et jamais l'ordre chrétien ne pourra s'établir ; en sorte que ces hommes et leurs descendants — malgré tous les saints qui seront dans leurs rangs — seront toujours dans le plus grand péril.

Si donc les plus parfaits ne voient pas d'hommes d'action parmi eux, ils doivent aller en chercher et en former pour travailler à l'instauration de l'ordre chrétien. Mais inversement certains hommes d'action devront aussi aller chercher les hommes les plus parfaits, pour solliciter d'eux qu'ils orientent et maintiennent l'action dans la voie de la vérité.

152 On sait fort bien que l'exposé de la *Confrontation Révolution-Contrerévolution* aurait été d'autant mieux accueilli par plusieurs, qu'il aurait été dissocié de son essence spirituelle. Mais son but n'est pas de donner satisfaction à une clientèle politique, ni de chercher à faire plaisir au grand nombre. C'eût été tromper ceux qui sont à la recherche de la vérité, que de ne pas leur signaler ce qui peut apporter une lumière supplémentaire sur la confrontation à venir.

Toutefois, que l'on veuille bien remarquer que c'est seulement en Annexe que sont évoquées ces considérations touchant au surnaturel. Non pas qu'elles soient à considérer comme accessoires, mais il aurait été illogique d'en faire état dans le texte principal tout en passant sous silence certaines raisons premières d'ordre surnaturel, telles que l'on pourrait par exemple en tirer des Evangiles, et tout d'abord *l'amour de Dieu,* d'où tout découle et qui à lui seul devrait suffire pour lancer les hommes au travail et au combat en vue d'un ordre chrétien.

Mais ceci est un autre sujet, et déjà abondamment traité

en cent autres ouvrages d'une valeur spirituelle extraordinaire, qui ont été spécialement écrits pour mettre tous les arguments d'ordre naturel et surnaturel à la portée des hommes de bonne volonté.

153 Supposons, maintenant, que quelques contrerévolutionnaires potentiels, après avoir cherché eux-mêmes les réponses à certaines questions qu'ils peuvent se poser, prétendent avoir trouvé des raisons pour ne pas adopter tel argument surnaturel présenté. Qu'y aurait-il de changé ? Absolument rien. Certes, ils se privent d'une raison supplémentaire d'agir et d'être forts, mais l'action politique et sociale à mener par eux reste la même.

Avec ou sans recours au surnaturel, la mission de tous est d'informer, instruire et REALISER dans le sens contrerévolutionnaire. Les incrédules, comme les autres, ont là le moyen qui, seul, peut leur donner l'occasion de contribuer à une action réellement salvatrice. Et, pour chaque homme, le seul fait de se mettre à cette action — puisqu'elle est un devoir — est déjà un pas vers un *mieux*.

Pour le reste, ils verront bien... et si l'ère du dénouement doit être proche, au moins seront-ils prêts à comprendre le sens des événements.

ANNEXE III

UN EXEMPLE CONCRET DE DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ [1]

154 Ci-dessous, à titre d'exemple, un extrait de directives propres à renforcer des dispositions de sécurité :

« ... En fait, malgré une apparence soigneusement entretenue, la persécution officielle sévit. »

« Pour s'en préserver, les mesures de sécurité les plus strictes doivent être respectées. Autant l'action contrerévolutionnaire, action humaine, sociale et politique, naturelle, peut se poursuivre toujours et malgré tout puisqu'elle est le fait de chacun, autant une coordination des activités peut devenir difficile, et cependant elle est utile à tous les échelons. »

1. *Liaisons*

155 *a)* « Quand la coordination des activités ne peut s'effectuer par contact direct habituel, elle dépend le plus souvent de rencontres espacées et de liaisons épistolaires qu'il faut rendre invulnérables.

Les moyens nécessaires à cet effet consistent en l'échange de :

— un nombre très limité d'adresses de « *boîtes aux lettres* », (B.L.)

1. Cet exemple se rapporte au chapitre III, § 30 à 46 : « La discipline d'action contrerévolutionnaire *en période de clandestinité forcée* ». Il est évident qu'il ne faut pas attendre d'être *déjà engagé* dans cette période pour se mettre à appliquer les dispositions de sécurité nécessaires. Celles-ci doivent *devancer* toute aggravation de la situation.

— quelques désignations de lieux, ou adresses de « *points de contact* » pour prévoir les rencontres entre hommes,
— un *point de raccrochage*,
— un *code*.

Les adresses dont il est question sont des adresses *d'intermédiaires*, de manière à assurer un *cloisonnement* nécessaire à la sécurité, tout en permettant le maintien des liaisons. Elle doivent correspondre à des personnes n'ayant aucune activité contrerévolutionnaire notoire et ne recevant même pas — tout au moins directement — les informations normalement adressées aux militants. Ces adresses ont évidemment une valeur exceptionnelle puisque d'elles dépend souvent toute la coordination des activités. Aussi faut-il prendre toutes dispositions pour éviter qu'elles n'arrivent à être connues des révolutionnaires. En règle générale elles ne doivent pas être conservées par écrit, ni non plus envoyées par la poste, même sous une forme codée. Elles doivent être portées, données de bouche à oreille, et retenues par cœur(...).

b) Quelques correspondants seulement doivent être accrochés à chaque *boîte aux lettres*. Chaque fois que cela sera réalisable, ces « B.L. » doivent être « mortes », c'est-à-dire ne correspondre à aucune personne identifiable de façon précise (en utilisant par exemple, comme cela peut arriver, des locaux inoccupés, magasins fermés ou boîtes aux lettres sans titulaires, etc.).

c) Le *point de contact*, quand il est prévu même plusieurs mois à l'avance, permet d'organiser rapidement et sûrement une rencontre sans qu'il soit nécessaire de faire connaître autre chose que le moment choisi.

d) ... Des dispositions spéciales doivent être prises lorsqu'il s'agit de contacts avec des individus que l'on ne peut garantir. En principe elles ne doivent servir qu'une fois (...).

e) Le *point de raccrochage* constitue une mesure de sécurité importante pour « prévoir le pire » et rétablir rapidement des liaisons ou contacts dans le cas où, malgré les dispositions prévues, il deviendrait impossible ou imprudent d'employer les adresses précédentes. Hors de ces cas fortuits le point de raccrochage ne doit pas être utilisé. (...).

f) Le *code* est un moyen de recours pour assurer la sécurité

dans la transmission par lettre de toute indication d'importance, en particulier noms propres, lieux, etc.

Ce code ne doit pas servir pour des besoins personnels ou locaux (recueil d'adresses rarement employées par exemple) par ceux qui détiennent les documents nécessaires à son emploi (grille, clé, etc.).

g) Le courrier postal franchissant une frontière pouvant être soumis à un contrôle relativement facile, les liaisons importantes entre échelons coordonnateurs nationaux seront généralement plus sûres si le courrier est porté pour passer d'un pays à l'autre.

h) ... Dans le cas de liaisons suivies à entretenir [2], il est prudent d'utiliser des adresses intermédiaires entre le point de départ et la « B.L. » terminale.

En particulier, pour les relations internationales, le transit par un pays intermédiaire évitera de signaler les pays d'origine ou de destination des liaisons (...). »

2. *Rappel de notions élémentaires*

156 *a)* ... « Les adresses — à connaître de tête — ne doivent être confiées qu'en précisant en quelles circonstances ou à quelles personnes elles pourraient exceptionnellement être données. (...)

Une adresse de *boîte aux lettres* est la propriété exclusive de celui qui l'a livrée pour qu'on lui y envoie du courrier. Aucun lien de parenté ou d'amitié ne permet de la donner à quiconque sans l'accord formel du propriétaire.

Sauf cas exceptionnel, pour des raisons mûrement réfléchies, on ne doit pas faire état de cette possibilité de liaison. Négliger cette recommandation constituerait une très grosse imprudence.

b) ... Les attitudes à adopter, les conduites à tenir doivent être nettement définies pour éviter les initiatives parfois

2. « ...Dans un cadre national la coordination des activités ne peut s'assurer que par des liaisons suivies entre l'échelon coordinateur le plus élevé et quatre ou cinq centres *généraux* coodonnant euxmêmes les activités sur un groupement de deux ou trois provinces. Chacun de ces groupements de provinces avec un centre coordinateur *général*, peut, par convention, s'appeler « *Généralité* ».

malheureuses et le désordre qui consiste, par exemple, à utiliser une *boîte aux lettres* comme *point de contact* ou à user de l'un ou de l'autre comme lieu d'hébergement (...).

« Chacune de ces dispositions correspond à des consignes simples en vue d'un seul but précis, et la personne qui en a accepté la responsabilité ne doit pas avoir à faire face à une éventualité différente de celle qui a été prévue [3].

Dans le cas général c'est une erreur particulièrement dangereuse que de donner comme *boîte aux lettres* l'adresse d'une personne qui déjà prend des risques par ailleurs. (...).

c) ... Enfin, tout ce qui n'a pas d'utilité certaine doit disparaître car l'adversaire saurait exploiter les indices infimes qui pourraient y être contenus : Lettres anodines de camarades ? A détruire. Il est inutile que les révolutionnaires sachent qu'ils sont vos amis. Papiers à garder ? (A peine un sur cent). Enlever origine, date, signature. Eventuellement recopier les points essentiels pour éviter de garder jusqu'à l'écriture du correspondant (...).

d) ... En cas de clandestinité nécessaire, quand les dispositions de sécurité des personnes ne peuvent pas être garanties, il faut savoir raccourcir à vingt-quatre heures la durée de séjour en un même lieu. Ce temps correspond au délai normalement suffisant pour que des indiscrétions parviennent jusqu'aux oreilles de l'autorité légale. (...).

e) Un *responsable* de l'action ne doit pas céder à la facilité d'utiliser son adresse personnelle comme boîte aux lettres, point de contact ou lieu d'hébergement. Plus sa responsabilité est grande, plus sa sécurité est précieuse. (...).

Plus une personne est importante pour la conduite de l'action contrerévolutionnaire, plus les risques mêmes minimes doivent lui être évités par son entourage.

3. L'inobservation de cette notion élémentaire est l'une de celles qui entraînent le plus de perturbations et qui compromettent toute sécurité. Ainsi, par exemple, la brave personne qui a accepté de servir de *boîte aux lettres* ne connaît pas, la plupart du temps — et d'ailleurs n'a pas à connaître — le destinataire final du courrier reçu. De toute façon elle est moralement engagée dans la conservation d'un mutisme absolu, même pour ce qui concerne l'intermédiaire relevant le courrier. Aussi peut-on imaginer le trouble créé lorsque des importuns essaient de lui arracher le moyen de remonter jusqu'à telle personne dont la B.L. doit tout ignorer.

f) ... Les dispositions de sécurité s'usent d'elles-mêmes, si bien respectées soient-elles. Elles n'assurent plus aucune invulnérabilité dès le moment où elles sont décelées par des éléments extérieurs, même s'ils ignorent à quoi elles se rapportent.

Ne pas attendre des indices précis pour les modifier, car déjà peut-être il serait trop tard... »

ANNEXE IV

PRÉVISIONS EN VUE DE LA PRÉPARATION DES FORCES ARMÉES CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

A. MISSION DE LA RÉSISTANCE ARMÉE CONTRERÉVOLUTIONNAIRE

157 Dans un cas de menace d'une emprise révolutionnaire sur le Pays, et dans les seules conditions légitimant l'emploi de la force contre la violence révolutionnaire, l'action des forces armées contrerévolutionnaires se propose :

— le maintien dans le pays de la cohésion morale et de l'esprit national selon la doctrine contrerévolutionnaire [1],
— la ruine de l'autorité politique d'un gouvernement aux mains d'éléments révolutionnaires, et la préparation d'une structure nationale de remplacement,
— la résistance à toute tentative révolutionnaire pour s'emparer du pouvoir, et la destruction des éléments s'opposant à la liberté d'action des forces contrerévolutionnaires,
— le maintien de l'ordre,
— la préparation puis la mise en jeu de l'action offensive intérieure destinée à libérer les provinces et le pays,
— le soutien de l'autorité contrerévolutionnaire pour l'instauration et la consolidation d'un ordre chrétien.

Au stade de l'offensive libératrice entrent en action des forces organisées et encadrées sur le type militaire courant. Le combat spécifiquement contrerévolutionnaire fait alors

1. Il est bien précisé qu'il n'est traité ici que de l'aspect technique du problème, sans oublier pour autant les motifs idéologiques qui continuent à dominer à tout moment cette lutte armée.

place à une action classiquement menée par des unités militaires et leurs chefs ralliés à la Contrerévolution [2].

Cette résistance nationale entre dans le cadre mondial de la Contrerévolution. De ce fait elle lie son action à celle des forces contrerévolutionnaires des autres nations.

B. LA NOTION DE ZONE DE RÉSISTANCE CONTRERÉVOLUTIONNAIRE

158 Les régions où s'exerce la résistance contrerévolutionnaire ont chacune leurs caractéristiques qui — outre la géographie physique, économique et humaine — sont marquées par la façon dont s'y comportent les révolutionnaires, par le degré de volonté de la résistance contrerévolutionnaire, et par l'ambiance d'ordre ou de désordre qui peut y régner.

En dehors des agglomérations où se poursuit l'action sur place des résistants, une zone de résistance comprend généralement des maquis qui sont les bases opérationnelles des combattants [3].

Une zone de résistance armée s'entend d'un ensemble, souvent agencé par fraction géographique naturelle ou par grands compartiments de terrain, et comprenant les maquis, leurs éléments de soutien, et les organismes (clandestins ou non) agissant dans les agglomérations et au profit desquels les maquis peuvent avoir à exercer leur action.

La zone de résistance se caractérise par les facilités que pourrait y trouver une action d'ensemble destinée à coordonner toutes les activités contrerévolutionnaires.

159 Une zone de résistance contrerévolutionnaire ne correspond pas forcément à une conception militaire tendant à déterminer à l'avance, en fonction de moyens que l'on pourrait répartir à son gré, les zones où il conviendrait tactiquement d'exercer un effort particulier pour résister à l'ennemi.

La résistance contrerévolutionnaire doit se manifester sur toute l'étendue du pays, chacun résistant comme il le peut,

2. § 64 et 65, 104 et 105.
3. Sur les maquis voir éventuellement les § 96 à 99 notamment. Résistants et combattants voir § 80 et 81.

avec ce qu'il a. Chaque zone de résistance n'a pour moyens que ce qui est sur place, et elle ne peut compter que les autres viendront lui donner des moyens supplémentaires.

Il est cependant des zones où la résistance aura une importance particulière, telles les régions à forte densité de population ou d'un intérêt économique exceptionnel, tels aussi les couloirs de grandes communications ou les régions frontalières. Dans une certaine mesure ces zones devraient bénéficier d'une priorité dans le cas où une aide extérieure pourrait leur être fournie. Au minimum leur importance requiert une attention et une urgence toutes spéciales pour leur préparation à la résistance.

160 La notion de zone de résistance contrerévolutionnaire aide à la *délimitation des divers champs d'action* en même temps qu'à une *appréciation de leurs importances respectives*. Elle facilite ainsi l'établissement des prévisions de préparation pour la résistance active.

La désignation d'une zone de résistance contrerévolutionnaire ne procède pas d'un découpage plus ou moins artificiel rappelant les divisions administratives ou militaires. Cependant les rapports sociaux, les liens naturels, les liaisons que supposent ces organisations, auront normalement une influence sur *l'étendue de ces champs d'action*.

Même si la délimitation des zones de résistance amenait à une répartition des responsabilités entre contrerévolutionnaires voisins, il serait mauvais que chacun veuille rigidement arrêter son action à des limites arbitraires au-delà desquelles il se désintéresserait des événements.

C. Prévisions des effectifs combattants des zones de résistance

161 Un maquis de 30 combattants par 100 kilomètres carrés est un ordre de grandeur que l'on peut considérer comme suffisant pour harceler de façon soutenue — quoique irrégulière dans le temps — le groupe d'objectifs qui peut généralement se rencontrer sur une superficie d'une dizaine de

kilomètres de côté, et qui peut comporter, de façon schématique :

— une route à grande circulation,
— deux routes départementales et trois secondaires,
— une voie ferrée avec une gare de moyenne importance,
— quatre à cinq ponts ou ponceaux,
— un cantonnement ennemi,
— un ou deux objectifs importants (dépôt, atelier), une vingtaine d'objectifs secondaires (transformateurs, distributeurs d'essence, etc).

Si cet ensemble peut initialement paraître gros pour trente hommes, il y a lieu de remarquer que quelques-uns de ces objectifs auront perdu beaucoup de leur valeur dès la première fois où ils auront été attaqués ou sabotés.

Il est important que l'effectif nécessaire soit obtenu au plus tôt, mais généralement il n'y aura pas à craindre que ce volume ne soit atteint assez rapidement. La difficulté sera, le plus souvent, d'éviter au contraire l'agglutination des maquisards sur une surface réduite. Prudence et patience seront nécessaires pour faire passer la qualité du personnel à sélectionner avant la quantité qui serait désirable.

Quand un maquis devient important au point que ses objectifs ne lui suffisent plus, ou simplement que sa sécurité est compromise du fait de son alourdissement, ou encore que la région n'offre pas les ressources de ravitaillement suffisantes, ce maquis atteint une masse critique. Il faut alors qu'il essaime sur une plus grande surface.

162 La règle du maquis de 30 hommes par 100 kilomètres carrés ne doit pas être appliquée d'une façon systématique et rigide à l'ensemble du pays.

En effet, certaines régions peu développées, mal desservies ou en dehors des grandes zones de passage — ou à faible densité de révolutionnaires — ne sont pas d'un grand intérêt pour l'ennemi. Dans ce premier cas le nombre des maquis utiles sera donc réduit.

En revanche les maquis devront être particulièrement efficaces, donc nombreux, là où l'ennemi se manifeste le plus, c'est-à-dire le long des grands axes de circulation, dans les

zones d'échanges entre grands centres urbains, à proximité des régions d'intérêt économique particulier, en bordure des massifs montagneux, le long des frontières et du littoral, ou au voisinage immédiat de régions à forte densité révolutionnaire.

A titre d'exemple pour ce qui concerne la France, les ensembles ayant ces caractéristiques d'importance représenteraient une cinquantaine de départements. Mais dans chacun de ces départements les zones d'objectifs sont inégalement réparties. Il semble qu'au maximum le tiers de leur superficie — soit 2 000 km² [4] — mérite d'être couvert au taux de 30 combattants/100 km². Pour chacun de ces 50 départements il faudrait donc une vingtaine de maquis (de 100 km²), soit 600 combattants.

Pour ce qui concerne la quarantaine des autres départements, en prévoyant 5 maquis pour chacun il leur faudrait 150 combattants par département.

Le volume global atteindrait donc $50 \times 600 + 40 \times 150$, soit un ordre de grandeur de 40 000 hommes pour la France. Ce nombre paraît loin d'être excessif pour un pays de quelque 50 millions d'habitants. Il ne semble pas qu'il y aurait de grosses difficultés à le doubler ou le tripler pour arriver, si nécessaire, à un chiffre de 1 500 combattants pour un département moyen de 500 000 habitants.

163 Il serait évidemment souhaitable que des maquis puissent s'organiser rapidement dans les régions susceptibles de tomber aux mains de l'adversaire. Mais la création d'un maquis est un acte de volontariat auquel on ne peut forcer personne. D'autre part, il se peut que ces régions soient habitées par une population hostile à la Contrerévolution.

Un apport de combattants venant d'ailleurs ne donnerait pas forcément de bons résultats. Aussi, dans les régions à objectifs particulièrement intéressants (couloirs de grandes communications par exemple) où la Contrerévolution n'aurait pas pris pied, une solution pourrait être trouvée dans l'envoi d'unités-cadres très légères, spécialement prévues pour assurer

4. Pour un département français on peut admettre en moyenne une superficie de 6 000 km² et une population de 500 000 habitants.

rapidement la formation, l'encadrement et la mise en action de forces armées contrerévolutionnaires suscitées sur place, ces unités-cadres abandonnant peu à peu leur rôle au bénéfice des chefs naturels locaux à mesure que ceux-ci se découvriraient.

D. Prévoir la formation doctrinale préalable — Le nombre et la foi ne remplacent ni la qualité ni la compétence données par la doctrine

164 Etait-il nécessaire d'évaluer un chiffre global des combattants dont on peut prévoir l'utilité pour un pays ? Ce n'est pas certain ; en tout cas le véritable intérêt de ce chiffre ne réside pas dans une satisfaction intellectuelle quelconque, mais dans les raisons d'espérer, que cette évaluation renforce.

Mais on peut s'attendre à quelque objection... : Poursuivant l'exemple pris en France certains s'étonneront que, s'il suffit d'un à deux combattants en moyenne pour 500 habitants pour faire échec à des forces révolutionnaires, les Chouans et Vendéens, par exemple, n'aient pas pu réussir à être totalement victorieux ; et l'on pensera que si de tels hommes n'ont pas abouti, ce n'est pas à une époque de décadence morale que l'on y parviendra.

Il faut d'abord noter que si, parfois, pour des raisons didactiques, on peut schématiser en donnant des ordres de grandeur, ce serait une erreur grossière que de s'emparer de ces chiffres de statistique globale pour fixer ce qui serait utile dans des conditions locales déterminées. Pour un endroit donné c'est seulement en fonction des forces et du dispositif ennemis que peut être évalué le nombre de combattants qui paraîtrait souhaitable.

En outre il faut se rappeler — une fois de plus — que jamais les combattants cntrerévolutionnaires n'auront à livrer de « bataille rangée » — si ce n'est à l'ultime phase de libération, quand l'équilibre des forces aura déjà penché en leur faveur.

Enfin, lorsqu'on se penche sur l'*Insurrection de l'Ouest,* on reste interloqué de ce que la seule foi patriotique et religieuse a pu faire faire à des hommes. Ils ont frôlé la victoire com-

plète... mais *il n'était guère possible qu'ils ne fussent pas battus tant leurs erreurs dans la conduite de l'action furent évidentes.*

165 Le nombre et le courage — même associés à la foi — ne remplacent pas d'autres facteurs qui sont également nécessaires, à savoir la compétence de l'homme d'action et la qualité de l'action. Or, de ce point de vue, la plupart des insurrections de tendance contrerévolutionnaire étaient à l'avance vouées à la défaite parce que les hommes qui les ont conduites n'ont pas su ou pu éviter des défauts tels que :

— une impréparation telle que l'insurrection se présente plutôt comme un coup de poker,
— un manque de *continuité dans l'action,* de *permanence dans l'effort.* C'est le cas, particulièrement, lorsque l'action de combat n'est pas le prolongement d'une action contrerévolutionnaire « de tous les jours », entreprise et poursuivie bien antérieurement à la phase des combats ; c'est le cas, aussi, lorsque l'action s'arrête sous le seul prétexte que l'ennemi ne se manifeste plus ; et c'est le cas, enfin, lorsqu'on néglige de *consolider* inlassablement une situation.
— une *centralisation* néfaste se substituant à une bonne *coordination des activités,* celles-ci devant s'exercer « à partir de chaque responsable et à son initiative »,
— la recherche systématique d'une *action d'ensemble,* au lieu d'une *préparation d'ensemble,*
— une insurrection géographiquement localisée à une ou deux provinces — quand ce n'est à une capitale — sans répercussions semblables suscitées dans le reste du pays, et souvent confondue, par ailleurs, avec un soulèvement de masse,
— une action de combat non associée à une action d'ordre pourtant primordiale,
— une anarchie des divers particularismes non soumis à une doctrine commune de l'action,
— une action vulnérable et saisissable, menée dans une fausse clandestinité,
— la poursuite d'une seule forme d'action, en oubliant la multiplicité et la diversité de toutes les actions à susciter simultanément,
— l'oubli de l'initiative à conserver, le fait de ne pas aller chercher l'ennemi au plus loin, de ne pas le harceler *chez lui* (pour qu'il ne vienne pas chez soi),
— la déformation prématurée du mode d'action initial et l'adoption de dispositions de combat inadéquates tant que le combat spécifiquement contrerévolutionnaire reste le seul possible (c'est-à-dire jusqu'à la phase de la libération),
— le fait de « se laisser enfermer »..., etc.

Certains penseront peut-être que tout cela est bien compliqué et, en hommes scrupuleux ils se voient déjà cochant chacune des fautes ci-dessus rappelées, pour vérifier s'ils s'en préservent bien... Mais rien n'est compliqué dans l'action contrerévolutionnaire ; il suffit que l'esprit soit imprégné des règles simples de la doctrine pour qu'automatiquement l'on réagisse dans le bon sens et l'on soit à l'abri de tout dérèglement grossier.

Il n'est pas question, bien sûr, de comparer ce qui pouvait être fait à telle époque et en tel lieu à ce qui pourrait être fait aujourd'hui, mais, où que ce soit il y avait forcément une possibilité d'éviter les erreurs commises.

166 Le seul fait de connaître les erreurs qui furent la cause de certains échecs contrerévolutionnaires, et le fait de savoir les éviter représentent l'avantage le plus extraordinaire que l'on puisse imaginer.

Parfois un belligérant peut dire qu'il aurait vaincu si, à tel moment, il avait eu 100 000 hommes de plus, ou une division blindée, ou des projectiles atomiques tactiques... Oui... mais il ne pouvait pas les avoir... Or dans le combat contrerévolutionnaire, quelle que soit la pauvreté initiale, tout ce qui a manqué dans les circonstances précédemment évoquées, ne manquait que par la faute des hommes. Il dépendait d'eux seuls que les conditions de leur victoire fussent réalisées.

Toutes les erreurs qui furent la cause d'échecs contrerévolutionnaires, trouvent leur origine dans la méconnaissance ou l'inapplication de la doctrine d'action. Certes l'action, parce qu'elle est humaine, sera forcément imparfaite ; mais la force

de la doctrine est assez grande pour que les manquements à déplorer se rattrapent si l'action, dans son ensemble, suit la ligne de la doctrine et reste fidèle à ses principes.

C'est pourquoi, dans les prévisions en vue de la préparation de forces armées, il n'est pas permis d'oublier la nécessité de poursuivre à l'avance la formation doctrinale des hommes, et notamment des futurs cadres.

Une bonne préparation — en profondeur — se conçoit difficilement sans ces réunions préalables, entre amis, que l'on appelle parfois « cellules de travail » (Voir dans la *D.A.* les 24 paragraphes importants de l'Annexe I sur « La cellule de travail »).

Une préparation qui, sans arrière-pensée de légitime action de force, commence par étudier, en cellule de travail, l'action contrerévolutionnaire de tous les jours, cette préparation est la plus urgente et la plus directement utilisable contre la Révolution, non seulement pour tous les jours, mais aussi dans l'éventualité de cette action de force. C'est en débutant par là que l'on est sûr d'agir facilement et d'aller vite, cette étude n'excluant pas les applications pratiques venant contribuer à la préparation de la résistance active.

C'est au prix de cette formation doctrinale que la qualité de l'action s'ajoute à la compétence de l'homme d'action pour se mettre au service du courage et de la foi, et pour faire du nombre — qui vient par surcroît — une force cohérente et organisée.

A ce moment-là si un pays retrouvait, pour mener le combat contrerévolutionnaire, le centième seulement des héros qui l'ont sauvé aux époques les plus critiques de son histoire, l'ennemi pourrait par centaines de milliers venir de l'extérieur, que le Pays triompherait pourtant de ces forces de la Révolution.

La perspective d'un combat qui serait ainsi mené par un peuple dans un esprit de résistance contrerévolutionnaire, offre une valeur de dissuasion très supérieure à l'avantage immédiat qu'un assaillant pourrait se donner en usant de bombes atomiques.

E. PRÉVISIONS POUR S'ORGANISER CONTRE L'ENNEMI

167 a) *Une ébauche de structure de commandement* doit partout prendre forme. Elle doit être préservée par la plus grande discrétion.

Cette structure de commandement a surtout pour but de faciliter initialement les travaux de *prévision* et de *coordination* des activités, que certains Contrerévolutionnaires bien placés peuvent assurer.

La hiérarchie naturelle qui s'établit parmi les Contrerévolutionnaires, amènera forcément les uns à accepter des ordres émanant d'autres en qui ils ont confiance. Dès lors on peut parler de *commandement* sous la réserve que celui-ci consiste à exercer une autorité et à assumer des responsabilités dans le cadre et dans l'esprit de cette hiérarchie naturelle[5].

A ce commandement humain s'ajoute la mise en œuvre de dispositions matérielles ou organiques facilitant toute coordination des actions.

Sans évoquer les problèmes particuliers qui se poseront à l'échelon national (et international) il faut bien noter le caractère régional, et même local, des divers échelons de commandement contrerévolutionnaire.

Ces échelons doivent s'appliquer :

— à la prospection des personnels : recherche et préparation des hommes idoines à qui pourraient être plus particulièrement confiées la direction de l'action d'ordre et les responsabilités administratives, politiques, sociales, etc.,
— à la préparation psychologique de la résistance, notamment par l'information populaire,
— à la préparation des liaisons de coordination,
— à la prévision (stockage ou camouflage) des matériels initiaux, si réduits soient-ils,
— à l'étude locale des conditions d'action, en particulier :
  — points d'application possibles de l'effort de la résistance armée,

5. Voir *D.A.* « Sans organigramme... mais hiérarchisé naturellement ; les chefs naturels », § 116 à 119, et « L'exercice de l'autorité dans le cadre des réseaux, autorité et responsabilité », § 125 à 129.

— action politique, action psychologique, événements à susciter, exploitation des occasions favorables, grève « du zèle », force d'inertie, discrédit et sanctions vis-à-vis des éléments apportant leur soutien aux révolutionnaires, etc.,
— aides réciproques et liaisons avec les régions ou communes voisines, etc.

168 b) *Dans les villes et villages* la préparation de la résistance active peut avantageusement s'étudier dans les divers cadres professionnels puisque c'est dans ce cadre en général que l'activité des résistants pourra le plus facilement se manifester.

Dans chaque organisation, dans chaque entreprise il suffit souvent d'un homme pour analyser les moyens les plus efficaces et les plus sûrs pour compromettre l'effort ennemi ou aider la résistance. Dans certaines branches d'activité la préparation peut même être assez poussée (par exemple préparation matérielle des réseaux radio, brouillage, etc.).

La règle de décentralisation doit jouer, là comme ailleurs ; en outre le nombre des hommes qui doivent mener l'action de résistance active reste relativement faible, comme l'est celui des combattants des maquis : Il suffirait d'une dizaine de résistants spécialisés dans chaque arrondissement des grandes villes, pour créer à l'adversaire les pires difficultés.

Si certains résistants peuvent avoir des missions particulières à remplir (objectifs à neutraliser, sabotages, etc.), c'est cependant de la façon dont ils se seront organisés entre eux, contre l'ennemi, et de l'activité de chacun dans son milieu naturel que dépendront pour une large part :

— la diffusion de la Thèse contrerévolutionnaire,
— la formation de Contrerévolutionnaires,
— les « réalisations » (substituer du contrerévolutionnaire à ce qui est révolutionnaire) dans le domaine politique et social notamment,
— les liaisons, la recherche et la transmission des renseignements (et particulièrement l'organisation, au profit des combattants, d'une observation vigilante et incessante de tous les mouvements de l'ennemi),

— l'information et l'action psychologique — et en particulier une information radiophonique (organisée peut-être à partir d'autres pays favorables à la Contrerévolution) destinée à rompre l'isolement moral des combattants et à alimenter leurs raisons d'espérer.
— la coordination des actions régionales.

En outre les résistants pourront apporter un soutien pratique extrêmement précieux aux combattants, en aidant les maquis par ;

— le prêt de spécialistes (radios, armuriers, infirmiers, aumôniers, par exemple)
— un approvisionnement en fournitures diverses, la fabrication artisanale de moyens spéciaux (par exemple, silencieux pour armes, pièces d'identité) etc.,
— l'organisation de filières d'évasion,
— l'assistance aux familles de combattants, etc.

169 c) *Dans les zones de maquis* l'action des combattants et celle des résistants vivant à proximité se conjuguent et se confondent même parfois. Cependant l'action des combattants paraît généralement plus nette parce que leurs objectifs sont d'habitude plus simples à préciser sur le terrain. La préparation de l'action s'en trouve facilitée. Quelques hommes par département peuvent suffire à l'étude de cette préparation selon le schéma suivant — lequel peut, dans une certaine mesure, s'appliquer également aux centres urbains :

La mission

1) détermination des objectifs possibles,
2) détermination des zones favorables à l'établissement de maquis,
3) détermination de groupes d'objectifs associés aux zones de maquis,
4) objectifs et actions réservés à des résistants isolés (sabotages en particulier),
5) définition des efforts principaux,
6) détermination des missions en vue d'une coordination des efforts — priorités, objectifs immédiats, objectifs à réserver.

Les moyens

7) évaluation des personnels nécessaires,
8) recensement du potentiel régional ou local (personnel, matériels, entreprises, locaux, dépôts pouvant être utiles, etc.),
9) prévision des matériels, armement, radio, santé, etc.,
10) définition des matériels initiaux ; stockage et camouflage des matériels,
11) prévision de fractionnement de stocks importants en dépôts secondaires, leur ventilation en dépôts élémentaires et en « caches » dans les zones de maquis.

L'exercice du commandement

12) pyramide de coordination (et de commandement très décentralisé),
13) modalités de liaison avec le pays ; le renseignement, l'information, l'action psychologique, la formation contrerévolutionnaire,
14) prévisions pour liaisons et aides extérieures (dispositions à prendre, moyens de liaison, matériels de transmission, pigeons voyageurs, atterrissages, parachutages, balises, brouillage, etc.),
15) prévisions d'aide aux résistants ; transit, déplacements, échanges de matériels ou de services, etc.,

Enfin il peut être utile d'envisager un plan analogue aux plans de mobilisation, en prévoyant l'échelonnement de la préparation et même de la mise sur pied des forces de la résistance active, en fixant les urgences pour les personnels et les priorités pour les divers matériels (par exemple dépôts dont il faudra assurer immédiatement l'enlèvement du matériel). Cependant, pour des raisons d'indispensable sécurité, ce plan *ne doit pas* faire l'objet d'une documentation rassemblée, explicite, détaillée.

Le comité d'étude chargé de pousser cette préparation devra faire preuve d'imagination [6] et de faculté d'adaptation, en inventant un déroulement souple, des variantes, et des modalités très élastiques car « ça ne se passe jamais comme on l'avait prévu ».

6. A titre d'exemple se souvenir de l'importance de détails tels que les « cœurs d'aiguille » des aiguillages ferroviaires : matériel qui n'est pas très courant et dont la rareté suffirait à perturber les transports ferrés de l'ennemi.

170 Qu'il s'agisse de résister pendant de longs mois ou qu'il s'agisse d'exploiter une situation offrant une occasion unique, la force de l'action contrerévolutionnaire dépendra directement du sérieux de la préparation qui aura été faite, de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles le pays se trouvera couvert, presque du jour au lendemain, par tout un ensemble résistant aux révolutionnaires et brandissant la Contre-révolution.

ANNEXE V

ASPECTS DE LA « NON-VIOLENCE »

171 Partant du fait qu'à la violence répond une violence plus grande encore (ce qu'on entend appeler l' « escalade de la violence », qui est un fait bien réel quand des révolutionnaires s'affrontent), une théorie assez courante et souvent évoquée sous des plumes progressistes propose la systématisation de la « non-violence » pour « désamorcer » une réaction si dangereuse.

Les partisans de cette non-violence prétendent qu'en parlant de violences et de guerres, l'esprit s'accoutume à ces éventualités et s'y trouve ensuite porté naturellement. D'après eux il faut nier jusqu'à l'idée d'une confrontation avec la violence et par là même on en écarte le péril. L'argument est un peu enfantin car ce n'est pas la crainte du conflit qui engendre le conflit, de même que « ce n'est pas le diagnostic qui engendre la maladie ». Certes une psychose d'épidémie peut entraîner des troubles psychiques réduisant la capacité de résistance à toutes les maladies, mais elle n'est pas la cause d'une maladie.

On comprend fort bien que beaucoup d'hommes sincères soient attirés par les théories des « non-violents ». Mais on peut avoir la puce à l'oreille lorsqu'on s'aperçoit que la plupart de ces « non-violents » ne se trouvent nullement gênés de faire cause commune avec le marxisme qui est pourtant le parti de la plus grande violence ; et que ces « non-violents » misent même sur le triomphe « inéluctable » du marxisme. Dès lors on peut se demander si la théorie qui leur sert de base n'a pas pour seul but de faciliter cette victoire marxiste

en neutralisant certaines forces morales et en empêchant toute résistance active qui pourrait se dresser contre le marxisme. On les entend d'ailleurs, simultanément, prôner ce qu'ils appellent l'amour « universel », mais on peut constater qu'il s'agit presque toujours d'un amour *préférentiel,* d'une charité *sélective* qui réclame une indulgence particulière au bénéfice des violents qui sont de leur côté.

Il faut donc comprendre le piège qui est souvent glissé sous ce mot de « non-violence ». A l'origine de l'argumentation révolutionnaire de la « non-violence » on peut, une fois de plus, découvrir une confusion voulue dans l'emploi des termes : les protagonistes de cette « non-violence » veulent absolument que l'on confonde action de force et désir de nuire, résistance active et violence. En sorte que, lorsqu'ils préconisent leur « non-violence », ils réclament l'interdiction de l'action de force même légitime. Fameuse aubaine pour les marxistes !

Mais qu'est-ce que la violence ? Elle se définit, suivant l'expression courante de certains dictionnaires, comme un « abus de la force », ou « une force dont on use contre le droit, la loi ».

Quel est ce droit, quelle est cette loi ? Non pas forcément le droit « légal » car il est souvent l'instrument d'un pouvoir établi *subversif* ; non pas forcément la loi officielle car elle est souvent injuste. Ce ne peut être que le droit naturel et la loi morale. Et dans le respect de ces références les plus élevées un Contrerévolutionnaire doit effectivement être un non-violent.

Mais, pour cet authentique non-violent, une action de force légitime peut s'imposer et s'opérer dans le respect de la morale, et ses conséquences ne sont alors que ce *mal mineur* tolérable dans le cas extrême où la force est le seul moyen qui reste (c'est-à-dire que l'on a essayé en vain de tous autres moyens) pour l'obtention d'un plus grand bien uniquement recherché.

Il est bien vrai que l'action de force n'a pas sa justification tant que l'on s'affronte à des hommes encore capables de se ranger à des arguments de raison. Ce fut le cas pour les disciples de Gandhi notamment en face des forces britanniques ; mais on pourrait aussi rappeler cette phrase du Mahatma :

« Il est des cas où la force est la seule expression possible de la non-violence [1]. »

La « non-violence » à la mode progressiste n'aboutit qu'à des conceptions anti-sociales et anti-humaines. Elle se range aux côtés de ceux qui asservissent les peuples, se laissent guider par la haine, se livrent à leurs pires instincts. Elle prend parti pour les « gauchistes » qui font régner la terreur à l'Université, pour les « enfants » qui molestent leurs éducateurs, pour les « commandos » qui viennent provoquer des travailleurs à la sortie de leurs chantiers. Mais elle conteste aux autres hommes le droit de se défendre et de neutraliser les violents. C'est au nom de ce bizarre amour « universel » qu'il faudrait éluder les devoirs de charité et de protection à l'égard des personnes en danger, renoncer au droit de légitime défense, laisser livrer des innocents au couteau des violents !

Cette « non-violence » immorale qui se refuse à envisager une quelconque contrainte physique là où elle devient un devoir, facilite les pires violences et aboutit à l'anarchie. Logiquement elle vide les prisons de leurs assassins, interdit d'arrêter un criminel, tolère le viol, l'assassinat, la terreur. En outre, en se refusant « par principe » à toute résistance active contre la loi du plus fort, ces « non-violents » acceptent que leurs familles, leurs communautés humaines, leur pays subissent les horreurs imposées par les peuples les plus barbares. Quand ils admettent qu'à coups d'emprisonnements, de tueries ou d'incitations au vice un peuple doive se laisser vider de tous ses éléments sains, par la seule volonté de quelques sadiques, ils permettent tous les génocides et assurent, sur la totalité du monde, le plus rapide triomphe du Mal qui puisse se concevoir [2].

1. Pour certains non-violents qui se confinent à des études théoriques, le non-violent aurait droit à la résistance *passive* (interposition) mais non active (opposition). Or dans la pratique cette différence n'apparaît guère. Vouloir délimiter strictement l'une et l'autre mène parfois à des incohérences qui prouvent bien l'inanité d'une telle distinction. Ainsi quand un non-violent veut empêcher un voyou d'exercer des sévices sur une personne, il peut s'interposer ; et c'est un acte courageux. Mais dans le cas où la victime est déjà terrassée par le voyou qui continue à la frapper, que fera le non-violent ? S'il est conscient de son devoir en s'interposant dans le premier cas, il sera illogique avec lui-même si, dans le second cas, il n'essaie pas de maîtriser le voyou (résistance active).

« Je regrette, a écrit Gandhi, l'expression de résistance passive ; elle ne traduit pas complètement la réalité et on pourrait y voir l'arme des faibles. » (*Tous les hommes sont frères* : Vie et pensée du Mahatma Gandhi d'après ses œuvres, éd. N.R.F. pp. 177-178, et *Sélections from Gandhi* par Nirmal Kumar Bose, p. 153.)

172 Une contribution au triomphe du Mal, c'est là le contexte général dans lequel il faut situer cette louche non-violence. Elle n'est qu'un aspect de cette manœuvre — caractéristique du progressisme — pour susciter systématiquement les doutes et les complexes de culpabilité dans les consciences. Les parents en viennent à douter de la légitimité de leur autorité vis-à-vis de leurs enfants : « L'exercice de cette autorité ne fait-il pas violence aux enfants ? (Ces chérubins qui ne parlent pas encore mais ont déjà leurs entêtements... il faut les laisser mettre leurs doigts dans les prises du courant-force, car de quel droit s'opposerait-on par la force à leur volonté ? Ce serait « une atteinte à leur personnalité » !) Il ne faut pas leur imposer de contraintes, leur « créer des complexes », « traumatiser » leurs esprits. Pour cela, ne leur parlons pas du Mal, ni de juste punition (ni, par conséquent, du Bien). »

Parfois la multiplication des « sex-shops » n'est même pas contestée (elle entre probablement dans le cadre de « l'éducation sexuelle » !) ; mais l'enseignement de la morale l'est, et aussi, par conséquent, l'enseignement du respect dû aux parents et éducateurs, et aussi l'enseignement de l'obéissance.

Aux parents on dénie le droit de corriger leurs enfants quand, pourtant, c'est parfois le seul moyen qui reste pour leur faire comprendre ce qui est mal. Certes, la fessée est une action de force, mais, précisément comme telle, elle a certaines conditions de légitimité : avoir auparavant essayé de tout autre moyen ; en préparer l'effet et le résultat en dosant la

2. Gandhi lui-même, « l'apôtre de la non-violence », dont les progressistes ont si volontairement déformé la pensée, a dit : « J'aimerais mieux que l'Inde défendît son honneur par la force des armes plutôt que de la voir assister lâchement et sans se défendre à sa propre défaite. » Réf. *Tous les hommes sont frères* (Vie et pensée du Mahatma Gandhi d'après ses œuvres) éd. N.R.F., p. 183 MT II, 5-8.

correction et en la faisant comprendre ; être raisonnablement assuré que le « remède » n'aggravera pas la situation ; être *qualifié* pour user de ce moyen (c'est le cas des parents et, généralement, des éducateurs).

La vie de chaque homme se passe dans un cadre de contraintes physiques et morales nécessaires. Laisser croire aux enfants que plus tard ils pourront faire ce qu'ils voudront c'est les tromper et c'est rendre, à eux et à la société, le plus mauvais service qui soit.

Sous un prétexte de non-violence, l'abandon de leurs droits les plus stricts conduit certaines autorités naturelles à ces situations incohérentes où l'on voit des enfants qui n'ont pas encore l'âge de raisonner, faire régner leur dictature animale sur des parents « raisonnables ».

Quand on aura élevé des enfants dans l'idée infantile qu'ils ont le droit de contester toute contrainte, quand on ne leur aura rien appris de ce qui peut ou ne doit pas se faire, quoi d'étonnant à ce qu'ils viennent rapidement grossir les rangs de la délinquance dite juvénile !

173 Quand ces enfants auront grandi, l'interprétation progressiste de la « non-violence » fera d'eux des « objecteurs de conscience ».

Dans son sens plein et exact — c'est-à-dire non déformé — l'objection de conscience est tellement légitime qu'elle est même un devoir s'il s'agit, pour la conscience, de refuser sa complicité dans des actions immorales.

La désobéissance ouverte qui peut être la conséquence logique de cette prise de conscience honnête ne se justifiera que dans des conditions très précises :

1. Etre certain que ce à quoi on s'oppose est immoral. Cette clause élimine automatiquement le droit à l'objection de conscience systématique.

Ainsi le refus d'accomplir le service militaire est une attitude insoutenable, car il n'est nullement immoral qu'un gouvernement ait le souci de protéger les personnes et les biens de la société contre toutes agressions ou violences. Que, par la suite, telle personne qui a accompli son service militaire, objecte que l'activité militaire qu'on lui a demandée était inutile ou injustement contraignante, ceci est une autre chose.

Ce n'est plus le *principe* du service militaire qui est en cause, mais les *modalités d'exécution* qui étaient adoptées dans le cas particulier considéré.

Au plan international une incitation à cette « non-violence » qui n'est autre que le refus de se préparer à un danger de guerre, cette incitation est en même temps la meilleure invitation faite aux plus violents pour déclencher cette guerre. Ce déclenchement sera d'autant plus tentant, d'autant plus probable que le pays se sera mis dans les conditions les plus favorables à son agresseur. (Les forces soviétiques, par exemple, ne sont qu'à quelques heures de la frontière française. Elles ne se sont pas gênées pour envahir la Hongrie et la Tchécoslovaquie malgré la résistance de ces deux peuples. Pourquoi se gêneraient-elles si la porte de l'invasion en France leur est grande ouverte ? [3].)

C'est pourquoi il y a lieu d'être très prudent à l'égard de certaines prises de position politiques contre les essais atomiques. L'utilisation de l'arme nucléaire contre des populations civiles (type Hiroshima) est un crime monstrueux, mais l'emploi d'engins atomiques contre les forces militaires ennemies doit être envisagé, donc donner lieu à des expérimentations, tant qu'une loi internationale ne sera pas reconnue pour les interdire au même titre que les gaz asphyxiants. (Encore peut-on douter que des puissances révolutionnaires se laissent arrêter par de tels engagements.)

Le principe d'une agression — une guerre — est inadmissible. Mais le principe d'une défense — même offensive — ne l'est pas ; et par conséquent la préparation à cette parade est nécessaire. Le service militaire est, en son principe, d'autant moins contestable qu'en maintes occasions il revêt un aspect de service civique et de service national.

Bien souvent les contestataires du service militaire ont d'eux-mêmes rejeté les possibilités d'y trouver quelque intérêt. Certains se vantent de n'avoir pas voulu « pour le principe » (lequel ?) suivre un peloton d'élèves-gradés. Ce n'est parfois

3. Sur leurs frontières donnant sur l'Europe « libre » les communistes ont une force armée de 960 000 hommes, et le satellite soviétique qu'est la République Démocratique Allemande n'est qu'à 280 km de Strasbourg.

qu'un prétexte à la paresse et un refus d'envisager des responsabilités auxquelles on aurait pu faire face, et précisément à la place de ces gradés qu'il est bien trop facile de critiquer.

Cette attitude de quelques jeunes « bien-pensants » est un exemple caractéristique de l'emprise de la Subversion sur leurs esprits car, qui y gagne ? La Révolution. Pour un Contrerévolutionnaire connaissant la doctrine d'action, le service militaire est souvent une occasion exceptionnelle de rayonnement et d'influence heureuse sur les camarades, les subordonnés, voire même les chefs directs.

2. La désobéissance civique à laquelle entraîne l'objection de conscience est une opposition à la loi. Quand elle prend une forme de résistance active, elle est soumise aux conditions de légitimité de celle-ci. Or, « décider de la légitimité et de l'usage de la résistance active ne peut jamais être l'affaire d'un particulier quelconque, mais de personnes qualifiées pour en juger (...) » (§ 110 n. 8).

Par cette clause le droit de juger n'appartient pas aux personnes qui n'ont pas les compétences ou les informations suffisantes sur l'opportunité ou l'inopportunité d'une telle désobéissance. Peu nombreuses sont les personnes qui, moralement, peuvent se permettre d'aller jusqu'à cette désobéissance. Aussi les précautions de certains gouvernements sont-elles parfaitement fondées quand elles interdisent toute propagande sur la reconnaissance de l'objection de conscience, car des dizaines de milliers de personnes s'en prévaudraient aisément alors qu'elles n'auraient aucune qualité ni compétence pour en juger. Leur prise de position serait seulement motivée par des considérations personnelles ou inspirées par des slogans politiques et, en fait, ces gens iraient simplement grossir cette masse aveugle et imbécile toujours prête à faire le jeu (politique et même militaire) des forces de la Révolution à l'étranger [4].

4. Gandhi aussi était préoccupé de l'exploitation tendancieuse qui peut être faite de la théorie de la non-violence. Il l'exprimait ainsi, à propos des objecteurs de conscience : « Il ne leur est absolument pas permis de pousser leur opposition jusqu'à essayer de convaincre d'autres personnes — que ce soit des soldats ou des ouvriers fabriquant des munitions — de répudier leur allégeance ou de cesser leur travail » (*Tolstoï et Gandhi*, Paris, Champion, 1928, de Markovitch, cité par J. HERBERT, *Ce que Gandhi a dit*, éd. Stock).

3. Enfin, comme pour tout jugement à porter sur l'opportunité d'une action, il faut se souvenir des deux points suivants :

a) Le fait que souvent le pouvoir en place soit pratiquement révolutionnaire, n'empêche pas qu'on lui doive le respect quand il ne prend pas de mesures contraires au droit naturel.

b) Avant de passer à la désobéissance, il convient d'examiner si celle-ci n'entraînera pas une aggravation dans la situation à laquelle on prétend pouvoir remédier.

Cette appréciation peut obliger à se plier à une réglementation que l'on réprouve. Elle est alors à supporter comme un moindre mal au regard d'un plus grand mal à éviter. En la subissant on ne la cautionne pas pour autant. Seule l'autorité qui a édicté cette réglementation en est responsable moralement.

Pour empêcher la violence d'exercer sa loi, pour imposer la justice, instaurer la charité, faire respecter un ordre social protégeant l'homme, il faut parfois la force ; force qui n'est pas la violence, ne veut pas la violence ; force qui arrête de s'exercer à la seconde même où, chez l'antagoniste, le désir de nuire ou la bestialité font place à une lueur de raison ; une force juste, totalement exempte d'esprit de vengeance, toujours prête à respecter l'homme ou la personne de l'adversaire, mais une force ferme, et particulièrement protectrice des doux et des humbles.

On souhaiterait que les doctrines révolutionnaires s'inspirent d'abord elles-mêmes de ces principes de charité, avant de venir prêcher la « non-violence » aux autres.

Il suffit de constater les effrayants progrès de la Révolution dans le monde pour affirmer que, dans certains pays — dont la France — les hommes vivent leurs dernières années de liberté. Italie, France, Argentine et même Espagne sont peut-être vouées à la « libération » qu'ont connue les Hongrois et les Tchèques ; à celle, aussi, du Vietnam, Cambodge et Laos où les hommes ont été si bien « libérés » qu'ils y ont perdu jusqu'au droit de conserver leur nom !

La faute initiale en reviendra à ces gouvernants naïfs ou traîtres qui se proclament « libéraux » et qui permettent aux pires ennemis du pays de manœuvrer à leur guise au nom même du libéralisme dont les premiers se réclament.

Quand un gouvernement n'a aucune force parce qu'il n'a aucune vérité à brandir et à faire respecter impérativement, les forces révolutionnaires les plus néfastes sont sûres de triompher... à moins que le peuple ne soit prêt à défendre lui-même sa patrie. L'exemple du Portugal est là, et on tremblerait moins pour lui si le peuple avait été préparé à cette confrontation Révolution-Contrerévolution dont il est l'enjeu.

Nous refusons la loi de la Révolution. Nous rejetons le libéralisme autant que le marxisme, le premier étant directement responsable de ce qui nous attend. Mais notre prise de position n'est pas sectaire : nous savons le respect dû à toutes mesures prises par un gouvernement quand elles ne sont pas contraires à la morale. Le gouvernement prépare, dit-il, la défense du territoire ; nous la prévoyons aussi, mais également la résistance possible contre toutes les agressions révolutionnaires et contre la Terreur déclarée « nécessaire » par les marxistes.

Cet ouvrage s'appuie sur le respect le plus scrupuleux des vrais droits et devoirs des hommes, et il a le plus grand souci de la dignité de la personne humaine, même quand il s'agit d' « ennemis » ; idée que l'on aurait bien du mal à trouver chez les marxistes.

Oui, c'est un livre qui ose parler d'employer des armes, mais quand il s'agit de se défendre, et dans le seul cas où il n'y a plus d'autre moyen pour empêcher certains d'assassiner les autres.

C'est un livre basé sur la *charité* : il faut sauver les hommes et défendre les valeurs chrétiennes de notre civilisation car, hors d'elles, parler de justice et de liberté n'est que du bluff.

